

BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET  
ARCHÉOLOGIQUE DU  
PÉRIGORD



TOME CXXXVIII  
ANNÉE 2011  
1<sup>re</sup> LIVRAISON

*Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.*

*Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs sous la forme de cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.*

**Directeur des publications :**

GÉRARD FAYOLLE

**Comité scientifique, de lecture et de rédaction :**

Dominique AUDRERIE,  
Alain BLONDIN,  
Brigitte DELLUC,  
Gilles DELLUC,  
François MICHEL,  
Patrick PETOT,  
Jeannine ROUSSET

**Secrétariat :**

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations extérieures :**

GÉRARD FAYOLLE

**Gestion des abonnements :**

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré  
à 1 150 exemplaires*

*Mars 2011*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

---

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET  
ARCHÉOLOGIQUE DU  
PÉRIGORD



TOME CXXXVIII  
ANNÉE 2011  
1<sup>re</sup> LIVRAISON

## SOMMAIRE DE LA 1<sup>re</sup> LIVRAISON 2011

- Conseil d'administration de la Société..... 3
- Assemblée générale : rapport moral 2010 (Brigitte Delluc)..... 5
- Assemblée générale : rapport financier 2010 (Marie-Rose Brout) ..... 9
- Compte rendu de la séance
  - du 3 novembre 2010 ..... 13
  - du 1<sup>er</sup> décembre 2010 ..... 20
  - du 5 janvier 2011 ..... 25
  
- Programme de nos réunions. 2<sup>e</sup> trimestre 2011..... 32
  
- Éditorial : Le fonds Pierre Pommarède ..... 33
  
- Souscription pour la façade de l'Hôtel de Fayolle ..... 34
  
- Le seigneur et son église (Alain Blondin) ..... 35
- Des banalités aux turbines. Contribution à l'histoire des moulins périgordins : l'exemple du val de Dronne (Vincent Marabout) ..... 47
- Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord.
  - 2<sup>e</sup> partie (Jean-Loup d'Hondt)..... 85
- Les mots occitans utilisés par Eugène Le Roy (Jean-Bernard Besse)..... 111
- La tragédie de Rouffignac (31 mars 1944) (Jean-Jacques Gillot) ..... 129
  
- Dans notre iconothèque : À propos du général Jean de Marguerittes, libérateur de Paris et curé de Grand-Brassac (compléments) (Brigitte et Gilles Delluc) ..... 145
  
- Petit patrimoine rural : Le calvaire de Château-l'Évêque (La Pierre Angulaire / Catherine Schunck)..... 151
  
- Notes de lecture : Croquis de monuments et de sites du Périgord par Lucien de Maleville (association Lucien de Maleville), Patrimoine et devoir d'oubli, quatrièmes rencontres patrimoniales de Périgueux (collectif), La gloire de nos maires. Chroniques Cours de Piloises (J.-R. Bousquet), La véritable généalogie d'Henri Bertin, ministre de Louis XV (M. Cabanac), La Dordogne batelière, images au fil de l'onde (J. Reix), Le Périgord des peintres (J.-M. Linfort), Périgueux : capitale emblématique et énigmatique (M. Balout), Chemins de légendes. Ombres et lumières (M. Testut), El dandy del Monte (M. Boisseuil) .... 155
  
- Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) ..... 159

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

**Photo de couverture** : Rouffignac en ruine après l'incendie du 31 mars 1944. L'église et quelques maisons furent épargnées. Cliché Louis Delmarès, avec nos remerciements à M. Gérard Delmarès et à M<sup>me</sup> Marie-Geneviève Delaux.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2009-2011**

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Pierre BESSE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, M<sup>lle</sup> Marie-Rose BROUT, M. Jean-Marie DEGLANE, M<sup>me</sup> Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Bernard GALINAT, M<sup>me</sup> Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M<sup>me</sup> Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT, Claude-Henri PIRAUD, M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET.

### **BUREAU**

Président : M. Gérard FAYOLLE  
Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET  
Secrétaire générale : M<sup>me</sup> Brigitte DELLUC  
Secrétaire adjoint : M. François MICHEL  
Trésorier : M<sup>lle</sup> Marie-Rose BROUT  
Trésorier adjoint : M. Jean-Marie DEGLANE

### **DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS**

#### *Comité scientifique, de lecture et de rédaction*

M. Gérard FAYOLLE, président, assisté de M. Patrick PETOT.  
Membres : MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, M<sup>me</sup> Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, François MICHEL et M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET

#### *Direction du personnel*

M<sup>lle</sup> Marie-Rose BROUT, assistée de MM. Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, Jean-Marie DEGLANE et M<sup>me</sup> Mireille MITEAU

*Trésorerie*

M<sup>lle</sup> Marie-Rose BROUT, trésorière, M. Jean-Marie DEGLANE, trésorier-adjoint, assistés de M<sup>me</sup> Mireille MITEAU

*Commission des bâtiments*

M. Gérard FAYOLLE, président, M. Bernard GALINAT, vice-président, assistés de MM. Thierry BARITAUD, Jean-Pierre BOISSAVIT, M<sup>lle</sup> Marie-Rose BROUT, M. Gilles DELLUC

*Bibliothécaires*

M. Patrick PETOT, assisté de MM. Pierre BESSE, François MICHEL et M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET

*Dans notre iconothèque*

M. Gilles DELLUC et M<sup>me</sup> Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

*Archives*

M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET

*Site Internet et informatisation*

M. Pierre BESSE

*Revue de presse*

M<sup>me</sup> Brigitte DELLUC

*Courrier des chercheurs et petites nouvelles*

M<sup>me</sup> Brigitte DELLUC

*Relations médiatiques*

M. Gérard FAYOLLE

*Sorties*

MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, Alain RIBADEAU-DUMAS et M<sup>me</sup> Jeannine ROUSSET

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 2 FÉVRIER 2011**

### ***RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2010***

La vie de notre société, au cours de l'année 2010, a été riche et animée, sans problèmes particuliers. Pour cette année sans élection, les membres du conseil d'administration, réunis tous les deux mois, ont veillé au bon déroulement de nos activités et à la bonne tenue de notre compagnie. C'est ici le moment de rendre hommage et de remercier tous ceux et toutes celles qui veillent au quotidien sur notre hôtel de Fayolle - c'est le nom de notre siège -, sur notre trésorerie, sur notre bibliothèque, sur notre *Bulletin*, sur notre site Internet. Bref tous ceux et toutes celles qui permettent à notre société de répondre à ses objectifs de conservation, de recherche et de transmission des connaissances en histoire et en archéologie du Périgord.

Le 15 août 2010 a été marqué par la disparition de notre ancien président, le chanoine Pierre Pommarède. Notre président, Gérard Fayolle, a rendu hommage à l'historien qu'il fut toute sa vie, dans un éditorial paru dans la 3<sup>e</sup> livraison de notre *Bulletin*. Une vingtaine d'auteurs s'était réunie en 2008 pour lui offrir en hommage la 4<sup>e</sup> livraison de notre *Bulletin*.

Gérer la trésorerie d'une grosse association comme la nôtre est une tâche délicate. Notre trésorière, Marie-Rose Brout, et ses assistantes fidèles, Mireille Miteau et Sophie Bridoux-Pradeau, s'en occupent quotidiennement. Vous trouverez dans le rapport financier les détails de cette gestion parfaitement équilibrée. Un problème restait en suspens depuis des années : l'entretien du bâtiment donnant sur la rue du Plantier, en particulier le ravalement de la façade très délabrée. Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, nous avons décidé de lancer une souscription (le bulletin de souscription est inclus dans la 4<sup>e</sup> livraison du *Bulletin* 2010). Le produit de cette souscription nous

permettra de recevoir une subvention de la Fondation du Patrimoine. Tout cela n'aurait pas pu se mettre en place sans l'aide technique, constante et éclairée, de Bernard Galinat.

Nos séances mensuelles à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, sous la direction de notre président, Gérard Fayolle, continuent de réunir, le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures 30, plus d'une centaine de nos adhérents répartis dans la salle de séance et dans la salle de lecture de la bibliothèque équipée pour la retransmission des images et du son suivant les conseils éclairés de Pierre Besse, avec l'assistance technique d'Henri Serre. L'installation d'un micro de qualité sur l'ambon du conférencier, d'un grand écran et d'un relais du vidéoprojecteur, sans parler des nouvelles chaises choisies par Marie-Rose Brout, ont considérablement amélioré le confort dans la seconde salle. Le programme de nos réunions est désormais fourni dans chaque *Bulletin* et sur notre site Internet pour le trimestre suivant (sous réserve, bien sûr, de modification de dernière minute). C'est ici le moment de dire que notre site Internet ([www.shap.fr](http://www.shap.fr)), sur lequel veille efficacement Pierre Besse, continue à être consulté chaque jour par plus de 100 personnes.

Notre bibliothèque, animée par l'équipe des bibliothécaires dirigée par Patrick Petot, avec l'aide de Jeannine Rousset et François Michel, s'enrichit constamment des ouvrages offerts par les auteurs et par les périodiques en relation avec notre société. *Le Bulletin* dans la rubrique mensuelle « Entrées dans la bibliothèque » et notre site Internet « [www.shap.fr](http://www.shap.fr) » permettent à chacun de suivre cet enrichissement. Grâce au dévouement des membres de l'équipe des bibliothécaires, la bibliothèque est ouverte aux membres de notre compagnie tous les samedis après-midis, sauf exceptions (indiquées sur le répondeur téléphonique et sur le site Internet).

De même, notre fonds d'archives et notre iconothèque continuent à s'enrichir grâce à la générosité de nos membres. Que ces généreux donateurs, en particulier l'association Lou Calelh, de Mauzac-et-Grand-Castang, et M. et M<sup>me</sup> Jean Grellety, trouvent ici nos plus vifs remerciements. En outre, nous bénéficions depuis quelques mois d'une nouvelle salle destinée à l'archivage des fonds d'archives volumineux.

Jeannine Rousset a participé, au nom de la SHAP, au jury du Prix Clochers d'Or et au comité de lecture du Prix littéraire Brantôme.

Nos sorties de printemps et d'automne, organisées par Jeannine Rousset et Alain Ribadeau Dumas, connaissent toujours le même succès : plus de 100 personnes réparties dans deux cars, suivis par quelques voitures individuelles. L'excursion d'été a eu lieu le 19

juin autour de Coulaures et a permis de visiter le château de Laxion à Cognac-sur-l'Isle, l'église Saint-Martin, la chapelle Notre-Dame du Pont, les châteaux de Conty, la Cousse et Glane à Coulaures, avec les commentaires de M. Dumy, nouveau propriétaire de Laxion, de Alain Blondin, Annie Herguido, Alain Ribadeau Dumas et enfin de M. Ross au château de Glane. La sortie d'automne a eu lieu pendant l'après-midi du 11 septembre et a permis de visiter l'église de Saint-Laurent-sur-Manoire, le château de Saint-Martin-de-Ligne, aujourd'hui mairie de Saint-Laurent-sur-Manoire, le château et les chais de Lardimalie à Saint-Pierre-de-Chignac, avec les commentaires de Alain Blondin, Michel Cabanac et Jeannine Rousset. Merci à tous ceux qui nous ont aidés par leurs commentaires passionnants. Que nos hôtes trouvent ici, encore une fois, l'expression de notre très vive reconnaissance.

Pour les Journées du Patrimoine, notre siège a été ouvert au public le samedi 18 après-midi et le dimanche 19 septembre, avec une exposition sur quelques-uns des grands historiens et archéologues du Périgord, tels Jean Secret et Pierre Pommarède, conformément au thème de cette année, et une projection et une vitrine consacrées à Lascaux, avec, en particulier, les ouvrages de Brigitte et Gilles Delluc.

Le *Comité scientifique de lecture et de rédaction*, désormais indispensable pour une publication scientifique comme la nôtre, se réunit tous les deux mois avec notre secrétaire, M<sup>me</sup> Sophie Bridoux-Pradeau, sous la direction du directeur des publications Gérard Fayolle, assisté de Patrick Petot. Un grand merci aux auteurs qui nous adressent leurs manuscrits en vue de leur publication. Tous les mémoires sont lus et annotés par chacun des membres du comité de lecture et de rédaction en vue de leur mise au point. Les quatre livraisons du tome CXXXVII forment un volume de 572 pages, contenant 19 mémoires inédits. Avec un mémoire sur « Lascaux et la guerre. Galerie de portraits », la 2<sup>e</sup> livraison a célébré le 70<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de la plus belle grotte ornée du monde, en resituant cet événement dans le contexte tourmenté de l'époque. La 4<sup>e</sup> livraison, consacrée à *La ruralité* (2<sup>e</sup> partie, après la première partie publiée dans la 4<sup>e</sup> livraison 2009 du *Bulletin*), regroupe 5 mémoires sur ce sujet jusqu'ici peu abordé dans nos pages.

Un nouveau thème a été proposé par le *Comité de rédaction* pour la 3<sup>e</sup> livraison de 2011 : « La justice ». Les auteurs intéressés trouveront les informations concernant la remise des manuscrits dans le chapitre « Courrier des lecteurs et Petites nouvelles ».

La rubrique intitulée *Petit Patrimoine rural*, en liaison avec l'association *La Pierre angulaire*, mise en route en 2008, permet de découvrir l'image mais aussi l'histoire d'étonnants petits monuments

de notre patrimoine rural, ignorés de la majorité d'entre nous : la croix des Femmes à Nojals-et-Clottes et celle de Couquette à Montferrand-du-Périgord, un vieux pont de pierre à Beaumont-du-Périgord, une pierre tombale avec le gisant d'un maçon à Saint-Léon d'Issigeac.

Comme d'habitude, chaque livraison comporte : les entrées dans la bibliothèque, les comptes rendus des réunions mensuelles (avec, à chaque fois que cela est possible, un résumé fourni par l'intervenant), les comptes rendus des sorties et les notes de lecture. *Le Courrier des lecteurs et les Petites Nouvelles*, enfin, permettent à chacun de communiquer de courtes informations sans avoir besoin de rédiger un long article, ou de poser des questions aux lecteurs et d'obtenir des réponses parfois enfouies dans des mémoires individuelles.

Depuis l'an dernier, le sommaire et la table des illustrations du tome (les quatre livraisons de l'année) sont publiés à la fin de la quatrième livraison. L'index analytique de l'année est fourni sur notre site Internet, permettant ainsi de le consulter à distance et, pour ceux qui le désirent, d'en effectuer un tirage papier. Rappelons que, pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur, il sera toujours possible de venir consulter les index analytiques à la bibliothèque et d'en demander, éventuellement, un tirage papier à notre secrétariat. Chaque auteur reçoit 5 tirés-à-part et, sur Internet, le PDF de son article, lui permettant ainsi une large et facile diffusion auprès de ses correspondants.

La vie quotidienne de notre société continue à être assurée avec efficacité et gentillesse par notre secrétaire, M<sup>me</sup> Sophie Bridoux-Pradeau. Elle assure, avec une maîtrise professionnelle, la coordination des échanges entre le *Comité scientifique de lecture et de rédaction* et les auteurs. Lorsque le contenu du *Bulletin* est mis au point, elle fait la liaison avec le maquettiste, avec l'imprimeur et avec le routeur. Dans le même temps, elle a la charge de la rédaction des sommaires et des tables analytiques, en liaison étroite avec le *Comité de lecture et de rédaction*. Elle assure une présence téléphonique aux heures indiquées sur le répondeur téléphonique. Enfin, en liaison avec la secrétaire générale et les bibliothécaires, elle procède à l'enregistrement des nouveaux ouvrages dans l'inventaire patrimonial et à leur classement dans les étagères de la bibliothèque.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le président remercie la secrétaire générale pour son travail.

## RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2010

### Tableau 1. Détail du bilan actif

|   | Brut           | Amortissements<br>Dépréciations | Net au<br>31/12/10 | Net au<br>31/12/09 |
|---|----------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |                |                                 |                    |                    |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>              |                |                                 |                    |                    |
| Frais d'établissement                             |                |                                 |                    |                    |
| Frais de recherche et de développement            |                |                                 |                    |                    |
| Concessions, brevets et droits assimilés          | 4 172          | 3 023                           | 1 149              | 1 983              |
| Droit au bail                                     |                |                                 |                    |                    |
| Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes |                |                                 |                    |                    |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                |                |                                 |                    |                    |
| Terrains  |                |                                 |                    |                    |
| Constructions                                     | 2 868          | 332                             | 2 535              | 2 848              |
| Installations techniques, matériel et outillage   | 3 070          | 988                             | 2 082              | 2 549              |
| Autres immobilisations corporelles                | 3 674          | 1 574                           | 2 100              | 2 744              |
| Immob. en cours / Avances et acomptes             |                |                                 |                    |                    |
| <b>Immobilisations financières</b>                |                |                                 |                    |                    |
| Participations et créances rattachées             |                |                                 |                    |                    |
| TIAP & autres titres immobilisés                  |                |                                 |                    |                    |
| Prêts   |                |                                 |                    |                    |
| Autres immobilisations financières                |                |                                 |                    |                    |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                           | <b>13 784</b>  | <b>5 917</b>                    | <b>7 867</b>       | <b>10 124</b>      |
| <b>Stocks</b>                                     |                |                                 |                    |                    |
| Matières premières et autres approv.              | 12 842         |                                 | 12 842             | 12 842             |
| En cours de production de biens                   |                |                                 |                    |                    |
| En cours de production de services                |                |                                 |                    |                    |
| Produits intermédiaires et finis                  |                |                                 |                    |                    |
| Marchandises                                      |                |                                 |                    |                    |
| Avances et acomptes versés sur commandes          |                |                                 |                    |                    |
| <b>Créances</b>                                   |                |                                 |                    |                    |
| Usagers et comptes rattachés                      |                |                                 |                    |                    |
| Autres créances                                   | 738            |                                 | 738                |                    |
| <b>Divers</b>                                     |                |                                 |                    |                    |
| Valeurs mobilières de placement                   | 24 938         |                                 | 24 938             | 34 829             |
| Instruments de trésorerie                         |                |                                 |                    |                    |
| Disponibilités                                    | 79 939         |                                 | 79 939             | 78 437             |
| Charges constatées d'avance                       |                |                                 |                    |                    |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                            | <b>118 457</b> |                                 | <b>118 457</b>     | <b>126 108</b>     |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices        |                |                                 |                    |                    |
| Prime de remboursement des obligations            |                |                                 |                    |                    |
| Écarts de conversion - Actif                      |                |                                 |                    |                    |
| <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>                  |                |                                 |                    |                    |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                           | <b>132 240</b> | <b>5 917</b>                    | <b>126 323</b>     | <b>136 233</b>     |

## Comptes d'exploitation 2010

### Section Gestion Immeuble en location :

|  |                |
|--|----------------|
| Produits / locations .....             | 22 298 €*      |
| Charges .....                          | 18 654 €       |
| <i>entretien immeuble : 9 121 €</i>    |                |
| <i>assurance 50 % : 1 380 €</i>        |                |
| <i>taxes foncières 50 % : 5 464 €</i>  |                |
| <i>coût sur revenus : 557 €</i>        |                |
| <i>amortissements 50 % : 1 170 €</i>   |                |
| <i>impôt sur les bénéfices : 962 €</i> |                |
| <b>Gain</b> .....                      | <b>3 644 €</b> |

### Section Activités :

|   |                |
|---|----------------|
| Produits .....                                      | 63 934 €       |
| <i>vente de livres et divers : 1 708 €</i>          |                |
| <i>excursion : 1 000 €</i>                          |                |
| <i>cotisations : 23 521 €</i>                       |                |
| <i>abonnements : 30 629 €</i>                       |                |
| <i>dons : 4 755 €</i>                               |                |
| <i>produits financiers : 1 127 €</i>                |                |
| <i>autres produits antérieurs : 1 194 €</i>         |                |
| Charges .....                                       | 67 946 €       |
| <i>achat livres et reliure : 2 903 €</i>            |                |
| <i>impression du Bulletin : 20 652 €</i>            |                |
| <i>affranchissements : 1 776 €</i>                  |                |
| <i>électricité/gaz : 1 751 €</i>                    |                |
| <i>frais administ. Crédit bail : 1 600 €</i>        |                |
| <i>assurance 50 % : 1 380 €</i>                     |                |
| <i>honoraires : 1 439 €</i>                         |                |
| <i>réceptions : 471 €</i>                           |                |
| <i>autres frais : 1 519 €</i>                       |                |
| <i>banque : 37 €</i>                                |                |
| <i>taxes foncières 50 % + taxe d'hab. : 5 463 €</i> |                |
| <i>salaires et charges : 27 785 €</i>               |                |
| <i>Dotations 50 % : 1 170 €</i>                     |                |
| <b>Perte</b> .....                                  | <b>4 012 €</b> |

\* Les revenus issus de la location des bureaux au Conseil général ont été amputés d'environ 4 800 euros (6 mois de loyer) en compensation de travaux effectués par le locataire.

## Prévisions 2011

### Section *Gestion Immeuble* en location :

|  |                 |
|--|-----------------|
| Gain .....   | 3 608 €         |
| Location bureaux Conseil général sur 12 mois,<br>nous aurions en plus (6 mois x 800 €) .....         | 4 800 €         |
| D'autre part, les travaux ne sont en moyenne<br>que de 3 000 €, d'où un gain supplémentaire de ..... | 6 000 €         |
| <b>Total revenu</b> .....  | <b>14 408 €</b> |

### Section *Activités* :

|  |                |
|--|----------------|
| Perte .....  | 4 049 €        |
| Si nous n'avions eu en dons que la moyenne des exercices<br>antérieurs, nous aurions en perte supplémentaire ..... | 3 755 €        |
| <b>Total perte</b> .....   | <b>7 804 €</b> |

**Solde positif** ..... **6 604 €**

Cette somme est donc disponible pour le remboursement du prêt de réfection de la façade.

Les documents comptables sont présentés par le représentant du cabinet comptable Lempereur.

Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité cette année vous présenter le compte d'exploitation en fonction d'un investissement nécessaire à notre immeuble du 16, rue du Plantier (rénovation de la façade, dirigée par l'architecte Alain de La Ville).

Nous avons deux sections :

1. Section *Gestion Immeuble* 16, rue du Plantier
2. Section *Activités de la SHAP* 18, rue du Plantier

Les documents ci-dessus nous montrent bien que les loyers encaissés grâce à l'immeuble que nous possédons au 16, rue du Plantier sont indispensables pour équilibrer l'activité globale de la SHAP.

Le revenu moyen annuel de notre section *Immeuble* est de : 14 408 €

Les besoins supplémentaires de la SHAP sont de : 7 804 €

Il nous restera de disponible : 6 604 €

Montant approximatif des travaux de rénovation : 80 000 €

Notre trésorerie nous permet de financer en fonds propres : 30 000 €

Il nous restera donc à emprunter sur 8 ans : 50 000 €

Le remboursement annuel sera environ de : 7 285 €

Nos disponibilités ci-dessus ne sont que de : 6 604 €

Il nous manquerait : 681 €

Pour équilibrer les comptes, j'ai demandé au conseil d'administration qu'une augmentation de 2 € soit faite sur les abonnements et cotisations en 2012. Je remercie les membres présents à l'assemblée générale d'avoir donné à l'unanimité leur accord sur le bilan 2010 et l'augmentation des cotisations pour 2012.

Marie-Rose Brout, trésorière

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Tableau 2. Détail du bilan passif

|   | Net au<br>31/12/10 | Net au<br>31/12/09 |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>PASSIF</b>   |                    |                    |
| Fonds associatifs sans droit de reprise                 | 115 517            | 110 649            |
| Écarts de réévaluation                                  |                    |                    |
| Réserves indisponibles                                  |                    |                    |
| Réserves statutaires ou contractuelles                  |                    |                    |
| Réserves réglementées                                   |                    |                    |
| Autres réserves   |                    |                    |
| Report à nouveau  |                    |                    |
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>                           | <b>-368</b>        | <b>4 868</b>       |
| Subventions d'investissement                            |                    |                    |
| Provisions réglementées                                 |                    |                    |
| <b>FONDS PROPRES</b>                                    | <b>115 149</b>     | <b>115 517</b>     |
| <i>Apports</i>  |                    |                    |
| <i>Legs et donations</i>                                |                    |                    |
| <i>Subventions affectées</i>                            |                    |                    |
| Fonds associatifs avec droit de reprise                 |                    |                    |
| Résultat sous contrôle                                  |                    |                    |
| Droit des propriétaires                                 |                    |                    |
| <b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>                         |                    |                    |
| Provisions pour risques                                 |                    |                    |
| Provisions pour charges                                 |                    |                    |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>               |                    |                    |
| Fonds dédiés sur subventions                            |                    |                    |
| Fonds dédiés sur autres ressources                      |                    |                    |
| <b>FONDS DÉDIÉS</b>                                     |                    |                    |
| Emprunts obligataires convertibles                      |                    |                    |
| <i>Emprunts</i>   |                    | 4 532              |
| <i>Découverts et concours bancaires</i>                 |                    |                    |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits |                    | 4 532              |
| Emprunts et dettes financières diverses                 |                    |                    |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours        | 416                | 198                |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                |                    |                    |
| Dettes fiscales et sociales                             | 3 873              | 7 715              |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés         |                    |                    |
| Autres dettes   | 6 885              | 8 270              |
| Instruments de trésorerie                               |                    |                    |
| Produits constatés d'avance                             |                    |                    |
| <b>DETTES</b>   | <b>11 174</b>      | <b>20 715</b>      |
| Écarts de conversion - Passif                           |                    |                    |
| <b>ÉCARTS DE CONVERSION</b>                             |                    |                    |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                  | <b>126 323</b>     | <b>136 233</b>     |

# Comptes rendus des réunions mensuelles

## *SÉANCE DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 2010*

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

### *FÉLICITATIONS*

- M. Xavier Darcos, élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques
- M. Bernard de Montferrand, actuel président du FRAC Aquitaine, élu président national des FRAC de France

### *NÉCROLOGIE*

- Jacques Faurel

### *ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE*

#### **Entrées de livres**

- Sténio (comte) (baron de Viel-Castel), 1852. *Le manuscrit de Lady Maud*, Périgueux, chez Lavertujon imprimeur (avec une note biographique manuscrite de P. Petot, 2010)

- Linfort (Jean-Michel), 2010. *Le Périgord des peintres*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Garrigue (Daniel), 2010. *Le roman de la 21. Histoire d'une déviation*, Saint-Pierre-d'Eyraud, éd. Impression (don de l'éditeur)
- Boisseuil (Marc), 2010. *El Dandy del Monte*, éd. Marc Boisseuil pour la présente édition (don de l'auteur) (portrait de Patrick de Laurière)
- *L'affaire Girard. Compte rendu sténographique*, Paris, éd. Albin Michel (collection des grands procès contemporains), 1945 (avec un lot d'articles des journaux de l'époque)
- Barranx (Serge), 1945. *Mouleydier, village martyr*, Bordeaux, éd. Bière (Témoignages)
- Fanlac (Pierre), 1939. *La révolte. Dessins de Jean Gigot et aquarelles de Simone Gramont*, Périgueux, éd. de la Dordogne (Visages de France)
- Georges (André), 1945. *Souvenez-vous. Oradour, Périgueux, Rouffignac, Montauban, Montpezat, Nîmes, Tulle, Ascq, Lyon...*, Montauban, Forestié éditeur
- Gillet (Daniel), s.d. *L'Art d'être heureux en ménage. Préface de Pierre Dantou, illustrations de Eljy*, Périgueux, impr. Joucla
- Lapouge (Hervé), 2010. *Chronique nontronnaise au temps d'André Picaut. Avant-propos de Georges Marbeck (arrière-petit-fils d'André Picaut)*, Nontron, MB Communication (don de l'auteur)
- Placet (Paul), 2010. *Thomas. Manant-Prince-Bienheureux*, Puy-l'Évêque, éd. de La Barbacane (don de l'auteur).

#### **Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part**

- *Balade au fil de l'Histoire et du Patrimoine de Coutras (circuit Léo Drouyn)*, brochure-dépliant de l'office de tourisme communautaire du pays de Coutras
- *Mobilier et bibliothèque du château de Mauriac à Douzillac*, catalogue de la vente aux enchères publiques (16-17 et 23-24 octobre 2010)
- *Dordogne libre*, 20 juillet 2010 (extrait) : « Les inséparables Delluc livrent leurs bons plans »
- Obsèques du chef de bataillon Henry-Jean Loustau le 16 juillet 2010, livret
- Obsèques du père Pommarède. 5 photographies (don de P. Prost)
- Gillot (Jean-Jacques), 2010. « René Rougier est décédé », note tapuscrite
- Sem, s.d. Lettre autographe adressée à Monsieur de Richter (Paris 18 janvier) (don du père Pommarède)

- Mocquet Pebayle (Sophie), Pebayle (Philippe), 1991. *Une nouvelle image pour le quartier du canal à Périgueux*, mémoire pour l'école d'Architecture de Bordeaux, avril 1991, brochure multigraphiée (don des Archives municipales de Périgueux, S. Baunac)

- Bioulac (Bernard), 1990. *Conseil général de la Dordogne. Septembre 1990. Rapports n° 281 à 288*, brochure multigraphiée (don des Archives municipales de Périgueux, S. Baunac)

- Lot de documents administratifs, financiers et touristiques concernant Périgueux, le département de la Dordogne et l'Aquitaine, années 1980 et 1990 (don des Archives municipales de Périgueux, S. Baunac)

- Mingaud (Alain), 2010. Transcription d'un acte notarié du 2 juillet 1742 conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne à Limoges (4 E 33 326, notaire Massias, Saint-Junien), concernant le presbytère de Saint-Estèphe. « Ce document officialise la prise de possession de la cure de Saint-Estèphe avec un état des lieux, la description d'une partie du mobilier de l'église et la maison curiale »

- Martial (Pierre), 1999. « Rue Gontaut-Biron. Deauville, Calvados », *Périgord Moun pays*, n° 778, p. 19-20, avec un plan de Deauville daté de 1870 et une note du service des Archives de la ville de Deauville (documents photocopiés) et une plaquette sur *L'œuvre de l'Hôtel Biron* par M<sup>me</sup> René Viviani, présidente fondatrice de l'œuvre, plaquette datée de 1919 (l'hôtel Biron à Paris est devenu aujourd'hui le Musée Rodin) (don de M. P. Martial).

## REVUE DE PRESSE

- Marache (Corinne) (textes recueillis par), *Les produits des terroirs aquitains*, Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Agen 2009, *Revue de l'Agenais*, n° 2, 2010 : « Noix de Grenoble et noix du Périgord » (P. Guillaume) ; « Pâtés de Périgueux [...] : des produits aquitains qui voyagent (fin XVII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècles) » (P. Meyzie) ; « Les produits du terroir vus par l'inspecteur François-de-Paule Latapie à la veille de la Révolution française » (L. Coste) ; « Les comices agricoles ont-ils fait la promotion des produits du terroir au XIX<sup>e</sup> siècle ? » (C. Marache)

- *Aquitania*, t. 25, 2009 : « Évolution d'une domus dans un quartier urbain de Périgueux antique » (W. Migeon, T. Martin, avec la col. de Cl. Girardy-Caillat et J.-P. Bost) ; « Projets collectifs de recherche : la porte de Mars de Périgueux »

- GRHiN, CR n° 402, 2010 : nécrologies de Claude Barrière et d'Arlette Higounet-Nadal (1912-2010)

- Fondation du Patrimoine, n° 20, 2010. *La Lettre d'information de la délégation Aquitaine* : activité de la délégation Dordogne

- *Archives en Limousin*, n° 35, 2010 : « Érudits limousins et sociétés savantes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ».

**Remarque concernant *La revue de Presse*** : Ne sont analysées, dans cette rubrique, que les revues cataloguées dans notre bibliothèque. Ces documents sont à la disposition des chercheurs venant travailler à la bibliothèque, le samedi après-midi de 14 heures à 18 heures.

### COMMUNICATIONS

Le président salue les nouveaux membres récemment élus au sein de notre compagnie, en particulier M. Gérard Rebière présent aujourd'hui. Il rappelle le lancement de la souscription pour les travaux de restauration indispensables sur la façade de notre immeuble donnant sur la rue du Plantier (un bulletin de souscription sera inclus dans la 4<sup>e</sup> livraison de notre *Bulletin*, qui paraîtra fin décembre). Plusieurs membres de notre compagnie ont assisté, dans la salle Jean-Moulin à Périgueux, à une séance qui marquait la renaissance de l'Académie des Arts et Lettres du Périgord : après un bel historique de la présidente, Annie Delpérier, plusieurs prix ont été décernés à des auteurs périgordins. À l'occasion de la présentation du volume de généalogie de Saint-Cyprien par le CHGP, un hommage sera rendu à Alberte Sadouillet-Perrin, qui fut, pendant des années, une de nos plus fidèles sociétaires et à qui on doit de nombreux ouvrages concernant le Périgord et les Périgordins. Le président annonce le décès de Jacques Faurel, grand collectionneur de cartes postales, qui aimait en parler avec le père Pommarède et fut pendant des années fidèle à nos réunions.

Le Dr Gilles Delluc commence par rappeler les différentes étapes de l'évolution humaine, décrit rapidement les éléments de la cellule, le noyau contenant l'ADN du chromosome Y (le chromosome transmis par le père) et les mitochondries avec l'ADN mitochondrial (celui transmis par la mère), puis présente quelques-uns des **résultats fournis par les études récentes sur l'ADN**. 1 – Une première étude sur une dizaine de Néandertaliens et un grand nombre d'hommes modernes (fossiles et actuels) avait conclu à une totale différence entre les deux séries : ces individus appartenaient donc à deux espèces différentes. Suite à une étude des ossements d'un individu *Homo sapiens de Vindija*

(Croatie), daté de – 38 000 ans, on sait aujourd'hui que l'ADN des *Homo sapiens* contient de 1 à 4% de Néandertal (sauf les Africains). 2 – Les archéologues avaient décrit des *Homo sapiens* archaïques en Palestine, datés de 100 000 ans. Il y a une vingtaine d'années, les biologistes moléculaires avaient remonté l'arbre généalogique des *Homo sapiens sapiens* en travaillant sur leur ADN mitochondrial et annoncé une origine vers 150 000 à 200 000 ans en Afrique. En 2003, la revue *Nature* annonçait la découverte d'*Idaltu* en Éthiopie, un *Homo sapiens* daté de 160 000 ans. D'autres fossiles du même type proto-Cro-Magnon datent même de 200 000 ans. 3 – Des ossements venus du site de Denisova, dans l'Altaï sibérien, datés de 40 000 ans environ, semblent correspondre à une espèce inconnue jusqu'ici, séparée du tronc commun depuis environ 1 million d'années. 4 – Selon une étude publiée dans *PLoS Biology*, en janvier 2010, en Europe occidentale, la plupart des lignées maternelles actuelles provient des chasseurs-cueilleurs et 80 % des chromosomes Y européens proviennent des paysans-éleveurs. On pourrait en conclure que les femmes Cro-Magnons préféraient les paysans venus du Moyen-Orient. 5 - Enfin, on vient récemment de publier une extraordinaire observation sur une sépulture découverte à Eulau (Allemagne, Saxe) : elle contient quatre individus d'une même famille, le père, la mère et les deux enfants, tous morts de mort violente il y a 4 600 ans. En effet les enfants possèdent l'ADN mitochondrial de la femme et le chromosome Y de l'homme. En outre grâce au strontium des dents, on sait que l'homme était allé chercher la femme dans une autre région, qu'il l'a ramenée dans son propre village et que les enfants y ont été élevés.

Brigitte Delluc (avec la collaboration de Gilles Delluc) évoque ensuite **André Leroi-Gourhan et l'art paléolithique en Dordogne et ailleurs...** Jusqu'en 1961, date de la mort de l'abbé Breuil, on ne connaissait l'art paléolithique qu'au travers de ses monographies des grandes grottes ornées découvertes au début du XX<sup>e</sup> siècle (en particulier Font-de-Gaume et les Combarelles) et à son célèbre *400 siècles d'art pariétal*. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été marquée par les travaux d'André Leroi-Gourhan (1911-1986) sur ce sujet. C'était un paléo-ethnologue. Il s'intéressait à l'homme préhistorique sous tous ses aspects, en particulier à son art. Lorsque le décor d'une grotte ornée était intact, c'était pour lui le moyen d'approcher sa pensée. Pour ce faire, il a parcouru la France et l'Espagne de grotte en grotte pour recueillir sur des cartes perforées les informations nécessaires pour pouvoir comparer leurs décors, et cela jusqu'à la fin de sa vie. C'est ainsi qu'il revenait régulièrement en Dordogne, dans le Lot et dans les

Pyrénées. Les intervenants ont fait partie des rares privilégiés qui l'ont souvent accompagné sous terre à partir de 1970. Il ne manquait pas de visiter les grandes grottes comme Font-de-Gaume, les Combarelles et Rouffignac, qu'il affectionnait particulièrement. Mais il tenait beaucoup à visiter aussi les grottes nouvellement découvertes ou celles dont le décor était alors mieux connu comme Sous-Grand-Lac, Bernifal, les grottes de Domme et Gabillou, où le Dr Gaussen l'accompagnait pour cette dernière visite en 1981. Les dates à retenir sont : 1958, avec la parution de trois articles dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* présentant ses hypothèses sur les choix des thèmes figuratifs et géométriques et leurs regroupements préférentiels, témoignant d'une organisation symbolique ; 1964, avec la première édition de son livre de réflexion sur *Les religions de la Préhistoire* (réédité de multiples fois aux PUF) ; 1965, avec la sortie de son magistral *Préhistoire de l'art occidental* (ouvrage revu et augmenté par les intervenants en 1991 pour les éditions Citadelles). Enfin de 1970 à 1983, il a livré année après année l'avancement de ses recherches dans ses *Cours* au Collège de France. La grotte de Lascaux a tenu pour lui une place toute particulière et a donné lieu à plusieurs publications importantes, en particulier *Lascaux inconnu* (supplément à *Gallia Préhistoire*). C'est dans cette grotte, qu'il a trouvé l'idée d'une dyade fondamentale (cheval – bovin), pivot du décor de la majorité des grottes ornées paléolithiques, qu'il a tenté de trouver le sens des nombreux signes géométriques qui accompagnent les thèmes animaliers, qu'il s'est intéressé à la place des humains, aux rares scènes mettant aux prises un homme avec un bovin, aux animaux fantastiques comme la licorne. Ses travaux ont été si importants pour la connaissance des grottes ornées de Dordogne que le collège du Bugue a choisi de lui donner son nom le 15 juin 1990. Il a été inauguré en présence de sa femme, Arlette Leroi-Gourhan, elle aussi préhistorienne, et spécialiste de la palynologie. Elle avait mis au point cette science des pollens qui permet de connaître les plantes qui poussaient à chaque époque et donc de reconstituer le climat des temps paléolithiques et la nourriture végétale disponible.

On aurait pu croire que tout avait été dit sur Eugène Le Roy. Richard Bordes et Claude Lacombe nous prouvent le contraire en présentant ***Le vrai visage d'Eugène Le Roy*** (précédé d'une préface de Gérard Fayolle et d'un avant-propos de Catherine Pinsard, l'arrière-arrière-petite-fille d'Eugène Le Roy), qui vient de paraître aux éditions de La Lauze. « Parce que sa mère avait acheté en son temps la thèse de doctorat de Marc Ballot sur Eugène Le Roy, R. Bordes s'est intéressé très tôt à notre romancier périgordin, en particulier à son engagement

maçonnique. Cl. Lacombe a cherché, quant à lui, à travailler sur l'*image* d'Eugène Le Roy autant au travers des photographies que des témoignages de ses contemporains, révélant la richesse du fonds photographique du Musée Eugène Le Roy de Montignac, jamais exploité jusqu'à aujourd'hui. Il apparaît évident que certains biographes d'Eugène Le Roy ont fait fausse route. Durant toute sa vie, Eugène Le Roy a critiqué l'Église, la noblesse et la bourgeoisie. De ce fait, certains biographes ont qualifié l'anticléricalisme du vieux « bouffeur de curés » de Montignac de tendance névrotique. Rongé par des préjugés de caste au point de devenir un homme jaloux de la noblesse au sein de laquelle il aurait ambitionné d'entrer, soit par les armes, soit par les femmes, son œuvre lui aurait « échappé ». Cette vision « freudienne » n'a pas toujours convaincu. Il fallait opérer un retour à la critique classique pour déterminer la part consciente et résolue de son œuvre. En effet, l'œuvre d'Eugène Le Roy, très militante, très orientée, est incontestablement plus marquée par les profondes convictions politiques et sociales qu'il s'est forgées tout au long de sa vie d'adulte, que par de conjecturales réminiscences œdipiennes sur lesquelles on suppose sans retenue. L'enquête montre qu'il s'est constamment appuyé sur des faits historiques, que beaucoup de critiques ont parfois pris à tort pour des épisodes autobiographiques. On retrouve en effet dans l'œuvre toute entière, journalistique, historique, pamphlétaire et littéraire, la trace des auteurs qui peuplaient sa bibliothèque, ou de ses nombreuses autres lectures. Les propos des intervenants entendent cerner une approche plus réaliste du sujet, pour retrouver le *Vrai visage d'Eugène Le Roy*, en revenant aux sources documentaires et contextuelles. Les intervenants ont acquis la certitude qu'Eugène Le Roy a parfaitement bien maîtrisé, de bout en bout, sa vie et son œuvre. Après la présentation de l'ouvrage, Claude Lacombe commente l'importante série de portraits photographiques d'Eugène Le Roy comme de sa famille (pour la plupart inédits), qui viennent appuyer ce constat, montrant l'image d'un homme serein qui a assumé pleinement sa vie de famille, sa vie professionnelle, son désir d'écriture et ses convictions, et qui s'affirme comme un homme de la terre parfaitement bien *dans ses sabots* » (résumé de Claude Lacombe).

Vu le président  
Gérard Fayolle

La secrétaire générale  
Brigitte Delluc

## SÉANCE DU MERCREDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2010

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 110. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

### NÉCROLOGIE

- Bertrand de Maillard

### ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

#### Entrées de livres

- Roux (F.), 1902. *Jasmin en Périgord. Conférences faites à l'École félibréenne de Périgueux « Lou Bournat »*, séances de janvier, mars et juillet 1902, Périgueux, imprimerie de la Dordogne (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- Boyer d'Agen, 1924. *Au pays de Jasmin. I. Vieil Agen et II. Les papillotes*, Paris, Alphonse Lemerre éditeur, 2 volumes (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- Delfau (G.), 1803-1804. *Annuaire statistique du département de la Dordogne pour l'an II de la République*, Périgueux, imprimerie F. Dupont (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- Cheyron du Pavillon (Thomas du), 2010. *Un maître de la tactique navale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Chevalier du Pavillon (1730-1782)*, Paris, éd. Guénégaud (don de l'auteur)

- Boireau-Tartarat (Suzanne), 2010. *Périgueux. Un guide de A à Z*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton (don de l'auteur et de l'éditeur)

- Maleville (Lucien de), 2010. *Croquis de monuments et de sites du Périgord, 1942-1963*, Saint-Quentin-de-Baron, éd. de l'Entre-deux-Mers et Association Lucien de Maleville (exemplaire hors commerce n° 145 offert par l'association Lucien de Maleville)

- Morard (Louis), s.d. *Bugeaud*, éd. de l'encyclopédie de l'Empire français (collection « Les Grands coloniaux »)

- Labrousse (Georges), 2010. *Justin Descombes, paysan du Périgord, poilu de 14-18*, Périgueux, éd. Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur)

- Sombrun-Tesnière (Martine), 2010. *Délices de table et de lecture en Périgord et ailleurs*, Périgueux, éd. Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur).

### **Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part**

- 1 dossier 35 x 55 cm contenant les portraits au crayon noir (avec quelques touches de blanc et de rouge) de 17 maires de Vergt de 1792 à 1922 par le dessinateur Malafaye (mort aux environs de 1925) : non identifié, Dumareix, Combefreyroux (8 Xbre 1917 - 5 9bre 1922), non identifié, le Dr G<sup>el</sup> Mercier (30 avril 1882 - 18 mai 1884 = 15 mai 1904 - 8 décembre 1907), Laterrière père (14 août 1803 - 20 avril 1807), Léon Laterrière (27 octobre 1846 - 2 juillet 1851), Léo Lagrange (18 mai 1884 - 15 mai 1904), Cnt Marty (27 juillet 1877 - 3 mars 1878), Émile Marty (4 juin 1876 - 27 juillet 1877 et 3 mars 1878 - 30 avril 1882), Laporte (17 Xbre 1870 - 28 février 1871), Cne Malafaye (28 février 1871 - 14 mai 1873), Hri de Marsaguet (8 août 1852 - 17 décembre 1870 = 19 janvier 1873 - 20 Xbre 1874), Labat (18 décembre 1831 - 27 octobre 1846), Eymery (5 mars 1802 - 14 août 1803), Desmaisons (29 août 1801 - 5 mai 1802), Gourcy (24 octobre 1792 - 9 juin 1800), Dumonteilh (9 juin 1800 - 21 août 1801) (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- 1 chemise contenant 10 croquis de personnages verinois au crayon par R. Malafaye et un dessin du tombeau du M<sup>al</sup> de Castellane dans la côte du camp de Sathonay près de la fontaine, septembre 1865 (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- 1 carton de 21 dossiers d'archives personnelles de M. et M<sup>me</sup> Grellety concernant la ville de Vergt, ses personnages et ses environs (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- *Chroniques vernoises* n° I (17 janvier 1887 - 17 avril 1899), n° II (15 avril 1899 - 6 janvier 1907), n° III (17 février 1907 - 18 avril 1910), n° IV (17 avril 1910 - 25 août 1912), n° V (1<sup>er</sup> 7bre 1912 - 17 août 1913), n° VI (24 août 1913 - 1934), cahiers composés de coupures de journaux (don de M. et M<sup>me</sup> Grellety)

- 8 diapositives, illustrations de la conférence de M. Jean Grellety sur Jean Camille Fulbert-Dumonteil, donnée à la SHAP le 7 juillet 1999.

### **REVUE DE PRESSE**

- *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n° 24, 2009 : « L'âge du Bronze au musée Castanet à Castelmerle (Sergeac) » (C. Chevillot) ; « Le tambour de colonne gallo-romaine de l'église de La Douze » (S. Mongibeaux) ; « Pégau du Haut Moyen Âge de Bannes à Beaumont-du-Périgord, ancienne collection A. de Gourgues » (C. Chevillot et J.-C. Moissat) ; « Le cluzeau de l'*Ancien Moulin*, commune des Lèches » (C. Chevillot et col.) ; « Les arbalétriers d'Alain d'Albret des châtelainies d'Ans et d'Auberoche en 1471 »

(B. Fournioux) ; « Notes d'histoire locale, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles » (B. Fournioux) ; « La tirelire des Grellières à Paussac » (C. Chevillot et col.) ; « L'émigration des ecclésiastiques français dans l'évêché de Zamora entre 1792 et 1794 » (C. Lacombe) ; « La hache plate de *Aux Maynes* à Montagrier » (D. Bloys et C. Chevillot) ; « Prospection-inventaire de la vallée de la Dronne. Suite » (C. Chevillot et col.) ; « Prospection-inventaire en Terrassonnais. Suite » (T. Laval et col.)

- *Le Journal du Périgord*, n° 191, 2010 : « 1789 en Périgord. L'affrontement entre « patriotes » et « aristocrates » (G. Mandon) ; « Eugène Leroy, un autre visage » (J. Chevé)

- *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*, n° 3, 2006-2007 : église de Sainte-Orse ; fouilles archéologiques 1994 ; les monnaies d'Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie

- *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*, n° 4, 2007-2008 : Élisabeth Jouffre de Lafaye ; Bugeaud ; Sainte-Orse, terre de *Justes parmi les nations*

- *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*, n° 5, 2008-2009 : la famille Festugière ; monnaies gauloises et pétrucorès

- *Mémoire et Patrimoine de Sainte-Orse*, n° 6, 2009-2010 : Pierre Guibert, trappeur de loups ; Jean Vigouroux, aquarelliste ; Les Clauds Vieux, un site néolithique.

## COMMUNICATIONS

Le président salue M. et M<sup>me</sup> Yves Guéna et demande à M. Guéna de présider notre séance. Avant de lui laisser la parole, il donne quelques nouvelles. Samedi dernier a eu lieu à La Tour-Blanche un colloque sur les Croquants, auquel il a assisté. De même il a participé, avec Anne-Marie Cocula et Francis Bernier, à une réunion préparatoire à l'organisation d'une manifestation pour fêter le passage de Catherine de Médicis à Bergerac au mois d'août 1565, pendant les guerres de Religion. Les Drs Gilles Delluc et Philippe Charlier présenteront une conférence de paléo-pathologie sur *Histoire d'os à travers les âges* à l'Académie de Médecine à Paris le 8 décembre : le Dr Delluc présentera les pathologies des hommes préhistoriques tandis que le Dr Charlier parlera des temps historiques. Les châteaux du Périgord (en particulier Commarque, Monbazillac, Biron, Beynac et Saint-Maurice) seront à l'honneur ces jours-ci à la télévision : dans *Les Racines et les Ailes* et dans *Le grand Veneur*.

Le président Yves Guéna présente son livre **Mémoires d'Outre Gaule** (aux éditions Flammarion). En 1982, il avait écrit un premier livre sur la période 1940-1969, *Le Temps des certitudes*. 1969

marquait pour lui la fin d'une époque majeure pour la France, la fin de l'ère de de Gaulle. Depuis 1969 jusqu'à nos jours, les temps n'ont pas été si ordinaires que le laissait supposer la dernière phrase de son précédent livre. En 2010, nous avons fêté le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin et le 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort du général de Gaulle. L'intervenant rappelle le rôle primordial de cet homme dans le redressement de la France. C'est grâce à lui que la France a signé la capitulation de l'Allemagne en 1945 et qu'elle a fait partie des 5 puissances du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est à lui que l'on doit la Constitution de la V<sup>e</sup> République et la stabilité gouvernementale (l'intervenant a fait partie de l'équipe qui l'a rédigée). L'indépendance a été donnée à toutes nos colonies d'Afrique noire sans une goutte de sang versé. Le présent livre commence en 1969, sous la présidence de Georges Pompidou. L'intervenant a été plusieurs fois ministre et a vécu de près tous les événements qu'il analyse ici. Le personnage qui domine depuis 1967, c'est Jacques Chirac, depuis l'élection de Giscard contre Chaban et celle de Mitterrand contre Giscard jusqu'à sa propre élection comme président de la République en 1995 et sa réélection en 2002. L'intervenant garde beaucoup de reconnaissance et de tendresse pour les électeurs de Dordogne et, en particulier, pour les habitants de Périgueux. Il a participé à 19 élections et a été élu 15 fois. Il a été maire de Périgueux pendant 26 ans. Les sessions de l'Assemblée ne duraient que 3 mois, si bien qu'il était très proche de ses électeurs : il aimait fréquenter les marchés et les comices. Il évoque ensuite quelques souvenirs de ses déplacements à l'étranger. En Irak, au temps de Saddam Hussein, un ordre apparent régnait et même une certaine tolérance : lors d'un déjeuner avec un ministre, il y avait une bouteille de vin sur la table. Il évoque le chrétien Tarek Aziz, qui fut ministre de Saddam Hussein. Il considère que l'acharnement des Américains contre l'Irak a été une erreur fatale et que Chirac a bien agi. Participant à une mission du Sénat en Russie, deux jours après la prise du pouvoir par Eltsine, il a été frappé du fait que les Russes ne parlaient que des tzars, de l'église orthodoxe... Une chapelle expiatoire a même été construite sur la place Rouge. L'intervenant évoque ensuite le Conseil constitutionnel : il en fait partie après son départ du Sénat, en laissant sa place à Gérard Fayolle, puis il en est devenu président lorsque Roland Dumas a démissionné. Les anciens présidents de la République en sont membres de droit depuis 1958. Avec René Coty et Vincent Auriol, cela s'est très bien passé, même si ce dernier était très bavard. Le problème ne s'est évidemment pas posé pour de Gaulle et Georges Pompidou. Giscard n'y a pas pensé en 1981, puis il a été élu à une élection locale. C'est au moment de la dernière élection que

le problème s'est posé à nouveau : Chirac et Giscard en font partie désormais. L'intervenant est appelé fréquemment à parler du général de Gaulle. Il fut président de l'Institut du Monde arabe à Paris. Lors d'un colloque à Abou Dabi, sur *De Gaulle et le monde arabe*, il était chargé de la conclusion. La fille de Nasser, professeur à l'université du Caire, a témoigné de l'admiration de son père pour de Gaulle. Ancien président de la fondation Charles de Gaulle pendant 8 ans, l'intervenant a été chargé de la remise en état de sa maison natale à Lille. À l'Historial des Invalides, au sous-sol du monument, dans un ancien blockhaus allemand réaménagé, on peut voir un film de 25 minutes et des vidéo-montages sur de Gaulle. C'est le premier homme d'État dont tous les discours ont été enregistrés.

Gérard Fayolle remercie l'historien, qui fut un témoin et un acteur de tous les jours durant cette période.

Guy Penaud rappelle que l'orateur est à l'origine du nom de l'aéroport de Roissy *Charles-de-Gaulle*. Mais, dit Yves Guéna, ce n'est pas lui qui a prononcé le discours inaugural car il n'était plus ministre des Transports. M. Mury se souvient d'avoir vu M. Guéna en 1947. Ce dernier l'avait embrassé. Il avait 12 ans.

Sophie Miquel parle ensuite d'un naturaliste du XIX<sup>e</sup> siècle, médecin, géologue, zoologiste et botaniste, qui a participé à l'inventaire biologique des Antilles, zone de très grande biodiversité, à une époque où les scientifiques étaient encore généralistes. **Edmond Placide Duchassaing de Fontbressin** est né le 1<sup>er</sup> décembre 1818 en Guadeloupe au Moule. Il est mort le 16 septembre 1873 au lieu-dit La Retraite sur la commune de Coulounieix-Chamiers. La propriété se trouve au bord de la rivière, la grille d'entrée porte toujours ses initiales *DF* et une plaque de marbre. Dans le parc, existe toujours une serre chaude. L'intervenante a été alertée par un appel téléphonique de Stanley Duchassaing en quête d'informations complémentaires sur son grand-oncle. Elle le remercie ici pour avoir communiqué diplômes et médailles. Au sein de la Société botanique du Périgord, personne ne se souvenait de ce personnage. C'est l'origine d'une magnifique enquête qui a mené l'intervenante d'abord aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux puis au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris et dans les herbiers des plus grands muséums où sont conservées de nombreuses pièces recueillies par ce botaniste, mais aussi aux Antilles où ce médecin exerça pendant de longues années, tout en se livrant à sa passion de naturaliste. À la fin de sa vie, en 1864, il est venu s'installer à Coulounieix-Chamiers dans cette propriété de La Retraite où il est mort 9 ans plus tard. Ce

n'est pas par hasard qu'il a choisi de venir s'installer en Périgord. En effet, il était né en Guadeloupe où son grand-père, originaire d'une vieille famille du Périgord, adjudant en garnison à la Guadeloupe, était venu en tant que militaire et où son père était propriétaire au Moule d'une plantation de canne à sucre. Sa biographie a été rédigée par François Sagot de la Société botanique de France. Dès l'âge de 6 ans, ses parents l'avait envoyé dans la famille en France, au manoir de Tranchard à Cherval près de Mareuil. C'est ainsi qu'il fera de brillantes études au lycée Louis-le-Grand à Paris, soutiendra en même temps une thèse de géologie et une de médecine et reviendra exercer la médecine en Guadeloupe, au Vénézuéla, au Panama et sur l'île de Saint-Thomas. L'intervenante a suivi la vie passionnante de ce grand naturaliste, depuis sa maison natale au Moule, une maison métallique de fabrication Eiffel dont la façade conserve les initiales de ses parents D pour Duchassaing et A pour Alleaume. Tout au long de sa vie, il a recueilli d'importantes collections de botanique et de minéralogie. Ses collections d'invertébrés marins sont au Muséum de Paris. Les dénominations de coraux et les descriptions faites par Duchassaing de Fontbressin sont toujours utilisées. Il a aussi nommé certains fossiles de Dordogne. De 1844 à 1870, il a beaucoup publié, mais de superbes dessins au crayon et des aquarelles sont encore inédits. Ses travaux sont reconnus à l'échelle européenne et il a reçu de nombreuses distinctions. Duchassaing fait partie des trois grands botanistes périgordins du XIX<sup>e</sup> siècle, avec Charles Desmoulins et son catalogue des plantes de la Dordogne et Durieu de Maisonneuve et sa flore d'Algérie (résumé revu et corrigé par l'intervenante).

Vu le président  
Gérard Fayolle

La secrétaire générale  
Brigitte Delluc

### ***SÉANCE DU MERCREDI 5 JANVIER 2011***

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 110.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

## ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

### Entrées de livres

- Favalier (Jeanne), Joudinaud (Luc), Favalier (Jean), 2010. *La maison forte de Ségelard*, éd. Les Amis d'Auriac-du-Périgord (don de J. Favalier).

### Entrées de brochures, de documents et de tirés-à-part

- Collectif, 2010. *Le canton de La Force, d'après le manuscrit du chanoine Brugière publié en 1892*, éd. Association de recherches archéologiques et historiques du pays de La Force

- Louf (Guillaume), 2009-2010. *Les aménagements de la Dordogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> siècle-milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Étude historique et archéologique de la Dordogne et de ses affluents*, mémoire de master 2, université du littoral de Boulogne-sur-Mer (don de l'auteur).

## REVUE DE PRESSE

- DRAC Aquitaine, 2010. *Bilan scientifique 2008 du Service Régional de l'Archéologie*, éd. ministère de la Culture et de la Communication (publication à diffusion restreinte, disponible uniquement en bibliothèque) : bilans scientifiques des fouilles avant construction à Bergerac, à Cendrieux (Aurignacien ancien), aux Eyzies (emplacement du Pôle international de Préhistoire), à Marsac-sur-l'Isle (Saltgourde), Monestier, Montcarret, Montignac, Périgueux (plusieurs points de la Cité et du rempart gallo-romain et la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Cité), Saint-Germain-et-Mons, Saint-Laurent-sur-Manoire (concernant surtout l'occupation antique en liaison avec Périgueux) ; fouilles programmées aux Eyzies (abri Pataud), Le Bugue (grotte Mikolas), Saint-Martin-de-Fressengeas (grotte des Fraux), Sergeac (abri Castanet), La Tour-Blanche (grotte de Jovelle) ; recherche doctorale à Marquay (abri de Cap-Blanc) ; prospections dans le secteur de Terrasson, de la vallée de la Dronne et de l'Isle

- *Taillefer*, n° 28, 2010 : « Le protestantisme dans la vallée de la Crempse » (G. Lajonie) ; « Cent ans de protestantisme à Villamblard » (C. Paoletti)

- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 123, 2010 : « Le château du Roy à Domme, une forteresse oubliée » (A. Bécheau) ; « Les domaines du Bos et de Labro à La Roque-Gageac, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » (T. Haustgen) ; « Saint-Crépin-et-Carlucet aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » (A. Lebon) ; « L'abbé Pierre Marmisse, curé d'Archignac de 1864 à 1902 » (J. Lacombe)

- *Aquitaine historique*, n° 106, 2010 : « L'architecture du château du Roy (Domme, Dordogne) » (S. Mages)

- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 61, n° 3, 2010 : note sur quelques-uns des soldats de Montcalm cités dans *Combattre pour la France en Amérique* publié en 2009 par la Société généalogique, en particulier les deux frères Lareynie, originaires de Sarlat, Jean Godineau dit Lafleur, originaire de Saint-Michel-de-Rivière, commune de La Roche-Chalais

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 95, 2010 : « Les paysans et l'armée » ; « Prêtres guillotines à Paris » (J. Blat)

- *Fédération historique du Sud-Ouest*, bulletin n° 2, 2010 : programme du congrès de Saintes, 8 et 9 octobre 2011

- *ARAH*, n° 40, 2010 : « Les curés du Fleix au temps de la Révolution » (R. Bouet) ; « Culte de Notre Dame en Périgord » (M. Souloumiac) ; « Le docteur Bruneau-Lacaud » (M. Souloumiac)

- *Le Festin*, n° 76, 2011 : « L'Aquitaine fait son cinéma. Bordeaux, Biarritz, Périgord, des décors de rêve aux salles obscures », avec un portrait de Louis Delluc à l'encre sur papier par Hayes

- *Feuillets SEM*, n° 62, 2010, avec un fac simulé de l'album *Têtes de Turcs* du 15 juillet 1915 (plusieurs dessins concernent la guerre de 14-18, dont 2 de Clemenceau)

- *Art et Métiers du Livre*, n° 281, 2010 : « La bibliothèque de Périgueux, un des fleurons du patrimoine aquitain » (J.-L. Glénisson), historique, état actuel et enrichissement du fonds patrimonial local préhistorique et historique

- *Bulletin monumental*, n° 168-3, 2010 : CR par D. Hervier de l'article de B. et G. Delluc sur les remplois antiques et médiévaux paru dans *BSHAP*, 2009, p. 391-410, insistant sur la grande utilité des travaux de notre société et sur le besoin d'une banque de données sur ce type de vestiges architecturaux, élargie à d'autres régions.

## COMMUNICATIONS

Après avoir offert ses vœux à tous les membres de la SHAP au nom du conseil d'administration et ses vœux personnels aux membres du conseil d'administration, le président rappelle que, comme tous les ans, faute du quorum, l'assemblée générale ordinaire est reportée, au mercredi 2 février. Il fait procéder à l'élection des nouveaux membres, et accueille M. Dubois présent aujourd'hui. Il félicite les historiens qui ont participé au concours du Clocher d'Or et, en particulier, ceux qui ont reçu un prix. Le 21 janvier, Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) donnera une conférence sur *Le Sexe au temps des Cro-Magnons* au Bugue.

Le président rappelle la souscription pour le ravalement de la façade, dont l'organisation a été confiée à la Fondation du Patrimoine. La façade est en effet en très mauvais état et les travaux sont devenus indispensables. La participation de chacun, même minime, est importante, car **la subvention de la Fondation du Patrimoine en dépend**. Un bulletin de souscription a été inséré dans la 4<sup>e</sup> livraison de notre *Bulletin* paru fin décembre 2010.

Quelques exemplaires de cette 4<sup>e</sup> livraison ont été fautés par l'imprimeur. Ces exemplaires seront bien sûr remplacés. Le président demande aux personnes concernées de se mettre en relation avec notre secrétariat.

À l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du Congrès de Tours en 1920, Gilles Delluc évoque un homme politique de la III<sup>e</sup> République, né à Périgueux en 1878 : il s'agit de **Paul Faure**. Avec Léon Blum, ce socialiste a animé les opposants minoritaires de la « vieille maison », lors de ce congrès qui vit la création du parti communiste. Il fut secrétaire général de la SFIO de 1920 à 1940 et ministre d'État sous le Front populaire en 1936-1937. Mais, Munichois, il s'est rallié à Vichy, a fait partie du Conseil national et a été exclu de la SFIO en 1944. Mort en 1960, il est enterré à Douville.

Gilles Delluc résume ensuite une affaire judiciaire, qui s'est déroulée à Bergerac : ***L'affaire Ponterie-Escot, De la volupté, du sang, de la mort sous le Premier Empire***. En quelques mots : une jeune fille de la bourgeoisie protestante est séduite par un jeune homme au cours d'un bal ; celui-ci rejoint la jeune fille le soir en cachette dans leur propriété de Meynard à Prigonrieux, à quelques kilomètres de Bergerac ; le père le surprend dans la chambre de sa fille ; il écarte d'une main un pistolet braqué sur lui et de l'autre saisit le jeune homme par le cou ; ce dernier meurt dans des circonstances rocambolesques. S'ensuivent des manifestations de rue contre cette famille de notables, un procès au cours duquel le père est condamné à un an de prison et un deuxième procès en cassation un an plus tard : le père est innocenté et réhabilité. Ce deuxième procès passera inaperçu. Henri Labrousse a consacré un épais volume en 1926 à cette affaire. L'intervenant présente le déroulement des faits grâce à de nombreux dessins de presse. Il s'est rendu dans la propriété de Meynard où eut lieu l'épilogue fatal : il en reste seulement quelques pavements et quelques murs car la demeure a été incendiée en 1944. Ce dossier est proposé pour la livraison de notre *Bulletin* consacrée à la justice.

Jean-Jacques Gillot et Michel Maureau présentent ensuite le livre dont ils sont co-auteurs et qui sortira dans quelques jours aux éditions Sud Ouest. Il s'agit d'un dictionnaire des **Résistants de la Dordogne**, avec une préface de Gérard Fayolle. Depuis des années, les deux auteurs s'intéressent à cette période difficile de notre histoire. De proche en proche, ils ont rencontré des personnages aux parcours de vie les plus divers : depuis les plus spectaculaires jusqu'aux plus modestes et ignorés, depuis les héros du premier jour jusqu'à ceux qui sont aujourd'hui totalement oubliés, comme *Christophe*, ou ceux qui ont eu un parcours plus chaotique. Ils se sont interrogés sur quelques faits mystérieux : ainsi ils se demandent pour quelle raison la région de Clairvivre, et en particulier la cité sanitaire de Clairvivre, a-t-elle été ménagée par les Allemands. Ils se sont contraints à ne conserver que des faits avérés. Ils ont beaucoup travaillé aux Archives départementales, mais il reste encore des mètres d'archives non classées et donc non exploitées. Ils se sont appuyés sur les témoignages écrits plus que sur les témoignages oraux qui méritent toujours d'être confirmés par d'autres sources. Ils ont retenu 1 500 personnages pour lesquels ils fournissent toutes les informations possibles sur leur identité, leur vie avant, pendant et après la guerre.

Gérard Fayolle remercie les intervenants pour ce livre qui fourmille d'informations et qui se lit comme un roman : il en a fait une lecture minutieuse pour rédiger la préface. Il évoque le résistant Mingasson dont le fils est dans la salle.

Thierry Baritaud nous présente ensuite **les clochetons historiés de la cathédrale Saint-Front** à Périgueux, avec un beau montage vidéo. « Lors de la reconstruction des coupes et de leurs clochetons par Abadie au XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre des carrières des environs de Périgueux fut employée dans la mise en œuvre des blocs appareillés. Ces bancs de pierre, malheureusement trop tendres et gélifs, se sont dégradés en peu de temps, en quarante ans seulement ! Dès 1920, des clochetons furent étayés devant le risque d'écroulement et l'un d'entre eux fut entièrement déposé. Le service des Beaux-Arts se posa la question de la conservation ou non de ces clochetons, la commission supérieure des monuments était favorable à la dépose de ces éléments d'architecture. L'inspecteur et historien Marcel Aubert dénonça ce principe de dérestauration radical tout en alertant l'administration sur les réactions possibles des élus et des Périgourdins devant cet effacement des perspectives paysagères de Saint-Front. C'est l'architecte en chef des Monuments historiques Yves-Marie Froidevaux qui milita pour la conservation de ces clochetons en

1938 : il présenta, avec le concours du chanoine Roux, la preuve de l'existence de ces clochetons sur le tableau de l'évêque Machéco de Prémieux au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son projet de restauration fut approuvé rapidement. Sur les 17 clochetons existants, 14 ont été restaurés à l'identique mais avec une mise en œuvre de pierres provenant des carrières de Chauvigny (Vienne). Quant aux trois clochetons du bas-côté nord, ils ont aussi été restaurés avec une nouvelle pierre de Chauvigny, assurant ainsi la pérennité des parements, mais l'architecte décida une modification du décor sculpté : les épis de faîtage, les corniches et les chapiteaux présentent une iconographie néo-romane étonnante. Les épis en pomme de pin d'Abadie furent remplacés par un baladin équilibriste, un autre épi est devenu une statuette équestre de quatre chevaux cabrés, orientés vers les quatre points cardinaux et le dernier représente un moine potier symbolisant les corporations monastiques. Les chapiteaux d'Abadie, composés de formes géométriques, de palmettes et rinceaux, sont remplacés sur deux clochetons par des sculptures néo-romanes dont l'iconographie s'inspire des ménageries médiévales : un véritable cortège d'animaux sauvages des cirques ambulants anime le pourtour des clochetons : ours, lions, éléphants, chevaux, singes et baladins équilibristes. Le troisième clocheton, avec son moine potier, présente des chapiteaux ornés par les différents corps de métiers : maçons, tonneliers, agriculteurs, maréchal-ferrant, scribes, enlumineurs. Ainsi, l'architecte Froidevaux aura contribué au maintien des clochetons de la cathédrale tout en conservant l'architecture d'Abadie et il aura inventé un décor néo-roman au milieu du XX<sup>e</sup> siècle » (résumé de l'intervenant).

L'intervenant répond ensuite aux questions qui lui sont posées. Dans 3 mois les travaux de Saint-Front seront terminés et les échafaudages disparaîtront. La patine vient vite, c'est ainsi que le clocher, nettoyé il y a seulement quelques années, a déjà pris une teinte grise mais les pierres nouvelles viennent de Chauvigny, une carrière réputée pour la solidité de son calcaire. Les sculptures ont été exécutées par des tailleurs de pierre professionnels faisant partie d'ateliers retenus par l'architecte des Monuments historiques pour faire ce travail.

Vu le président  
Gérard Fayolle

La secrétaire générale  
Brigitte Delluc

*ADMISSIONS* du 6 décembre 2010. Ont été élus :

- M. Millescamps Henri-Pierre, 7, rue Saint-Front, 24000 Périgueux, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Patrick Petot ;
- M. Hameau Jean, 26, rue de Bussac, 24350 Lisle, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Alain Boituzat ;
- M<sup>lle</sup> Lablénie Françoise, avenue Charles-de-Gaulle, 24580 Rouffignac-Saint-Cernin, présentée par M<sup>me</sup> Françoise Mury et M. Bernard Mury ;
- M. et M<sup>me</sup> Lacaille Jean-Pierre et Bernadette, 22 bis, rue des Bleuets, 24750 Trélissac, présentés par M<sup>lle</sup> Mireille Boyer et M<sup>me</sup> Annie Bélingard.

*ADMISSIONS* du 31 janvier 2011. Ont été élus :

- M. Dubois Jacques, 52, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 24750 Boulazac, présenté par M. Jean Gouny et M<sup>me</sup> Huguette Bonnefond ;
- M<sup>lle</sup> Mazaudier Jacqueline, 17, rue Eguillerie, 24000 Périgueux (réintégration) ;
- M. et M<sup>me</sup> Delalu Roland et Danielle, Les Quatre Routes, 24110 Saint-Astier, présentés par M<sup>lle</sup> Marie-Rose Brout et M<sup>lle</sup> Ginette Delpeyrou ;
- M. Juliard Michel, 34, rue Victor-Hugo, 24310 Brantôme (réintégration) ;
- M<sup>me</sup> de Castellane-Féral Alette, La Rigale, 24600 Villeteureix, présentée par M. Gérard Fayolle et le P. Christian Miane.

## PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2<sup>e</sup> trimestre 2011

### 6 avril 2011

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Marcel Castanet, paysan et fouilleur*
2. Jean-René Bousquet : *Opération Mathusalem : les arbres de mémoire en Périgord*
3. Nicolas Demarthon : *Le Jumipass, initiative touristique et culturelle en pays jumilhacois*

### 4 mai 2011

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Un commando au Maroc : Pierre de Bourdeilles, alias Brantôme*
2. Mélanie Lebeaux : *Les échanges artistiques entre Périgord et Quercy à la Renaissance (1480-1630)*
3. Guy de Maleville et Hervé Bruneau : *Les croquis faits par Lucien de Maleville comme délégué au recensement des bâtiments anciens en Dordogne*

### 1<sup>er</sup> juin 2011

1. Gilles et Brigitte Delluc : Cinquantième anniversaire de la mort de l'abbé Breuil : *Quelques images des grottes ornées de Domme et Art et parure à l'abri Pataud*
2. Jean-Jacques Gillot : *Les marins périgordins de la France libre*
3. Alain Bournazel : *La bataille de Castillon et la fin de la guerre de Cent Ans*

# EDITORIAL

## *Le fonds Pierre Pommarède*

Notre président honoraire, le chanoine Pierre Pommarède, a témoigné, une ultime fois, de l'attachement qu'il portait à la Société historique et archéologique du Périgord. Il nous a légué un ensemble considérable de documents.

Nous sommes évidemment très touchés par ce choix. Il prouve que le père Pommarède avait confiance en notre compagnie et en son avenir. Quand on connaît la passion de cet historien pour les cartes postales et qu'on sait le travail énorme qu'a représenté la constitution de ces collections, quand on imagine la valeur marchande de ce véritable trésor documentaire, on peut évaluer la portée de son geste.

La seule volonté du donateur était que le fonds ainsi constitué au sein des collections de la SHAP portât son nom. Nous sommes fiers de posséder un « Fonds Pierre Pommarède ».

La qualité de cet héritage nous commande de veiller avec le plus grand soin à sa protection et à sa gestion. Il conviendra de l'entreposer convenablement, puis de mener à bien un travail de classement et d'inventaire. En effet, la donation se compose pour une bonne part de milliers de cartes postales, mais aussi de centaines de dossiers documentaires classés par communes. On imagine l'intérêt et la richesse de cet ensemble et la lourde tâche qui nous attend.

Dans l'immédiat, il nous revient de saluer à nouveau, comme nous l'avons fait lors de notre assemblée générale de février, la mémoire de ce savant qui a pensé à nous.

Gérard Fayolle

## Souscription pour la façade de l'Hôtel de Fayolle Fondation du Patrimoine

Les façades de nos locaux, du XVII<sup>e</sup> siècle, donnant rue du Plantier nécessitent des travaux indispensables de ravalement et de restauration de ses menuiseries extérieures.

Pour favoriser la réussite de ce projet, une souscription a été lancée par la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez y apporter votre soutien et ainsi contribuer à la réalisation de cette opération patrimoniale de rénovation et de mise en valeur de l'Hôtel de Fayolle, célèbre bâtiment abritant la mémoire du Périgord. Nous vous remercions à l'avance de votre soutien.

Ensemble protégeons notre patrimoine...

Pour les particuliers, votre don est déductible :

- soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable \*

(exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),

- soit de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (limite atteinte lors d'un don de 66 666 €)\*

(exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

*(\* sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).*

Le bulletin de don est disponible sur notre site Internet [www.shap.fr](http://www.shap.fr) ou sur simple demande au secrétariat de la SHAP (05 53 06 95 88).

Pour tous renseignements :

Fondation du Patrimoine – Délégation Départementale Dordogne

Au SDAP – 3, rue Limogeanne 24000 Périgueux

Téléphone : 06 65 74 87 99

Mail : [fondationpatrimoine24@gmail.com](mailto:fondationpatrimoine24@gmail.com)

ou

SHAP

16-18, rue du Plantier 24000 Périgueux

Téléphone : 05 53 06 95 88

Mail : [shap24@yahoo.fr](mailto:shap24@yahoo.fr)

# Le seigneur et son église<sup>1</sup>

par Alain BLONDIN

*On a souvent du mal à comprendre l'importance que l'on accordait, autrefois, à tout ce qui concernait les questions d'honneur et de préséance, dans cette société qui se voyait elle-même comme une société d'ordres. Chaque individu avait une place ou revendiquait une place particulière.*

*Cette réalité était difficile à définir dans l'esprit de l'époque autrement que par l'idée de race. La noblesse de l'Ancien Régime estimait qu'elle appartenait à une race à part et transmettait sa supériorité par le seul fait de sa naissance<sup>2</sup>. En fait, historiquement, cette conception est un leurre. La noblesse est en constant renouvellement, mais son attraction était telle, dans la hiérarchie des valeurs de l'époque, qu'elle servait de modèle. La bourgeoisie accordait une grande importance aux privilèges et cherchait à les acquérir ou à les usurper<sup>3</sup>.*

## Les fondateurs, les donateurs, les titulaires et les patrons

Avant de traiter du seigneur vis-à-vis de son église, nous allons définir les fondateurs ou donateurs, à ne pas confondre avec le titulaire ou le patron de l'église. Le fondateur est celui qui donne de l'argent ou des terres pour construire une église ou une chapelle.

---

1. Tous nos remerciements à M<sup>me</sup> Jeanne Favalier pour ses renseignements.  
2. GOUBERT, 1969, p. 133.  
3. DU MAS DE PAYSAC, 1993, p. 108.



Fig. 1. François de Beynac et son épouse, oratoire du château de la Roque à Meyrals (cliché A. Blondin).

« Ainsi l'église, au présent bourg de La Bachellerie, a été édiflée par Messire Jean-François de Rastignac qui met en conséquence ses armes à la clé de voûte de ladite église<sup>4</sup> ».

Ainsi François de Beynac, reconstruteur en partie du château de la Roque à Meyrals et de l'oratoire qu'il fit peindre de fresques au début du XVI<sup>e</sup> siècle, figure-t-il avec sa première épouse, Jeanne de Gontaud-Salignac, ainsi que son père, Jean de Beynac, auprès de saint François d'Assise, son saint protecteur. François et Jean de Beynac se ressemblent et sont revêtus de la même tunique hérauldique, composée du burelé d'or et de gueules de dix pièces des Beynac<sup>5</sup> (fig. 1).

Les cartulaires d'abbayes illustrent également ces donations.

Le titulaire d'une église est un saint ou bien un mystère, comme la Transfiguration, la Sainte Croix. Aucune église n'est consacrée ou même bénite sans être placée sous le vocable d'un titulaire. On ne peut choisir pour titulaire qu'un saint inscrit au martyrologe romain. Le titulaire est choisi le jour de la bénédiction de la première pierre de l'église. Il est définitivement adopté à la cérémonie de la dédicace ou de la bénédiction de l'église et reste permanent. Tandis que le patron appartient à une population, à une circonscription territoriale, le titulaire est attaché à une église. Il arrive très souvent que le même saint soit à la fois titulaire de l'église et patron de la paroisse<sup>6</sup>.

## Les bancs

Le seigneur pouvait avoir une chapelle particulière, une tribune, un banc avec accoudoirs, clos ou non. Les bancs placés dans le chœur appartenaient, de plein droit, aux hauts-justiciers et, à défaut, par pure tolérance, aux moyens et bas-justiciers. Quelques exemples :

4. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), notaire Lalande, 3 E 3468/2.  
5. ESCLAFFER DE LA RODE, 2000, p. 34.  
6. CHALES, 1986, p. 14.

À Plazac, l'évêque de Périgueux et le baron de Segonzac, co-seigneurs, avaient la haute, moyenne et basse-justice <sup>7</sup>. Ils avaient un banc dans le chœur.

Le 26 janvier 1716, Raymond Chalupt, habitant du bourg d'Auriac, a la permission d'un banc dans l'église moyennant la somme de 26 livres, qu'il s'engage à verser annuellement, lui et ses successeurs, en plus de 12 deniers à la fête de Noël pour ce banc <sup>8</sup>.

## Les sépultures

Le lieu de sépulture avait son importance :

Le seigneur d'Auriac avait ses tombeaux dans la chapelle Saint-Marc de l'église d'Auriac.

Le 3 mars 1715, Hélie Bayle, cleric, dit La Faurie, désire renouveler son contrat de tombeaux et sépultures dans l'église du Cern de La Bachellerie, qui avait été concédé, à l'origine, le 6 septembre 1642, à son parent, Jean Bayle. Il paye 31 livres, 10 sols <sup>9</sup>.

Le 25 avril 1717, Jean Boudy, dit Roque, laboureur, habitant Auriac, désire être pourvu de tombeaux et sépultures de deux places pour la somme de 20 livres <sup>10</sup>.

Nous relevons également une fondation de messes pour des tombeaux :

« Ce jourd'hui 23 mars 1723, au château de Coulonges, paroisse de Montignac, puissant seigneur, François Chapt, marquis de Rastignac, habitant le présent château, dans l'église de La Bachellerie, que j'ai fait bâtir à mes dépens, pour mes tombeaux, où repose le corps de ma très chère et honorée épouse, dame Jeanne de Toucheboeuf-Clermont, je lègue pour le repos de mon âme et pour celle de mon épouse, aux curés de La Bachellerie et de Saint-Pierre de Montignac, chacun 100 livres et ce pour 300 messes pour les cordeliers de Montignac, le tout payable immédiatement après mon décès <sup>11</sup> ».

Des droits de tombeaux et de bancs, à deux accoudoirs, vacants, de largeur de quatre pieds et demi et de longueur de cinq pieds, sont aussi concédés à Robert Verlhac, bourgeois, dans l'église de La Bachellerie, pour la somme de 55 livres, par contrat du 11 août 1777 <sup>12</sup>.

Les droits de bancs et de sépulture sont souvent associés dans l'église de La Bachellerie. Ainsi, ils sont concédés à Jean Debord, le 27 septembre

7. QUEYROI, 2006a, p. 201.

8. A.D.D., notaire Lalande, 3 E 3420/2.

9. A.D.D., notaire Lalande, 3 E 2420/2.

10. A.D.D., notaire Lalande, 3 E 3420/2.

11. A.D.D., notaire Lalande, 3 E 3421.

12. A.D.D., notaire Passemard, 3 E 3472.

1777<sup>13</sup> et à Guillaume Granger, bourgeois, domicilié à Charnaillas, le 11 août 1777<sup>14</sup> ainsi qu'à Jean Latour, la même année, dans l'église d'Azerat<sup>15</sup>.

Des places étaient plus honorables que d'autres : dans le chœur, le côté de l'évangile est préféré à celui de l'épître.

Ainsi, Louis Lestrade, écuyer, propriétaire de la forge du Vimont, à Plazac, Monsieur de la Garde, seigneur de Meyrals, des membres de la famille de La Roche-Aymon et Ychier étaient enterrés dans le chœur de l'église de Plazac. La famille de Calvimont était enterrée dans la chapelle Sainte-Catherine jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, ce fut le tour des Chanloubet<sup>16</sup>. Cinquante familles, de moindre importance, de la paroisse de Plazac, eurent leurs tombeaux dans la nef<sup>17</sup>.

Seul le prééminencier était encensé, aspergé d'eau bénite et sa famille était recommandée aux prières.

Si la place des sépultures était primordiale, la possession d'armoiries l'était tout autant, leur position recherchée dans l'église, dans le chœur, sur la pierre d'autel, le vitrail, derrière l'autel et sur les livres.



Fig. 2. L'itre armoriée des Chapelle de Jumilhac, église de Jumilhac-le-Grand (cliché M. Bouyssou).

13. A.D.D., notaire Passemard, 3 E 3472.

14. A.D.D., notaire Passemard, 3 E 3472.

15. A.D.D., notaire Passemard, 3 E 3472. Nous remercions Lylian Duclaud pour la transcription des minutes des notaires Lalande et Passemard.

16. QUEYROI, 2006a, p. 201.

17. QUEYROI, 2006b, p. 305.

Si le caveau d'Antoine I<sup>er</sup> Chapelle de Jumilhac, ainsi que celui de ses descendants, se trouvent toujours sous le maître-autel de l'église de Jumilhac, leurs armoiries ne sont pas peintes dans le chœur, mais au revers de la façade. Ils blasonnaient « d'azur à la chapelle d'or<sup>18</sup> » (fig. 2).

## Les litres

Le droit de litre était un droit honorifique. Le mot « litre » viendrait du verbe italien *listare*, border. Littré<sup>19</sup> définit la litre comme une bande noire, tendue aux obsèques d'un grand personnage, soit en dedans, soit au dehors de l'église, portant les armes du défunt, et il ajoute : « Au XV<sup>e</sup> siècle, [...] fut ensépulturé en l'église de Courron, en laquelle le suppliant fist faire liere et paindre ses armes allentour d'icelle ».

En effet, le jour de l'enterrement, on suspendait aux murs un tissu de damas ou de velours noir, qui ne devait demeurer que pendant un an et un jour. Ensuite, on peignait la litre armoriée.

À l'intérieur, la litre du fondateur était placée au-dessus de celle du seigneur haut-justicier. Mais à l'extérieur, la litre du seigneur haut-justicier était placée au-dessus de celle du fondateur.

À la clé de voûte, elle indiquait le droit de patronage<sup>20</sup>.

Le fondateur d'une chapelle ne pouvait faire poser sa litre que dans celle-ci, mais pas dans le chœur, ni dans la nef, ni au dehors de l'église<sup>21</sup>.

L'usage voulait que les moyens et bas-justiciers, les simples seigneurs de fiefs, aient le droit de peindre leur litre, plus par tolérance que par droit, sans empêcher la ceinture du haut-justicier.

La largeur de la litre variait selon l'importance du dignitaire :

- pas plus de deux pieds pour les fondateurs d'église et les seigneurs ;
- deux pieds et demi pour les princes ;
- on doublait les ceintures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour les ducs et les maréchaux de France. L'une était pour le fief, l'autre pour la dignité.

Les usufruitiers et les douairières n'avaient pas ce droit.

Des exemples pris en Périgord illustrent ce droit honorifique de litre : d'abord le prix à payer.

« Renée du Bellay, qui avait épousé en 1608 Charles François d'Hautefort, convoque le 2 février 1616 les maîtres vitriers et peintres et leur promet soixante livres s'ils peignent les scaintures de deuil sur les murs

18. ORTEGA, 1999, p. 96. Antoine Chapelle de Jumilhac, riche maître de forge, fut anobli en 1597 pour avoir rendu service au roi Henri IV, en reconnaissance d'un prêt considérable. La terre fut érigée en marquisat en 1657 au bénéfice de François Chapelle (armoiries restaurées par Christian Morin en 1991, Bergerac).

19. LITTRÉ, 1957, p. 1659.

20. FERRIÈRE, 1686, p. 541.

21. COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE, 1847.

extérieurs et intérieurs des églises qui entourent son château d'Hautefort ». « Ils peindront les armoiries du seigneur et la couronne de marquis, au total cent vingt timbres [armoiries] tenus par des lions<sup>22</sup> ».

Lors du décès, en 1640, de François d'Hautefort, comte de Montignac, baron de Thenon, seigneur de la Mothe de Saint-Orse et de Gabillou, qui est enterré à Ajat, on fait peindre ses armes (« d'or à trois forces de sable (2 et 1) ») dans toute l'étendue de son marquisat. Sa terre avait été érigée en marquisat en 1614.

Les mêmes armes, de la branche cadette des comtes Hautefort de Vaudre, sont sculptées dans l'église de Gabillou, dans la chapelle sud, à l'endroit de la litre<sup>23</sup>.

Les armes des Hautefort, surmontées d'une couronne de marquis, sont peintes dans l'église de Bars (fig. 3), dominant celles d'un personnage moins titré. Elles sont entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit, ainsi qu'à la chapelle Saint-Jean, dit prieuré Saint-Georges de Brenac, à Montignac.



Fig. 3. Litre armoriée des Hautefort à Bars (cliché A. Blondin).

De même, les armes de Gaston de Roquelaure, seigneur de Montfort, surmontées d'une couronne de duc, accompagnées des attributs du bâton de maréchal de France et du manteau d'hermine de duc et pair de France, sont situées au-dessus d'une litre ornée d'une couronne de comte, moins large, dans l'église de Vitrac<sup>24</sup> (fig. 4). Gaston de Roquelaure s'est signalé dans nombre des guerres de Louis XIV. Il fut fait maréchal de France en 1724. Il mourut à l'âge de 82 ans, le 6 mai 1738.

En 1900, lors de travaux, on découvre dans l'église du château de Montréal, à Issac, plusieurs litres extérieures superposées<sup>25</sup>.

La chapelle Sainte-Catherine, de l'église de Saint-Pierre-de-Chignac, révèle des traces des armoiries des Foucaud de Lardimalie, dont le château est proche<sup>26</sup>.

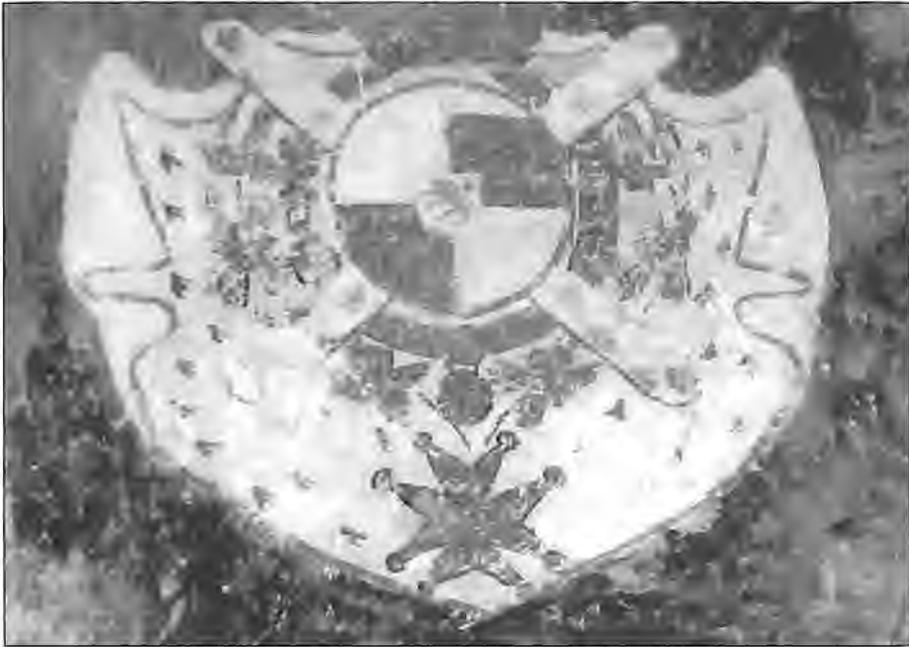
22. POMMAHEDE, 2004, p. 138 et CHAMPEVAL, 1894, p. 85-86.

23. BONNEFOND, 1998, p. 6.

24. Nous remercions M<sup>me</sup> Guy de Gérard et M. Patrick Esclafier de la Rode pour leurs renseignements.

25. POMMAHEDE, 2004, p. 138 et SAINT-SAUD, 1900, p. 334.

26. ROUSSET et LAGRANGE, 1999, p. 312.



*Fig. 4. Litre armoriée du maréchal de France, duc de Roquelaure, seigneur de Montfort, dans l'église de Vitrac (cliché A. Blondin).*

Dans l'église Saint-Étienne, commune de Saint-Estèphe, les La Ramière, seigneurs du lieu, ont peint, au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les murs nord et sud de la nef, sur des armes de facture plus ancienne<sup>27</sup>. Jean de La Ramière a rebâti la troisième travée de la nef, en 1733, et y a fait graver ses armes<sup>28</sup>.

À l'extérieur de l'église de Jaure, on voit encore la litre enduite de crépi blanc et les armes des Talleyrand-Périgord (de gueules à trois lions d'or lampassés, armés, la couronne d'azur a disparu) (fig. 5). Ils possédaient le fief de Grignols dont dépendait le seigneur de Jaure.

L'église Saint-Marc de Montagnac-d'Auberoche, du XII<sup>e</sup> siècle, possède de remarquables peintures murales restaurées en 1989<sup>29</sup>. Neuf couches de badigeon recouvraient deux litres superposées et dans le chœur deux grands blasons identiques se faisant face surmontés d'une couronne comtale représentant les armes d'Annet II de La Cousse, décédé le 18 juin 1776 (fig. 6). Ce qui permet de dater cette litre<sup>30</sup> et de repérer ses plus

27. ORTEGA et VIRLET, 1999, p. 292.  
 28. SECRET, 1952, p. 242.  
 29. MORIN, 1989.  
 30. BLONDIN, 2003a, p. 87.



Fig. 5. Litre armoriée des Talleyrand-Périgord, église de Jaure (cliché M. Bouyssonnie).

de l'Ancien Régime les Lestrade de La Cousse et les Lestrade de Conty au sujet des droits honorifiques sur la seigneurie. Jean-Baptiste de Lestrade de La Cousse avait épousé Victoire de Lasteyrie, jouissant ainsi par son mariage d'une position sociale prééminente à Coulaures. Il se réclamait haut-justicier, ce qui contribua à tendre les relations avec les Lestrade de Conty, seigneurs du plus ancien fief du lieu. Au décès de son mari, en 1782, Victoire de Lasteyrie fait peindre une litre dans l'église de Coulaures et sur la chapelle Notre-Dame du Pont au bord de la Loue. Mais l'église de Coulaures est la chapelle seigneuriale des Conty. Une nuit, Jacques-François de Lestrade de Conty fait effacer les peintures de son rival aux deux endroits et les remplace par ses propres armes. Grand émoi dans la paroisse. Un long procès s'en suivra. À la Révolution, Jacques-François, marquis de Lestrade de Conty, émigre. Enfin, en

brillantes alliances (avec les de Jehan d'Abzac, Marqueyssac, Saint-Astier et Pompadour)<sup>31</sup>. Annet II de Lestrade de La Cousse, descendant de Jean de Lestrade dit de La Cousse, est seigneur de Bouilhen, dans la paroisse de Montagnac-d'Auberoche<sup>32</sup>, et du Breuil, dans la paroisse de Saint-Martial-d'Albarède où sa famille a possédé le château de Veyrières<sup>33</sup>.

Un long procès opposa dans les dernières années

31. On peut lire ce grand blason (fig. 6) : Colonne de droite, de bas en haut : « un écartelé d'azur au chevron d'or », qui est de Jehan, et « d'or à la croix ancrée de gueule » qui est d'Aubusson ; au milieu un écartelé aux 1 x 4 « d'argent, à la bordure d'azur, chargé de 9 besants d'or » qui est d'Abzac et aux 2 x 3 Barrière ?, sur le tout 3 léopards d'or ; en haut, l'écu de la grand-mère paternelle (Armoise de Lestrade, décédée en 1712) « d'or à la fasce d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent et accompagné de 3 mouchetures d'hermine, 2 en chef, 1 en pointe ». Colonne centrale, de haut en bas : « d'azur à trois marcs d'argent » qui est de Marqueyssac ; une aïeule Marie de Lestrade, « d'or à trois bandes de gueule » qui est de Biran. Colonne de gauche, de haut en bas : « d'azur à 3 cloches de sable », Saint-Astier ; l'écu du milieu n'a pas été identifié ; enfin, en bas, Jacqueline de Pompadour « d'azur à 3 tours d'argent, crénelées et maçonnées de même ».

Nous remercions M<sup>me</sup> Jeanne Favalière pour ses recherches sur ces deux grands blasons qui ont permis de comprendre les alliances d'Annet II de La Cousse. Voir aussi les généalogies des familles Lestrade de La Cousse et Lestrade de Conty dans COUJECQUES, 1830.

32. SECRET, 1966, p. 151.

33. BODDART, 1998, p. 265. « Les ancêtres des Lestrade de La Cousse ont prêté hommage au XV<sup>e</sup> siècle au comte de Périgord pour leur château de Verrières ».

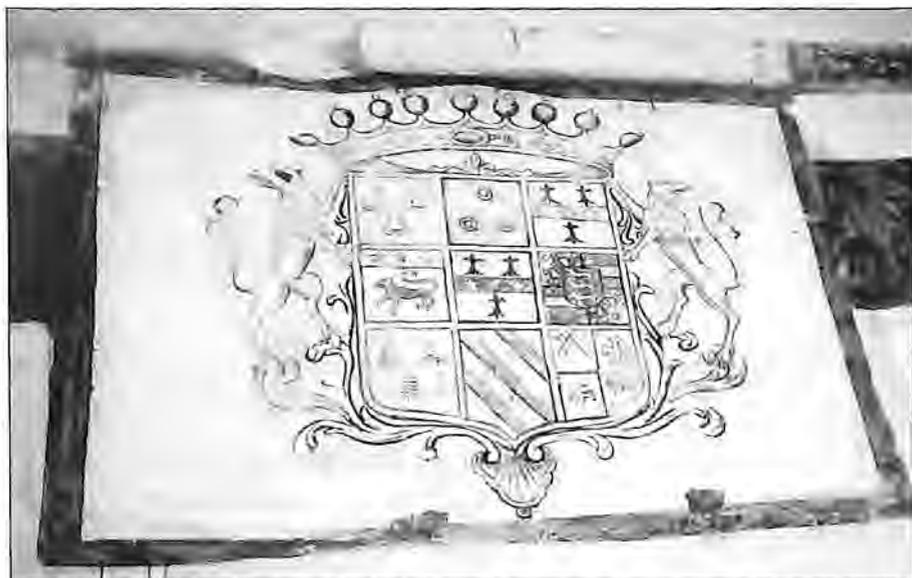


Fig. 6. Blason des alliances d'Annet II de La Cousse, église de Montagnac-d'Auberoche (cliché M. Bouyssonnier).

1827, grand événement dans le village : Léon-François de Lestrade de Conty épouse la demoiselle de La Cousse<sup>34</sup>.

L'absidiole nord de l'abbatiale de Cadouin conserve les traces de trois litres superposées armoriées et d'un grand blason aux armes de la famille du Bousquet, de Verlhac (Saint-Chamassy), de Sorges et de la Tour (Cabans-Le Buisson) (« D'or à une croix vidée de gueules<sup>35</sup> ») (fig. 7). Citons également les blasons des Bertin et des Saint-Chamans à l'église romane du prieuré des bénédictines de Belaygue (La Gonterie-Boulouneix) (fig. 8)<sup>36</sup>.

34. Il n'y a pas de souche commune entre les Lestrade de La Cousse et les Lestrade de Conty. La première est issue du Nontronnais, la seconde de la vicomté de Turenne. Ceci malgré la présence simultanée des deux familles sur la même paroisse, Coulaures, où se situent les fiefs de la Cousse et de Conty. La cohabitation a commencé en 1610, date du mariage de Jean de Lestrade de Floirac (aïeul de M. Stéphane de Lestrade) avec Marguerite de Trigonant, demoiselle de Conty. Les Lestrade de Conty blasonnent « d'argent au lion de gueule », les Lestrade de La Cousse « d'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagné de trois mouchetures d'hermine, deux en chef, une en pointe ». Les hermines leur ont été concédées par Jean de Bretagne-Penthièvre, vicomte de Limoges, pour service rendu. Nous remercions M. Guy de Flaujac ainsi que M. Stéphane de Conty pour les renseignements qu'ils nous ont aimablement communiqués sur leurs ancêtres. Pour les armoiries, voir aussi FROIDEFOND DE BOULAZAC, 1891, p. 303 et 304.

35. FROIDEFOND DE BOULAZAC, 1891.

36. DELLUC, 2009.

Ces deux informations sur les litres de Cadouin et Belaygue nous ont été transmises par B. et G. Delluc que nous remercions.



Fig. 7. Blason de l'absidiole nord de l'abbaye de Cadouin (cliché Delluc).

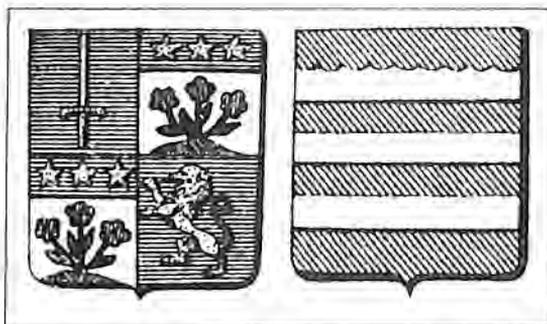


Fig. 8. Blasons des Bertin et des Saint-Chamans (FROIDEFOND DE BOULAZAC, 1891).

Quand le ministre Bertin acheta la seigneurie de Belle-Isle, il fit peindre également ses armes à l'extérieur de l'église d'Annesse (commune d'Annesse-et-Beaulieu). Elles étaient encore visibles sur une photo en 1968<sup>37</sup> et mesuraient un mètre carré, ce qui est exceptionnel, et n'avaient pas été bûchées. Beaucoup de litres extérieures ont disparu du fait des intempéries, comme celle que fit mettre Jean de La Roche-Aymon, haut-justicier de la paroisse d'Annesse, lors du décès de sa femme, Marguerite de Bourdeilles.

### Les blasons sculptés

Il nous reste des témoignages sculptés de donateurs ou de reconstruc-teurs, moins fragiles que les litres :

Les Hélie de Collonges ont contribué, au XVI<sup>e</sup> siècle, à une réfection générale de l'église de Bussière-Badil et ont timbré de trois tours les clés de voûte des croisillons nord et sud<sup>38</sup>.

Les deux abbés commendataires, Bertrand et Hugues de Roffignac, reconstruc-teurs de l'abbaye de Saint-Sour de Terrasson, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ont sculpté leurs armes sur les modillons de cette abbaye<sup>39</sup>.

Les abbés commendataires de la famille Arnald de Lafaye ont également illustré les clés de voûte du chœur du premier transept et les chapelles du deuxième transept du même édifice, de leurs armes, surmontées de la crosse abbatiale.

37. POMMAREDE, 2004, p. 138.

38. SECRET, 1952, p. 229.

39. POMMAREDE, 2004, p. 137. BLONDIN, 2003b, t. I, p. 39 et t. II, p. 19. Les armes des Roffignac, « d'or au lion de gueules », apparaissent sur les six contreforts de l'abside et treize fois sur les modillons de la corniche, du transept, du chœur et de l'abside.



Fig. 9. Crosses abbatiales sculptées sur un pied-droit de cheminée, prieuré Saint-Michel de Bars, dépendant de Saint-Sour de Terrasson (cliché P. Bony).



Fig. 10. Armes de François II de Salignac, cathédrale de Sarlat (cliché B. Podevin).

On retrouve cette même crose abbatiale sur les pieds-droits d'une cheminée, dans l'ancien prieuré de Saint-Michel de Bonneval (Bars), dépendant de Saint-Sour<sup>40</sup> (fig. 9).

Nous trouvons les armoiries des Ferrières de Sauveboeuf à la voûte de l'absidiole nord de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly<sup>41</sup> ainsi que celles de François II de Salignac (d'azur à trois bandes de sinople) datées de 1688 et surmontées du chapeau épiscopal à la cathédrale de Sarlat (fig. 10).

Il n'en reste pas moins que de nombreuses litres ont été détruites à la Révolution, à la suite de l'abolition de ce privilège nobiliaire dans la nuit du 4 août 1789. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on les a recouvertes de plâtre. Les litres, souvent masquées et protégées par des enduits, sont plus encore victimes de la mode de la pierre apparente.

A. B.

### Bibliographie

- BLONDIN (Alain), « Églises, prieurés et chapelles relevant de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly au Moyen Âge », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 77, 1999, p. 68-72.
- BLONDIN (Alain), « La sortie de notre société sur le causse de Thenon », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 94, 2003a, p. 87-88.

40. DELMAS, 1964, p. 123. « En 1496, [Jean de] Fayolles est dit infirmier du monastère de Terrasson et prieur de Saint-Michel de Bonneval ».

41. BLONDIN, 1999, p. 69.

- BLONDIN (Alain) (avec la coll. de J. Favalière), *Les églises qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Sour de Terrasson au Moyen Âge*, 2 tomes tapuscrites, 2003b.
- BODDART (Francis), « Les mines de fer du Faureau à Saint-Martial-d'Albarède », *BSHAP*, t. CXXV, 1998, p. 263-283.
- BONNEFOND (Alain), *Gabillou au pays d'Ans*, éd. Micro-Édition, 2 tomes, 1998.
- CARLES (R. P.), *Les titulaires et patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, Bayac, éd. Roc de Bourzac (rééd.), 1986.
- CHAMPEVAL (Jean-Baptiste), « Le château de Hautefort au XVII<sup>e</sup> siècle au point de vue artistique (suite) », *BSHAP*, t. XXI, 1894, p. 83-91 et 321-327.
- COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE du diocèse de Beauvais, « Recherches sur les litres », *Bulletin monumental*, 1847, p. 41-43.
- COURCELLES (chevalier de), *Histoire généalogique des pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, continuée par le baron de Woelmont de Brumagne, 1830.
- DELLUC (Gilles), « Note sur la litre de Belaygue », in *Petites nouvelles*, *BSHAP*, t. CXXXVI, 2009, p. 425-426.
- DELMAS (André), *Le pays de Terrasson, confins du Périgord et du Limousin, du temps de Charles VII à 1789*, éd. Sociétés historiques et archéologiques du Périgord et de la Corrèze, 1964.
- DU MAS DE PAYSAC (Gontran), « Les nobles citoyens de Périgueux au XVIII<sup>e</sup> siècle », *BSHAP*, t. CXX, 1993, p. 73-170, 279-439, 561-617.
- ESCLAFER DE LA RODE (Patrick), *Le château des Eyzies et ses seigneurs*, éd. Comptoir d'Art, 2000.
- FERRIÈRES (Claude de), avocat au parlement, *Droits de patronage, de présentation, de préséance des patrons, des armoiries, litres, ceintures funèbres, des bancs et sépultures dans les églises*, Paris, éd. Cochart, 1686.
- FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, imprimerie de la Dordogne, 1891.
- GOUBERT (Pierre), *L'Ancien Régime*, t. 1, Paris, éd. A. Colin, 1969.
- LITTRÉ (Émile), *Dictionnaire de la langue française IV*, rééd. J.-J. Pauvert, 1957.
- MORIN (Christian), *Compte rendu de sondage et restauration des peintures murales de Montagnac-d'Auberoche*, Bergerac, juillet 1989.
- ORTEGA (Pierre), *Jumilhac-le-Grand au fil du temps*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1999.
- ORTEGA (Pierre) et VIRLET (Jean-Baptiste), « L'église Saint-Étienne, commune de Saint-Estèphe », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999, p. 275-294.
- POMMARÈDE (Pierre), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, t. II, Périgueux, éd. Pilote 24, 2004.
- QUEYROI (Lucien), « Les sépultures dans l'église de Plazac : le chœur et les chapelles », *BSHAP*, t. CXXXIII, 2006a, p. 199-228.
- QUEYROI (Lucien), « Les sépultures dans l'église de Plazac : la nef », *BSHAP*, t. CXXXIII, 2006b, p. 305-340.
- ROUSSET (Jeannine) et LAGRANGE (Jacques), « L'église de Saint-Pierre-de-Chignac », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999, p. 295-318.
- SAINT-SAUD (comte de), « Communication », *BSHAP*, t. XXVII, 1900, p. 334.
- SECRET (Jean), « Les églises de l'ancien diocèse de Limoges », *BSHAP*, t. LXXIX, 1952, p. 220-256.
- SECRET (Jean), *Le Périgord des manoirs et des gentilhommières*, Paris, éd. Taillandier, 1966.

# Des banalités aux turbines. Contribution à l'histoire des moulins périgordins : l'exemple du val de Dronne

par Vincent MARABOUT\*

« Notre moulin était planté sur la rivière comme un pont. En le traversant, on allait, au bord, à l'îlot formé par le trop plein des eaux du goulet, autrement dit du bief, qui passaient par l'écluse et faisaient un bras de rivière qui allait à deux cents pas en aval rejoindre les eaux qui faisaient tourner les meules » (E. Le Roy, *Le Moulin du Frau*, 1895).

*Demeuré à l'ombre des grottes préhistoriques et des « mille et un châteaux », le patrimoine industriel périgordin se révèle peu à peu. Forges, papeteries, minoteries et autres manufactures bénéficient d'attentions nouvelles qui donnent à ce patrimoine, bien au-delà d'un quelconque effet de mode, une place parfaitement légitime au regard de l'histoire du Périgord. Ce passé industriel, en grande partie oublié par les jeunes générations et peu connu des néo-ruraux, conserve de bien fragiles témoins*

---

\* Chercheur au service de la Conservation du patrimoine départemental du Conseil général de la Dordogne.

*d'une activité alors foisonnante. Elle se concentrait sur les nombreux cours d'eau offerts par la géographie du département. En effet, l'eau, vive ou retenue, fournissait l'énergie nécessaire à cette activité depuis le haut Moyen Âge jusqu'au coup de grâce de la révolution industrielle. Celle-ci a vu le règne du charbon et de la vapeur rendant obsolète l'usage de rivières dont les caprices se conjuguèrent difficilement avec les nouvelles contraintes économiques.*

*Le moulin est la manifestation la plus prégnante de ce passé. Porteur d'une riche symbolique, son image se hisse actuellement en bonne place sur l'échelle de la considération patrimoniale. Le succès des « Journées des moulins » abonde en ce sens<sup>1</sup>. Dans les faits, la situation en Dordogne fait craindre pour l'avenir de ce patrimoine. Destructures par abandon, réhabilitations, remaniements parfois abusifs, rares sont les moulins périgordins ayant gardé leur âme. Si leur survie matérielle est très menacée, il est encore temps de conserver la mémoire de ce riche passé et de recenser ses derniers témoins. L'inventaire du patrimoine architectural des cantons de Brantôme, Montagnier, Ribérac, Saint-Aulaye et Verteillac a permis de faire le bilan sur les moulins de cette partie du val de Dronne.*

## **L'arrière-plan historique**

Les moulins à farine mus à l'énergie hydraulique existent depuis l'Antiquité. Vitruve, architecte romain sous César et Auguste, a fourni une description précise de leur fonctionnement dans son traité théorique *De Architectura*. Cette description montre que le principe de la roue à aubes mue par-dessous, entraînant une paire de meules par l'intermédiaire du couple rouet-lanterne, était déjà connu et maîtrisé au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Le principe semble avoir très peu évolué pendant près de 2 000 ans jusqu'à la mise au point de la turbine et de l'appareil à cylindres. Si l'Antiquité connaissait le principe, il demeurait rare puisque l'esclavage fournissait alors une main d'œuvre suffisante pour l'utilisation de la meule à bras. C'est au Moyen Âge que la technique du moulin hydraulique va se diffuser par le biais des grandes abbayes, relais de la science antique. L'utilisation se généralise vers le XI<sup>e</sup> siècle avec la disparition du servage d'une part, favorisant la recherche de nouvelles sources d'énergie bon marché, et l'institution de la banalité d'autre part, issue de la mutation féodale, et offrant au seigneur un autre moyen de contrôler ses sujets.

1. En Dordogne, le nombre de moulins ouverts à la visite augmente d'année en année. Ils étaient 27 édifices à accueillir le public les 17 et 18 mai 2008 dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition de cette manifestation contre 15 en 2003.

Le moulin du haut Moyen Âge est mal connu en France. Pourtant, des recherches récentes<sup>2</sup>, faisant écho aux observations de Marc Bloch<sup>3</sup>, notamment à travers l'étude des sources monastiques du IX<sup>e</sup> siècle, témoignent de l'importance de l'équipement meunier à ces dates et tendent à relativiser l'essor économique en général et la diffusion massive des moulins hydrauliques en particulier, au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles comme l'avait proposé Georges Duby<sup>4</sup>. Ainsi « la diffusion du moulin à eau est une œuvre de longue haleine pour l'occident européen. Commencée dès l'Antiquité, elle s'est achevée en grande partie au Moyen Âge central<sup>5</sup> ». Pour cette période, la révolution a donc été plus qualitative que quantitative. En effet, le principe du moulin s'est alors vu adapté pour de nombreuses applications artisanales et industrielles en combinaison avec le principe de l'arbre à came<sup>6</sup>. D'un moyen de moudre le blé, l'homme médiéval a fait du moulin hydraulique une source d'énergie utilisée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et même au-delà, comme ce fut le cas en Périgord.

Seules les fouilles menées en Grande-Bretagne (Ikham et Old Windsor) offrent une idée de ce à quoi ressemblait un moulin de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. Les reconstitutions proposées ne diffèrent guère de la description de Vitruve, pas plus qu'elles ne s'éloignent des représentations iconographiques du Moyen Âge central, comme celle, très éloquente, du moulin figuré dans le psautier d'Herrade de Landsberg, abbesse de Hohenburg. L'archéologie anglaise a également mis au jour de nombreux « fers à moulin ». Cette pièce métallique, aussi appelée « anille », est essentielle dans la mesure où elle assure le support et le réglage de la meule tournante au-dessus de la meule gisante. Le fer à moulin semble d'autant plus important que la loi salique le mentionne. Elle punit d'une amende de 45 sous, c'est-à-dire le prix d'un taureau de l'époque, le vol de cet élément<sup>7</sup>.

En Périgord, les mentions les plus anciennes sont celles des cartulaires. Celui de l'abbaye de Chancelade cite les moulins de Rochereuil (1129, Grand-Brassac), du Pont de Parduz (1168, Montagrier), de Salles (1189, Tocane-Saint-Apre), tous situés sur la Dronne, ainsi que le moulin d'Anglars (1167, Lisle) qui se trouvait sur la Donzelle<sup>8</sup>. Les années mentionnées étant des

2. Voir à ce sujet les travaux d'Étienne Champion (CHAMPION, 1996).

3. « Assez rapidement cependant, [...] meules à bras et à chevaux disparurent des grands domaines. C'était chose faite en Gaule au temps des polyptyques carolingiens [...] : textes à qui sait écouter, tout bruisant de la chanson des roues de moulin » (BLOCH, 1935, p. 552).

4. DUBY, 1962, p. 73-74.

5. CHAMPION, 1996, p. 84.

6. L'arbre à came est connu depuis Hieron d'Alexandrie (premier siècle de notre ère).

7. *Pactus legis salicae*, XXII, 2, in *Monumenta Germaniae Historica*, leges, sectio 1, tome IV.

8. GRILLON et REVRIEGO, 2000.

dates de baptême et non de naissance, il est raisonnable de supposer que ces possessions monastiques s'implantent sur le réseau hydraulique dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle. C'est aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles que les moulins, dans le cadre de la seigneurie banale, se multiplient partout en France. Il n'est pas possible, au vu des connaissances actuelles, de préciser la situation en Périgord. En val de Dronne, les données architecturales les plus anciennes datent des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

À la fin de la guerre de Cent Ans, de nombreux moulins sont reconstruits parallèlement à la remise en valeur des terroirs. Nombre de ces moulins portent le nom de « Moulin Neuf » et remplacent des structures anciennes, abandonnées ou détruites lors des crises précédentes. À Ponteyraud, les vestiges du « Moulin Neuf » montrent l'existence d'un logis du XVI<sup>e</sup> siècle dont la qualité architecturale interroge sur la condition sociale du meunier. C'est lors de la période des « gros épis », débutant avec le règne de Louis XIV, que se multiplient les moulins à farine sur le réseau hydrographique secondaire. Ils apparaissent sur tous les cours susceptibles de les accueillir, sur des sites parfois très proches les uns des autres. Très vite ces moulins atteignent une densité maximale conduisant à une véritable saturation du réseau. Ainsi, certaines portions de la Pude possèdent un moulin tous les 500 mètres (fig. 1). L'équipement meunier est paroxystique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour le val de Dronne, la plupart des moulins figurés sur la carte de Belleyme vont continuer à tourner durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'usage progressif des nouvelles techniques liées aux progrès de la métallurgie. La fabrication reste toujours artisanale et le réseau commercial se limite à la paroisse ou à la communauté villageoise. Tous ces moulins sont des unités de production modestes n'abritant qu'un petit nombre de meules dépassant rarement quatre paires. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la technologie mise en œuvre dans ces moulins est semblable à celle en usage au Moyen Âge.

La révolution industrielle va sonner le glas de tous les petits moulins. Seules les usines capables d'investir dans les nouveaux équipements que sont la turbine vers 1880 et les appareils à cylindres au début du XX<sup>e</sup> siècle vont se maintenir dans un contexte économique de plus en plus exigeant. Les petites unités, aux rendements trop faibles et donc non rentables, vont rapidement périr. Certaines, abandonnées à la ruine, vont disparaître. D'autres, désaffectées, vont être transformées en habitation avec parfois l'utilisation de l'ancienne machinerie comme éléments de décoration. Quelques moulins vont survivre un temps grâce à des activités annexes, comme le sciage du bois ou par le biais d'activités non commerciales comme la fabrication de farines non panifiables destinées à l'alimentation animale. D'un point de vue général, l'enquête de contingentement menée en 1936 montre qu'une majorité de ces petits moulins sont déjà en dehors de tout circuit de distribution même local.



Fig. 1. Extrait de la carte de la Guyenne par Belleyme (1765).  
Forte concentration des moulins sur la Pude.

Les édifices contingentés, moins d'une vingtaine alors, se répartissent en quatre catégories selon leur production quotidienne de farine. Elle varie de 7 quintaux au moulin d'Auriac (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac) à 150 quintaux à la minoterie de Rouffelier (Lisle)<sup>9</sup>, pour une moyenne en val de Dronne autour de 50 quintaux par jour.

Lors de la seconde guerre mondiale, certains moulins vont reprendre du service, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'huile de noix. La crise passée, les échanges commerciaux reprennent et quelques minoteries, pour la plupart situées sur la Dronne et à proximité des terres céréalières du Ribéracois, vont perdurer, rarement au-delà des années 1970. Aujourd'hui, seule la minoterie Duchez à Combranche-et-Épeluche produit encore de la farine.

9. Cf. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 6 M 497-2 (1936).

## La recherche sur les moulins

L'attrait suscité par les moulins est un phénomène récent. Longtemps, ils ont été oubliés par la recherche historique, focalisée sur les monuments à forte aura ostentatoire tels les châteaux, cathédrales, abbayes et églises<sup>10</sup>. Pourtant, depuis le début du Moyen Âge et jusqu'à la révolution industrielle, soit pendant plus de mille ans, le moulin s'est affirmé comme la clé de voûte de l'économie rurale de notre civilisation occidentale, une civilisation qui englobe l'Europe au sens large, et pour laquelle le pain était la base de l'alimentation. Or il n'y a pas de pain sans farine et pas de farine sans moulin.

La patrimonialisation des moulins s'opère dans l'entre-deux-guerres. En 1928, sous l'impulsion de Herman Armour Webster, est créée la première association de sauvegarde des moulins : la « Société des Amis des Vieux Moulins » dont l'objet était la préservation des moulins à vent du nord de la France et pour lesquels on notait un intérêt « pittoresque, historique, technique et touristique ». Cette association faisait écho au « cri d'alarme » de François Monod lancé, l'année précédente, dans un numéro de *L'Illustration*, illustré par les aquarelles de H. A. Webster, où il expliquait l'urgence de la situation<sup>11</sup>. L'action associative a donc précédé la recherche historique. Au milieu des années 1930, l'historien Marc Bloch est un des premiers à avoir pressenti le rôle considérable du moulin, notamment dès l'époque carolingienne<sup>12</sup>. Ce rôle, pour tout le Moyen Âge, sera précisé bien après guerre, par d'autres médiévistes tels Georges Duby<sup>13</sup> et Robert Fossier<sup>14</sup>. En 1965, l'étude des moulins se mondialise avec la création de la « Tims » (*The International Molinological Society*) qui depuis cette date se réunit tous les trois ou quatre ans en symposium<sup>15</sup>. La publication des actes fournit une précieuse documentation, aussi bien sur les moulins à vent que sur les ouvrages hydrauliques. Au plan national, l'AFAM (Association française des amis des moulins), émanation française de la Tims, est fondée la même année sous l'égide de Georges Henri Rivière. En 1977, l'AFAM devient la FFAM (Fédération française des amis des moulins). En 1995, elle organise la Journée nationale des moulins et publie, depuis 1998, une revue trimestrielle. Créée en 2002, la FDMF

---

10. Le premier moulin protégé au titre de la loi sur les Monuments Historiques est celui de Barbaste (Lot-et-Garonne), classé en 1889. C'est un moulin très imposant, fortifié et largement assimilable à un château.

11. « ... Ils [les moulins à vent] font partie de la nation. Si l'on ne pousse un cri d'alarme, ce qui subsiste encore de ces témoins chargés d'histoire ne sera plus bientôt qu'un souvenir... » (MONOD, 1927).

12. BLOCH, 1935, p. 538, 563.

13. DUBY, 1962, p. 73-74.

14. FOSSIER, 1968 et 1982, p. 230-248.

15. Le 12<sup>e</sup> symposium de la TIMS s'est réuni du 2 au 10 juin 2007 aux Pays-Bas.

(Fédération des moulins de France) regroupe aujourd'hui plus de 35 ARAM (associations régionales des Amis des moulins) qui agissent à l'échelle d'un ou plusieurs départements<sup>16</sup>.

Il faut attendre 1980, « année du patrimoine », et les années suivantes pour voir se multiplier les publications. Elles font la part belle aux ouvrages dit « de vulgarisation » alors que les études scientifiques demeurent l'apanage des services régionaux d'inventaire. En 1988 paraît *La France des moulins* où un premier inventaire (très incomplet) est réalisé par région<sup>17</sup>. Pour la Dordogne sont recensés 21 moulins en état (5 à vent, 16 à eau). Édité en 2000, *Le moulin et le meunier* de Claude Rivals<sup>18</sup> est la première véritable synthèse sur le sujet. Outre la qualité et la précision du propos, l'ouvrage a l'avantage de présenter les statistiques concernant l'équipement meunier des départements d'après l'enquête de 1806. Celle-ci révèle que la Dordogne voyait tourner 2 710 moulins ! (102 à vent et 2 608 à eau)<sup>19</sup>. Ce chiffre considérable plaçait le département au deuxième rang national quant à son équipement meunier<sup>20</sup>, soit un moulin pour 160 habitants.

À l'échelon des départements, la recherche sur les moulins est très inégale. Les publications à portée locale, voire les monographies, foisonnent et il devient difficile d'en dresser une bibliographie exhaustive. Malgré l'importance de son équipement en moulins révélé par la statistique de 1809, la Dordogne est très en retard sur l'étude de ses moulins, et François Bordes de remarquer : « Et comment ne pas s'étonner, sinon s'agacer, de l'absence d'une étude globale sur ce type d'équipement qui, jusqu'à l'âge de la récente industrialisation, constituait un élément vital de notre région. Car ces bâtiments, hormis quelques monographies ne touchant que certaines zones du Périgord ou des analyses ne concernant qu'un type d'activité, n'ont pas encore trouvé leur historien<sup>21</sup> ». À ce jour, aucune confrontation n'a encore été réalisée entre les données statistiques, qu'un rapide coup d'œil sur la carte de Belleyme confirme, et la réalité du terrain. Seules les papeteries<sup>22</sup>, ainsi que les forges<sup>23</sup>, principales industries périgordines liées à l'énergie hydraulique, ont suscité quelque attention. Les moulins à blé, majoritaires,

---

16. AZÉMA, 1999 et 2000.

17. SIMONNET, 1988.

18. RIVALS, 2000.

19. *Idem*, t. 1, p. 198.

20. Derrière les Pyrénées-Atlantiques qui comptaient 3 002 moulins.

21. BORDES, 1997.

22. Sur la papeterie en Périgord, voir : NICOLAI, 1935, t. 1, p. 85-130 ; VITOUX, 1989 ; BODDART, 1994 ; DUSOLIER, 1942.

23. Sur les forges en Périgord voir : LAMY, 1985 et 1987 ; PEYRONNET, 1958 ; PUJASSOU, 1959 ; BOUCHEREAU, 1987 ; SECONDAT, 1982.

et les moulins à huile de noix également très représentés, n'ont toujours pas fait l'objet de recherches poussées. Quelques rares articles s'y consacrent brièvement<sup>24</sup>. Ce retard peut se lire tant dans l'action associative que dans celle des institutions. En Périgord, succédant à la délégation de Dordogne de l'ARAM GSO<sup>25</sup>, l'APAM (Association périgordine des amis des moulins) a été créée le 30 mars 2001 alors que ce type de structure existe depuis près de 30 ans ailleurs<sup>26</sup>. Ce constat reste à nuancer par la création des « Amis des moulins du Bandiat-Tardoire » dès 1985, mais dont l'action se limite au bassin versant de ces deux cours d'eau, situé essentiellement en Charente. Sur le plan institutionnel, on observe que la quantité ainsi que les dates des mesures de protection des moulins au titre de la loi sur les Monuments Historiques reflètent également ce retard<sup>27</sup>.

### Définir le moulin

Il convient de préciser les différents aspects que recouvre le terme générique de « moulin ». Celui-ci ne se limite pas aux édifices de taille modeste et utilisant l'énergie hydraulique pour fabriquer de la farine panifiable ainsi que le conçoit l'idéologie populaire. Sa nature est surdéterminée puisque la diversité se rencontre à tous les niveaux d'observation : diversité des partis architecturaux, diversité des installations motrices et des équipements techniques, diversité des productions, diversité des contextes socio-économiques, et enfin, diversité des destins. Il n'y a donc pas « un » mais « des » moulins. Moulins à eau, à vent, moulins à blé, à huile de noix, moulins à fer, moulins à tan, foulons, carderies, mailleries, papeteries, scieries, minoteries, usine hydro-électrique, trouvent tous leur place sous cette appellation générique. Expliquer cette pluralité nécessite de comprendre les modes d'implantation et de diffusion de ces moulins, les raisons et l'impact de leur multiplication ; de connaître les formes qu'ils ont pu revêtir et les solutions envisagées pour favoriser leur adaptation aux contraintes naturelles ; de saisir les stratégies adoptées pour faire face aux progrès techniques et aux exigences économiques ; enfin, de dresser un bilan de la situation actuelle et de cerner la place des moulins dans les enjeux patrimoniaux d'aujourd'hui.

---

24. *Mémoire de la Dordogne*, revue des Archives départementales, n° 10 consacré aux moulins et aux meuniers, juin 1997, voir la bibliographie en fin d'article ; BACCOU, 1996 ; BOUCHILLOU, 2004, p. 2-8 ; GRILLON, 1996.

25. Association régionale des amis des moulins du Grand Sud-Ouest, créée le 28 avril 1993. En 2004 elle devient l'ARAMA (Association régionale des amis des moulins d'Aquitaine).

26. L'ARAM Nord-Pas-de-Calais existe depuis 1973.

27. Aucun moulin de Dordogne n'est classé en tant que tel. Les mesures de protection les concernent parce qu'ils voisinent un monument où se trouvent sur un site protégé. C'est le cas, pour l'aire d'étude, du moulin de Clauzurou, inscrit en 2002 parce qu'il appartient au domaine du château du même nom, lui-même ISMH depuis 1947.

## Recenser les moulins

Réalisée à l'échelle 1/43 200<sup>e</sup>, la carte de la Guyenne par Belleyme est un document très précieux pour le recensement des moulins. La zone qui nous intéresse est couverte par les planches 8, 9, 14 et 15 de cette carte. L'ouvrage que François de Dainville<sup>28</sup> lui a consacré nous apprend avec précision les dates des levés sur le terrain. Les planches 14 et 15 ont été dessinées à partir de données recueillies in situ en 1763 et 1764, ainsi qu'en 1765 pour les planches 8 et 9. Bien que publiées entre 1785 et 1813, ces planches offrent donc un état des lieux de l'équipement hydraulique tel qu'il se présentait au troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les moulins à eau y sont figurés par des roues à aubes schématiques. Pour la Dronne, il est possible parfois d'identifier la rive d'implantation. Les moulins à vent sont représentés par une tour munie de quatre ailes. Ainsi, pour le secteur concerné, nous avons repéré 170 symboles au total (y compris l'unique moulin à vent de la Borie-Fricart à Sencenac-Puy-de-Fourche, figuré par une tour penchée indiquant un bâtiment en ruine en 1765). 96 de ces moulins sont accompagnés de la mention « Moulin (de) ... » ou beaucoup plus fréquemment des abréviations « Mn » et « Min ». Il est à noter qu'un symbole peut représenter plusieurs moulins géographiquement proches. C'est le cas des moulins de Saint-Aulaye et de ceux de la Rivière (Villeteureix) attestés aux dates de levés et figurés par une roue à aubes unique. Trois toponymes significatifs (« les petits Moulins » à Grand-Brassac, « Moulin de Cumont » à Saint-Antoine-Cumond et « les Moulineaux » à cheval sur Biras et Bourdeilles) et non accompagnés d'une roue montrent qu'à cette époque certains moulins avaient peut-être déjà disparu ou étaient en ruine. Avec la mention « papeteries », le site de Pisseloube (Saint-Paul-Lizonne) bénéficie d'une précision sur le type de production. Le moulin de la Maillerie (La Chapelle-Grésignac) a, quant à lui, vu sa fonction devenir toponyme. Nous avons rencontré très peu d'édifices dont l'activité est attestée pour la période 1763-1765 et qui ne soient représentés sur la carte, comme le moulin de Parcou. Enfin, notons que pour des raisons de lisibilité de la carte, les moulins situés dans certaines villes, comme Brantôme par exemple, ne sont pas représentés. Cette remarque vaut plus encore pour la carte de Cassini.

Comparativement, la carte géométrique de la France, dite carte de Cassini, est plus lacunaire que celle de Belleyme. Son échelle est double (1/86 400<sup>e</sup>) et, par conséquent, offre moins de précision. Nous ne connaissons pas avec exactitude les dates de levé de la planche n° 70, qui recouvre l'espace des planches 8, 9, 14 et 15 de Belleyme. La carte de Cassini a été réalisée entre

---

28. DAINVILLE, 1957.

1750 et 1791<sup>29</sup>. La planche 70 est parue en 1779. Il semblerait donc que les levés sur le terrain de l'équipe de César-François Cassini soient antérieurs, de quelques années à peine, à ceux de l'équipe de Belleyme. D'ailleurs, certains géomètres ont même travaillé pour les deux cartes<sup>30</sup>. Les symboles employés pour représenter les moulins à eau<sup>31</sup> et à vent<sup>32</sup> sont les mêmes. Pour l'aire d'étude, nous avons noté 133 symboles (dont le moulin de la Borie-Fricart et l'erreur du moulin de Boisset à Celles), dont 53 accompagnés de la mention « moulin (de)... », ou l'abréviation « Mn ». Pour l'espace considéré, il n'est jamais précisé la fonction du moulin.

Autant que les cartes anciennes, la carte topographique de l'IGN au 1/25 000<sup>e</sup> est un outil incontournable pour tout inventaire du patrimoine industriel bâti en général et des moulins en particulier. Sur cette carte sont également mentionnés les ruines, les biefs ainsi que canaux et autres barrages. La plupart du temps, ces aménagements trahissent la proximité d'un moulin même entièrement disparu. En observant la toponymie avec rigueur, on découvre ainsi, sur des ruisseaux modestes, ou sur des hauteurs exposées aux vents dominants, des noms de lieux explicites, relatifs aux moulins et qui, parfois, ne sont présents ni sur Belleyme, ni sur Cassini. Ce sont en général des moulins construits postérieurement aux levés des cartes<sup>33</sup>, mais ces toponymes peuvent également révéler des édifices très anciens tels le « Moulin rompu » à Paussac-et-Saint-Vivien ou le moulin à vent du Claud dit des « Terres blanches » à Cercles. Outre la localisation précise de 152 édifices, la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> a révélé 97 sites explicitement mentionnés. 6 de ces derniers n'ont pas été recoupés avec ceux des cartes anciennes<sup>34</sup>.

Levé entre 1809 et 1843<sup>35</sup>, le cadastre ancien ou « napoléonien » restitue de façon schématique le plan masse des sites avant les grandes transformations qui affecteront le monde de l'industrie hydraulique et plus particulièrement celui de la meunerie. Seuls quelques moulins du corpus, disparus à l'époque des levés, ne figurent donc pas sur les plans cadastraux. Cela dit,

29. Cf. PELLETIER, 2002.

30. C'est le cas notamment des géomètres Fontaine (pl. 8, 9 et 14) et Pasquier (pl. 15) qui ont travaillé pour Cassini vers 1756 (cf. DAINVILLE, 1957, p. 18).

31. Les moulins hydrauliques à deux roues sont, d'après la légende de la carte, figurés par deux symboles adjacents. Il y a tout lieu de penser que cette règle n'a pas été appliquée pour des raisons de lisibilité.

32. La légende de la carte de Cassini précise si ces moulins sont en pierre ou en bois. Comme pour la carte de Belleyme, lorsque la tour est penchée, cela indique un édifice en ruine.

33. Moulins de la Gâcherie (Festalemps), de Marche (Saint-Martin-de-Ribérac), du Pont (Villetoureix), de Gendret (Parcou).

34. Moulins du Claud, de Comberanche, de la Gâcherie, de Gendret, de Parcou et de Marche.

35. 1809 pour le canton de Montagrier, 1819 pour celui de Ribérac, 1825 pour Verteillac, 1833 pour Saint-Aulaye et 1842-1843 pour le canton de Brantôme.

l'endroit en garde très souvent le souvenir par un toponyme révélateur. C'est le cas de la section A2 du cadastre de 1833 pour Saint-Antoine-Cumond où figure le toponyme « les Moulins » à proximité du ruisseau du Muret. Dans le cas contraire, la représentation des biefs ou des barrages trahit l'existence d'un ancien édifice comme les moulins de Pas Vieux (Champagne-et-Fontaine) et d'Anglars (Lisle) pour lesquels le bief seul subsiste. Certains dessins du cadastre ancien montrent, par le biais de symboles, le nombre de roues hydrauliques qui équipent les moulins, sans qu'il soit possible de distinguer s'il s'agit de roues horizontales ou de roues verticales. Ces indications pictographiques ne semblent dictées par aucune règle précise et s'expriment au gré des différents géomètres. Ainsi Roumagère ou Gros représentent toujours les roues des moulins tandis que Serbat ou Chouzenoux ne les dessinent jamais.

La plupart des enquêtes nationales ont fait l'objet d'une publication qui résume, sous forme de tableaux, les données de questionnaires. Envoyés aux maires par les préfets, ces questionnaires sont bien plus intéressants et complets que les données publiées, mais ils ne sont pas toujours conservés dans leur intégralité dans les fonds départementaux. C'est le cas des questionnaires relatifs à l'enquête déjà évoquée de 1809. Classés dans la série 6 M 496, trois de ces questionnaires concernent l'aire d'étude et portent sur les communes de Ponteyraud, Auriac-de-Bourzac et Vendoire, soit au total 6 moulins seulement<sup>36</sup> ! On y apprend que les meules des moulins de Vendoire viennent de Bergerac.

De même, les séries 6 M 497-1 et 6 M 497-2 sont des enquêtes sur la capacité d'écrasement des moulins pour le contingentement de la meunerie en 1924 et 1936. On y lit de précieuses informations sur la plupart des moulins, leur équipement en meules à farine ou à huile et leur classement dans l'une des 5 catégories selon leur production<sup>37</sup>, parfois leur date de cessation d'activité. Par exemple, pour le moulin de Grenairain sur la Sauvanie à Saint-Paul-Lizonne, il est noté qu'il existait déjà en 1864, qu'au moment de l'enquête (1936), il

---

36. Ce questionnaire comporte plusieurs colonnes pour la réponse aux questions suivantes : noms des moulins et indication s'ils sont à eau ou à vent, nombre des roues perpendiculaires / horizontales, qualité des moutures : économiques ou à la parisienne / à la grosse ou à la lyonnaise, poids des farines en kg qu'ils peuvent faire par jour et nom des lieux d'où l'on tire les meules. Il est précisé en marge que « la mouture économique est celle par laquelle la farine passe de dessous la meule dans divers blutoirs pour en extraire la fleur et séparer parfaitement le son des gruaux ou grosse farine que l'on fait repasser sous la meule pour obtenir plus de farine, et que la mouture à la grosse est celle par laquelle la farine n'est passée qu'une seule fois sous la meule et reste mêlée avec le son que l'on sépare ensuite chez soi par le moyen du blutage. Ce genre de mouture est généralement en usage dans le département ».

37. Les moulins de première catégorie produisent moins de 25 quintaux par jour, de 25 à 80 qx/j pour la 2<sup>e</sup> catégorie, de 81 à 150 qx/j pour la 3<sup>e</sup>, de 151 à 300 qx/j pour la 4<sup>e</sup> et plus de 300 qx/j pour la 5<sup>e</sup> catégorie.

était équipé de deux roues et de deux paires de meules pour une production journalière de 22 à 23 quintaux de farine et que son activité s'est arrêtée en 1935<sup>38</sup>. La marque des turbines nouvellement installées est parfois précisée comme au moulin de Rochat à Champagne-et-Fontaine (turbine Teisset-Rose-Brault) ou à la minoterie de Rouffelier à Lisle (turbines Francis et Singrün).

La série 7 S est riche mais hétérogène. La documentation qu'elle propose concerne la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période où les moulins en activité ont fait l'objet d'une réglementation, notamment ceux pour lesquels des plaintes de riverains ont été déposées auprès de l'administration. Au hasard des communes, on peut y glaner de nombreuses indications au sujet de tel ou tel moulin. On y rencontre également quelques plans intéressants, comme celui des roues du moulin de Rafaly sur la Rizonne à Saint-Vincent-Jalmoutiers (fig. 2). Le dessin montre la présence dans un seul coursier de quatre roues dont deux à aubes (« à pelles »), donc mues par dessous, étroites et de bons diamètres et deux à augets (« à auges »), mues par-dessus, plus petites et plus larges. Le plan est anonyme et non daté. Il est possible qu'il figure un état des lieux avant les aménagements de 1893 et l'installation d'une turbine<sup>39</sup>. À partir des données cartographiques et archivistiques, ce repérage a permis la constitution d'un corpus de 193 édifices répartis sur l'ensemble du réseau hydrographique de l'espace étudié. Il faut ajouter à ce corpus les deux seuls moulins à vent repérés, soit 195 moulins au total. Cette densité conforte ce que présupposaient les statistiques de 1809.

L'enquête de terrain autorise un bilan contrasté de l'état actuel du parc. La confrontation des données du repérage avec celles des témoins matériels montre que près d'un quart des édifices ont totalement disparu, certains au cours du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres depuis un siècle ou plus tel le moulin d'Anglars à Lisle. Le moulin de Puygaud à Lusignac a été rasé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Son bief est à peine identifiable. Une dizaine de moulins sont en ruine et leur dégradation est plus ou moins avancée. Ainsi, il ne reste qu'une ou deux assises encore visibles formant le gros-œuvre du moulin de Porcherac à Saint-Antoine-Cumond. Le petit moulin à huile de Pommier à Parcou ou celui des Moulineaux à Bourdeilles n'offrent plus que des rognons de murs voués à disparaître. Le reste du parc a été en grande partie transformé en habitation, selon des remaniements parfois très importants qui rendent méconnaissable et pratiquement inidentifiable le moulin d'origine.

---

38. A.D.D., 6 M 497-2.

39. A.D.D., 7 S 80.



## La Dronne et ses affluents

La Dronne est le principal cours d'eau de l'aire d'étude<sup>40</sup>. Longue de près de 200 km, elle prend sa source en Haute-Vienne, sur la commune de Bussière-Galant au lieu-dit « les Borderies », et rejoint l'Isle à Coutras en Gironde. De Saint-Aulaye à Saint-Michel-de-Rivière (commune de La Roche-Chalais), elle marque la limite entre le département de la Dordogne et ceux des Charentes.



Les moulins de la vallée de la Dronne.

La Dronne n'a jamais été navigable si ce n'est peut-être sur des embarcations légères et encore, uniquement lors des périodes de hautes eaux puisque le seuil de navigabilité se situe autour de 9 m<sup>3</sup>/s. Un texte de 1337 précise pour le Périgord : *Multa flumina quorum aliqua sunt navigabilia ut Dordogna, Insula atque Drona*<sup>41</sup>. Mais la construction de nombreux barrages<sup>42</sup> pour l'implantation des moulins à partir du Moyen Âge a dès lors interdit toute utilisation du cours d'eau à des fins de navigation ou de flottage même si Vauban

40. « Son nom, relevé au XIII<sup>e</sup> siècle (Drona, 1215 ; une forme Druna n'est pas datée), est écrit avec deux n au XVIII<sup>e</sup> siècle mais encore Drone dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a la même origine que Dordogne, construit à partir d'une racine préceltique \*dor- augmentée d'un suffixe gaulois -ona. » (HORDE et TANET, 2000, p. 141).

41. A.D.D., Arch. com. Périgueux, FF 48.

42. Aujourd'hui, la Dronne compte encore 96 barrages établis sur son linéaire.

a estimé que la Dronne « pourrait porter bateau jusqu'à Aubeterre<sup>43</sup> ». Dans ce contexte défavorable à la navigation s'est donc développée une exploitation « immobile » de la Dronne, par le biais des pêcheries, des passages et surtout des moulins.

Louis de Lagrange-Chancel (1678-1747) disait de la Dronne « qu'elle faisait jadis tourner neuf cents moulins ». De la source à la confluence, nous avons réalisé un repérage provisoire faisant état de 115 sites toutes époques confondues. Cela dit, si nous tenons compte des moulins situés sur l'ensemble des affluents du cours d'eau, nous avoisinons probablement les 500 édifices, ce qui montre que l'image qu'en donne Lagrange-Chancel n'était pas si déformée et que l'industrie rurale était florissante à son époque. Il est intéressant de noter que l'auteur du *Journal de voyage en Périgord* précise que l'activité était plus importante « jadis », c'est-à-dire avant 1730 date à laquelle il rédigea son journal. Faut-il en conclure qu'en val de Dronne, l'âge d'or des moulins a été celui du Grand Siècle ?

La Dronne est alimentée par de nombreux affluents. Pour l'aire d'étude, plus d'une trentaine de cours d'eau du chevelu sont équipés en moulins. Les plus importants sont la Lizonne (51 moulins dont 14 sur le secteur concerné), la Pude (20 moulins pour un cours d'eau d'une longueur de 19,7 km), la Sauvanie (13 moulins) et la Rizonne (9 moulins). Ainsi, en prenant les cours d'eau pour lesquels nous avons une connaissance précise de la longueur de leur linéaire, nous obtenons une moyenne d'un moulin tous les 1,7 km. Cette moyenne est identique à celle de la seule Dronne.

## Implantation et types de moulins

L'implantation des moulins répond à plusieurs cas de figure. Les usines peuvent être situées sur le cours d'eau naturel même si ce cours se divise parfois en plusieurs bras, ou sur un bief, c'est-à-dire sur une dérivation artificielle du cours d'eau. Il est possible que certains bras secondaires aient été aménagés en bief par un calibrage de leur lit. Les cours d'eau saisonniers, aux débits irréguliers voire interrompus en période d'étiage, ont nécessité la création d'un bassin de retenue afin de constituer une réserve d'eau suffisante aux activités du moulin, par conséquent périodiques. Ainsi on peut envisager trois grands types d'implantations qui ont pu, chacun, donner naissance à des moulins à la morphologie variée.

---

43. VAUBAN, *Mémoire sur la navigation des rivières*, source citée par A.-M. Cocula-Vaillières (COCULA-VAILLIÈRES, 1991).

Les édifices implantés en « bout de chaussée » se rencontrent sur les cours d'eau les plus importants, comme la Dronne (plus d'une cinquantaine sur l'aire d'étude) ou la Côle (le moulin de Thermes). La chaussée (appelée également le seuil) est une construction formant un barrage d'une berge à l'autre en oblique sur des longueurs variables, parfois très importantes comme pour le moulin de Janchou à Lisle (fig. 3). Nombre de ces barrages sont actuellement en très mauvais état. Le moulin fait suite à la chaussée. Trois types de moulins sont concernés par cette implantation : le moulin à étrave, le moulin construit sur un îlot et le moulin de berge.



Fig. 3. Le barrage du moulin de Jansou ou Janchou (Lisle). Extrait du cadastre ancien, 1843, Archives départementales de Dordogne.

Les moulins de bief sont alimentés par un canal artificiel qui dérive un cours d'eau naturel. Nous l'avons dit, ce canal peut être un bras naturel aménagé. Cette dérivation peut être courte, c'est-à-dire que la prise d'eau est réalisée à proximité du moulin, quelques dizaines de mètres en amont, ou bien, afin d'obtenir une hauteur de chute suffisante, beaucoup plus loin, à quelques centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres. Les moulins peuvent être implantés sur la berge au bord du bief ou être construits au-dessus de celui-ci. Les moulins de bief concernent la majorité des moulins de l'aire d'étude non situés sur la Dronne. Le Moulin Neuf à Saint-Just illustre ce type fréquent. Alimenté par l'Euclie, il est implanté à proximité du Moulin Haut situé à moins d'un kilomètre en amont et offrant une configuration analogue.

Alimentés par des cours d'eau au débit irrégulier, les moulins de retenue sont précédés d'un bassin plus ou moins étendu. En val de Dronne, il existe de nombreuses variantes de ces bassins qui vont du petit ouvrage maçonné rectangulaire, dont certains ont été transformés en piscine, c'est le cas du moulin de Gonlain à Cercles, jusqu'à l'étang aux contours mal délimités, comme celui qui alimentait le petit moulin du Bourbet aujourd'hui détruit. Le moulin de Clauzurou à Champagne-et-Fontaine était précédé d'une sorte de retenue qui participait au décor du château en simulant une douve côté jardin et enjambée par un pont reliant l'édifice aux parterres à la française. Ces moulins de retenue, souvent modestes, ne présentent pas de types particuliers qui les distinguent des moulins de biefs. Là encore, ils peuvent être édifiés sur le bord du bief comme au Bourbet ou enjambant celui-ci comme à Clauzurou. Certaines retenues sont parfois directement alimentées par une source. C'est le cas du moulin de Châtillon à Verteillac. L'ancien moulin troglodyte de l'abbaye de Brantôme fonctionnait également par le biais d'une source qui sourd depuis la falaise bordant l'ensemble abbatial au nord.

## **Le cadre architectural**

Les moulins du val de Dronne encore en élévation montrent peu de variation vis à vis des usages constructifs habituels du bâti. La nature des matériaux et leur mise en œuvre sont donc à peu de chose près identiques pour les moulins et l'architecture vernaculaire.

Le gros œuvre est en moellon de calcaire, la pierre de taille est réservée principalement aux parties en contact avec l'eau, ainsi qu'aux encadrements de baie et aux jambes. La terre maçonne est utilisée pour lier les éléments des parties aériennes. L'assemblage des parties immergées ou arrosées, c'est-à-dire les murs où sont situées les roues, est assuré par un mortier de chaux. Quelques moulins sont entièrement édifiés en pierre de taille, notamment les moulins à étrave situés sur la Dronne comme le Gué de l'Eperon et le Capinet à Bourdeilles ou encore le moulin de Rochereuil (ou Rochereil) à Grand-Brassac. Les moulins de Grenier, Vigonac et de l'Abbaye, tous sur la commune de Brantôme, sont également en pierre de taille. Dans les trois cas, ce sont des édifices en grande partie reconstruits au XIX<sup>e</sup> siècle alors que les deux premiers sont plus anciens, vraisemblablement du XVI<sup>e</sup> siècle pour Rochereuil. Pour ces moulins de la Dronne, on note une persistance de la pierre de taille courant sur près de quatre siècles. L'usage est rare sur les édifices des affluents. Le moulin de Thermes sur la Côte à Brantôme, bien que d'un type différent, est également une construction entièrement en pierre de taille. C'est aussi le seul moulin de bout de chaussée non situé sur la Dronne.

En règle générale, la tuile creuse recouvre les toits. La tuile plate se trouve sur les croupes ou les brisis. Le moulin de Bourdeilles possède un aménagement particulier de la toiture. Les longs pans, qui s'achèvent en pointe au-dessus de l'étrave, sont barrés en leur milieu d'un petit toit perpendiculaire, également à longs pans. L'ensemble est couvert en tuile creuse. C'est un aménagement assez récent dans la mesure où un dessin de Léo Drouyn réalisé en 1846 ne le représente pas<sup>44</sup>. Ce dispositif permet d'augmenter l'habitabilité du comble. Certains moulins sont coiffés de toits à la Mansard pour des raisons analogues. Grenier offre des terrassons en tuile mécanique et des brisis en ardoise. Plus habituel pour le secteur, le Gué de l'Eperon affiche des terrassons en tuile creuse et des brisis en tuile plate. Ces toits renforcent la fonction de logis de l'édifice et par conséquent inscrit le statut du meunier au sein de la bourgeoisie par l'emploi de ses signes architecturaux. Le moulin de Rochereuil offre deux lucarnes. L'une est destinée à l'éclairage du comble, l'autre, plus grande, est un accès pour le stockage.

### **Les moulins à étrave**

Les moulins à étrave nécessitent la présence d'un cours d'eau au débit assez important, régulier et au lit large. Ainsi, ils se rencontrent uniquement sur la Dronne ou sur un de ses bras secondaires comme pour Chantemerle à Saint-Victor. Une grande majorité de ces moulins sont implantés en bout de chaussée, mais quelques cas de figure proposent d'autres aménagements. Par exemple, l'ancien moulin de Saint-Aulaye, aujourd'hui détruit et remplacé vers 1900 par une minoterie devenue par la suite centrale hydroélectrique, est situé à l'issue d'un long et large bief, dont une partie est peut-être artificielle.

Ces moulins sont des édifices rectangulaires équipés d'un éperon en guise de pignon amont. À la manière des avant-becs qui garnissent les piles de certains ponts, cette maçonnerie triangulaire favorise un écoulement équilibré de l'eau vers les flancs de l'édifice. Il prévient aussi l'accumulation de débris flottants charriés par la rivière. L'étrave adopte des profils variés. Soit le bec s'étend à toute la hauteur du pignon comme au Capinet, soit il équipe seulement la base de celui-ci tels Rochereuil et Bourdeilles (fig. 4). Au-dessus du bec, l'angle est alors adouci par un pan de mur plus ou moins étroit.

Entre Brantôme et Grand-Brassac on observe une série ininterrompue de moulins qui sont ou étaient de ce type : l'Abbaye, Vigonac, Grenier (Brantôme), Amenot, Valeuil, les Genêts, les Gadeaux (Valeuil), Capinet,

---

44. DELLUC, 2001, p. 72.



*Fig. 4. Le moulin de Bourdeilles (Bourdeilles).  
Moulin à étrave implanté en bout de chaussée, typique des rives de la Dronne.*

Bourdeilles, la Rigardie, le Gué de l'Eperon (Bourdeilles), la Barde (Creyssac) et Rochereuil (Grand-Brassac). Soit une série de 13 moulins à étrave implantés en bout de chaussée le long d'une quinzaine de kilomètres de rivière. Certains ont été transformés, modifiés ou agrandis pour s'adapter aux progrès de la meunerie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'origine, tous ces moulins étaient en pierre de taille. Rochereuil, cité au XII<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Chancelade, possède encore des maçonneries du XVI<sup>e</sup> siècle. La période est attestée par le décor d'une porte surmontée d'un linteau en accolade. Ce signe rappelle l'essence noble du propriétaire. D'ailleurs tous les moulins en activité sous l'Ancien Régime sont des édifices relevant de seigneuries laïques ou ecclésiastiques et entraient dans le cadre de la banalité.

Chaque flanc du moulin était équipé d'une ou plusieurs roues verticales (deux roues pour le flanc nord du moulin de Bourdeilles en 1846 d'après le dessin de Drouyn déjà cité, remplacées par une turbine). Toutes ces roues étaient à aubes, donc mues par-dessous. À l'origine, ces moulins abritaient une seule et unique pièce où s'organisait l'ensemble de la machinerie. Celle-ci se composait de deux paires de meules et d'un blutoir pour les farines, actionnés par l'une des roues. L'autre était utilisée pour la production d'huile de noix. Elle entraînait la meule à écraser les cerneaux et le racloir de la poêle à chauffer

la pâte. Dans les édifices à pièce unique comme Rochereuil, le meunier logeait à l'extérieur du moulin, dans une petite habitation annexe située à proximité. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants, certains moulins à étrave ont été agrandis d'un étage ou d'une pièce contre le pignon aval, destinés au logement du meunier et de sa famille. D'autres se sont vus agrandis lors de leur transformation en minoterie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le cas du moulin de Vigonac, qui a pris de la hauteur, de Grenier, qui s'est élargi vers la berge pour l'installation des turbines ou du moulin de l'Abbaye qui s'est transformé en hauteur et en largeur pour abriter une filature. L'exemple le plus éloquent d'évolution d'un moulin à étrave est celui de la minoterie Duchez à Comberanche-et-Épeluche (fig. 5).

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'usine d'Épeluche était composée d'un moulin à blé typique de la vallée de la Dronne et d'un moulin à huile de noix. Ce dernier sera détruit en 1951. Le premier abritait 3 paires de meules actionnées par 3 roues verticales à aubes. En 1924, le remplacement des meules au profit de 3 appareils à cylindres transforme le moulin en minoterie. Pour l'occasion, un étage supplémentaire est construit sur les bases du vieux moulin. Entre 1924 et 1950 un second étage est réalisé. Une première turbine de type Fontaine est installée en 1948 à la place d'une des roues. Ensuite, au début des années cinquante, la construction d'un bâtiment, qui accueille 5 appareils à cylindres et un système pneumatique servant au transport des produits de la mouture, complète l'ensemble. Des silos en béton sont édifiés en 1961. La même année on installe une seconde turbine de type Francis et un nouveau matériel de nettoyage. Les dernières transformations interviennent entre 1984 et 1985 avec la construction d'un bâtiment d'accueil et l'installation d'une troisième turbine.

Héritage médiéval, le moulin à étrave est sans doute le modèle le plus représentatif des moulins qui ponctuent le cours de la Dronne. Sur l'aire d'étude, aucun édifice de ce type n'est à ce jour protégé au titre des monuments historiques en dépit de l'intérêt patrimonial qu'ils représentent.

## **Les moulins de berge**

Les moulins de berge se rencontrent sur tous les types de cours d'eau, des plus importants comme la Dronne, jusqu'aux ruisseaux à très faible débit tel celui de Lafon à Brantôme. Contrairement au type précédent, ils ne présentent pas de caractéristiques architecturales fortes comme un pignon en forme d'étrave. Tous sont des édifices construits sur l'une des rives du cours d'eau ou au bord du bief qui les alimentent. Quelques-uns paraissent directement implantés sur l'eau.

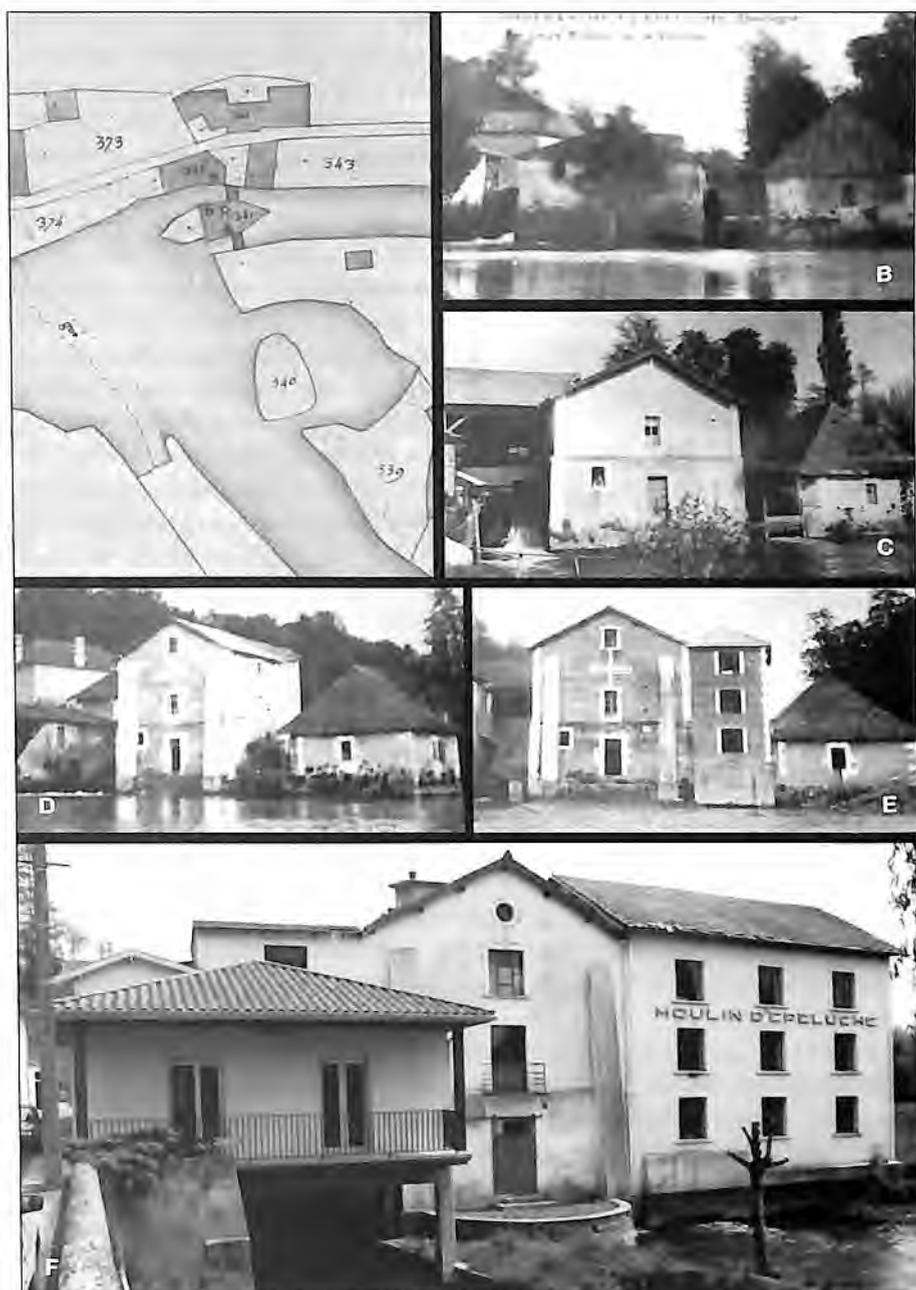


Fig. 5. Saga de la minoterie Duchez (Comberanche-et-Épeluche). Évolution du moulin en minoterie d'après cartes postales et photographies anciennes. A : cadastre de 1818 (Archives départementales de Dordogne). B : le moulin avant 1924. C : les premières transformations en 1924. D : la minoterie avant la seconde guerre mondiale. E : l'usine après 1951. F : la minoterie Duchez en 2001.



*Fig. 6. Moulin du Pont (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac).  
Moulin de berge implanté sur un bras de la Pude.*

Ils sont édifiés en moellon de calcaire, sauf pour la partie du mur recevant la ou les roues verticales, maçonnée en pierre de taille. Ces parties, toujours parfaitement appareillées, ne couvrent pas l'ensemble du mur mais plus souvent les deux tiers inférieurs. C'est-à-dire la zone susceptible d'être en contact avec l'eau, que ce contact soit direct ou par projection. C'est le cas au moulin du Pourrat à Champagne-et-Fontaine ou au moulin du Pont (fig. 6) à Nanteuil-Auriac-de-Bourzac. Au moulin de la Gâcherie (Festalemps), seules les premières assises, situées sous l'arbre en fonte de la roue, sont en pierre de taille. Évoqué précédemment, le moulin de Thermes à Brantôme est un des rares moulins de berge entièrement

bâti avec ce matériau. Les toitures de ces édifices sont à longs pans en tuile creuse et croupes. Ces dernières sont couvertes en tuile creuse ou en tuile plate selon leur pente.

Les roues verticales qui équipent les moulins de berge se rencontrent autant sur les murs gouttereaux que sur les murs pignons. Elles sont la plupart du temps mues par-dessous. Ce sont donc des roues à aubes. C'est le cas pour les exemples cités du Pourrat, du Pont, de la Gâcherie et de Thermes. Le moulin de Lavergne à Vanxains montre un exemple peu courant de roue en dessus. C'est un moteur métallique à augets de conception récente, alimenté par un canal d'amenée en béton.

Nous avons visité trop peu de ces moulins pour établir quelques généralités sur leur organisation intérieure. Il semble exister plusieurs cas de figure. Thermes illustre les moulins à pièce unique abritant l'ensemble de la machinerie. La maison du meunier est alors une construction annexe. La Gâcherie, reconstruit en 1878, présente une organisation sur deux niveaux avec l'atelier de production au rez-de-chaussée (aujourd'hui vidé de sa machinerie), et l'habitation à l'étage.

Édifices modestes, les moulins de berge ont souffert en premier des transformations techniques de la meunerie et d'une manière générale, de tous les progrès liés à l'usage de l'énergie hydraulique dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour des raisons de rentabilité, beaucoup ne se sont pas adaptés et ont fermé avant les années 1930. On comprend dès lors qu'un petit moulin comme Châtillon à Verteillac, équipé d'une seule paire de meules et alimenté par une source capricieuse, n'ait pu survivre face à l'essor des minoteries et des bouleversements commerciaux que ces grandes usines ont engendré. Si les meules de certains moulins ont continué de tourner, ce fut essentiellement pour moudre des céréales destinées aux animaux. Quelques-uns ont multiplié leurs activités comme à la Gâcherie où une scierie sera installée un temps. La plupart ont été vidés de leur machinerie pour devenir les habitations actuelles où il est parfois très difficile d'y déceler les indices de leur fonction d'origine tel Lafon à Brantôme. D'autres ont été détruits comme le Bourbet à Cherval ou sont des ruines menacées à l'instar du moulin du Treuil à Nanteuil-Auriac-de-Bourzac ou du moulin Neuf de Ponteyraud. Un destin similaire a frappé les moulins sur arche.

### **Les moulins sur arche**

Comme leur nom l'indique, les moulins sur arche sont des édifices implantés sur le cours d'eau ou le bief qu'ils enjambent par l'intermédiaire d'un arc. L'arc peut être remplacé par une poutre métallique dans les exemples les plus récents. Dans tous les cas, le bâtiment repose sur les deux berges du cours d'eau qui ne peut donc être qu'un ruisseau ou un bief de moindre largeur, même si un étang le précède parfois en amont. Ces édifices représentent la majorité des moulins rencontrés en val de Dronne. D'une manière générale, ils sont implantés perpendiculairement au bief. Des cas d'implantation longitudinale existent comme au Clauzurou, commune de Champagne-et-Fontaine mais demeurent assez rares.

Les matériaux de construction sont ici les mêmes que pour les moulins de berge. En sus des habituels chaînages d'angle, des jambes et des encadrements de baie, la pierre de taille est bien évidemment utilisée pour les coursiers ou les fosses des rouets. Aucune règle ne dicte aux toits et couvertures, cependant la tuile creuse domine largement.

Ce type de moulins offre une gamme très hétérogène d'exemples où taille, organisation des bâtiments et nature des moteurs diffèrent largement d'un site à l'autre. Ce sont aussi les moulins les moins facilement identifiables sur le terrain. Les roues sont internes et quand le bief a été en grande partie comblé comme à Rouchouille (Bouteilles-Saint-Sébastien), le moulin ne se dé-

marque plus d'une maison classique, voire d'une ferme lorsque des bâtiments agricoles sont attenants. Au moulin du Faure, à Saint-Martial-Viveyrol, c'est le moulin lui-même qui a été transformé en ferme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les moulins sur arche sont équipés de quatre types de moteurs : roues verticales à aubes, roues verticales à augets, roues horizontales ou turbines. Ce sont les seuls moulins où règne une telle variété. Dans tous les cas ces roues sont internes et invisibles de l'extérieur sans une observation minutieuse. Le moulin de Mondot à Vendoire expose cependant ses roues puisque l'auvent qui les abrite est ouvert au sud. Le moulin de Rafaly (Saint-Vincent-Jalmoutiers), avant l'installation de ses turbines, abritait des roues verticales à aubes très imposantes de 3,20 m de diamètre pour une largeur de 0,50 m. Le moulin de Soulet (Gout-Rossignol) (fig. 7) est équipé d'une large roue à augets en bois. Vigier à Lusignac présente une fosse avec deux roues horizontales en fonte. Les Ecuers à Cherval possède un caisson de béton où tournait une turbine.



*Fig. 7. Le moulin de Soulet (Gout-Rossignol). Moulin sur arche, équipé d'une roue à augets, représentatif des cours d'eau secondaires.*

Lorsque les roues sont de grand diamètre et garnies d'aubes, l'atelier de fabrication est attenant au coursier (Rafaly). Dans le cas des roues à augets, des rouets et des turbines, l'atelier est au-dessus du coursier (les autres moulins évoqués ci-dessus). Pour ce qui est du logis du meunier, une fois encore.

les exemples sont légion. L'habitation peut surmonter l'atelier. Ce principe se retrouve au moulin de Chanterane à Saint-Aulaye ou à l'Epine Haute (Saint-Martial-Viveyrol). Le logis peut également, et c'est sans doute le cas le plus fréquent, jouxter l'atelier comme aux moulins de l'Étang des Faures, Clauzurou, Soulet, Vigier... ou encore se trouver dans un édifice annexe.

Les moulins sur arche les plus modestes vont cesser leurs activités dans les trente premières années du XX<sup>e</sup> siècle, voire avant. Rares sont les exemples où l'installation de nouvelles machines ou de nouveaux moteurs vont amorcer la transformation du moulin en véritable usine et hisser sa production artisanale à une échelle industrielle, seul gage de rentabilité. Malgré l'installation d'une turbine et de deux appareils à cylindres, Rochat (Champagne-et-Fontaine) ne dépassera les 40 quintaux de farine par jour<sup>45</sup>, jusqu'à ce qu'un incendie lui porte le coup de grâce. Sur la même commune, La Vergne va périr également. C'est un moulin ancien enjambant un bras de la Lizonne. Certains éléments architecturaux de la partie ouest datent vraisemblablement du début du XVII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs le moulin est figuré sur les cartes de Cassini et de Belleyme. Le logis, visible sur le cadastre napoléonien, est certainement du début du XIX<sup>e</sup> siècle et a été agrandi lors des remaniements du début du XX<sup>e</sup> siècle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le moulin est équipé d'une turbine puis d'appareils à cylindres au début du siècle suivant. Il sera classé en seconde catégorie, soit une production quotidienne de farine de 25 à 80 quintaux. De l'électricité est également produite sur place pour les besoins de l'usine. La production de farines panifiables s'arrête en 1930. L'usine fabrique alors des farines à base de maïs pour le bétail jusqu'en 1935, puis cesse définitivement toute activité. La Vergne est aujourd'hui une coquille vide. Seule une chambre à farine témoigne encore de son passé minotier.

### **Les moulins atypiques**

Parmi les nombreux moulins rencontrés en val de Dronne, quelques-uns n'entrent pas dans les trois catégories évoquées plus haut car leurs caractéristiques en font des édifices atypiques. C'est le cas du moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre. Bien qu'implanté sur la Dronne, ce n'est pas un moulin de bout-de-chaussée comme son prédécesseur. Il n'est pas bâti sur une berge et, bien qu'il possède une arche, ne chevauche pas le cours d'eau. L'ancien moulin de Salles est cité dans le cartulaire de l'abbaye de Chancelade. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de cet établissement. Le cadastre ancien montre que c'était

---

45. A.D.D., 6 M 497-1 et 6 M 497-2.

un moulin à étrave implanté en bout de chaussée<sup>46</sup>. Pour le nouveau moulin, les travaux de construction débutent plus au sud sur un autre bras de la Dronne le 26 février 1855, commandités par le marquis de Fayolle. L'arrêté préfectoral ratifiant les travaux de ce second moulin sera signé par l'ingénieur des ponts et chaussées le 6 juin 1863<sup>47</sup>. Le bâtiment repose sur un soubassement rectangulaire en pierre de taille. Il possède un étage et un comble à surcroît. Le toit à longs pans est couvert en tuiles mécaniques. Deux roues verticales en bois occupent chacun des pignons. Celle située au nord est protégée par un auvent de charpente, la roue sud est abritée sous un hangar en bois couvert en tuile mécanique. L'accès au bâtiment s'effectue grâce à un ponton traversant le bras de la Dronne. Un coursier central traverse le moulin de part en part.

## Les minoteries

Les minoteries tiennent leur nom de « minot », une ancienne mesure de capacité de la moitié d'une « mine », soit un peu moins de 40 litres. Par extension, le nom s'est étendu au petit tonneau puis au baril métallique qui permettait le stockage et le transport de la farine destinée à l'exportation. Cette farine, très fine, était produite par les appareils à cylindres des usines devenues donc minoteries. Sur le secteur étudié, citons le moulin de la Pauze à Saint-Méard-de-Drôme et surtout la minoterie Duchez à Comberanche-et-Épeluche. Les deux usines sont le fruit d'évolutions à partir d'un moulin à étrave originel. Quant au moulin Cacaud à La Chapelle-Grésignac, il s'est développé sur les bases d'un moulin sur arche avec l'ajout de nouveaux bâtiments dans les années 1950. L'ancienne minoterie de Saint-Aulaye est construite à l'emplacement d'un vieux moulin à étrave quelques dizaines de mètres en aval d'un autre moulin à farine. Elle a été édifiée vers 1900 et cessa ses activités meunières dans les années cinquante. En 1917, elle est achetée par la Compagnie Générale de Construction des Fours afin d'alimenter en électricité les machines de l'usine de produits de terre réfractaire. À l'origine, la minoterie était équipée de trois turbines qui fonctionnèrent à partir de 1914. En 1964, les deux turbines ouest ont été supprimées au profit d'une nouvelle qui aujourd'hui encore produit de l'électricité vendue à EDF<sup>48</sup>. De plan rectangulaire, le bâtiment est construit en barrage sur un bras de la Dronne. Les baies des façades sont rectangulaires et s'organisent en travées. Les deux étages sont désaffectés et une grande partie des planchers a disparu. De la machinerie d'origine ne subsistent qu'un rouet horizontal et une génératrice d'énergie électrique correspondant à la turbine

---

46. Cadastre de 1809, section A2.

47. A.D.D., 7 S 87.

48. Environ 20 000 volts.

est, ainsi que sa vanne motrice. La turbine et la génératrice en fonctionnement occupent l'extrémité ouest du bâtiment, à l'emplacement des deux autres turbines.

## Géographie de la culture technique

Les moulins du val de Dronne ont utilisé deux référentiels technologiques quant au fonctionnement de leur machinerie : la roue verticale, et donc de celui du couple rouet-lanterne, et la roue horizontale dont la conception semble plus archaïque. En effet, seul le premier système permet le débrayage du mécanisme, c'est-à-dire l'arrêt des meules tout en conservant la rotation de la roue. Dans le second système, roue horizontale et meule sont directement reliées par un axe. L'arrêt de la meule nécessite donc celui de la roue. À la lumière des connaissances actuelles, il est impossible de préciser lequel des deux systèmes précède l'autre. Quoi qu'il en soit, les principes qu'ils mettent en œuvre sont connus depuis l'Antiquité. Pour la Dordogne, la statistique de 1809 montre un usage assez équilibré des deux systèmes puisqu'ils sont représentés dans des proportions de l'ordre de 40,3% pour la roue verticale et 59,7% pour la roue horizontale. Le recours à l'un ou l'autre système ne doit rien au hasard. Il semble dicté par des facteurs autant culturels qu'hydrologiques. Culturels parce que, grosso modo, les pays de langue d'oc ont utilisé très largement la roue horizontale et, inversement, ceux de langue d'oïl, la roue verticale. Situé sur une zone interculturelle, il n'est pas surprenant que le Périgord ait vu l'usage des deux systèmes. Hydrologiques parce que les moulins à roue horizontale sont principalement implantés sur des cours d'eau plutôt réduits et à forte pente (de type torrent), tandis que les moulins à roue verticale sont emblématiques des rivières assez importantes ou des fleuves. La statistique de 1809 prendrait tout son sens dans une cartographie précise, à l'échelle du département, de ces deux types de moulins.

Pour le val de Dronne, chaque moulin repéré n'est pas systématiquement renseigné quant à la nature de ses roues. À la veille de la révolution industrielle, tous les moulins situés sur la portion de la Dronne concernée étaient très certainement équipés de roues verticales à aubes. Le corpus n'offre que très peu d'exemples de moulins possédant ou ayant possédé des roues horizontales. Il semble donc qu'en val de Dronne, tout comme dans la Charente voisine, la roue verticale ait dominé. Ailleurs en Périgord, la roue horizontale concerne à priori un large croissant sud-est puisqu'en Corrèze, dans le Lot et en Lot-et-Garonne ce système, selon la statistique de 1809, domine à plus de 95%. Ainsi, il est intéressant de noter qu'en Périgord s'observe une transition de la culture technique traditionnelle.

## Les moteurs

Les roues et les turbines constituent le moteur du moulin en transformant l'énergie hydraulique en mouvement rotatif. Sur l'aire d'étude, nous avons observé des roues verticales à aubes (ou à pelles) mues par-dessous, des roues verticales à augets (ou auges) mues par-dessus, un seul exemple de roues horizontales et quelques turbines.

Les roues verticales à aubes datent pour la plupart de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sont des ouvrages associant le bois et le métal. Rares sont celles conservées en l'état. Souvent, il ne reste plus que l'arbre en place comme à Pourrat ou la Bernerie à Cercles. Une majorité sont en ruine et/ou ont été restaurées à diverses époques, principalement au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'arbre a été remplacé par un axe en fonte et seules subsistent les parties métalliques, moyeux, flasques et cerclage, associées à des vestiges de bras en bois comme au moulin de Bressol à Tocane-Saint-Apre ou au moulin de Thermes à Brantôme. Parfois l'arbre a été conservé sur lequel une roue alliant bois et métal a été installée. Un modèle récurrent se rencontre ainsi sur nombre de moulins. C'est une roue à aubes de diamètre important. L'arbre est en bois et équipé de deux moyeux solidaires de flasques en fonte. Bras et aubes sont en bois. Les roues du moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre illustrent ce type. Le moulin du Treuil à Nanteuil-Auriac-de-Bourzac possédait également ce genre de moteur, tout comme celui des Michelies à Allemans dont la roue n'est plus qu'une ruine informe. Janchou à Lisle propose un modèle récent et complet et un autre plus ancien à l'arbre rompu au niveau du tourillon et avec quelques aubes manquantes. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle d'autres modèles de roues verticales apparaissent. Les exemples les plus anciens utilisent encore le bois qui, tel au moulin du Pont (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac), concerne uniquement les bras et les aubes. Ailleurs, et pour les cas les plus récents, la roue est entièrement métallique comme au moulin de Comberanche (Comberanche-et-Épeluche), ou au moulin de Mondot (Vendoire), arbre mis à part pour ce dernier. Rien n'indique que ces roues étaient destinées à faire tourner des meules.

En val de Dronne, les roues à augets sont plus rares que les roues à aubes. Elles présentent un diamètre moindre que ces dernières, bien que proportionnellement, elles soient plus développées en largeur. Nous avons rencontré un unique modèle entièrement en bois. Bien conservé, il équipe le moulin de Soulet à Champagne-et-Fontaine. C'est une roue de conception ancienne, vraisemblablement du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle dont la conservation a été assurée grâce à un environnement très abrité. L'arbre est de section carrée et les joues sont tenues par quatre bras qui encadrent l'axe. Seuls cerclages et tourillon sont métalliques. Au moulin de Clauzurou, mis à

part la flasque en fonte et un cerclage sur le périmètre des joues, l'ensemble est également en bois. Comme pour les roues à aubes, nous avons observé quelques roues à augets entièrement métalliques. De facture récente, elles n'offrent que peu d'intérêt pour l'histoire des moulins. Mondot à Vendoire est équipé d'une telle roue. C'est un modèle de fort diamètre mais étroit. À l'inverse, Lavergne à Vanxains possède une roue à augets large et au diamètre peu développé.

Le moulin de Vigier à Lusignac est le seul édifice visité et équipé de roues horizontales. Une même fosse abrite les deux rouets en fonte directement reliés aux meules tournantes par un axe métallique vertical. Leur conception les approche du principe des premières turbines. Ce sont des pièces de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui, très certainement, ont remplacé des rouets en bois<sup>49</sup>. Prolongeant peut-être une conduite forcée, une trompe en métal propulse l'eau sur la roue au niveau des aubes. Celles-ci sont légèrement inclinées. Le débit est commandé par une vanne située en amont de la trompe. Les conditions d'observation n'ont pu révéler la présence d'un banc de lève pour le réglage de la hauteur d'écrasement des meules. Le système différencie cette roue de la turbine pour laquelle le moteur est immergé. Ici, après avoir entraîné la roue, l'eau tombe au fond de la fosse puis s'écoule vers le canal de fuite. À l'instar des roues du moulin de Vigier, il est probable que le petit moulin de Grenouillet à Gout-Rossignol, aujourd'hui transformé en maison, ait été également équipé de roues horizontales. Retirée de sa fosse et entreposée à proximité de l'habitation, il est possible d'observer une de ses anciennes roues offrant de nombreux points communs avec celles de Vigier.

Noyées dans leur caisson, les turbines sont difficilement observables. Nous avons relevé quelques marques citées dans les enquêtes de contingentement, telles Zeyssé-Rose-Brault (*sic*, lire Teisset-Rose-Brault<sup>50</sup>), Francis ou Singum (*sic*, lire Singrün<sup>51</sup>) sans avoir pu vérifier la présence de ces turbines in situ. Cependant, nous avons pu prendre connaissance de quelques modèles sans en connaître le fabriquant, soit extraits de leur caisson, soit dans celui-ci en partie vidé et laissant apercevoir la partie fixe supérieure, c'est-à-dire le stator de la turbine. Ainsi, les moulins de Chenaud et de Rochereuil à Grand-Brassac sont tous deux équipés de turbines de type Fontaine disposées dans un caisson. De même type, celle du Moulin Neuf à Saint-Méard-de-Drôme a été extraite de sa chambre à eau.

---

49. Au sujet des rouets en bois fabriqués en Périgord, cf. le témoignage de M. Alexandre dans USSEL, s. d., p. 54-58.

50. Machine provenant des ateliers Teisset-Rose-Brault, ingénieurs-constructeurs à Oissy, Paris et Chartres.

51. Certainement une turbine construite par la société Singrün Frères d'Epinal.

Ces moteurs, roues ou turbines, servaient principalement à entraîner les machines destinées à la fabrication de farine. En règle générale, les roues sont reliées à des meules traditionnelles et les turbines à des appareils à cylindres, mais quelques cas ont, un temps donné, proposé l'inverse. Ainsi, la minoterie Duchez est équipée de broyeurs-convertisseurs en 1924 entraînés par une roue verticale pendant près de vingt-cinq ans jusqu'à l'installation de la première turbine après la seconde guerre mondiale. Le système de transmission à engrenages en bois de type rouet-lanterne, tel qu'on peut encore l'observer au moulin de Châtillon à Verteillac ou à celui des Michelies à Allemans (fig. 8), a été remplacé peu à peu par des éléments en fonte et par l'usage de la courroie. Certains engrenages, notamment les rouets de fosse, ont associé un bâti en fonte et des dents en bois dur, de buis ou de cormier. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se répand le système de la rotonde. C'est un mur maçonné semi circulaire qui entoure le rouet de fosse et protège l'intérieur du moulin d'éventuelles pénétrations d'eau depuis l'ouverture où passe l'arbre. Le moulin de l'Étang des Faures à Gout-



Fig. 8. Moulin des Michelies (Allemans). Ensemble complet avec rouet, lanterne, banc de lève, archure et trémie.

Rossignol ou celui de Bressol à Tocane-Saint-Apre possèdent une rotonde en pierre de taille. Prenant appui dessus, des piles en fonte soutiennent les meules situées à l'étage.

## La meunerie

Un solide beffroi de charpente établi au-dessus du rouet de fosse et supportant deux paires de meules abritées dans des archures, le tout complété d'une potence, constituent l'essentiel de l'équipement classique du moulin à farine. La plupart du temps, une seule roue verticale, donc un seul rouet, entraîne la rotation de deux meules. Il arrive, comme aux Michelies à Allemans, qu'une roue entraîne une seule meule. C'est également le cas pour les moulins équipés de roues horizontales tel Vigier à Lusignac.

Les beffrois sont constitués de pièces massives en bois de chêne, souvent assemblées en un cadre horizontal, et reposant sur des solins ou des piles en pierre de taille qui cantonnent la fosse. Ils reçoivent la meule dormante et assurent la cohésion de l'ensemble du système d'où leur robustesse. La meule supérieure tournante est maintenue par le banc de lève, une poutre massive située juste au-dessus de l'arbre et permettant le réglage de l'espace entre les deux meules. Le moulin des Michelies à Allemans offre un exemple éloquent car bien conservé de cet équipement classique. Toutes les pièces qui le constituent sont encore en place.

Les archures, parfois nommées « arescles », sont les coffres en bois qui abritent les meules tournantes. Elles sont fermées par un couvercle qui supporte la trémie, c'est-à-dire l'entonnoir servant à l'alimentation en grain. Nous avons rencontré deux types d'archures : les octogonales et les circulaires. Il est possible, du fait de sa mise en œuvre plus simple, que le modèle à plan octogonal soit le plus ancien comme au moulin des Michelies, de Vigier à Lusignac ou encore de Châtillon à Verteillac. Il présente l'inconvénient de favoriser l'accumulation de la mouture dans les angles, d'où la généralisation, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au-delà, de la caisse cylindrique telle qu'on la rencontre au moulin de l'Étang des Faures à Gout-Rossignol et au moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre. Les archures du moulin des Ages à Bouteilles-Saint-Sébastien offrent la particularité de porter, peint sur le coffre, le nom de la meule qu'elles abritent. Ainsi, l'une a été nommée *l'Infatigable* et l'autre *le Vengeur* ; les deux portent, également peint, le millésime 1900.

Logées dans les archures, les meules se laissent difficilement observer. Toutes sont de diamètre et d'épaisseur variables. Elles peuvent se présenter sous forme monolithe ou en éléments assemblés au mortier et cerclés de métal.

Les meules déplacées, entières ou fragmentées, parsèment les alentours des moulins et sont parfois réutilisées comme table de jardin, comme marches, remployées pour l'empierrage des allées, comme simple élément de décoration rappelant la vocation meunière du site, ou simplement posées au sol, voisinant parfois avec des meules à noix.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les progrès de la meunerie ont rendu les anciennes installations obsolètes. En val de Dronne, les premiers appareils à cylindres ne font leur apparition qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, 1924 pour la minoterie Duchez, dans les années 1930 pour la plupart des autres minoteries. Nous n'avons pas rencontré d'exemples en place de ces premiers modèles qu'il est possible d'apprécier au Conservatoire du moulin de la Pauze à Saint-Méard-de-Drôme. Les broyeurs-convertisseurs existants sont des machines assez récentes des années 1960-1970. Rares sont les minoteries ayant conservé leurs appareils de tamisage. Celles de Cacaud, de Grenier ou encore des Bordas à Agonac possèdent encore leurs *plansichters*. Ce sont des appareils à oscillation libre capables de séparer la farine des issues par la vibration de tamis horizontaux. Ce procédé, inventé en Hongrie en 1887, remplace l'ancien système de bluterie par rotation. Constitués de bois et de métal, les *plansichters* rencontrés sont également des modèles récents.

### L'huile de noix

Les trois-quarts des moulins à farine recensés produisaient également de l'huile de noix. L'huile était utilisée autant pour l'éclairage que pour la cuisine. Son usage en Périgord remonte au Moyen Âge voire au-delà. 5 kilos de noix donnent en moyenne 2 kilos de cerneaux fournissant un litre d'huile. La fabrication de cette huile suit trois étapes : écraser, chauffer en malaxant et presser qui requièrent chacune un outil spécifique.

Une fois réalisé le dénoisillage, c'est-à-dire la préparation des noix pour l'huilerie, les cerneaux étaient écrasés sous une meule jusqu'à l'obtention d'une pâte. Les meules à noix rencontrées sont toutes de forme tronconique. Tournant sur un plan horizontal, leur axe est fixé à un arbre vertical métallique ou en bois sur les anciens modèles comme celui du moulin de l'Étang des Faures à Gout-Rossignol ou de Vigier à Lusignac. Cet arbre était entraîné depuis son sommet par le biais d'engrenages ou de courroies reliés au moteur, plus rarement depuis sa base située sous la cuve. Ce dernier cas de figure se rencontre au moulin de Salles à Tocane-Saint-Apre et au moulin des Roches à Brantôme. Reposant sur le sol ou sur des piles, les cuves cylindriques étaient en pierre de taille, parfois cerclées telle celle du moulin de Clauzurou. La cuve de broyage du moulin de Vigier à Lusignac est constituée d'une pierre monolithe reposant sur un massif maçonné. Diamétralement opposé à la

meule, un racloir escamotable ramenait la pâte sur le passage de la meule. Dans la deuxième étape, la pâte obtenue était mise à chauffer dans une poêle qui surmonte un petit fourneau. Ce dispositif est très souvent situé dans l'un des angles de l'atelier de fabrication. Dans tous les cas, la poêle est équipée d'un appareil à malaxer la pâte, évitant qu'elle n'attache et tournant grâce à une prise par arbre ou par courroie depuis le moteur hydraulique. La dernière étape consistait à presser à chaud la pâte de noix ainsi préparée. Elle donnait de l'huile et un tourteau résiduel. Dispositifs puissants, les presses à huile étaient actionnées manuellement par un bras ou grâce à l'énergie hydraulique. C'est le cas des moulins de Salles et des Roches. Les presses les plus anciennes, telle celle de Vigier, associent bois et métal. Les plus récentes, de Clauzurou ou du moulin de l'Étang des Faures, sont entièrement en fonte. Ces deux dernières, identiques, proviennent de l'entreprise Bazinet de Mareuil. Aujourd'hui, seul le moulin de Rochereuil à Grand-Brassac produit ponctuellement de l'huile de noix.

## Les pêcheries

Il y a peu, la Dronne regorgeait de poissons et de crustacés. Ainsi on y pêchait en quantité l'alose (colacs), l'assée (ascée ou asseyes), l'anguille, le barbeau, la brème, le brochet, le cabot (cabaux), la carpe, l'épinoche, le goujon, la lamproie, la perche, le rotangle, le saumon, la tanche, la truite, le vairon, ainsi que l'écrevisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la rivière « offre, de Brantôme à Épeluche, une concentration d'infractions digne de sa réputation de rivière poissonneuse <sup>52</sup> ». Il n'est donc pas étonnant que de nombreux dispositifs aient été installés sur le cours de la Dronne. Les pêcheries permanentes y sont interdites par la loi du 15 août 1829. Avant cette date, elles sont souvent associées aux moulins dans les contrats d'affermage. D'ailleurs ces derniers, en plus du loyer en livres, mentionnent certaines quantités de poisson, notamment d'anguilles, à livrer chaque année (200 anguilles à Parcoul au moulin de Pommier en 1726 <sup>53</sup> ou trois douzaines à Tocane-Saint-Apre au moulin de Bonas en 1751 <sup>54</sup>). En dépit de l'interdiction, plus d'une douzaine de pêcheries sont encore en activité en 1843, ce qui nécessite l'intervention des autorités et la multiplication des avertissements. Étant donné l'état des vestiges, certaines ont dû fonctionner jusqu'à la seconde guerre mondiale, voire au-delà.

En règle générale, les pêcheries permanentes prolongent les vannes de décharge des moulins. Ces pêcheries permettent, en fermant les vannes

52. COCULA-VAILLIÈRES, 1981, p. 123.

53. DUHARD, s. d., p. 74.

54. POMMARÉDE, 1996, p. 453.

motrices de l'usine et en ouvrant le vannage de décharge de prendre la totalité du poisson qui passe dans la rivière<sup>55</sup>. Ces pêcheries « se composent de longues caisses en bois dont le fond est formé de barres longitudinales espacées de 7 à 8 mm. Des boîtes y sont aménagées pour recueillir le poisson qui y est projeté et reste à sec aussitôt que les vannes sont fermées. Le fond de ces grandes caisses, établi exactement au niveau du canal d'amenée, est accolé au seuil des vannes puis se relève vers l'autre bout en formant une ligne courbe. Ces pêcheries sont mises en action toutes les fois que les eaux de la Dronne ne servant plus à actionner les roues motrices de l'usine passent par les déversoirs ou le dessus des vannes. La quantité de poisson pris dans ces conditions est assez peu considérable en temps ordinaire. Mais en temps de crue ou quand le meunier veut faire une pêche, c'est-à-dire lorsque les vannes de décharge sont levées, une quantité considérable de poissons de toutes espèces est forcément capturée dans ces sortes d'engins, qui empêchent en outre la circulation du poisson d'un bief à l'autre<sup>56</sup> ». Aujourd'hui, quelques moulins possèdent encore les vestiges de pêcheries conservées malgré la loi de 1829 toujours en vigueur. Réalisées en bois et soumises à un contexte peu favorable à leur conservation, elles datent d'une cinquantaine d'années au maximum. Toutes sont donc des installations clandestines. Comme celles décrites dans les archives, elles sont implantées au niveau des vannes de décharge ou encore après les vannes motrices, parfois juste au-devant des roues. Dans chaque cas, le dispositif est identique. Dans un coursier, des traverses en bois sont fichées dans les maçonneries latérales de façon à former un plan incliné, plus haut en aval qu'en amont. Elles peuvent être portées par des poutres métalliques comme au moulin de Vigereau à Petit-Bersac. Ces traverses reçoivent un lattis, souvent disparu, constitué de petits bois peu espacés tel l'exemple de Châtillon à Saint-Paul-Lizonne. Au pied de l'installation, des casiers pour piéger les poissons complétaient l'ensemble. Nous n'en avons pas rencontré.

### Les autres activités industrielles

Si les productions de farine et d'huile de noix ont laissé quelques témoins matériels dont certains en place et bien conservés, voire restaurés, il en va différemment pour les autres activités industrielles. Aujourd'hui, celles-ci sont invisibles dans le paysage patrimonial du secteur. Les édifices ayant abrité ces activités, lorsqu'ils ont été conservés, sont désormais des coquilles vides, privés de leur machinerie d'origine, le plus souvent démontée et vendue. On ne conserve plus trace de l'industrie papetière sur la Lizonne périgordine :

55. A.D.D., 3 S 697.

56. *Idem*, cité par DUHARD, s. d., p. 76.

les quatre papeteries recensées, Poirier, Châtillon, Riganaud et Pisseloube, sont devenues des bâtiments résidentiels, le dernier ayant en grande partie été détruit. Sur la Dronne, la papeterie des Rivières à Villeteureix a presque complètement disparu. Celle de Riganaud à Petit-Bersac est une ruine à peine identifiable. Il ne reste rien des moulins à tan de Bourg-du-Bost, de Saint-Aulaye ou de La Tour-Blanche, rien des installations liées au textile, telles les mailleries de la Gauterie à Lusignac, de Muret à Saint-Antoine-Cumond, des Bigoussies à Saint-Méard-de-Drôme, rien de la carderie de Janchou à Lisle, il ne reste rien non plus des foulons du moulin de Gapirou à La Roche-Chalais ou de la filature du moulin de Bressol à Tocane-Saint-Apre. Ainsi, seule la documentation permet encore de garder quelques souvenirs de cette activité passée et contrastant assez fortement avec l'image habituelle de la ruralité.

### Un patrimoine menacé

La mémoire matérielle des temps de l'industrie rurale est en cours d'effacement. Les moulins ayant échappé à la disparition sont soit des ruines à peine identifiables, soit des coquilles vides en attente d'une hypothétique réhabilitation, sinon vouées à rejoindre la première catégorie, soit, enfin, des édifices transformés en habitations conformes aux exigences des modes de vie modernes. Dans ce dernier cas, ils sont toujours très remaniés. Ainsi, les moulins « dans leur jus » sont rarissimes et dans tous les cas, se révèlent au mieux des témoins du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un édifice tel que le moulin de Vigier à Lusignac apparaît comme une pépite pour l'historien du patrimoine. Bien que dépourvu de toute valeur esthétique, son intérêt est certain au vu de la conservation de sa machinerie dix-neuvième. Elle concerne aussi bien la fabrication de la farine avec deux roues horizontales et deux paires de meules que l'élaboration de l'huile de noix avec la meule, la poêle et la presse. Le moulin est même équipé d'une meule à maïs. C'est un véritable lieu de la mémoire paysanne. Nous espérons qu'un tel moulin puisse être préservé avant que l'une de ses roues ne soit transformée en jardinière.

Le temps des moulins est bel et bien révolu et seul un effort d'imagination important peut prétendre à le ressusciter. Dans sa contribution modeste à l'histoire des moulins périgordins, cette enquête d'inventaire aura surtout révélé la densité et la diversité des sites et, par conséquent, l'ampleur des destructions. Elle aura montré combien la rupture avec « autrefois » est consommée. Le constat s'affirme comme un écho à « la fin des terroirs » cher à Eugène Weber<sup>57</sup>. Il reste à souhaiter que l'enquête puisse étendre son aire

---

57. WEBER, 1983.

d'étude afin de compléter plus précisément les connaissances acquises et de combler les nombreuses lacunes de cette « petite histoire », essentielle pour comprendre la grande.

V. M.

*La liste des moulins repérés est disponible sur notre site internet [www.shap.fr](http://www.shap.fr) (rubrique « informations ») et à la bibliothèque de la SHAP.*

## Sources et bibliographie

### Sources

*Archives départementales de la Dordogne*

Série M :

6 M 496, 6 M 497-1, 6 M 497-2, 6 M 521

Série S :

3 S 697 (pêcheries)

7 S 16 : Bussac, 7 S 20 : Agonac, 7 S 21 : Allemans, 7 S 28 : Bouteilles-Saint-Sébastien, 7 S 29 : Brantôme, 7 S 32 : Celles/Cercles, 7 S 33 : Champagne, 7 S 35 : Chapdeuil, 7 S 36 : Champagne-et-Fontaine/La Chapelle-Grésignac, 7 S 37 : Cherval, 7 S 43 : Festalemps, 7 S 46 : Gout-Rossignol, 7 S 47 : Grand-Brassac, 7 S 49 : La Jemaye, 7 S 52 : Lisle/Lusignac, 7 S 59 : Nanteuil-Auriac-de-Bourzac, 7 S 61 : Parcoul/Paussac-et-Saint-Vivien, 7 S 63 : Ponteyraud/Festalemps, 7 S 64 : Ribérac, 7 S 66 : Saint-Antoine-Cumond, 7 S 67 : Saint-Aulaye, 7 S 71 : Saint-Just, 7 S 80 : Saint-Sulpice-de-Roumagnac/Saint-Vincent-Jalmoutiers, 7 S 87 : Tocane-Saint-Apre, 7 S 88 : Valeuil, 7 S 92 : Villetoureix

### Bibliographie

*Actes du 5<sup>e</sup> symposium de la TIMS (The International Molinological Society), France, 5-10 avril 1982, Fédération Française des Amis des Moulins, Saint-Maurice, 1984.*

AZÉMA (J.-P. H.), « De l'héritage à la valorisation du patrimoine industriel : l'exemple des associations des amis des moulins », *Moulins de France*, n° 40, octobre 1999, p. 9 et n° 41, janvier 2000, p. 19-20.

BACCOU (M.), « Dronne de moulins », *Le Journal du Périgord*, n° 30, octobre 1996, p. 39-44.

BECKER (L.), MARABOUT (V.), *Val de Dronne, Visages du patrimoine en Aquitaine*, éd. Confluences, 2008, p. 75-90.

- BLOCH (M.), « Avènement et conquêtes du moulin à eau », *Annales d'Histoire économique et sociale*, n° 36, t. 7, 1935, p. 552.
- BODDART (F.), « La papeterie de Vaux-Malherbeaux », *BSHAP*, t. CXXI, 1994, p. 97-118.
- BORDES (F.), « Plaidoyer pour une histoire de l'industrie hydraulique », *Mémoire de la Dordogne*, revue des services du patrimoine départemental, n° 10, juin 1997, p. 9.
- BOUCHEREAU (J.), « Forge basse du Bugue : histoire d'une forge à canon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Actes du congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest*, Sarlat, 1987.
- BOUCHILLOU (P.), « La rivière Dropt et ses moulins », *Moulins de France*, avril 2004.
- CHAMPION (E.), *Moulins et meuniers carolingiens dans les polyptyques entre Loire et Rhin*, Saint-Étienne, éd. A.E.D.E./Vulcain, 1996.
- COCULA-VAILLIÈRES (A.-M.), *Un fleuve et des hommes. Les gens de la Dordogne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Taillandier, 1981.
- COCULA-VAILLIÈRES (A.-M.), « Pour une étude de la Dronne : quelques jalons », *BSHAP*, t. CXVIII, 1991, p. 201-204.
- DAINVILLE (F. de), *La carte de la Guyenne par Belleyme, 1761-1840*, Bordeaux, éd. Delmas, 1957.
- DELLUC (B. et G.), *Léo Drouyn en Dordogne, 1845-1851*, Périgueux, éd. SHAP, 2001.
- DUBY (G.), *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1962.
- DUHARD (F., N., F.), *Parcoul, 900 ans d'histoire*, clocher d'or 2006-2007, s. d.
- DUSOLIER (E.), « Contribution à l'histoire de certains moulins à papier de la basse Lisonne et du Périgord aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *BSHAP*, t. LXIX, 1942, p. 305-317.
- FOSSIER (R.), *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris-Louvain, 1968.
- FOSSIER (R.), « L'équipement en moulins et encadrement des hommes », in *L'histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?*, Paris, 1982, p. 230-248.
- GRILLON (L.), REVIRIEGO (B.), « Les moulins de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade », *Mémoire de la Dordogne*, n° 10, revue des services du patrimoine départemental, 1995, p. 11-27.
- GRILLON (L.), REVIRIEGO (B.), *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade*, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne, coll. Archives en Dordogne, 2000.
- GRILLON (L.), « L'utilisation de l'eau dans trois monastères cisterciens de la Dordogne », in *L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin, 2<sup>e</sup> colloque des Amis de Cadouin, 1995*, éd. Amis de Cadouin, 1996, p. 43-54.
- GRILLON (L.), « L'Isle, rivière navigable », *Mémoire de la Dordogne*, n° 11, revue des Archives départementales, 1998, p. 35-42.
- HORDÉ (T.), TANET (C.), *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2000 (2<sup>nd</sup>e éd.).
- LA GRANGE-CHANCEL (L. de), *Voyage en Périgord, publié et annoté par A. Dujarric-Descombes*, Périgueux, impr. Ribes, 1917.
- LAMY (Y.), « Une image inattendue, le Périgord sidérurgique », *BSHAP*, t. CXII, 1985, p. 284-305.

- LAMY (Y.), *Hommes de fer en Périgord*, Lyon, éd. La Manufacture, 1987.
- MANIGAND-CHAPELAIN (C.), *Les sources du patrimoine industriel*, coll. « Documents et Méthodes », n° 4, Paris, éd. du Patrimoine, 1999.
- MONOD (F.), « Les vieux moulins des Flandres françaises », *L'Illustration*, n° 4425, 24 décembre 1927.
- NICOLAÏ (A.), *Histoire des moulins à papier du sud-ouest de la France, 1300-1800*, 2 tomes, Bordeaux, éd. Delmas, 1935.
- PELLETIER (M.), *Les cartes de Cassini, la science au service de l'État et des régions*, Paris, éd. CTHS, 2002.
- PEYRONNET (E.), *Les anciennes forges du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1958.
- PIASSOU (R.), *L'ancienne industrie du fer dans le Périgord septentrional du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, mém. de D.E.S. dact., université de Bordeaux, 1959.
- POMMARÈDE (P.), *Tocane et Saint-Apre oubliés*, Périgueux, éd. Fanlac, t. 1, 1987, t. 2, 1996.
- RIVALS (Cl.), *Le moulin et le meunier, mille ans de meunerie en France et en Europe*, Toulouse, éd. Empreinte, 2000, t. I et II.
- SECONDAT (M.), « La forge des Ans », *BSHAP*, t. CIX, 1982, p. 260-277.
- SIMMONET (G.), *La France des moulins*, Paris, éd. Albin Michel, 1988.
- USSEL (M.), *Du rouet, de la roue à augets à la turbine hydraulique*, Le Bugue, éd. Ol Contou, s. d.
- VITOUX (F.), *La Vézère coule depuis longtemps en Europe, histoire des papeteries de Condat*, Paris, Quai Bourbon, 1989.
- WEBER (E.), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, éd. Fayard, 1983.

# Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord

*2<sup>e</sup> partie*

par Jean-Loup d'HONDT\*

voir *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010, p. 365-378.

## **II. Les autres illustres zoologistes du Périgord**

Nous consacrerons cette deuxième partie aux zoologistes périgordins dans l'acception définie au début de ce travail. Ainsi, n'aborderons-nous pas ici le cas de l'entomologiste Jean Sainte-Claire Deville, originaire du Périgord et descendant d'une famille qui s'est successivement fixée à Périgueux, Bergerac, aux Antilles, puis en région parisienne, mais qui n'a lui-même jamais vécu en Dordogne<sup>1</sup>. Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'archéologue et paléontologue Pierre Biberson (1909-1992), natif de Périgueux, explorateur de gisements en Dordogne et au Maroc, descripteur d'une nouvelle espèce d'ours, mais qui n'a pas travaillé sur les faunes actuelles et le biologiste marin

---

\* Directeur de recherche honoraire au CNRS, président de la Société zoologique de France, ancien président de la section des Sciences et d'Histoire des Sciences du CTHS.

1. JOUSSAUD et BRYGOO, 2004.

Jean Abel Gruvel (1870-1941), né au Fleix mais qui s'est complètement désintéressé de sa région natale.

### 1. Édouard Sicaire Bourdelle (1876-1960)

Né le 21 septembre 1876 à Périgueux, où il fit ses études secondaires, Édouard Bourdelle était le fils du responsable d'un établissement de bois. Après avoir suivi une formation approfondie à l'école vétérinaire de Toulouse, il y fut recruté comme répétiteur au laboratoire d'anatomie, histologie et tératologie des animaux domestiques, où il fut nommé chef de travaux pratiques en 1910. Il fut reçu en 1912 au concours de recrutement d'un professeur d'anatomie comparée et tératologie à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Mobilisé durant la première guerre mondiale dans les services d'approvisionnement de l'Armée, à Limoges puis à Paris, il rejoignit ensuite son ancien laboratoire avant d'être recruté au Muséum national d'histoire naturelle de Paris comme professeur titulaire de la chaire de zoologie (Mammifères et Oiseaux), fonction qui incluait temporairement (1926-1936) la direction de la ménagerie de l'établissement, qui dépendit ensuite de la chaire nouvellement créée d'éthologie des animaux sauvages. Parallèlement, il fut à partir de 1928 professeur à l'école dentaire de Paris. Excellent anatomiste, doué pour l'art de la dissection, il fut essentiellement un spécialiste des Mammifères. Ses sujets de recherche ont plus largement porté sur l'anatomie comparée des Vertébrés (singes, éléphants, ovins et caprins, équidés, oiseaux) et plus spécialement des espèces domestiques (sans oublier leur médecine et leur chirurgie), l'anatomie des grands appareils et systèmes organiques des Mammifères, la description de cas tératologiques. Il fut le co-auteur d'un *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques*, et rédigea deux manuels, l'un d'anatomie dentaire comparée, l'autre d'anatomie et physiologie buccale dentaire. Il enrichit les collections de référence de son laboratoire d'environ 20 000 spécimens. Inspecteur général des musées d'histoire naturelle de province de 1943 à 1947, il créa le Service central de recherches sur les migrations des oiseaux et des mammifères, fonda une revue scientifique internationale dévolue à la publication de travaux de recherche sur les mammifères (*Mammalia*), a établi les plans du futur parc zoologique de Vincennes, fut président de la Société zoologique de France en 1942 et l'auteur de plus de 150 travaux scientifiques. Membre en 1924 de l'Académie vétérinaire de France qu'il présida en 1936, il fut lauréat de l'Académie des sciences en 1920, chevalier de la Légion d'honneur en 1922, promu officier en 1936. À ce chercheur portant le même patronyme qu'un sculpteur réputé succéda dans sa chaire en 1949, après son départ en retraite, l'arrière-petit-neveu d'un musicien au nom non moins illustre, Jacques-Paul-Antoine Berlioz. Il est décédé le 6 juin 1960.

## 2. Claude Caussanel (1933-1999)

Claude Caussanel (fig. 8), natif de Périgueux, fut attiré par les insectes dès l'enfance et collectionnait ceux qu'il récoltait dans le jardin familial. Envisageant de faire carrière dans l'enseignement primaire, il fréquenta l'école normale de Périgueux, et évoqua toujours ensuite avec nostalgie le souvenir de son ancien maître et directeur de l'établissement, M. Michaud, encore à l'époque en activité pour quelques années, avant qu'il ne se retire dans sa villa « Les Fontenelles » à Savignac-les-Églises et consacre sa retraite à la menuiserie et à la restauration d'une ancienne ferme qu'il avait acquise à La Migaudie, près de la source de Glane. Après son service militaire en Algérie, de 1955 à 1958, durant lequel il se familiarisa avec le peuplement entomologique saharien, et quelques années d'exercice en tant qu'instituteur, Claude Caussanel reprit ses études et prépara une licence ès sciences naturelles à l'université de Bordeaux. Il y était en particulier captivé par l'enseignement d'André Haget (1920-1999), professeur de zoologie et spécialiste du développement des insectes, dont les cours étaient délivrés dans une langue française de qualité exceptionnelle, et servis par une diction remarquable et un timbre de voix d'une gravité impressionnante. Il appréciait beaucoup aussi les enseignements du professeur Jean-Jacques Bounhiol (1904-1979), endocrinologiste des insectes et physiologiste. Après sa licence, il soutint en 1962 un diplôme d'études supérieures à la Station de biologie marine d'Arcachon, alors dirigée par le professeur Robert Weill (1902-1980), titulaire de la chaire d'anatomie comparée à l'université de Bordeaux, et sous la responsabilité directe du maître-assistant et sous-directeur, Michel Amanieu. C'est à cette occasion qu'il se familiarisa avec la faune entomologique des dunes et des plages du littoral aquitain, partageant son temps entre le laboratoire d'Arcachon et l'annexe de la faculté des sciences sise cours de la Marne, à Bordeaux, là où étaient situés les laboratoires propres de Robert Weill et de Jean-Jacques Bounhiol.

Tout en préparant son mémoire de D.E.S., qui portait sur la systématique, la biologie et l'écologie des insectes de la côte girondine, il fut assistant délégué à la Station biologique, assurant l'intérim de son collègue Claude Cazaux, durant le service militaire de celui-ci et encadrant les stages.



Fig. 8. Claude Caussanel (18 novembre 1987). Reproduit avec l'aimable autorisation du Dr Hélène Perrin (laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle), collection personnelle.

Les points forts de ses travaux de recherche durant cette période furent les suivants : la biologie d'un scarabéide (*sensu lato*) relativement affine du hanneton et considéré comme rare, *Callicnemis latreillei*, celle du perce-oreille (ou forficule) dépigmenté fréquent sous les laisses de mer, *Labidura riparia*, qui devient son modèle d'expérimentation privilégié, et celle du bousier *Thorectes sericeus* considéré jusqu'alors comme une grande rareté. Il montra à cette occasion que si les captures de *Callicnemis* et de *Thorectes* étaient jusqu'alors considérées comme exceptionnelles, c'était d'une part parce que ces animaux étaient géographiquement assez localisés, mais surtout en raison de la brièveté de leur période d'émergence et de vol, toujours au crépuscule. Il les recueillit en abondance, lors de récoltes intensives sur le terrain pour lesquelles il bénéficia de l'aide de plusieurs membres du groupe des entomologistes de la Société linnéenne de Bordeaux, Gaston Tempère (1900-1985), Jacques Baraud (1921-1992), Michel Lavit, Claude Jeanne et Jacques Aubry, qu'il rencontrait régulièrement le mardi lors de réunions tenues à l'hôtel des sociétés savantes, alors situé à côté de la cathédrale de Bordeaux, rue du Loup. C'est lors de l'une d'entre elles que nous fîmes personnellement sa connaissance, en janvier 1962, et de là naquit une amitié qui ne se démentit jamais.

Définitivement libéré de l'enseignement primaire, il monta à Paris en 1962, pour suivre les cours du D.E.A. d'entomologie qui venait d'y être créé par Bernard Possompès (1912-1976), professeur de zoologie à la faculté des sciences, d'origine landaise, endocrinologue des insectes, président de la Société zoologique de France en 1971 et ami d'André Haget. Il compléta et amplifia les résultats de son D.E.A., à partir duquel il rédigea une thèse de troisième cycle qu'il soutint en 1965, et entreprit dès lors la préparation d'une thèse d'État. Celle-ci, présentée en 1975, était intitulée « Cycles reproducteurs de la femelle de *Labidura riparia* et ses contrôles endocriniens ». Chez cette espèce, dont les parents prodiguent des soins à leurs œufs, il établit une corrélation entre les cycles endocriniens, neuroendocriniens et reproducteurs. Il créa alors à l'université de Paris VI une équipe de chercheurs vouée à l'étude de l'endocrinologie des insectes. Possompès, qui l'avait recruté comme assistant, puis comme maître-assistant, lui avait par ailleurs confié le cours de systématique des insectes et différents autres enseignements à Paris VI, en propédeutique et pour le D.E.A. de biologie animale, et il réalisa durant cette période les premiers de ses films scientifiques, dont beaucoup seront consacrés à *Labidura riparia*<sup>2</sup>. Il adhéra à la Société zoologique de France en 1964, présenté par Bernard Possompès et Marie Raabe.

Il fut élu en 1986 professeur au Muséum national d'histoire naturelle, établissement qu'il fréquentait déjà depuis de nombreuses années, et directeur

---

2. KARLINSKY, ALBOUY *et al.*, 1999.



*Fig. 9. Vin d'honneur consécutif à la soutenance de thèse de M<sup>me</sup> Adeline Soulier-Perkins (novembre 1997) au laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle. De gauche à droite : Pr Armand de Ricqlès, Pr Loïc Matile, Adeline Soulier-Perkins, Dr Thierry Bourgoïn, Pr Annelore Hoch (Berlin), Pr Claude Caussanel, Pr M. J. Duffels (Amsterdam). Reproduit avec l'aimable autorisation de la bibliothèque du laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle (M<sup>me</sup> Jocelyne Guglielmi).*

du laboratoire d'entomologie de l'établissement (fig. 9). Il succédait ainsi à Jacques Carayon (1916-1997), célèbre pour ses travaux sur l'insémination artificielle traumatique chez les Hémiptères (pucerons, cigales, punaises). Caussanel présida la Société entomologique de France, dont il avait été le lauréat en 1970 et 1977, durant l'année 1984. Il fut vice-président de la Société zoologique de France de 1995 à 1999. Tout au long de cette période il continua à privilégier l'étude des Dermaptères, dont il co-rédigea le volume correspondant, paru en 1990, dans la collection « Faune de France ». Il dirigea également le musée de l'Harmas de Jean-Henri Fabre. Il fut l'auteur de près d'une centaine de publications scientifiques. Il organisa l'exposition « Insectes, mi-démons, mi-merveilles » au Palais de la Découverte. Admirateur de René Jeannel (1879-1965), chercheur de renommée internationale qui fut l'un de ses prédécesseurs à la chaire d'entomologie du Muséum, il lui faisait volontiers référence.

Claude Caussanel se revendiquait comme un « homme de gauche ». Sensible au respect des Droits de l'Homme, il avait animé un comité de défense des zoologistes poursuivis pour leurs idées et s'était engagé aux côtés d'Amnesty International. Cet homme de haute taille au visage rond, toujours élégant, chaleureux et fidèle en amitié, bienveillant envers les jeunes chercheurs, conserva toujours son accent périgourdin. Il fut un excellent micro-manipulateur, un grand amateur de musique et enfin un dessinateur hors pair, auteur de ravissantes aquarelles qu'il utilisait en guise de cartes de vœux.



Fig. 10. Roger Darchen.

### 3. Roger Darchen (1921-1995)

Élève de l'entomologiste et éthologue Rémi Chauvin, Roger Darchen (fig. 10), né à Paris, s'est lui-même imposé comme un remarquable spécialiste de la psychologie, de la psychophysiologie, du comportement des insectes et des Mammifères, et de l'endocrinologie des insectes sociaux. Entré au CNRS en 1953, maître de recherche en 1964, il effectua l'essentiel de ses recherches au laboratoire d'écologie expérimentale de l'INRA à Bures-sur-Yvette et à celui d'évolution des êtres organisés de la faculté des sciences de Paris (boulevard Raspail) - alors dirigé par le Périgordin Pierre-Paul Grassé - avant d'achever sa carrière scientifique à la station zoologique des Eyzies, fondée par ce dernier,

dans le corps des directeurs de recherche.

Ses activités de recherche ont porté sur plusieurs modèles biologiques et sur des champs disciplinaires variés de la zoologie, mais étroitement corrélés entre eux : ceci contribue à donner une grande cohérence à l'ensemble de son œuvre scientifique et permet d'en suivre le fil conducteur. S'il s'est par exemple profondément intéressé au comportement explorateur inné des blattes, notamment à l'intérieur d'un labyrinthe, observations publiées dans la revue scientifique internationale *Behaviour*, il a surtout privilégié l'étude de deux groupes zoologiques, les Insectes Hyménoptères (notamment les abeilles) et les araignées, auxquels nous limiterons notre propos ici.

Sa thèse de doctorat ès sciences, consacrée à l'abeille domestique et publiée en 1959 dans les *Annales de sciences naturelles* (Zoologie), revue scientifique également dirigée par P.-P. Grassé, portait sur « Les techniques de construction chez *Apis mellifica* », et mettait en évidence, outre la régularité et l'homogénéité de la construction selon un « patron » constant, l'existence d'une régulation sociale, concrétisée par une interaction au sein d'une chaîne d'ouvrières intervenant dans l'édification, avec une remarquable répétitivité, des rayons de la ruche. La construction d'un rayon procède d'une œuvre collective conduite en permanence, assurée par la collaboration individuelle et modeste de multiples ouvrières chacune d'une longévité limitée qui construisent et réparent constamment selon une coordination d'ensemble. Les abeilles doivent pouvoir répondre en permanence et collectivement, et sans attendre, aux besoins de restauration de l'édifice, ce qui soulève la question de la nature et du facteur qui contrôle et coordonne l'ensemble des réactions individuelles au sein d'une colonie donnée ; il est alors logique d'en invoquer, comme déterminisme, l'influence décisive de régulations hormonales

complexes constamment réajustées et réactualisées au niveau du groupe en fonction des réponses à apporter à une situation immédiate. Les abeilles sont ainsi capables de tordre une lame de cire pour qu'elle change d'orientation et s'ajuste bien à l'endroit où elle doit précisément être appliquée pour réparer une cassure ou combler un vide dans la paroi d'un rayon ; elles sont également aptes à recycler l'ancienne cire à d'autres usages.

Roger Darchen a publié environ 45 travaux sur différents aspects de la biologie des Hyménoptères, des abeilles en particulier. Il s'est par exemple intéressé à leur élevage, à leur métamorphose, aux applications pratiques de l'ablation du dard, aux enzymes digestives des abeilles sociales, aux mécanismes de thermorégulation à l'intérieur du nid, à l'essaimage, à l'effet pollinisateur de certaines espèces. Il réalisa ou co-réalisa, notamment en collaboration avec son épouse, des enregistrements et des films sur les abeilles, leur biologie, leur rituel de ponte. Ses séjours à l'étranger (Gabon, Côte d'Ivoire, Burundi, Yucatan, etc.) ont été à l'origine des nombreux articles scientifiques qu'il a consacrés à ces organismes ; nous lui devons par exemple la description de deux espèces du genre *Trigonia* nouvelles pour la science et de leurs nids. Il a ainsi co-fondé l'école d'apiculture tropicale de l'université de Paris VI et rédigé, dans plusieurs cas avec son épouse en premier auteur, des ouvrages de référence tels que *La vie des abeilles*, *Les abeilles sociales d'une savane de Côte d'Ivoire et la régulation sociale chez les abeilles*, ou *Le monde des abeilles* (publié en France en 1991 et paru, après traduction, en Italie en 1994, puis en Espagne, Hollande et même en Chine). Certains de ses films sur les abeilles ont été diffusés par le Service du film de la Recherche scientifique du CNRS avec Palme d'Or au congrès Apimondia.

Il a également consacré une vingtaine de publications scientifiques aux araignées, s'intéressant principalement au comportement d'espèces sociales africaines, observées sur le terrain et en laboratoire ; aux relations entre colonies ; à la communication entre individus appartenant à une même espèce ; à des problèmes de distribution et de diversité des nids inter- et intra-spécifiques. C'est la prospection des forêts gabonaises à la recherche des Hyménoptères qui l'avait incité à étendre ses travaux à un autre matériel biologique, les araignées. Il put, grâce à sa double compétence d'entomologiste et d'arachnologue, établir différents types de comparaisons entre les sociétés d'insectes et d'araignées.

L'œuvre scientifique qu'il a accomplie durant ses dernières années de recherche est indissociable de celle de son épouse, Bernadette Delage-Darchen, et procède d'une étroite collaboration entre ces deux personnalités. Née à Bergerac et « montée » à Paris pour y entreprendre des études en zoologie-biologie, apidologie et ardente protectrice de la nature et de la biodiversité, légitimement très attachée à la sauvegarde de l'environnement, elle entra dans le laboratoire de Pierre-Paul Grassé qui la détacha aux Eyzies pour y préparer

sa thèse sur les fourmis granivores du genre *Messor* ; il la fit nommer sous-directrice de la Station biologique en 1978. Elle fut à l'origine d'un parcours de découverte de la nature dans les tourbières de Vendoire. Retraité, Roger Darchen accompagnait son épouse dont il était le plus fervent des soutiens, lorsqu'elle se déplaçait pour prononcer une conférence ; comme ce fut par exemple le cas lorsqu'elle participa au cycle de conférences estivales d'initiation à la faune qui fut naguère organisé pendant quelques années dans la ville d'Excideuil (et lors duquel intervinrent également deux chercheurs réputés du Muséum national d'histoire naturelle, les Drs Jean Lescure, qui traita de grenouilles et de crapauds, et Jeannine Weulersse qui présenta le monde des fourmis). Il est décédé à Coux-et-Bigaroque.

La Station des Eyzies a été une pépinière de chercheurs non périgordins, mais qui y ont trouvé un lieu d'accueil où ils ont travaillé sur du matériel biologique de Dordogne. Nous citerons parmi eux Pierre Maillet, le premier chercheur chronologiquement venu aux Eyzies (1972), auteur d'une thèse sur le phylloxéra, devenu professeur à Rennes ; Simone Kellner-Pillault, maître-assistant au Muséum, auteur de la première thèse d'écologie soutenue en France et préparée en partie aux Eyzies ; Philippe Deleurance, dont la thèse réalisée à la Station concernait les guêpes du genre *Polistes* ; Maurice Lecamp, qui y a préparé partiellement sa thèse de doctorat sur le têtard du Crapaud accoucheur. Y sont passés plus brièvement Odette Tuzet, professeur à la faculté des sciences de Reims, un chercheur indien, Chorda, et un autre fixé au Canada, Steiner. Claude Dufay, chargé de recherche au CNRS, a laissé aux Eyzies sa collection de référence sur les Lépidoptères du Périgord. Huguette Villard-Genest, spécialiste des Rongeurs africains, décédée prématurément, avait quitté le Muséum où elle venait chaque jour travailler en retenant comme elle le pouvait au bout de sa laisse un robuste et impressionnant chien de garde, pour se fixer aux Eyzies d'où elle fréquentait régulièrement un hypermarché de la zone industrielle de Trélissac.

#### 4. Edmond-Placide Duchassaing de Fontbressin (1818-1873)

Issu d'une famille de l'aristocratie périgordine ayant comporté de nombreux notables et dont les branches sont disséminées dans différentes communes de la région de Brantôme (La Chapelle-Faucher, La Chapelle-Gonaguet, Valeuil, Saint-Pardoux, Mensignac, etc.), il naquit au Moule (Guadeloupe) où ses parents étaient planteurs de canne à sucre et distillateurs de rhum. Il était lui-même le petit-fils d'un officier fixé aux Antilles sous la Révolution<sup>3</sup>. D'abord élève à Paris au lycée Louis-le-Grand, il soutint en 1843

---

3. D'HONDT et D'HONDT, 2001.

des thèses, d'une part de zoologie, d'autre part de géologie et paléontologie, suivies en 1844 d'une thèse de médecine. Il se fixa alors comme médecin généraliste en Guadeloupe en 1844, avant de s'installer à Panama pour fuir les troubles socio-politiques qui agitaient alors la grande île, avant de retourner aux Antilles, d'abord à la Désirade, puis à Saint-Thomas (ce qui l'obligea, en raison de la législation en vigueur sur place, à aller soutenir une thèse de médecine supplémentaire à Copenhague). Son souhait de permettre à ses enfants de faire de bonnes études l'incita à regagner la France en 1864 (ou 1867), fortune faite ; après s'être temporairement installé à Mareuil, il se fixa à Coulounieix, et décéda dans sa villa « La Retraite » à l'âge de 56 ans.

La thèse de doctorat ès sciences de Placide Duchassaing, soutenue le 27 mai 1843 à la faculté des sciences de Paris, aborde avec les moyens et les connaissances de l'époque, et alors que le mot d'« écologie » n'avait pas encore été forgé, des thématiques toujours actuelles : le déterminisme de la variabilité morphologique des invertébrés marins coloniaux (Coraux, Spongiaires et Bryozoaires en particulier) en fonction des facteurs éco-physiologiques du milieu où ils se développent. Dans ces groupes zoologiques, où l'on observe souvent des différences morphologiques parfois considérables entre les diverses colonies d'individus d'une même espèce - et même d'une même population -, Duchassaing s'est intéressé à la mise en évidence de caractères diagnostiques fiables, permettant d'identifier chaque espèce clairement et sans équivoque. À cette époque, où les critères de classification apportés tant par l'électrophorèse des protéines et des acides nucléiques que par l'embryologie et la morphogenèse, n'avaient pas encore été mis en évidence, il a ainsi fait œuvre de précurseur, même si ses recherches sont évidemment à présent indiscutablement dépassées.

C'est surtout parce qu'il fut le collecteur d'invertébrés marins et de végétaux destinés à l'enrichissement de musées que le nom de Duchassaing n'a pas été complètement oublié. À son époque, l'anatomie interne des invertébrés (et surtout des non-Arthropodes) était encore très mal connue ; la caractérisation de la diversité animale se fondait alors sur la forme, la consistance, la nature de l'endo- et de l'exosquelette des animaux. Duchassaing a distingué entre deux catégories d'animaux, ceux dont la forme est constante et fixée d'emblée (comme les Vertébrés) et ceux chez lesquels elle diffère au cours du temps et en fonction de l'âge et de la croissance, d'un individu à un autre, et rappelle ainsi les végétaux.

Ainsi a-t-il eu l'intuition que les critères d'identification des espèces utilisés par les naturalistes et fondés sur la forme générale des animaux s'avéraient insuffisants chez nombre de groupes d'invertébrés, et qu'il convenait de prendre en considération dans ce contexte des caractères plus fiables : ceux fournis par l'organisation interne caractéristique d'un organisme. Il a montré que chez des animaux marins appartenant à des groupes zoologiques très

différents les uns des autres, un même caractère éco-physiologique déterminait une morphologie identique. Il a ainsi partagé les animaux en quatre grands groupes : les être animés qui sont distincts et isolés (Vertébrés, Arthropodes, la plupart des Mollusques et des Echinodermes), les « formes agglomérées » chez lesquelles les animaux sont moins reconnaissables et juxtaposés en des ensembles peu cohérents, sans être réunis par des constituants organiques (Bryozoaires), les « formes agrégées » chez lesquelles les individus sont soudés les uns aux autres (coraux), et enfin ceux chez lesquels les individus ne sont plus reconnaissables en tant que tels au sein d'une même masse organique cohérente (Éponges).

Dans le cadre de ses activités professionnelles et de contextes socio-politiques successifs, Placide Duchassaing a séjourné dans différentes régions (Panama, Guadeloupe, Saint-Thomas, La Désirade), collectant dans chacune d'entre elles des échantillons zoologiques et botaniques variés, appartenant souvent à des espèces encore inconnues à l'époque (Crustacés, Spongiaires, Coraux, Bryozoaires, Brachiopodes, etc.). Beaucoup de ses spécimens ont été perdus depuis lors, mais nombre d'entre eux existent toujours, principalement dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et de celui de Turin. Il avait rédigé, parfois en les accompagnant d'illustrations, les descriptions de ces nouvelles espèces ; malheureusement, plusieurs de ses travaux sont restés sous forme manuscrite ; de ce fait, les espèces correspondantes n'ayant pas été publiées, elles n'ont aucune validité aux yeux de la communauté scientifique, et elles ont ainsi pu être décrites ultérieurement par d'autres auteurs sous d'autres noms. Il reste toutefois pour la postérité l'auteur de plusieurs espèces nouvelles d'Octocoralliaires qu'il a décrites en collaboration avec deux collègues, le Français Hardouin Michelin et l'Italien Giovanni Michelotti. Entre 1846 et 1870, il a publié comme seul auteur ou en collaboration plusieurs ouvrages sur les invertébrés marins des Antilles, parmi lesquels : *Animaux radiaires des Antilles* (Plon, 1850) et *Revue des Zoophytes et des Spongiaires des Antilles* (Masson, 1870).

### 5. René Dujarric de La Rivière (1885-1969)

Bien qu'il n'ait pas été spécifiquement un zoologiste, nous rappellerons ici brièvement le nom de cet illustre médecin périgordin, étant donné qu'il a consacré en 1971 un ouvrage biographique (posthume) à l'auteur de l'*Histoire Naturelle : Buffon, sa vie, ses œuvres, pages choisies*. Mais ce fut là sa seule contribution majeure dans le domaine zoologique, et ce sont ses découvertes médicales qui lui ont assuré une légitime notoriété et lui ont permis d'accéder aux honneurs et à la reconnaissance de la collectivité savante<sup>4</sup>.

---

4. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE, 1971.

Né à Excideuil le 14 avril 1885, il fut successivement étudiant en médecine à Bordeaux puis à Lyon, puis interne des hôpitaux de Paris (Necker, Tenon) avant d'intégrer l'Institut Pasteur à partir de 1911. Il suivit alors, à la Sorbonne, les cours de Raphaël Blanchard, ancien secrétaire général et futur président de la Société zoologique de France, et la plus haute autorité de l'époque en matière de Sangsues. Il soutint une thèse de doctorat en médecine en 1911 sur les méninges et une de sciences en 1924 sur l'amanite phalloïde. Il fut mobilisé comme médecin d'ambulance tout au long de la première guerre mondiale. Membre (et souvent co-fondateur) de plusieurs sociétés savantes nationales et internationales, il consacra ses travaux de recherche aux toxines des champignons, aux groupes sanguins, aux sérums, aux virus. Il découvrit en particulier que le virus grippal appartenait à la catégorie des « virus filtrants ». Il travailla sur le projet d'installation d'un centre hospitalier à Périgueux. Il fut sous-directeur de l'Institut Pasteur de 1945 à 1958, président de la Société mycologique de France de 1953 à 1956, élu en 1954 à l'Académie des sciences dont il assurera la présidence en 1969. Il est décédé à Neuilly-sur-Seine le 28 novembre 1969.

**6. Bernard Dussart (1922-2008)** (texte rédigé par M<sup>me</sup> Danièle Dussart-Defaye)

Bernard Dussart (fig. 11) est né le 17 août 1922 à Dinan dans les Côtes-d'Armor. Son enfance se déroula en Bretagne, entre la découverte de la nature, de la mer, les inventions de toutes sortes avec son frère aîné Jacques, et la musique qui tiendra une place importante dans sa vie. Il obtient son baccalauréat à Caen en 1941 et sa licence ès sciences naturelles à la Sorbonne en 1944 malgré la guerre, la vie difficile pour échapper au STO et son engagement dans le groupe de résistance « Pierre Alviset ». Fin 1945, il commence sa carrière scientifique à Thonon-les-Bains où il est chargé par P. Vivier (Eaux et Forêts), de mettre en place un laboratoire de recherche sur les lacs. À ce moment, débutent ses travaux sur le Léman alors qu'il est assistant à la Station centrale d'hydrobiologie appliquée, puis chef de travaux faisant fonction de directeur de la Station de recherches lacustres de Thonon-les-Bains. Il organise en 1957 le Centre de recherches géodynamiques de la faculté des sciences de Paris à Thonon-les-Bains (CRG) dont il assure la direction jusqu'en 1962, le créant en fait de toutes pièces, assurant la gestion de la structure, organisant l'enseignement de la limnologie physique puis de l'hydrogéologie et développant les recherches



*Fig. 11, Bernard Dussart (collection personnelle de M<sup>me</sup> Dussart-Defaye : photographie publiée avec son aimable autorisation).*

sur le Léman. Il participera notamment à la mise en route de la commission internationale d'études et de protection du Léman contre les pollutions (CIPEL) qui publie depuis 1949 les nombreuses observations donnant l'état et l'évolution du lac. À la fois géologue et biologiste, il se forme à Ambleside (FBA, Angleterre), puis avec J. Wautier, C. Francis-Boeuf et sur les pas de F. A. Forel (de Lausanne) et A. Delebecque (de Thonon-les-Bains) dans cette discipline peu connue encore en France qu'est la limnologie (la science des lacs, naturels et artificiels) et dont il en deviendra l'ardent promoteur : il organise le premier congrès de l'Association française de limnologie en 1955, association dont il sera président de 1975 à 1979, puis président d'honneur. Bernard Dussart soutient sa thèse d'État (sous la direction de P. Bourcart) en 1953 sur les mouvements des eaux au sein des lacs Léman (principalement), Annecy et Neuchâtel alors que son premier intérêt portait sur le plancton lacustre dont il donnera une première « classification » en 1965, et plus particulièrement sur les crustacés copépodes des eaux douces. Une première rencontre en 1947 à Staadt avec F. Kiefer, dont les travaux constituent une des bases de la copépodologie d'aujourd'hui, puis une autre, avec Jean Roy, seront déterminantes dans cette autre voie de recherches, étroitement liée à la première.

En 1963, il est détaché au CNRS en qualité de sous-directeur de laboratoire au Centre de recherches hydrobiologiques de Gif-sur-Yvette, puis de 1968 à 1974 il est affecté au Muséum national d'histoire naturelle comme maître de recherche au laboratoire des pêches Outre-Mer (dir. Th. Monod), responsable de la section limnologie tropicale et générale jusqu'en 1974, travaillant en particulier avec l'ORSTOM (aujourd'hui IRD). La Station de l'université de Paris VI aux Eyzies (Dordogne) l'accueille en 1974 jusqu'à sa retraite en 1987 comme directeur de recherche au CNRS. Il est alors définitivement installé en tant que biologiste en Dordogne, dans la commune de Savignac-de-Miremont, dans la maison dans les bois qu'il construit en grande partie lui-même et à laquelle il applique, avec quelques années d'avance, ses idées en matière d'économie d'eau et d'énergie.

Toute sa vie, il défendra à travers le monde l'importance des milieux aquatiques avec enthousiasme, volonté et créativité. Éminent limnologue, il était membre, outre l'AFL et la SIL (International Society of Limnology), de plusieurs autres sociétés scientifiques dont la Société zoologique de France, la Société française de biogéographie (dont il fut membre du conseil), l'Académie chablaisienne, et fut membre du conseil de l'Office central de faunistique. Spécialiste mondialement connu des crustacés copépodes (une centaine d'espèces nouvelles décrites), il ajoutera ses compétences également en écologie et environnement, expert par exemple pour le Comité des grands barrages et l'UNESCO. Grand voyageur, invité un peu partout dans le monde (du Québec au Chili, au Venezuela, dans divers pays d'Afrique, dans le Sud-Est asiatique), ses rencontres et collaborations avec des personnalités aussi différentes que remarquables, comme par exemple les professeurs Lagler,

Hutchinson, Deevey, aux États-Unis, Monod et Picard et bien d'autres dans le monde entier, seront des sources de réflexion et de créativité. Auteur de quelque 200 publications, articles scientifiques, de vulgarisation, mémoires et rapports, ses ouvrages scientifiques comme le célèbre *Limnologie* publié en 1966 et réédité en 1992, les 2 tomes des *Copépodes des eaux continentales d'Europe occidentale* (1967 et 1969) et ses ouvrages plus récents *Introduction to Copepoda* (1995, 2001) et *World Directory of Crustacea Copepoda of Inland Waters* (2002, 2006) sont et seront longtemps des références de base dans ces deux spécialités. Il a consacré plusieurs de ses notes scientifiques à l'hydrobiologie du Périgord.

Travailleur acharné et exigeant, il gardera jusqu'au bout, malgré de graves ennuis de santé, avec un courage souriant, son optimisme, sa bienveillance, son esprit ouvert et sa curiosité de ce monde en pleine transformation avec la volonté de transmettre son savoir, son expérience, ses passions. Brillant, entier, humaniste et généreux, aimant passionnément la vie, c'est une grande personnalité qui nous a quittés le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

## 7. Christian Duverger (1922-2002)

Né à Périgueux, attiré très jeune par les sciences naturelles, il fit néanmoins une carrière militaire, notamment dans la Légion. Il fut tout d'abord incorporé à Montpellier au début de la seconde guerre mondiale en qualité de moniteur d'éducation physique. Engagé volontaire au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, démobilisé après la capitulation, il entra dans la Résistance ; il fut d'abord chef du groupe « Simon Malet » en Haute-Savoie en 1943, puis du groupe « Loiseau » en Dordogne en 1944. Blessé en 1944, il fut ensuite intégré au 1<sup>er</sup> escadron de choc des FFI en 1945 et affecté à la sécurité personnelle du futur maréchal de Lattre de Tassigny, qui l'avait lui-même appelé auprès de lui et près duquel il fut parachuté, pendant la campagne d'Allemagne. Il suivit de Lattre en Indochine et le ramena lorsque celui-ci fut lui-même blessé au combat. Il fut champion de la 1<sup>re</sup> Armée en 110 m haies à Constance. Définitivement rayé des cadres militaires en décembre 1950 avec le grade de lieutenant, il occupa des fonctions administratives dans la capitale avant de se retirer pour sa retraite en Dordogne, à Bonneville, et de finir sa vie à Bordeaux<sup>5</sup>.

Duverger fut un zoologiste amateur de terrain comme en laboratoire. Il était en fait un naturaliste complet, s'intéressant surtout aux insectes, mais également aux oiseaux et aux amphibiens, très accueillant envers les jeunes, mais très direct dans ses propos. Il s'était spécialisé dans l'étude des coccinelles, auxquelles il avait été initié par son compatriote André Sicard, domicilié à Saint-Vivien (Dordogne), et dont il devait devenir un spécialiste

---

5. THOMAS, 2002.

de rang international. Il a publié différentes notes scientifiques sur ces Coléoptères, et en particulier un *Catalogue des Coléoptères Coccinellidae de France continentale et de Corse*, édité par la Société linnéenne de Bordeaux (1990) ; il a étudié des spécimens provenant de France, des Antilles, de Guinée, du Nigéria et de Turquie. Il a également travaillé sur les Laboulbéniales, champignons parasites d'insectes. Nous lui devons 22 travaux scientifiques, généralement publiés comme seul auteur, à partir de 1980.

### 8. Jean de Feytaud (1881-1973)

Fils d'un médecin et entomologiste amateur, Jean de Feytaud, né le 10 février 1881 à Terrasson, fut d'abord élève au lycée de Périgueux et lauréat du Concours général. Il entreprit lui aussi des études médicales, à l'université de Bordeaux, qu'il interrompit ensuite pour préparer une licence ès sciences naturelles à la faculté des sciences de cette même ville. Il y fut l'étudiant et le collaborateur du professeur Charles Pérez (1863-1945), fils de Jean Pérez (1833-1914) lui aussi professeur de zoologie et de physiologie animale à la faculté des sciences de Bordeaux. Charles Pérez, ancien élève de l'École normale supérieure, auteur en 1902 d'une thèse sur les métamorphoses animales, fut chargé de cours de zoologie et physiologie animale à la faculté des sciences de Bordeaux en 1902, puis professeur titulaire de cette même chaire de 1904 à 1908, avant d'être nommé à la Sorbonne : en 1909 comme maître de conférences, puis en 1912 comme professeur-adjoint et enfin en 1921 comme professeur titulaire de la chaire d'évolution des êtres organisés ; parallèlement, il fut successivement directeur des stations de biologie marine d'Arcachon (1921-1924), de Wimereux et de Roscoff. Ses travaux de recherche ont porté essentiellement sur les Diptères et différents groupes d'invertébrés marins et d'eau douce, notamment les Crustacés parasites.

Feytaud fut engagé comme préparateur de zoologie dans le laboratoire de Charles Pérez en 1906, et soutint en 1912 sa thèse de doctorat sous la direction du successeur de celui-ci, Louis Boutan (1859-1934), futur professeur à l'université d'Alger de 1900 à 1912 et président de la Société zoologique de France en 1925 ; Boutan finira sa carrière et sa vie en Algérie où il sera nommé en 1920 inspecteur des Pêches. La thèse de Feytaud portait sur le termite de Saintonge, *Reticulitermes lucifugus* var. *santonensis*, qui restera son matériel d'étude préféré durant toute sa vie et il publiera entre autres en 1921 un ouvrage de référence sur ce matériel, *La vie des termites*.

Mobilisé comme médecin de campagne en 1914, Feytaud fut réformé l'année suivante pour raison de santé et retrouva son laboratoire. Maître de conférences en 1926, il deviendra professeur de zoologie en 1933, puis doyen de la faculté des sciences de Bordeaux où il créa le cours d'agrégation de sciences naturelles avec son collègue et ami le professeur de botanique Pierre

Dangeard ; il fut enfin élu en 1936 membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux dont il restera de nombreuses années secrétaire perpétuel. Il avait adhéré à la Société linnéenne de Bordeaux le 2 février 1910, parrainé par Charles Pérez. Sa dernière intervention publique majeure fut la brillante conférence qu'il prononça lorsque la Société linnéenne de Bordeaux célébra son cinquantenaire linnéen lors de sa séance du 2 décembre 1961 ; une séance lors de laquelle, selon ceux qui l'avaient connu en activité, il donna l'impression d'avoir retrouvé sa chaire. Nous avons personnellement gardé de cette réunion, la seule où nous ayons rencontré cette figure mythique de la zoologie bordelaise, le souvenir d'un homme élégant et digne, vêtu de noir, à la silhouette mince, à la mèche et à la moustache blanches, de taille moyenne et se tenant bien droit, calme, à la voix à la fois douce, posée et puissante, doté d'un grand sens didactique. Après son départ en retraite, il se retira dans sa propriété du Taillan (Médoc) qu'il avait acquise en 1940. Il décéda le 22 juin 1973.

Auteur d'environ 400 publications, il fut essentiellement intéressé par l'étude des Insectes, sujet privilégié de ses enseignements, et notamment l'entomologie agricole, s'attachant plus particulièrement aux insectes utiles et nuisibles à l'économie humaine. Il a beaucoup travaillé sur les parasites de la vigne (la *Cochylis*, l'*Eudémis*, la tordeuse de la grappe, la piéride du chou), mais aussi sur la Courtilière, le Pou de San José, les criquets, des xylophages tels que les scolytes, certaines chrysomèles (*Galeruca*), le charançon *Otiorynchus sulcatus* auquel il a dévolu un programme de recherche de trois ans. Il s'est préoccupé des mœurs et de la protection contre les dégâts occasionnés par les termites. Il a consacré des travaux au petit scorpion à aiguillon jaune, *Euscorpis flavicaudis*, espèce introduite par le commerce maritime dans la ville de Bordeaux où elle est devenue indigène, et qui avait surtout envahi les souppentes des immeubles historiques du quartier résidentiel des négociants bordelais, les Chartrons ; il s'était attaché à rassurer la population sur l'innocuité de l'espèce.

Suite à la découverte des premiers spécimens, originaires des États-Unis, de doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*) en France en juin 1922, d'abord localisés sur des cultures de pommes de terre du village du Taillan dans le Médoc, avant de coloniser rapidement 250 kilomètres carrés puis de se propager plus largement dans le département et ensuite dans une grande partie de la France, Feytaud développa à partir de 1930 un programme de recherche sur la biologie et les moyens d'éradiquer cette espèce. Mais il était déjà malheureusement trop tard pour pouvoir espérer en endiguer la prolifération, tant par la lutte biologique et l'introduction de prédateurs de ce ravageur, qu'en faisant appel à la lutte chimique<sup>6</sup>.

---

6. GRISON, 1992.

Il supervisa en 1925 la construction de la Station de zoologie agricole de la Grande-Ferrade, dépendance de l'INRA au Pont-de-la-Maye, dont il fut secrétaire général puis directeur, et dont il dirigea la publication, la *Revue de zoologie agricole et de pathologie végétale*, jusqu'à son départ en retraite en 1944. Il s'était entouré de collaborateurs qui deviendront prestigieux, dont le célèbre entomologiste Jean-Jacques Bounhiol (1904-1979), spécialiste de larves d'insectes et en particulier de celle du doryphore, et qui restera l'un de ses amis jusqu'à la fin de sa vie. Citons aussi parmi ses élèves Félix Chaboussou (1908-1985), qui découvrit le phénomène de la trophobiose, étudia les prédateurs du doryphore et fut son successeur à la Grande-Ferrade, et Gaston Tempère (1899-1985), chef de travaux à la faculté de médecine de Bordeaux et spécialiste de renommée mondiale des Coléoptères *Curculionidae* (ou charançons). Deux autres de ses élèves, Bruneteau et Trouvelot, feront ensuite une brillante carrière à l'INRA. Ses travaux sur le doryphore seront repris plus tard à l'université de Bordeaux par André Haget.

Même s'il ne fut pas périgordin, il nous paraît légitime de rappeler ici, même brièvement, le souvenir maintenant un peu estompé du collègue de Jean de Feytaud à la faculté des sciences de Bordeaux, Joseph Chainé (1871-1963). Chainé fut la seconde grande figure historique de la zoologie bordelaise à l'époque. Lui et Feytaud se partageaient alors les locaux d'un bâtiment que l'université avait attribué à la zoologie (et qui est maintenant désaffecté), situé près de la gare Saint-Jean, au 151, cours de la Marne. Recruté le 1<sup>er</sup> janvier 1896 comme préparateur par le professeur J. Künstler (surtout connu par son étude du Dogue de Bordeaux) auquel il succéda comme titulaire de la chaire d'anatomie comparée et embryogénie, spécialiste des otolithes de poissons, Chainé soutint sa thèse en 1900 avant de gravir successivement les différents degrés du *cursus honorum* universitaire : maître de conférences en 1906, professeur-adjoint en 1914, professeur sans chaire puis professeur titulaire en 1921, avant d'assumer de 1933 jusqu'à 1938, année de son départ en retraite, la fonction de doyen de la faculté des sciences.

### 9. Pierre-Paul Grassé (1895-1985)

Grassé (fig. 12 et 17) est né à Périgueux, où ses parents tenaient un commerce d'alimentation générale et de poissonnerie place du Coderc. Il était le petit-fils d'un sculpteur vivant de son art. Il fut animé dès l'enfance par la passion de la connaissance, et surtout par l'observation de l'animal vivant. Mobilisé durant quatre ans pendant la première guerre mondiale, il la termina comme médecin affecté à l'infirmerie et avec le grade de caporal. Il suivit à l'université de Bordeaux des études médicales et de sciences naturelles, discipline dans laquelle il choisit de s'investir définitivement. Il consacrait ses congés à chasser des insectes, son matériel préféré, et notamment

des sauterelles et des criquets, mais aussi les Noctuelles et les Libellules, sur les coteaux encore en friche qui entouraient alors Périgueux, avec une prédilection pour Atur et ses environs ; il publia alors les premières listes d'Orthoptères de la Dordogne (1922) au nombre desquelles figurait une espèce rare d'affinités montagnardes, qui ne fut retrouvée en Dordogne que 60 ans plus tard par un autre auteur (J.-L. d'Hondt) à Savignac-les-Églises. Il fréquenta en particulier le laboratoire du professeur Jean de Feytaud (1881-1973), dont les travaux étaient en grande partie consacrés à l'étude des termites aquitains, et il restera lui-même dès lors attaché toute sa vie à ce matériel biologique qu'il étudiera plus tard notamment en Afrique Noire. Il fut officiellement chargé, lorsque les pouvoirs publics prirent conscience de l'impact économique de l'invasion du doryphore en France, d'en déterminer l'origine géographique.

Recruté sur un poste d'assistant à l'Université de Montpellier en 1920, il y soutint sa thèse en 1926, dans le laboratoire successivement dirigé par l'histologiste Octave Dubosq (1863-1943), puis le spécialiste du développement et de l'embryologie expérimentale Eugène Bataillon (1864-1953), créateur de la parthénogenèse expérimentale<sup>7</sup>. Il créa en 1928 le laboratoire d'entomologie de l'école d'agriculture de Montpellier, puis fut nommé en 1929 professeur de zoologie à l'université de Clermont-Ferrand, succédant au célèbre biologiste marin Louis Calvet (1868-1930). Quelques années plus tard (1937), il monta à Paris en qualité de maître de conférences, avant de prendre en 1940 la direction du laboratoire d'évolution des êtres organisés, succédant aux prestigieux Maurice Caullery (1868-1958) et Alfred Giard (1846-1908) : ce dernier est le chercheur qui avait introduit et imposé les théories darwiniennes dans le milieu scientifique français. Caullery avait formé de son côté deux des plus illustres professeurs de zoologie recrutés par l'université de Bordeaux aux départs de Feytaud et de Chaîne, Marcel Avel (1900-1983), qui fut président de la Société zoologique de France en 1960, et Robert Weill (1902-1981). Ses activités de recherche ont porté dès lors essentiellement sur les termites, et sur les protozoaires symbiotiques peuplant le tube digestif de ceux-ci : cycles, histologie et cytologie des protozoaires ;



*Fig. 12. Pierre-Paul Grassé (collection personnelle de l'auteur). Illustration déjà publiée par l'auteur dans le Vade-mecum du jeune zoologiste édité par l'Institut océanographique de Paris (2000), et reproduite ici avec l'aimable autorisation de ce dernier.*

<sup>7</sup>. DELSOL *et al.*, 2003.

découverte de l'effet de groupe chez les termites ; biologie des termites champignonnistes ; les relations de castes chez les termites ; parasites et parasitisme. Il dirigea la publication de 5 revues scientifiques, dont les *Annales de sciences naturelles*.

Les activités de Grassé ont été multiples. Il coordonna la publication du *Traité de zoologie*, dont le premier volume parut en 1962 ; une quarantaine d'autres lui feront suite, sans malheureusement que tous les groupes animaux puissent être abordés (il n'en aurait fallu que 4 ou 5 de plus pour couvrir l'ensemble du règne animal). Il y a traité lui-même les chapitres pour lesquels il n'existait pas de spécialistes suffisamment compétents. Il fut l'auteur ou le co-auteur de différents manuels d'enseignement universitaire (*Parasites et parasitisme*, 1935 ; *Précis de biologie animale*, 1935, plus connu comme le « Aron et Grassé » ; *L'évolution : fait, expérience, théorie*, 1943 ; *Précis de biologie générale*, 1958 ; *Précis de zoologie*, 1968). Il dirigea la publication d'un traité de références sur les termites et d'un ouvrage de vulgarisation, *La vie des animaux*. Il fut l'auteur de 414 publications scientifiques, en comptant ses œuvres de jeunesse sur les insectes, ses 74 titres sur les termites, ses 39 sur les protistes. Il rédigea trois ouvrages d'inspiration philosophique sur le thème de l'évolution, où transparaissait sa pensée selon laquelle le Darwinisme n'expliquait pas tout (ce que la découverte des gènes homéotiques a confirmé depuis lors) les plus connus étant *L'évolution du vivant* et *Toi ce petit Dieu*. Il créa dans sa région natale, aux Eyzies, un laboratoire de terrain dépendant de l'université de Paris et où travaillèrent notamment Bernard Dussart, Roger Darchen et Bernadette Delage-Darchen. Il a fondé le laboratoire de microscopie électronique de la faculté des sciences de Paris et la station biologique de Makokou au Gabon (1960). Il fut président de la Société zoologique de France en 1939, de la Société entomologique de France en 1931 (il en devint membre honoraire en 1941), appartient longuement au comité scientifique permanent de l'INRA, et fut élu membre de l'Académie des sciences en 1948. Il était en outre commandeur de la Légion d'honneur et docteur *Honoris causa* de 7 universités étrangères. Conférencier hors pair, s'exprimant volontiers avec passion et emphase en usant au mieux de sa maîtrise exceptionnelle de la langue française, il prononça lors de la célébration du centième anniversaire de la Société zoologique de France, en 1976, dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut océanographique de Paris, un vibrant discours demeuré dans les mémoires de tous ceux qui eurent le privilège de l'écouter.

Après son départ en retraite, cet homme à la culture encyclopédique passera la plus grande partie de son temps dans son château de Rouffillac, à la limite est de la Dordogne, se consacrant entre autres à des activités de jardinage. Très attaché au Périgord, il s'y était impliqué dans différentes activités culturelles (Académie du Périgord). Il fut aussi l'auteur d'un *Petit bréviaire de la gastronomie périgourdine*. Son épouse, née Madeleine Pierre, avait dirigé un établissement d'enseignement privé ; un certain nombre de ses élèves, côtoyant

régulièrement le Maître et impressionnés par sa personnalité, occupèrent par la suite des postes de techniciens dans des laboratoires prestigieux.

### 10. Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901)

Nous résumerons ici, en y ajoutant par ailleurs quelques compléments, les trois articles<sup>8</sup> que nous avons publiés à la mémoire de Lacaze-Duthiers, dont deux dans le *Bulletin de la SHAP*, et les informations additionnelles apportées par Joussaud et Brygoo<sup>9</sup>.

Lacaze-Duthiers (fig. 13) est né le 15 mai 1821 dans la propriété familiale du Lot-et-Garonne, au château de Stiguederne (maintenant disparu), dans un milieu austère. Son père était un pair de France et son grand-père avait été décapité à Agen en 1793 par ordre de la Convention. Après des études secondaires à Villeneuve-sur-Lot, il gagna Paris pour y entreprendre des études de médecine ; mais son attrait pour les sciences naturelles l'incita à changer d'orientation. Tandis qu'il soutenait sa thèse de médecine en 1851, il suivait par ailleurs à la Sorbonne les cours d'Henri-Marie Ducrotay de Blainville et d'Henri Milne-Edwards. Il soutint en 1858 une thèse d'anatomie des invertébrés devant un jury présidé par Milne-Edwards. Déjà nommé professeur de zoologie en 1854 dans la toute jeune université de Lille, dont Louis Pasteur était alors le doyen, il rentra à Paris en 1863 comme maître de conférences à l'École normale supérieure, avant de succéder en 1865 à Henri Milne-Edwards comme professeur au Muséum national d'histoire naturelle, directeur du laboratoire de zoologie des Vers, Mollusques et Zoophytes.

Quatre ans plus tard, il remplaça Paul Gervais (1816-1879), qui abandonnait sa chaire de zoologie à la Sorbonne pour prendre au Muséum celle hautement prestigieuse d'anatomie comparée, naguère occupée par Georges Cuvier. Cette chaire, créée pour Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861), fils d'Étienne, avait ensuite été celle de Pierre Gratiolet ; c'est à la mort de celui-ci qu'elle échut à Gervais, puis à Lacaze-Duthiers. La chaire libérée par Lacaze-Duthiers au Muséum revint alors (1869) à un anatomiste des invertébrés marins, Edmond Perrier (1844-1921).

Le travail le plus connu de Lacaze-Duthiers fut son *Histoire naturelle du Corail*, publiée en 1864, consécutive aux différentes missions qu'il avait effectuées les années précédentes en Sicile, au Maghreb et surtout aux Baléares. Le manuscrit original de ce travail, inexplicablement mis sur le marché en 2007 lors d'une vente aux enchères en province, fut alors acquis par la bibliothèque centrale du Muséum. Le reste de sa carrière scientifique a été consacré à des travaux divers sur les groupes d'invertébrés les plus

8. D'HONDT, 2001, 2002a et b.

9. JOUSSAUD et BRYGOO, 2004.

variés, certains sujets ayant fait l'objet des thèses qu'il a proposées à ses élèves. Lui-même a plus particulièrement publié sur les Crustacés parasites, la reproduction des Mollusques, l'ostréiculture. Il a confié à des collaborateurs le soin de réaliser des inventaires des collections nationales du Muséum, tandis qu'il fondait lui-même les stations de biologie marine de Roscoff en 1872 (fig. 14) et de Banyuls-sur-Mer en 1883. Membre des Académies des sciences en 1871 et de médecine en 1886, auteur de près de 250 publications scientifiques, il était grand officier de la Légion d'honneur (1900). Il appartenait à une dizaine d'associations scientifiques, dont la Société zoologique de France dont il était membre d'honneur. Il a créé une nouvelle discipline scientifique, la zoologie expérimentale, correspondant à un renouveau de cette science qui, avant lui, était presque uniquement descriptive et reposait surtout sur la dissection.

Lacaze-Duthiers avait découvert les charmes de la Dordogne, qui lui rappelait beaucoup son Lot-et-Garonne natal, en rendant visite à son collègue Édouard Lartet (1801-1879) qui réalisait alors des fouilles préhistoriques aux Eyzies. En 1873, il acquit à Alles-sur-Dordogne la gentilhommière de Las-Fons (fig. 15), présumée être un ancien prieuré, qu'il aménagea au fil des ans selon ses goûts. Il avait créé sous les combles du bâtiment un vaste laboratoire dominant son magnifique jardin étagé en terrasses, et qui était égayé par la présence de nombreuses sources dont il aménagea certaines en fontaines. Il s'y rendait dès que ses activités à Paris, Roscoff ou Banyuls lui en laissaient la possibilité, organisant son emploi du temps de façon à pouvoir y faire de



Fig. 13. Statue de Lacaze-Duthiers surmontant son monument funéraire, à Banyuls-sur-Mer (coll. personnelle de l'auteur).

longs séjours d'affilée. Les plantations d'arbres fruitiers et ornementaux y étaient l'une de ses préoccupations favorites. Étant donné sa personnalité, son envergure nationale et son sens des responsabilités, ses concitoyens le sollicitèrent pour qu'il accepte de présenter sa candidature à la mairie d'Alles, ce qu'il accepta après hésitation. Élu et ayant accompli deux mandats successifs comme premier magistrat de la commune, il eut à gérer les multiples problèmes relationnels et parfois mesquins qui rythmaient parfois la vie des petites communes rurales vivant relativement refermées sur elles-mêmes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est à Las-Fons qu'il succomba à une attaque d'apoplexie le 21 juillet 1901, juste après avoir décidé de prendre définitivement sa retraite à l'âge de 80 ans. Après avoir été temporairement inhumé à Alles, son cercueil fut transféré comme il l'avait souhaité à Banyuls, où il repose au cœur d'un monument surmonté de son effigie en bronze (fig. 13), édifié sur une terrasse jouxtant le laboratoire ; la cérémonie se déroula en présence de multiples personnalités politiques et scientifiques.



Fig. 14. Station biologique de Roscoff, bâtiments primitifs à l'époque de Lacaze-Duthiers (coll. personnelle de l'auteur).



Fig. 15. Enveloppe reçue par Lacaze-Duthiers à sa résidence secondaire de Las-Fons (coll. personnelle de l'auteur).

Lacaze-Duthiers a laissé l'image d'un homme à la fois sensible, intègre, bougon, méfiant, très attaché à ses biens matériels, gérant parcimonieusement son patrimoine, mais très humain et volontiers généreux envers autrui, toujours reconnaissant envers ses plus fiables et consciencieux collaborateurs. Il convient par ailleurs de souligner la qualité de ses écrits et surtout sa maîtrise de l'art du dessin, qui ne se limitait pas à la seule iconographie scientifique. Il a en effet laissé de remarquables figures réalisées lors de ses voyages à l'étranger, durant lesquels il a « croqué » soigneusement des monuments (fig. 16) ou, sur le vif, des personnages pittoresques.

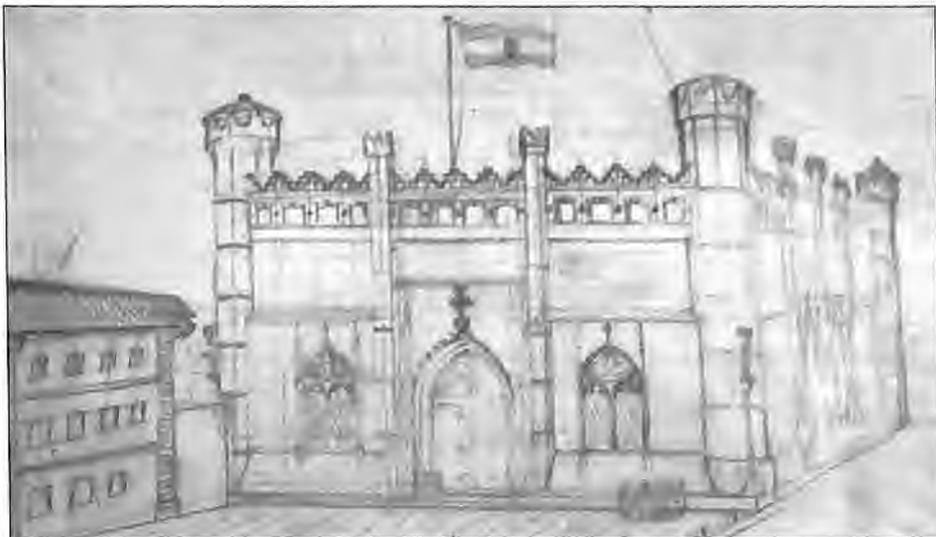


Fig. 16. Croquis d'un palais, réalisé par Lacaze-Duthiers aux Baléares (coll. personnelle de l'auteur) (d'après un original du fonds Lacaze-Duthiers à l'Académie des sciences, reproduit avec son autorisation).

### 11. Isidore Maranne (1880-1944)

Nous serons très bref sur cet auteur auquel une notice biographique vient récemment d'être consacrée dans le *Bulletin de la Société botanique du Périgord*<sup>10</sup> à laquelle nous n'apporterons rien d'essentiel. Maranne, essentiellement botaniste, n'a publié que des travaux mineurs en zoologie, et même s'il a légué au musée du Périgord une collection de 34 boîtes d'insectes, 14 de coquillages, et des spécimens divers. Natif du Cantal, mais installé comme pharmacien cours Fénelon à Périgueux, son officine était transformée en un véritable cabinet d'histoire naturelle. Maranne a toutefois appartenu à la prestigieuse Société zoologique de France, à laquelle il avait adhéré le 2 mars 1909 en qualité de pharmacien-chimiste de 1<sup>re</sup> classe de l'université de Paris, installé à Allanches (Cantal), et dans le bulletin de laquelle il a notamment publié en 1911 (p. 196-198) un article anecdotique mentionnant la trouvaille, au bord d'une route, d'une grande quantité de cocons de vers à soie probablement perdus par un transporteur. Il n'a publié en zoologie que des travaux de vulgarisation et des observations ponctuelles et parfois pittoresques, telles que la remontée des rivières par des vols de mouettes. Ses parrains à la Société zoologique étaient Henri Coutière, professeur à l'école supérieure de pharmacie de Paris, et Charles Debreuil, avocat à la cour d'appel de Paris.

### 12. Renaud Paulian (1913-2003)

Renaud Paulian (28 mai 1913-16 août 2003) (fig. 17), né à Neuilly-sur-Seine où il effectua ses études secondaires et décédé à Bordeaux, prépara d'abord une licence ès sciences naturelles à la Sorbonne avant d'y soutenir en 1941 une thèse de doctorat d'État sur le développement des Coléoptères *Staphilinidae*. Dans l'intervalle, son diplôme d'études supérieures, préparé sous la direction du futur directeur de la Station biologique de Roscoff, le professeur Georges Teissier (1900-1972), avait porté sur la biométrie comparée de la croissance de différents organismes, notamment les Crustacés Décapodes. Il présenta en outre en 1962 une thèse d'université sur la zoogéographie de Madagascar et des régions avoisinantes.

D'un point de vue professionnel, il fut d'abord attaché au laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle (1936-1941) alors dirigé par l'illustre professeur René Jeannel (1879-1965), avant d'être nommé en 1937 au (futur) CNRS puis assistant de biologie animale au P.C.B. à la Sorbonne de 1941 à 1944, et enfin d'être recruté comme assistant au laboratoire d'entomologie du Muséum sur un poste créé à l'initiative du ministre Philippe Henriot, par ailleurs lépidoptériste amateur. Nommé en 1947 sous-directeur

10. MIQUEL, 2007.



*Fig. 17. Renaud Paulian, avec à sa droite Pierre-Paul Grassé en juillet 1982, lors des cérémonies du centenaire de la Société entomologique de France. Reproduit avec l'aimable autorisation du Dr Hélène Perrin (laboratoire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle), coll. personnelle.*

de l'Institut scientifique de Madagascar récemment créé et alors placé sous la direction du Pr. Jacques Millot, également professeur au Muséum et spécialiste de l'anatomie du Coelacanthe, il lui succédera en 1961 sur un poste de directeur de l'ORSTOM de Brazzaville. Il réintègrera l'Éducation nationale en 1966, successivement comme recteur de l'université d'Abidjan puis trois ans plus tard pour occuper la chaire de zoogéographie de l'université de Montpellier. Il termina sa carrière comme recteur de l'université de Bordeaux où il fut nommé en 1972 ; il adhéra l'année suivante à la Société linnéenne de Bordeaux présenté par Gaston Tempère et Jacques Baraud (entomologiste et professeur de chimie à la faculté des sciences). À son départ en retraite en 1981, il se fixa dans sa propriété de Port-Sainte-Foy, avant de finir ses jours dans une résidence pour personnes âgées (« Les Hespérides ») à Bordeaux, participant alors aux réunions de la Société linnéenne de Bordeaux. Durant ses dernières années, il se rendait périodiquement à Paris pour travailler au laboratoire d'entomologie du Muséum, établissement dont il fréquentait alors le restaurant du personnel et où il dominait l'ensemble de ses collègues par sa haute taille.

Entomologiste dès l'enfance, il avait commencé à concrétiser sa vocation en étudiant les Insectes de l'Ile d'Yeu où il séjournait régulièrement pour des raisons familiales. L'étude des pièces buccales des *Staphilinidae* l'a conduit à revoir la classification de cette famille. Il a été en collaboration avec son

maître René Jeannel le co-auteur de la nouvelle classification des Coléoptères fondée sur la forme des organes copulateurs (ce qui l'a conduit à identifier des phénomènes de spéciation et phylogénétiques) corrélée avec d'autres critères morphologiques, tels que le développement et la soudure respective de différents segments abdominaux ; il a fait appel dans différents groupes aux caractères larvaires dont l'intérêt systématique était encore insuffisamment pris en compte. Il s'est aussi intéressé à la régénération chez les Insectes. Il a enfin, grâce à de multiples voyages d'exploration, non seulement à Madagascar mais plus largement en Afrique Noire, ainsi qu'aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française, été à l'origine de la création de programmes d'inventaires faunistiques mobilisant de nombreux autres collègues (y compris des non-entomologistes), notamment sur la faune malgache. L'endémisme et la faible biodiversité de la faune de Madagascar sont à l'origine du programme qu'il a développé sur la biogéographie de cette île. Il a enfin mis en évidence, sur le continent africain, des associations faunistiques, et y a démontré l'origine géographique de certains peuplements secondaires.

Doté d'une exceptionnelle puissance de travail, Renaud Paulian fut à l'origine de la création de la célèbre et très dynamique revue scientifique *L'Entomologiste* (1944) qui continue à publier régulièrement entre autres des articles sur les Insectes de la Dordogne, de celle des *Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar*, du *Naturaliste Malgache* et surtout de la collection d'ouvrages de *La faune de Madagascar*. La publication de cette dernière s'est poursuivie après le départ de Paulian pour Brazzaville et a donné lieu à la publication d'une centaine de volumes.

Réputé être l'un des deux plus prestigieux entomologistes de France au XX<sup>e</sup> siècle (avec René Jeannel), il fut président de la Société entomologique de France, lauréat et membre correspondant de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de l'Académie malgache, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques. Il organisa un certain nombre de manifestations scientifiques, dont le premier Congrès des historiens de l'océan Indien. Il fut l'auteur d'environ 450 publications scientifiques, notes et ouvrages, les plus connus de ces derniers étant *Les Coléoptères : formes, mœurs, rôle* (1943), *La vie des scarabées* (1945), *Les larves d'Insectes de France* (1956), *Atlas des larves d'insectes de France* (1971), *Biologie des Coléoptères* (1988) et *Un naturaliste ordinaire* (2004, un vivant ouvrage de souvenirs, posthume).

### 13. Siméon Albert Sicard (1864-1930)

Connu sous le prénom d'Albert, son parcours présente un certain nombre de similitudes avec celui de son héritier spirituel Christian Duverger (voir plus haut). Il fit en effet carrière dans l'Armée en tant que médecin-

militaire, et celle-ci se déroula en presque totalité aux Colonies, notamment à Madagascar (où il séjourna le plus longuement) ; Diego-Suarez fut longuement son port d'attache ; il fut aussi en garnison en Algérie, au Maroc et en Tunisie (en 1892 ; il fit à cette occasion en 1894 un long périple en Tunisie méridionale). Après son retour en métropole, il fut affecté à Saint-Malo de 1908 à 1915, puis à Colmar où il acheva sa carrière après la fin de la seconde guerre mondiale. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1908, puis officier dans l'ordre de celle-ci en 1915. Il était né en Dordogne, à Saint-Vivien, où il se retira après la cessation de ses activités. Sicard a publié de nombreux travaux sur les coccinelles dont il est devenu un spécialiste international ; ceci lui valut d'être lauréat de la Société entomologique de France en 1930, hommage rendu à la totalité de son œuvre. Il a légué sa collection au Muséum national d'histoire naturelle.

J.-L. d'H.

### **Remerciements**

*Il nous est agréable de remercier ici les différents collègues qui nous ont aidé à réunir une partie de la bibliographie utilisée dans le cadre de ce travail : M<sup>me</sup> Denise Huguet, maître de conférences honoraire à l'université d'Angers ; M<sup>me</sup> Danielle Dussart-Defaye et M. Thierry Deuve, maîtres de conférences au Muséum national d'histoire naturelle ; MM. Patrick Dauphin et Hervé Thomas, anciens présidents de la Société linnéenne de Bordeaux ; M<sup>me</sup> Dussart-Defaye a bien voulu accepter de rédiger à notre attention un texte à la mémoire de son époux retranscrit ci-dessus sous sa signature ; M<sup>mes</sup> Hélène Perrin et Jocelyne Guglielmi du Muséum national d'histoire naturelle à qui nous sommes redevable de trois des photographies illustrant cet article, et nous leur en témoignons toute notre gratitude ; M<sup>me</sup> Bernadette Darchen nous a aimablement communiqué des informations sur la Station des Eyzies, et nous l'en remercions très sincèrement.*

### **Bibliographie**

- DELSOL (M.), NOIROT (C.), GÉNERMONT (J.) et D'HONDT (J.-L.), « Hommage à Pierre-Paul Grassé », in : *The New Panorama of Animal Evolution*, N. Legakis, S. Sfenthourakis, R. Polymeni et M. Thessalou-Legaki, Sofia, Pensoft Publishers, 2003, p. 345-350.
- DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (R.), *Buffon, sa vie, ses œuvres, pages choisies*, Paris, éd. Peyronnet, 1971, 123 p.
- GRISON (P.), *Chronique historique de la zoologie agricole française*, Guyancourt, éd. INRA, 1992.
- HONDT (J.-L. d'), « Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), zoologiste d'exception, périgordin d'adoption », *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 53-80.

- HONDT (J.-L. d'), « Déboires municipaux d'un grand savant : Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), universitaire et maire d'Alles-sur-Dordogne (1888-1896), d'après ses "carnets intimes" », *BSHAP*, t. CXXIX, 2002a, p. 259-286.
- HONDT (J.-L. d'), « Le professeur Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), un Périgordin d'adoption et de cœur », *Périgord moun país*, n° 787, 2002b, p. 14-18.
- HONDT (J.-L. d') et HONDT (M.-J. d'), « Les précurseurs français dans la connaissance des Bryozoaires et des Octocoralliaires des Antilles et de la Guyane françaises », in : *L'exploration naturaliste des Antilles et de La Guyane*, J.-L. d'Hondt et J. Lorenz (éd.), Paris, éd. du CTHS, 2001, p. 45-74.
- JOUSSAUD (P.) et BRYGOO (F. R.), *Du Jardin au Muséum en 516 biographies*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2004, 630 p.
- KARLINSKY (A.), ALBOUY (V.) et al., « In memoriam. Claude Caussanel (1933-1999) », *Bulletin de la Société entomologique de France*, vol. 104 (4), 1999, p. 307-314.
- MIQUEL (S.), « L'herbier d'Isidore Maranne au Musée du Périgord », *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 61, 2007, p. 10-12.
- THOMAS (H.), « In memoriam : Christian Duverger, 7 janvier 1922-4 septembre 2002 », *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, n° 30 (3), 2002, p. 143-147.

# Les mots occitans utilisés par Eugène Le Roy

par Jean-Bernard BESSE

*Dans son œuvre, Eugène Le Roy a fréquemment utilisé des mots d'origine occitane ou des tournures de phrase occitanes. Dans Le Moulin du Frau, il s'explique sur ce point en ces termes : « À propos de ce patois, il me faut dire que ce soir-là, comme toujours, les deux amis employaient souvent notre langage paysan. C'était une coutume générale alors, même dans la bonne bourgeoisie, de parler le patois, et d'en faire entrer des mots et même des phrases dans les parlements faits en français. De là, ces locutions patoises, ces tournures de phrases translatées de périgordin en français dont nous avons l'accoutumance. J'en devrais parler au passé, car, si autrefois, chacun tenait à gloire de parler familièrement notre vieux patois, combien de Périgordins l'ignorent aujourd'hui ! »*

*Il poursuit un peu plus loin : « Ce petit écart de mon récit expliquera pourquoi j'emploie, en écrivant en français, des expressions qui ne sont pas françaises, et pourquoi je donne à des mots français leur signification patoise. Les anciens me comprendront tout de même, et ceux qui n'ont pas tout à fait oublié les coutumes du pays ; les autres, non, mais je n'y puis rien. »*

Certes les mots ou expressions dont il se sert ne sont pas tous en occitan mais beaucoup sont issus, héritiers et tirés de l'occitan, sont très éloignés de la langue parlée et transcrits et adaptés en français. Il a voulu rendre hommage

à cette langue qu'il a côtoyée et aimée depuis sa plus tendre enfance et cette façon d'écrire est délibérée. On voit avec quelle minutie il rapporte les mots ou expressions de patois périgordin dans ses œuvres. C'est ce qui est rapporté dans un passage de l'ouvrage *Le dernier ami des Croquants : Eugène Le Roy*<sup>1</sup>, par Marcel Puybonnieux qui cite G. Guillaumie :

« il regardait vivre la terre et les hommes, parcourait les bois et les prés, s'arrêtait avec les paysans parmi lesquels il se plaisait. Comme Montaigne il conversait avec eux [...] Il écoutait leurs doléances [...], notait leurs attitudes, retenait leur accent et leur tour de langage. »

Le Bournat, à la mort d'Eugène Le Roy, en 1907, rappela l'unité de vue qui existait sur ce point entre l'écrivain et l'association dont il fut l'un des fondateurs : « Nous ne saurions oublier qu'il fut un de nos premiers mainteneurs. Ses romans sont écrits dans un français imprégné de la sève de notre terroir [...] En les lisant, on pourrait dire que l'auteur semblait regretter de n'avoir pu se servir du langage même de ses héros [...] Ce langage, dont Monsieur Le Roy constatait en 1895 la décadence, ne revit-il pas honorablement aujourd'hui dans les productions de notre École félibréenne, avec sa vivacité, sa tournure et sa saveur naturelles ? »

#### **Abréviations :**

JLC : *Jacquou le Croquant* (éd. Gallimard, 1977)

EDLM : *L'Ennemi de la Mort* (éd. J. Flory, 1935)

LMDF : *Le Moulin du Frau* (éd. Libres Hallier, 1979)

N.É. : note de l'éditeur

TDF : *Lou Tresor dòu Felibrige* (F. Mistral)

## **I. Les mots occitans employés par Eugène Le Roy et leur fréquence d'utilisation**

Le mot le plus employé est le mot *drôle* avec ses dérivés. Pas moins de 147 fois dans le seul *Jacquou le Croquant*, 116 fois dans *Le Moulin du Frau* et seulement 17 fois dans *L'Ennemi de la Mort* (total 280). Les autres mots employés sont les suivants, des plus utilisés aux moins utilisés, avec leur forme francisée, retenue par Eugène Le Roy (entre guillemets), et leur définition (leur fréquence d'utilisation est entre parenthèses).

**Meichant, meichent, meschant** : « méchant » : mauvais (20).

**Chabrou** : « chabrol » : vin que l'on met dans le reste de soupe et que l'on boit en tenant l'assiette avec les deux mains (18).

**Crâne** : « crâne » : fier, élégant, beau, sacré, rude (16).

**Cabinet** : « cabinet » : buffet bas (13).

1. PUYBONNIEUX, 1934.

- Cafourcho, caforcha** : « cafourche » : carrefour (13).  
**Comba** : « combe » : vallée, vallon (13).  
**Sopar** : « souper » : dîner, prendre le repas du soir, composé généralement d'une soupe (13).  
**Terme** : « terme » : terme, tertre, colline (12).  
**Dinar** : « dîner » : pendre le repas de midi, déjeuner (11).  
**Nora (nòro), bela-filha** : « nore » : bru, belle-fille (11).  
**Novi(s), novio(s)** : « novis » : jeunes mariés (10).  
**Pratico(a), pretico(a), pratica** : « une pratique » : un client (10).  
**Regent** : « régent » : instituteur, maître d'école (10).  
**Toualho, toalha** : « touaille » : une nappe (10).  
**Chalei** : « chalel » (calelh, chaleh) : lampe à huile (9).  
**Contre-nòvi(a)** : « contre-novi(e) » : garçon d'honneur, demoiselle d'honneur (9).  
**Oulo** : « ola, oule » : marmite (8).  
**Freta, lissada, fretada, fretissa** : « frotte » : pain frotté à l'ail (7).  
**Jauvent(a), Jovent(a)** : « jovent(e) » : avenant(e), agréable, commode, qui porte chance. **Mau jovent(a)** : quelqu'un(e) qui porte malheur (7).  
**Micas** : « miques » : galettes à base de farine de maïs (7).  
**Palhada, palhado** : « paillade » : litière de paille (7).  
**Bordièrs** : « bordiers » : fermiers, métayers (6).  
**Davantal, davantau, devantal** : « devantal » : tablier de devant qui s'attache à la taille (6).  
**Eichina, eschina** : « échine » : échine, dos (6).  
**Frerias, frairiás** : « frairies » : frairies, fête de village, fête patronale (6).  
**Chantèu** : « chanteau » : morceau de pain, tourte de pain entamée (6).  
**Civada, civado** : « civade » : avoine (6).  
**Marende, marendo, merenda, marena** : « merenda » : collation (6).  
**Millhassou, milhasson** : « millassou », « millason » : gâteau de maïs (6).  
**Plantar** : « planter » : arrêter (6).  
**Selho, selha** : « seille » : seau, récipient en bois (6).  
**Còp-sec** : « coup-sec » : aussitôt, tout de suite, immédiatement (5).  
**Fenestrou(n), fenetrou, fenestron** : « fenestrou » : vasistas, lucarne, petite fenêtre (5).  
**Colhou(n), coion, colhon** : « coyon » : idiot, bête, gourde, dupe (5).  
**Lebero(n)** : « léberou » : loup-garou (5). (35)  
**Nauvas** : « nauves » : fonds humides (5).  
**Nesci, neci, necia, nice** : « nesci » : idiot, naïf, stupide (5).  
**Topina** : « toupine » : pot, généralement en terre, en grès, bocal (5).  
**Vime** : « vime » : osier (5).  
**Colhonar, colhoner, coionar, coioner** : « coyonner » : tromper, leurrer, dire des bêtises (4).  
**Einocent** : « innocent » : innocent, niais, naïf, idiot (4).  
**Enjucâ, enjucar** : « enjucher » : percher, se jucher, empiler (4).

- Galant** : « galant » : amoureux, amant (4).  
**Japar** : « japper » : aboyer (4).  
**Lincèu, linçou** : « linceul », « linceuil » : linceul, mais plutôt drap de lit (4).  
**Mia** (de *amija* ou *amia*, avec aphérèse du « a ») : « mie » : amie, fiancée (4).  
**Pendre, pendilhar** : « pendre » : accrocher, suspendre (4).  
**Pilot, pila** : « pilo » : tas (4).  
**Raiar** : « rayer » : briller, rayonner, jeter des rayons de lumière (4).  
**Serrar** : « serrer » : ranger (4).  
**Torin** : « tourin » : soupe à l'oignon (ou à l'oseille) (4).  
**Tourtilhou, tortilhon, redourtou** : « tortillon » : gâteau en forme de petite couronne (4).  
**Trempar la sopa** : « tremper la soupe » : mettre du bouillon sur les tranches de pain dans la soupière (4).  
**Crostet** : « croustet » : partie tout en croûte du pain, croûton (3).  
**Crubilho, crubilhon** : « crubillou » : petit crible (surnom) (3).  
**Deipie (aver), despiech** : « dépit (avoir) » : être peiné, chagriné (3).  
**Dosil, dosilh** : « douzil » : chante-pleure, robinet d'un tonneau à vin (cidre ou bière), cheville de bois (3).  
**(Se) doulei, dourre (dòler)** : « se douler » : faire mal, faire souffrir, sentir la douleur, se douloir, se plaindre (3).  
**Faure** : « faure » : forgeron (3).  
**Gent** : « gent » : famille, les gens (3).  
**Gipou(n), gipon** : « gipou » : pourpoint (3).  
**Gota** : « goutte » : eau de vie (car l'eau de vie coule goutte à goutte de l'alambic) (3).  
**Nasiera** : « nasière » : narine (3).  
**Nogalhon** : « nougaillou » : cerneau de noix (3).  
**Pei, pou, pouiet, pueg** : « puy » : hauteur, plus ou moins élevée (3).  
**Petassada(s)** : « pétassées », de pétasser, participe passé : rapiécées, rape-tassées (3).  
**Rata penada** : « ratepénade » : chauve-souris (3).  
**Santosa** : « santeuse » : saine, pleine de santé (3).  
**Sedon (sedoun)** : « setons » (setous), « setou » : lacs, collets (3).  
**Sola** : « sole » : dessous du pain qui touchait l'aire du four (TDF) (3).  
**Trolhar** : « trouiller » : presser l'huile (3).  
**Tribolar** : « tribouler » : trembler (3).  
**Vela** : « velle » : génisse (3).  
**Vernh** : « vergne » : aulne (3).  
**Tribolament** : « triboulements » : tremblements (de *tribolar*, trembler) (2).

220 autres mots occitans ont été utilisés une fois ou deux fois.

Eugène le Roy, dans ces trois romans *Jacquou le Croquant*, *L'Ennemi de la Mort* et *Le Moulin du Frau*, a employé 1 017 fois des mots tirés de

l'occitan, pratiquement une fois par page, ces trois romans comptant entre 300 et 337 pages.

Les mots les plus souvent employés, hormis *dròlle*, appartenant au vocabulaire des rapports familiaux, relèvent de différents domaines :

- géographique (*pei, pou, pouiet, terme, cafourcha, comba, nauvas*),
- pré-nuptial ou nuptial (*galant, mia, nòvi, nòvia, contre-nòvi, contre-nòvia*),
- des liens familiaux (*nòra*),
- des ustensiles, meubles et linges utilisés dans les maisons (*cabinet, chalei, ola, selha, topina, toalha, lincèul, petassada* ou *petaçada*),
- des habitudes gastronomiques (*micas, marende(a), dinar, sopar, chabro(l,t), tortilhon, milhason, gota, lissada, chantèu, crostet, torin*),
- des distractions (*freria, balada, vòta*),
- des sentiments et des rapports humains (*colhon, nesci, jauvent, mau-jauvent, einocent, gent, crane*),
- vestimentaire (*davantau, gipon*),
- des rapports sociaux (*bòrdièrs, pratica, faure, regent*),
- animal (*palhada, japar, rata-penada, sedon, vela, enjucar*),
- végétal (*vernh, vime, civada*),
- du corps humain et de la santé (*nasiera, eichina, santosa, tribolament*).

## II. Mots les plus fréquemment traduits par les différents éditeurs

Dans l'édition Presses Pocket de 1978 de *Jacquou le Croquant*, il n'y a pas moins de 95 définitions de mots traduits de l'occitan. C'est une des rares à être aussi complète, sans être exhaustive, comme j'ai pu m'en rendre compte en faisant ce travail de recherche. On n'en trouve que 38 dans l'édition Messidor (1990) et 32 pour l'ouvrage édité par Gallimard (collection 1000 soleils, 1977).

En ce qui concerne *Le Moulin du Frau*, aux éditions Libres Hallier (1979), seulement 27 mots issus de l'occitan sont définis dans le « glossaire ». Dans l'ouvrage *Pages choisies d'Eugène Le Roy* (édition Fanlac, 1957), lequel fait une sélection des meilleures pages de toute l'œuvre d'Eugène Le Roy, le glossaire ne retient que les mots les plus courants, soit au total 35.

Les mots que l'on retrouve dans tous les glossaires sont les suivants, au nombre de 33 :

**Blader** : semer du blé.

**Cabinet** : petit meuble, buffet bas.

**Cafourches** : carrefours.

**Chabrol** : vin versé dans un reste de bouillon que l'on va boire.

**Chalel** : lampe à huile.  
**Chanteau** : tourte de pain, gros morceau de pain.  
**Clauquer** : hululer.  
**Couahnant** : cornant.  
**Crâme** : brûle.  
**Croze** : trou, caverne, grotte.  
**Dail** : faux.  
**Drole** : gamin.  
**Faure** : forgeron.  
**Fournial** : fournil.  
**Geasses** : pies.  
**Graule** : corbeau.  
**Javelou** : petite javelle ficelée.  
**Jouvent** : le jovent porte la chance, le maljovent la malchance.  
**Male** : mauvaise.  
**Millassou** : gâteau de farine de maïs.  
**Nasière** : narine.  
**Nauves** : fonds humides.  
**Nore** : bru, belle-fille.  
**Paupignaient** : palpaient.  
**Pétarous** : marchands ambulants.  
**Pétassée** : reprisée.  
**Piot** : dindon.  
**Pratiques** : clients.  
**Ratepenades** : chauves-souris.  
**Rayait** : brillait.  
**Tribouler** : trembler, frémir.  
**Touaille** : nappe.  
**Vergne** : aulne, aune.

### III. Mots dont la traduction n'est pas assez précise ou exacte dans les notes des différents éditeurs des œuvres d'Eugène Le Roy

#### Bordiers

JLC, p. 336 : « tout le reste, c'étaient des métayers, des bordiers, des tierceurs, des journaliers, tous vivant misérablement ».

N.É. : « bordiers, familles pauvres logées « en bordure » de domaines, en échange des travaux effectués sur la terre du propriétaire ».

Les bordiers (*bordiers*) seraient plutôt des personnes louant une ferme à condition de partager les produits, des sortes de métayers. En règle générale, les bordiers sont les habitants d'une *bòrdo* (ferme).

**Cassine**

JLC, p. 100 : « de manière que nous en avons la valeur de deux sacs sur de la fougère, dans le fond de la cassine, ce qui nous assurait de ne pas mourir de faim cet hiver ».

N.É. : « chaumière ».

Cassine : maisonnette de chétive apparence, maison mal tenue.

Occitan languedocien : *casin* : maison isolée ; *casina* : bouge, taudis, mauvaise auberge.

**Chanteau**

N.É. : « pain ».

Chanteau (*chantèu*) : plutôt morceau de pain.

**Choines**

JLC, p. 158 : « Il y a là aussi, pour soutenir les gens venus de loin, des boulangers de Montignac, vendant des choines et des pains d'œufs parfumés au fenouil, et aussi des marchandes de tortillons ».

N.É. : « petits pains ».

Occitan périgordin : pain de choix : *choueine*. *Choine* : pain blanc.

**Coustoyé**

JLC, p. 59 : « Ce lit coustoyé de chaises ».

N.É. : « bordé ».

Plutôt entouré de chaises ; bordé irait bien si l'on ajoutait « de chaque côté » (bordé de chaque côté).

**Destourbier**

JLC, p. 193 et 194 : « Cela dura quelque temps ainsi, sans point de destourbier ».

N.É. : « sans changement ».

Occitan languedocien : *destorbar*, *desturbar* : troubler, déranger, détourner, distraire d'un travail ; *destorbièr* : trouble.

**Douler (se)**

JLC, p. 109 : « La journée se passa ainsi, et quand revint la nuit, elle ne pouvait plus parler, mais se doulait (N.É. : souffrait) et s'agitait désespérément ».

Occitan : (*Se*) *doulei*, *dourre* (*dòler*) : se douler : faire mal, faire souffrir, sentir la douleur, se douloir, se plaindre.

**Faire besoin**

JLC, p. 195 : « mais pour le moment, je fais besoin à La Granval ».

Faire besoin : *far besouen* : être nécessaire, indispensable, plus qu'être utile comme le dit une note d'éditeur.

**Gent**

EDLM, p. 38 : « - Je pense à notre gent... aux sorciers, aux fades... [...] »

- Et ou demeure ta gent ?

- À Pleine-Serve, d'où je suis, entre Echourgnac et Servanches ».

Gent : famille, les gens.

**Glèbe**

JLC, p. 214 : « Le lendemain matin, j'allai lever des glèbes pour gazonner la tombe de Bonal ».

Occitan périgordin : *glebo, gleba, glevo, cassou* : glèbe : motte de terre, avec de l'herbe, dans l'exemple donné.

**Landier**

JLC, p. 230 : « où des arbres flambaient sur les grands landiers de fer ».

N.É. : « chenet ».

Je dirai plutôt grand chenet, servant à faire la cuisine et notamment à faire griller sur la broche des pièces de viande (occitan : *landié*).

**Mérenda**

JLC, p. 165 : « Lorsque les droles me virent revenir ainsi chargé, elles s'écrièrent : « Ho ! qu'est-ce tout ceci ? – Eh bien, leur dis-je, voilà les curés qui reviennent, il est deux heures, c'est le moment du mérenda, mangeons. »

N.É. : « déjeuner ».

Le mérenda est plutôt une collation.

**Nauves**

JLC, p. 63 et 64 : « et ailleurs se perdait dans des nauves ».

N.É. : « marais ».

Plutôt fonds, endroits humides, marécageux, prairie marécageuse, mais en aucun cas « marais ».

Vient du gaulois *snauda* qui a donné en occitan *nauza* et *nauva*.

**Pain à taillons**

JLC, p. 48 : « Dans ce temps, l'homme de la Mion fit une frotte, et, assis sur le banc, mangeait lentement, coupant le pain à taillons et croquant l'oignon trempé dans le sel, à petites tranches ».

N.É. : « pain en tranches ».

Morceau plutôt que tranche, une tranche demandant une plus grande précision pour sa découpe.

Le pain à taillons (*lu po a talhous*) : le pain en morceaux ; talhon : morceau, tranche.

**Percès et alberges**

JLC, p. 91 : « Avec ça, je mangeais des frottes d'ail, [...] des miques, [...] cerises, sorbes ou pommes, ou encore de mauvais percès ou alberges, trouvés dans quelque vigne perdue à la lisière de la forêt ».

N.É. : « sorte de pêches ».

Occitan périgordin : *persec* signifie pêche, pêche sauvage, pêche de vigne (pêcher : *pressegier*). Alberge, selon le *Littré*, est une sorte (dans le sens de variété) de pêche dont la chair est si adhérente au noyau qu'on ne peut la partager. On dit aussi auberge.

**Pétasser**

JLC, p. 172 : « Je te pétasserai toujours de bon cœur, lorsque tu auras été déchiré en pareille occasion ! »

JLC, p. 250 : « de culottes de grosse toile ou d'étoffe burelle, pétassées de morceaux disparates ».

N.É. : « raccomoder ».

Pétasser (*petassâ*) signifierait plutôt rapiécer, ajouter une pièce, un morceau d'étoffe ou de tissu.

**Puy**

JLC, p. 11 : « Elle montait en droite ligne au château campé sur la cime du puy ».

JLC, p. 88 : « De tous côtés, presque, les puys, les coteaux et les vallons s'enchevêtraient ».

N.É. : « montagne ».

Le puy (*Pei, pou, pouiet, pueg*) désigne plutôt une hauteur.

**Santeuse**

JLC, p. 323 : « Sans doute, on ne viendra pas me dire que ma vie dans les bois n'était pas plus libre, plus santeuse, et plus intelligente ».

N.É. : « en pleine santé ».

Occitan périgordin : *santous, santouso, santós, santosa* : plein de santé ; *santat, pourtado* : santé.

**Seille**

JLC, p. 49 : « seille ».

JLC, p. 59 : « et avec la seille dans l'évier ».

JLC, p. 287 : « une seille de bois ».

N.É. : « récipient en bois ».

Ici, il s'agit plutôt d'un seau en bois (*selho*).

**Sole**

JLC, p. 24 : « et, après avoir fait une croix sur la sole avec la pointe de son couteau, se mit à l'entamer ».

N.É. : « le fond ».

Sole (*sola*) : dessous du pain qui touchait l'aire du four (TDF).

*Littré* : Une des définitions est la suivante : « construction en briques qui reçoit les cendres, dans un fourneau ». L'aire du four de boulanger, en briques, devait s'appeler également « sole » et le contact physique avec le pain a donné au dessous du pain ce même nom.

**Tortillon**

JLC, p. 196 : « après avoir dit un mot à Lina tandis que sa mère achetait un tortillon pour faire une trempette au vieux Géral ».

N.É. : « gâteau ».

Terme trop général. Le tortillon (*Tourtilhou*) est un gâteau en forme de petite couronne.

**Touaille**

JLC, p. 209 : « sur une petite table recouverte d'une touaille ».

JLC, p. 313 : « Sur une touaille de toile grise, qui couvrait le bout de la table ».

N.É. : « serviette ».

Mais il s'agit plutôt d'une nappe.

Occitan périgordin : *toualha, toalha, toualho* : nappe.

#### IV. Mots ou expressions dont les définitions n'ont pas été données et qui n'en sont pas moins d'origine patoise ou occitane périgordine

**Accoutré**

Occitan périgordin : *acoutrâ, acotrat* : accoutrer, accoutré : habillé (mal accoutré : mal habillé).

JLC, p. 289 : « un peu mal accoutré sans doute, mais libre et fier comme un sauvage que j'étais ».

**À Dieu sois**

Occitan périgordin : *adiu, adi, adiuissias, adissias* : adieu.

JLC, p. 82 : « Ayant échangé nos : « À Dieu sois », les quittant, nous entrâmes en pleine forêt ».

**À l'exprès**

JLC, p. 194 : « lorsque, passant à l'exprès devant moi, avec Lina et la Bertille ».

Occitan périgordin : *à l'esprès, à l'espro* : pour « exprès ».

**Amiteux**

Occitan périgordin : *amitous, amitos, amistós, amistous, amistouso* : amiteux : amicaux ; *amicau, amicalo* : amical, amicale (pluriel : *amistosas*).

JLC, p. 195 : « mais à ses mines, à ses airs amiteux, je finis par comprendre que cette femme, sur le tard, était prise de la folie des jeunes garçons ».

JLC, p. 286 : « aussi je recevais fraîchement les paroles amiteuses de la fille, et les avances de la mère ».

**Amitonner (s'), amitonnerments**

Occitan périgordin : *s'amitona, s'amistonar, mitona* ou *mistonar* (avec aphérèse) : caresser (amitonnerment : caresse).

JLC, p. 147 et 148 : « ou se parler le dimanche sur la place en se tenant par la main et s'amitonner, ça me tournait les idées du côté de l'amour ».

JLC, p. 192 : « Et ce furent des rires, des serremments de main, des amitonnerments à n'en plus finir ».

**Aviser**

Occitan : *avisar, (a)visar* : aviser : regarder.

JLC, p. 110 : « Le jour venu, je me relevai un peu rassuré et j'avisai ma mère ».

**Bestiasse**

Occitan : *bestiasso, bestiassa* : bestiasse, bestio (plus augmentatif péjoratif en *asso*) : vilaine bête.

JLC, p. 207 : « et la vieille bestiasse de femme cédaît et le laissait agir ».

**Bogue**

Occitan périgordin : *bogo, bòga* : bogue : enveloppe de châtaignes (on dit aussi *pelou*).

JLC, p. 211 : « et le souffle humide du matin faisait choir lourdement les feuilles mouillées et les bogues vides ».

**Buffe**

Occitan périgordin : *bufa* : buffe : gifle, soufflet. De *bufar* : souffler ; gifle se dit aussi *bafo, buffet, soufletade, buffetado, bufietado, sofletado*.

JLC, p. 207 : « ne déessant de crier après elle, et, des fois, lui donnant quelque buffe ».

**Camper**

Occitan languedocien : *campar* : camper : se dresser.

JLC, p. 118 : « En face de moi, sur le coteau voisin, un village était campé ».

**Canton**

Occitan périgordin : *canto(n), cantou* : canton du feu, coin du feu.

JLC, p. 206 : « Géral était toujours dans le canton du feu ».

**Canton**

Occitan : *cantou(n), canton* : canton : coin, endroit.

Coin se dit aussi *couen, coiuei, caire*.

JLC, p. 301 : « dans les cantons où il y avait des terriers de blaireaux ».

**Clapiers**

Occitan : *clapièrs, clapié* : clapiers : tas de pierres, amas de pierres (se dit aussi *cheirou, rouchié*).

Clapier : endroit pierreux affectonné par les lapins ; on a ensuite donné ce nom en français à l'espèce de cage où l'on enferme les lapins.

JLC, p. 301 : « Dans les vignes entourées de murailles, où il y a force clapiers, je posais des setons pour les lapins ».

**Cogner**

Occitan : *cougnâ, conhar* : cogner : cogner, frapper.

JLC, p. 54 : « Ayant cogné, ma mère ouvrit la porte lorsqu'une grosse voix nous eut crié d'entrer ».

**Combe**

Occitan périgordin : *coumbo, comba* : combe : vallée ; *coumbau, coumbeto* : vallon.

JLC, p. 181 : « le curé commença à descendre la combe raide ».

**Coulet**

Occitan périgordin : *coulet, colet, coullet* : fichu.

JLC, p. 250 : « ou se couvraient les épaules d'un de ces fichus grossiers qu'on appelait en patois des *coullets* ».

**Coup sec**

Occitan périgordin : *cop sec, còp sec* : coup sec : tout de suite, immédiatement.

JLC, p. 165 : « Puis, après nous être promenés un moment, je menai les deux droles à l'ombre d'un noyer, sur le bord d'un pré, en leur disant : "Ne bougez pas d'ici, je reviens coup sec" ».

JLC, p. 290 : « Je m'arrêtai coup sec en la voyant ».

JLC, p. 302 : « Je m'arrêtai coup sec, effrayé ».

**Crâne**

Occitan périgordin : *crane* : fier, élégant, rude, courageux.

JLC, p. 132 : « J'étais crâne, ce jour-là, bien habillé d'étoffe burelle [de bure] ».

JLC, p. 260 : « Elle était là [Galiote] près de lui à moitié vêtue, dans une attitude crâne ».

JLC, p. 290 : « Elle marchait lestement, suivie de sa chienne, son fusil sur l'épaule, l'air crâne, la mine assurée ».

JLC, p. 292 : « Ce n'est pas pour dire, mais, quoique je fisse le crâne ».

JLC, p. 300 : « mais, comme, de mon côté, c'était la belle et crâne jeune fille qui me tenait ».

**Croustet**

Occitan : *crostet* : croustet : croûton, partie en croûte du pain ; en nontronnais, le croustet désigne dans un pain en règle générale le quignon du pain.

*Crostet* se dit aussi *grignou, croustillou, croustissou, croustou*.

JLC, p. 217 : « il ouvrit la grande tirette de la table et en sortit le chanteau [...] j'ai mauvaises dents, je ne peux manger que la mie ; toi, tu mangeras les croustets ».

**Dépenaillé**

Occitan : *deipenalhat, eipenalhat* : dépenaillé : mal habillé, porteur de hardes.

JLC, p. 125 : « Alors ça ne m'étonne pas qu'il soit ainsi dépenaillé... Viens ça, mon petit ! ».

**Drolar**

Occitan périgordin : *drole, droulaud* : garçon ; *droulet, droulard, drolar, chatou* : garçonnet.

JLC, p. 329 : « Un matin donc, un drolar arriva aux Ages de la part de Cariol, nous porter la nouvelle que le chevalier était mort ».

**Dru**

Occitan : *drujar* : dru : grand, élevé.

JLC, p. 147 : « Te voilà tout à fait dru, petit ! ».

**Échine**

Occitan périgordin : *eichino* : dos.

JLC, p. 16 : « Tu es fatigué, dit ma mère : monte à la chèvre-morte. [...] je grimpai sur son échine ».

JLC, p. 17 : « je finissais par m'endormir sur son échine ».

JLC, p. 55 : « un lièvre étendu, tué la veille d'un coup de fusil sur l'échine, car la blessure était toute fraîche ».

**Essoti, essautit**

Occitan périgordin : *eissòti, assouti* : rendre idiot, rendre sot. Ici, il s'agit du participe passé du verbe, qui devrait s'écrire *eissotit*. *Eissoti* : idiot, sot.

JLC, p. 172 : « Quand tu voudras, grand essoti ! lui criai-je ».

**Faire dépit**

Occitan périgordin : *far deipiei, despiech* : faire dépit, chagriner.

JLC, p. 196 : « À propos de brebis, ça me faisait dépit de le voir aller toucher les quinze ou vingt que nous avons, et faire l'office d'une simple bergerette : je lui dis un jour ».

**Faire peine**

Occitan : *faser, far* ou *fer* (de la) *peno* : faire peine : avoir de la peine.

JLC, p. 310 : « et il me faisait peine de la quitter ».

**Fenestrou**

Occitan périgordin : *fene(s)trou(n)* : lucarne. Sens littéral : petite fenêtre : fenestron.

JLC, p. 217 : « La maison de La Granval était une grande belle maison bourgeoise comparée à celle de Jean qui n'avait qu'une chambre seulement, éclairée par un petit fenestrou. »

**Fréquenter**

Occitan périgordin : *frequentâ(r), frequentar* : fréquenter, faire la cour, courtoiser.

JLC, p. 206 : « mais je ne veux plus que tu fréquentes à la maison, ni que tu la voies dehors ».

**Frottes (d'ail)**

Occitan périgordin : *fretisso, fretissa* : frottes (d'ail), morceau de pain sur lequel on a frotté de l'ail ; *lissado, fretisso* : frotte d'ail ou d'oignon (en nontronnais, l'ail se dit *lisso*).

JLC, p. 91 : « Avec ça, je mangeais des frottes d'ail, [...] des miques [...] cerises, sorbes ou pommes ».

JLC, p. 204 : « et je la regardais en mangeant une frotte d'ail avec un raisin, avant d'aller à la vigne ».

JLC, p. 218 : « et je fis une frotte, en ménageant le sel qui était cher en ce temps-là ».

JLC, p. 301 : « je mangeais plus de frottes et d'oignons que de poulets rôtis ».

**Galant**

Occitan : *galant* : ami, petit ami, amoureux.

JLC, p. 283 : « Même il y avait des filles ayant bien de quoi qui me donnaient assez à connaître qu'elles m'auraient voulu pour galant. Il y en avait de celles-là qui étaient de belles droles, fraîches, gentes même, mais ça n'était plus ma pauvre Lina ».

**Gent**

*La gent* signifie ici : les gens, le monde, les personnes. En occitan périgordin, les gens se disent *la gent, lu mounde*. *La gent* riche veut dire les gens, les personnes riches. *La gent* peut avoir aussi le sens de la famille, les proches.

JLC, p. 250 : « C'était bien là, la représentation du pauvre paysan périgordin d'autrefois, tenu soigneusement dans l'ignorance, mal nourri, mal vêtu, toujours suant, toujours ahanant, comptant pour rien, et méprisé par la gent riche ».

**Gentes**

Occitan : *gentas* : gentes : jolies, agréables.

JLC, p. 283 : « Même il y avait des filles ayant bien de quoi qui me donnaient assez à connaître qu'elles m'auraient voulu pour galant. Il y en avait de celles-là qui étaient de belles droles, fraîches, gentes même, mais ça n'était plus ma pauvre Lina ».

**Gibe**

Occitan : *giba* : serpe à long manche, serpe (*poudo, poudou, sarpo*).

JLC, p. 93 : « elle prit une gibe, sorte de forte serpe ».

**Gour**

Occitan périgordin : *gour, gouffre* (prononcé gouffré), *gorg, gorga* : gouffre, trou d'eau, endroit creux.

JLC, p. 247 : « Il était au guet du lièvre, la nuit ; sans doute on l'aura assassiné et jeté dans le Gour ».

**Innocent**

Occitan : *einoucen(t), einocen(t)* : innocent, dans le sens de l'enfant qui vient de naître, d'imbécile, d'idiot, niais, qui ne connaît rien, bête, alors que le sens premier est : quelqu'un qui ne peut nuire, faire du mal (*in + nocens*, qui ne fait pas de mal, inoffensif).

JLC, p. 52 : « et disait que j'étais aussi innocent que les oies ».

**Japper**

Occitan périgordin : *japâ, japar* : japper : aboyer.

JLC, p. 292 : « mon chien, qui regardait le feu, se tourna et se mit à grogner, puis à japper ».

**Jovent**

Occitan périgordin : *jovent, jauvent* : celui qui porte chance ; *maujovent* : celui qui porte malheur.

JLC, p. 326 : « ah ! ah ! j'ai été jovent ! j'ai eu bonne main ! ».

**Linceul**

Occitan : *linçou, lincèu* : linceul : drap de lit.

JLC, p. 110 : « je lui couvris la tête avec le linceul ».

JLC, p. 111 : « ils attachèrent les linceuls au-dessus de la tête et aux pieds ».

**Méchant**

Occitan périgordin : *meichant, meichanto* : mauvais.

JLC, p. 21 : « Non, mon petit, il fait trop méchant temps, et puis nous y avons été cette nuit ».

JLC, p. 40 : « Dans le pays, personne ne se souciait de le faire travailler, à cause de sa méchante action ».

JLC, p. 43 : « Dire que ce méchant bouillon sur de mauvais pain noir faisait quelque chose de bon ».

JLC, p. 278 : « Je suis assez payé de ma peine par le plaisir de vous avoir aidés à vous tirer d'une méchante affaire ».

JLC, p. 296 : « Certes, son dernier regard, en me quittant, n'était plus ce regard méchant ».

JLC, p. 303 : « Dans la méchante auberge de l'endroit, on chantait fort ».

JLC, p. 304 : « et, de l'autre côté, le méchant lit où gisait la paralytique ».

LMDF, p. 158 : « au Temple-de-l'Eau ou à Cherveix ; et pour faire son travail, il n'avait que deux méchantes bourriques ».

**Mie**

Occitan : *amio, amijo, amia, amija, mia* ou *mija* (toujours avec aphérèse du « a ») : amie dans le sens de petite amie, galante.

JLC, p. 148 : « et je me disais que je serais bien heureux de l'avoir pour mie ».

JLC : p. 195 : « mais je patientais, aimant trop mieux voir ma mie devant sa mère que de ne la voir point du tout ».

**Milliasses**

Occitan périgordin : *milo, miliasso, milhassa* : milliasses : mille, des milliers.

JLC, p. 265 : « et faisant jaillir vers le ciel des milliasses d'étincelles ».

**Mique**

Occitan : *mico, mica* : mique : boule de farine de maïs cuite à l'eau.

JLC, p. 18 : « “Te voici une mique”. Tout en mangeant cette boule de farine de maïs, pétrie à l'eau, cuite avec des feuilles de chou, sans brin de lard dedans, et bien froide ».

JLC, p. 88 : « je courais dans les bois, mangeant une mique ou un morceau de pain apporté dans ma poche ».

JLC, p. 95 et 96 : « et, sans plus tarder, je pris une mique et, en la mangeant, je m'en fus à la recherche de passages de lièvres ».

JLC, p. 101 : « il restait un peu de farine de blé d'Espagne. Ma mère la pétrit, en fit des miques qu'elle fit cuire ».

### **Paillasse**

Occitan : *palhassa* : paillasse : paille pour litière, litière de paille.

JLC, p. 218 : « il n'avait qu'une paillasse bourrée de panouille de maïs et puis des feuilles de bouleau pour les douleurs, et par-dessus une couette ».

### **Par avant**

Occitan périgordin : (*em*)*peravant* (de *per abans* en occitan languedocien), *peravant* : par avant : auparavant.

JLC, p. 216 : « Merci, mon Jean, je veux bien, pour le moment ; mais, par avant, il me faut accompagner la Fantille jusqu'à Fanlac ».

### **Pendu**

Occitan : *pendut* : pendu, suspendu, accroché ; *pendilhâ* : pendre, suspendre ; *dependilhâ* : décrocher, dépendre.

JLC, p. 10 : « souffla le chalel [lampe en cuivre à trois becs où les mèches de coton trempent dans l'huile] pendu dans la cheminée, et, étant sortis, ferma la porte au verrou en dedans au moyen de la clef torte [crochet utilisé comme clef] qu'elle cacha ensuite dans un trou du mur ».

JLC, p. 325 : « Et puis elle faisait la soupe et attisait le feu sous la marmite qui pendait entre trois piquets assemblés par la cime ».

### **Pétarous**

*Pétarou* ou *Petaron* : nom que les habitants du Haut-Limousin donnent à ceux de la partie basse du pays, qui leur apportent du vin (TDF). De *patarin* : gueux qui court le pays, vagabond, ou de *paterou*, *pateroun* : compère, confident, entremetteur de mariages. Ou *pés terrós* : pieds terreux.

De *petar*, péter, peut-être, les pétarous seraient des personnes qui font du bruit, qui parlent haut et fort. Ainsi, actuellement, un *petarou* ou *petaron*, est un vélomoteur.

JLC, p. 167 : « À ce moment, les pétarous, ainsi qu'on appelle ces marchands de fruits des environs de Brive et d'Objat, commençaient à repartir, ayant vidé les bastes de leurs mulets ».

### **Pointues**

Pointues : bien remplies. En occitan périgordin, pointues se dit *ponchudas* prononcé *ponchudos*, mais *ponchudaa* (« a » long) en limousin et *ponchudès* en nontronnais.

JLC, p. 218 : « J'avalai donc deux pleines assiettes de soupe, pointues ; mais pas moyen de faire ce chabrol qui nous sauve, nous autres paysans : Jean n'avait point de vin, ni même de piquette ».

**Ranvers**

Occitan périgordin : *ranvers, renvers, coutat, coustat* : côté, voisinage.

JLC, p. 117 : « Comme ce n'était pas dans leur renvers, ou voisinage, les gens ne connaissaient pas cet endroit de La Jugie ».

JLC, p. 325 : « ni même dans la Forêt Barade, quoique ce fut là mon renvers ou quartier ».

**Rapetasser**

(voir *pétassâ, petassar*)

JLC, p. 90 : « et elle s'occupait de rapetasser nos pauvres hardes ».

**Rendu**

Occitan : *rendudo(a)* : rendue : arrivée.

JLC, p. 296 : « Vous voici rendue, à cette heure ».

**Sabouler**

Occitan périgordin : *sabolar* : sabouler : secouer, battre, réprimander.

Occitan languedocien : *sabotar, sabotir* : secouer, remuer, ébranler, agiter.

JLC, p. 172 : « Et lui, de son côté, m'ayant attrapé par le col de ma blouse, nous nous saboulions comme à prix fait, tandis que le melon roulait sur le côté ».

**Souper**

Occitan : *soupâ, soupar, sopar* : souper : dîner.

Prendre le petit-déjeuner se dit *deijunâ, desjunar* ; déjeuner se dit *dinnar* ; prendre le repas du soir se dit *sopar*.

JLC, p. 81 : « Moi, je vais souper à Thenon, ce soir ; je vais vous faire porter ; vous avez l'air bien las, pauvres ».

JLC, p. 205 : « Et, rêvant à cela, je nous voyais déjà, Lina et moi, soupant avec une troupe de petits droles ».

**Tailler la soupe**

Occitan : *talhar la sopa* : tailler la soupe : couper le pain en morceaux, en tranches sur lesquels le bouillon sera versé.

JLC, p. 318 : « Et là-dessus, il s'assit près du feu, tandis que la Seconde taillait la soupe ».

**Tirassements**

Occitan périgordin : *tirassaments* : tirassements : tiraillements (*tiralhâ, tirassâ, tirgoussâ, trigoussâ* : tirailler).

JLC : p. 300 : « l'hiver se passa ainsi, dans ces tirassements entre la passion qui me tenait et la volonté qui reprenait le dessus lorsque j'étais hors de la présence de la Galiote ».

**Trempé**

Occitan : *tremrado, trempada* : trempé : mouillé.

JLC, p. 293 : « Il est heureux que je sois arrivé à temps de Thenon ; vous auriez attrapé du mal à rester ainsi trempé ».

**Tremper la soupe**

Occitan : *trepâ la soupo, trempar la sopa* : tremper la soupe : mouiller la soupe, verser le bouillon sur les tranches de pain.

JLC, p. 34 : « un charbonnier que nous connaissions pour lui avoir quelquefois trempé la soupe chez nous, vint cogner à la porte ».

JLC, p. 181 : « puis elle trempa la soupe ».

JLC, p. 318 : « Et lorsqu'elle fut trempée, tandis que nous mangions, le bon chevalier me parlait du temps passé ».

**Triboulement, tribouler**

Occitan : *triboulement, tribolament* : triboulement : tremblement.

Occitan : *tribolar* : tribouler : trembler, grelotter, frissonner.

JLC, p. 47 : « En embrassant d'un regard toutes ces choses tristes, ma mère eut un petit frisson, un triboulement comme nous disons, et ses yeux se reportèrent sur moi ».

JLC, p. 107 : « lorsqu'elle arriva sous cette pluie battante, trempée jusqu'à la peau, elle triboulait, c'est-à-dire grelottait, et n'en pouvait plus ».

**Tuer**

Occitan périgordin : *tuar* : tuer : éteindre.

JLC, p. 100 : « Nous autres, dans cette baraque où l'eau et la neige tombaient par le trou de la tuilée où le vent s'engouffrait aussi, tuant quelquefois le chael pendu [accroché] au manteau de la cheminée ».

**Vesprée**

Occitan : *veprado, vesprada* : vesprée : soirée.

JLC, p. 291 : « Un mardi, à la vesprée, je revenais de Thenon ».

J.-B. B.

**Bibliographie**

LE ROY (Eugène), *Jacquou le Croquant*, Paris, éd. Gallimard, 1977.

LE ROY (Eugène), *Jacquou le Croquant*, Paris, éd. Presses Pocket, 1978.

LE ROY (Eugène), *Jacquou le Croquant*, Paris, éd. Messidor, 1990.

LE ROY (Eugène), *Le Moulin du Frau*, Paris, éd. Libres Hallier, 1979.

LE ROY (Eugène), *L'Ennemi de la Mort*, Paris, éd. Jean Flory, 1935.

LE ROY (Eugène), *Pages choisies d'Eugène Le Roy* (édition du Cinquantenaire), Périgueux, éd. Fanlac, 1957

PUYBONNIEUX (Marcel), *Le dernier ami des croquants : Eugène Le Roy*, Limoges, Société des Journaux et Publications du Centre, 1934.

# La tragédie de Rouffignac (31 mars 1944)

par Jean-Jacques GILLOT

*Pendant longtemps, l'opinion publique et les historiens se sont demandé pourquoi le bourg de Rouffignac, à l'entrée du Périgord Noir, avait fait l'objet d'une sauvage incursion de l'armée allemande qui aboutit à des fusillades, des déportations ainsi qu'au pillage et à l'incendie de la quasi totalité du village, aux premiers jours du printemps 1944.*

*Les recherches apportent des explications. Elles ont établi la présence proche de collaborateurs avérés mais aussi celle du groupe Roland de l'Armée secrète, dans la forêt Barade environnante, au cours de 1943<sup>1</sup>. Une situation qui avait déjà valu la venue de la troupe ennemie le 1<sup>er</sup> novembre au hameau du Peylon et, devant son insuccès, le pillage des maisons. Trois semaines après, ce fut une incursion ennemie à La Pradelie et la capture de deux maquisards<sup>2</sup>. Le 14 février 1944, une nouvelle expédition dans le secteur vit l'arrestation de cinq personnes et les époux Roye furent déportés. Le 22 suivant, ce fut aussi le cas de Léo Delprat.*

*À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1944, un bilan départemental des services de Vichy avait relevé 429 actions de résistance ou dites liées à son activité. Au seul mois de mars, il y avait eu 36 attentats contre des personnes suspectes de collaboration. À la requête du préfet Popineau, la Garde (gendarmerie) et les GMR (groupes mobiles de réserve) intervenaient alors fréquemment, comme elles le firent dans la Double, à Pont-Saint-Mamet ou à Veyrines-de-Domme. Mais, insatisfaits, les Allemands prirent la relève.*

1. GILLOT et LAGRANGE, 2002.

2. La Voix de la Résistance en Dordogne, n° 4, avril 1971.

*L'historien Guy Penaud a décrit le sinistre périple de la division allemande Brehmer constituée à des fins expresses de répression à travers le Périgord<sup>3</sup>. Rouffignac, qui se trouve à une douzaine de kilomètres de la route nationale 89 (aujourd'hui RD 6089), aurait pu échapper à l'opération de terreur. Mais, comme en témoigne la venue du général Brehmer, dès l'après-midi du 31 mars 1944, la bourgade avait à nouveau particulièrement appelé l'attention des Allemands. Avec le recul, on se prend à frémir plus encore quand on sait les crimes de guerre que subirent Brantôme<sup>4</sup>, Mussidan<sup>5</sup>, Mouleydier<sup>6</sup> et des localités sarladaises comme Rouffillac-de-Carlux, victimes d'unités SS, en juin 1944. Si ce n'est ceux, bien pires encore, exercés à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) ou à Maillé (Indre-et-Loire), au mépris total des conventions de Genève.*

### Des faits générateurs aux narrations divergentes

Certes les éliminations physiques s'étaient multipliées autour de Rouffignac malgré les appels du maire à la raison. Mais, désormais, l'enchaînement des événements paraît exclure la vengeance, évoquée parfois, de l'épouse de Marcel C., coiffeur, présumé collaborateur local exécuté par le maquis quelques jours avant la tragédie du 31 mars 1944. Par ailleurs, dès la Libération, Maxime Roux, l'ancien « préfet du maquis » devenu celui de la République, demanda à toutes les municipalités d'établir un compte rendu des événements survenus sous l'occupation allemande. Les écrits de Fernand Lablénie<sup>7</sup>, alors maire provisoire avant d'être officiellement élu en avril suivant, ont été rappelés par Alban Cros, correspondant du comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale<sup>8</sup>, et on les retrouve dans le numéro de *La Voix de la*

3. PENAUD, 1985 et 2009.

4. Le 26 mars 1944, à Brantôme, une embuscade FTP contre une voiture allemande tua deux officiers ennemis mais un troisième réussit à s'enfuir. Vingt-six otages furent fusillés et il y eut aussi une vaste opération de rétorsion qui fit des victimes aux alentours. Bien qu'ils ne soient pas connus par avance ni en mesure d'être exploités, la narration mémorielle ultérieure a insisté sur les « importants documents » saisis à cette occasion.

5. Le 11 juin 1944, à Mussidan, outre de nombreuses déportations, cinquante-deux otages furent fusillés. Ce jour-là, onze maquisards FTP avaient été tués au combat lors de l'attaque d'un train allemand qui avait fait une dizaine de victimes ennemies.

6. Entre le 18 et le 21 juin 1944, il y eut plusieurs dizaines de fusillés et de déportés à Saint-Germain-et-Mons, Pressignac-Vicq et Mouleydier. Le bourg de cette commune fut entièrement incendié après l'opération de blocage de l'armée allemande. Sans compter des maquisards abattus après avoir été faits prisonniers. Aussitôt la propagande ennemie et collaboratrice monta l'affaire en épingle.

7. Fernand Lablénie était un propriétaire foncier radical-socialiste, proche d'Yvon Delbos. Comme André Devillard, il était resté en fonctions sous Vichy. En 1947, il fut battu par l'instituteur socialiste Chassagne (entretien avec Claude Baylé, août 2010, Jean Doideau et Claude Lablénie, petit-fils de l'intéressé, février 2011).

8. Documents et notes d'Alban Cros et de Camille Morquin (Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 14 J 7).

*Résistance en Dordogne* d'avril 1971 : « Le 30 mars 1944, dans un engagement qui avait lieu sur la route 89, entre la gare de Milhac-d'Auberoche et le bourg de Fossemagne, un groupe de maquis [FTP] faisait prisonniers deux Allemands. La voiture qui conduisait ces prisonniers au camp passa par Rouffignac, s'arrêta quelques minutes devant le Café de France où quelques jeunes s'approchèrent curieusement et, quoique très heureux de la bonne prise qui venait d'être faite, ne manifestèrent nullement. Malheureusement, le soir même, ces prisonniers étaient délivrés à une dizaine de kilomètres de Rouffignac. »

Cet épisode a été repris par l'ouvrage *Mémorial de la Résistance en Dordogne sous la terreur nazie*<sup>9</sup> et indique un combat qui n'a jamais eu lieu : « Du 28 au 31 mars 1944, les Allemands occupent la région de Rouffignac. Deux officiers allemands sont faits prisonniers mais réussissent à s'échapper au cours d'un accrochage dans la partie haute du bourg. La répression nazie sera sauvage. À la suite des combats, la ville fut incendiée et plusieurs personnes mourront dans les camps. »

Pour sa part, le compte rendu établi par Vincent Bonnetot<sup>10</sup> situe l'événement fondateur de la tragédie de Rouffignac le 30 mars 1944, à une douzaine de kilomètres de là. Il le place dans le cadre d'opérations armées de maquisards souvent inexpérimentés de la résistance communiste. Sans porter de jugement sur des protagonistes désignés sous leurs pseudonymes, les déclarations relevées dénotent un manifeste défaut d'encadrement<sup>11</sup> : « Nous formions un petit groupe de combat et nous étions cantonnés depuis peu de temps dans des bâtiments abandonnés près de La Vermondie et du château de Chaban [sic], sur la commune de Plazac. Nous étions ainsi dispersés et changions très fréquemment de place pour mieux échapper aux fréquents ratissages et aux attaques des Boches. Nos responsables avaient reçu l'ordre de monter une embuscade sur la nationale 89 pour l'après-midi du 30 mars 1944. Nous partons à plusieurs voitures. Cette expédition comprend « Robin », « Noël » et « Érick », trois de nos responsables, et aussi « Nénesse », « Toto », « César », « Jupiter », « Dudule » et d'autres<sup>12</sup>.

9. A.N.A.C.R., 1985, p. 129.

10. Archives d'André Bonnetot communiquées par son épouse Ginette et publiées par *La Voix de la Résistance en Dordogne* en avril 1971. L'intéressé avait été le principal chef militaire des FTP périgordins (GILLOT, 2007a et 2007b ; GILLOT et MAUREAU, 2011).

11. Dans l'organisation de l'époque, le sous-secteur A était celui de la 222<sup>e</sup> compagnie FTP commandée par Roger Ranoux, ultérieurement présenté comme le « chef des FFI de la Dordogne ». Le chef du groupe Gardette, dont il s'agit ici, était Samson Roche.

12. D'après nos entretiens avec Henriette Dougnac, née Le Clech, et Gaston Meyrat (Milhac-d'Auberoche, août 2010), ancien membre du groupe, lui-même était « Nénesse ». Il avait 20 ans, tout comme Gilbert Vilatte, dit « Toto ». Robert Courseran, natif de Plazac, était « Dudule » et « Robin » venait de Bordeaux. Leurs amis Pierre Bonnefont (23 ans), René Barataud (20 ans) et Paul Grenier (19 ans) avaient été tués, le 4 mars précédent, dans un accrochage contre les Allemands, au lieu-dit Les Capelots, sur la commune de Sainte-Marie-de-Chignac. Dans le groupe se trouvaient aussi Hubert Laumont, dit « Ivan », originaire de Plazac, Laveille et Vauquelin (dit « Legrand ») venus de Cabourg (Calvados) ainsi qu'une dizaine d'autres réfractaires normands. En février 1944, à Pont-Las-Veyras, en Périgord Vert, les deux frères Énault, également venus de Normandie, avaient été tués par les Allemands parmi trente-quatre jeunes d'un groupe de l'Armée secrète.

Nous traversons la forêt Barade en empruntant de petites routes et passons à côté du château de l'Herm. Le point de rassemblement avec les autres groupes a été fixé au village de Lalue, commune de Milhac-d'Auberoche, où nous planquons les voitures pour nous rendre à pied sur la 89. Nous ne sommes pas encore installés en bordure d'un petit bois que nous avons repéré que nous entendons et apercevons deux side-cars qui viennent dans notre direction. Ils accélèrent lorsqu'ils arrivent à notre hauteur. Nous ont-ils vus ? Nous tirons. « César » avec son fusil anglais pense en avoir touché mais tous décampent à toute vitesse. Cela devient très dangereux pour nous. Ces motards vont donner l'alerte, il serait plus prudent de partir. Mais d'autres ne veulent pas rester sur cet échec. Ces derniers l'emportent et il est décidé d'attendre de prochains passages.

Bientôt nous voyons arriver une 402 [Peugeot]. Au signal, nous faisons feu de toutes nos armes. La voiture continue sa course. C'est à ce moment que « Robin » balance une grenade avec une telle précision qu'elle explose juste sous la voiture. Cette dernière saute en l'air, franchit un tas de billes de bois et termine contre un acacia. L'un des occupants sort et court le long du fossé en direction de Fossemagne ; l'autre sort à son tour, lève les bras, le dos contre l'acacia. « César » tire deux fois sur celui qui fuit. Il le rate. La troisième le touche. « Toto » fait feu en même temps. Il lui « effleure les oreilles ». L'Allemand se sent perdu, il se redresse et lève les bras à son tour. Vivement, il est rejoint, désarmé, et nous les emmenons tous les deux vers les voitures. Les deux prisonniers sont blessés : celui qui fuyait, un capitaine, à l'épaule et à la figure ; l'autre, un lieutenant, d'une balle dans un genou...».

### **L'erreur de jugement de jeunes résistants mal encadrés et « mal aimés »**

Le groupe des maquisards s'était constitué au hasard des circonstances et des connaissances et, comme souvent, devant les menaces du STO. Bien que dans l'orbite de la résistance communiste, il n'avait aucune conscience politique particulière, n'était guère encadré et avait vogué de refuge en refuge, entre Blis-et-Born, Rouffignac et les abords du château de Chabans, sur la commune de Plazac. D'après Gaston Meyrat, l'un ou l'autre des plus anciens rendait périodiquement compte à Colomer, dit « Dupont », et à Francisco Coy-Muñoz, dit « Dubois », deux anciens républicains espagnols qui avaient donné pour consigne d'harceler les détachements ennemis de passage<sup>13</sup>.

Le témoignage recueilli par Bonnetot, ultérieurement confirmé par Gaston Meyrat, réfute toute mauvaise conduite à l'égard des deux prisonniers.

13. Sur Colomer et Coy-Muñoz, voir GILLOT et MAUREAU, 2011.



*La mairie (au fond à gauche) et la gendarmerie (à droite) de Rouffignac avant et après l'incendie de 1944 (clichés aimablement fournis par la mairie de Rouffignac).*

Il relativise la réaction complaisante attribuée à des gendarmes de rencontre qui n'auraient pas été d'une expressivité particulière<sup>14</sup>. D'après la narration rapportée par Bonnetot, les témoins « César », « Nénesse » et « Dudule » poursuivent ainsi : « Nous repartons en voiture. « Nénesse » et « Robin » à l'avant, les deux prisonniers à l'arrière. « Jupiter » et « Dudule » assis sur le rebord de la malle ouverte, surveillant nos captifs. Sur la route, un peu avant Rouffignac, nous croisons deux gendarmes. Nous savions que certains éléments de cette brigade étaient très favorables à la Résistance<sup>15</sup>. Au cours des propos que nous échangeons, nous constatons que nos interlocuteurs partagent la satisfaction que nous avons d'avoir fait des prisonniers. Dans le bourg, nous faisons une courte halte devant le Café de France. Nous demandons

14. Entretien avec Claude Baylé (précité).

15. Sur l'évolution de l'état d'esprit de la gendarmerie, lire GILLOT, 2010.

de la bière... Il faisait chaud. Bien sûr nous n'aurions pas dû nous arrêter... Pouvions-nous prévoir ? Nous, trop souvent les « mal aimés », aux combats jugés si vains, si inutiles... avec les réflexions de certains, du genre « Que peuvent-ils contre cette armée puissante et bien organisée ? », « Sommes-nous battus, oui ou non ? ». Et bien les voilà ceux-là, revenant victorieux, avec deux officiers de cette invincible machine de guerre entre nos mains !

Nous leur offrons à boire. Ils refusent. Pourtant « Dudule » se souvient que le lieutenant, qui est autrichien, accepte, mais que le capitaine, qui est allemand, refuse. Peu de monde au café. Quelques jeunes, intrigués, viennent autour de la voiture pour voir de plus près mais nous ne nous attardons pas et repartons vers notre cantonnement. »

### Les rétorsions de l'ennemi

Les troupes allemandes se réclamaient du droit de la guerre et de la convention d'armistice de 1940 pour dénier toute reconnaissance de combattants aux unités maquisardes. Mais, depuis « l'ordre Speerle <sup>16</sup> » du 3 février 1944, les soldats allemands avaient d'autant moins à attendre de sanctions en cas de « débordements » que, le 4 mars suivant, le maréchal Keitel <sup>17</sup> avait émis l'instruction d'éliminer les francs-tireurs, c'est-à-dire de ne plus faire de prisonniers. De là à atteindre toutes les dérives possibles contre des populations civiles taxées de soutien au maquis, il n'y avait plus qu'un petit pas à franchir. À ce sujet, l'historien allemand Ahlrich Meyer a consacré plusieurs pages aux actions répressives du printemps 1944, en Périgord <sup>18</sup>.

Pour leur part, les autorités françaises n'étaient guère en reste qui qualifiaient de « terroristes » tous les groupes de maquisards et de réfractaires. Le préfet Popineau avait une phobie particulière à l'égard des communistes. D'après l'historien Meyer, il « avait réclamé l'intervention de forces de police françaises contre la présence accrue du maquis dans la région <sup>19</sup> ». Jean Popineau a ultérieurement excipé de quasi actions résistantes, n'a pas été pénalement poursuivi et a obtenu une reconstitution de sa carrière.

16. Hugo Speerle (1905-1953), ancien membre des corps francs ultra-nationalistes de l'après première guerre mondiale, devenu compagnon de l'entreprise nazie, avait été le commandant de la Légion Condor qui bombarde Guernica pendant la guerre civile espagnole. En 1942, il était feld-maréchal de la Luftwaffe à l'ouest. Curieusement, il fut acquitté au procès de Nuremberg.

17. Wilhelm Keitel (1882-1946), ancien officier de la première guerre mondiale. Surnommé « le laquais » pour son inféodation au régime hitlérien, il était devenu le commandant suprême mais factice de l'armée allemande. Condamné à mort à Nuremberg pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, il fut pendu après avoir vainement demandé à être fusillé.

18. MEYER, 2002.

19. Rapports au préfet régional de Limoges et au chef du gouvernement (secrétariat général au maintien de l'ordre, dirigé par Darnand) des 11 janvier, 9 février, 16 mars, 15 et 18 avril 1944, 2 et 30 mai 1944 (Arch. nat., F/1cIII/1.1151 ; A.D.D., 1 W 1.802 et 1.815).

En novembre 1943, la capture d'une quarantaine de réfractaires, entrés à l'Armée secrète de Marc Goldman, par la Garde et les GMR, à Saint-Vincent-de-Connezac, avait provoqué leur condamnation et leur emprisonnement à la centrale d'Eysses, en attendant leur déportation à Dachau<sup>20</sup>. Parmi les Géorgiens déserteurs de l'armée allemande, l'un avait été tué et six autres, remis aux Allemands, avaient été fusillés. Au printemps 1944, il s'était produit deux autres actions sanglantes des « forces de l'ordre » françaises, l'une à Pont-Saint-Mamet, l'autre à Prats-de-Carlux. Il en était résulté plusieurs morts FTP ou FTP-MOI. Mais, face à l'intensification des actes de « terrorisme », les Allemands avaient décidé de prendre les choses en main, à leur manière. Pour ce faire, le général de division Brehmer, « chef de la sécurité » du *Gross Paris*, avait obtenu les pleins pouvoirs de sa hiérarchie. Dans cette affaire programmée et préparée, il avait bénéficié des renseignements de la Sipo-SD de Limoges<sup>21</sup> et d'Hambrecht, chef de l'antenne locale de Périgueux<sup>22</sup>.

La narration des événements de Rouffignac rapportée par Bonnetot évoque la réaction allemande après que les éléments de la Brehmer aient été prévenus par les motocyclistes sortis de l'embuscade de Milhac-d'Auberoche. Les trois interlocuteurs indiquent : « Dès notre arrivée au camp, nos camarades restés à sa garde nous informent qu'ils viennent d'apprendre que nous allons être attaqués pour le soir même. Il est environ 17 h. Très vite, nous embarquons nos provisions, nos munitions, nos armes dans les voitures qui partent aussitôt, chargées. Pendant ce temps, « Dudule » soigne les deux blessés avec des pansements anglais. Le lieutenant autrichien qui parle un peu le français lui dit qu'il en a marre de la guerre, qu'il est content que ce soit terminé pour lui et qu'il restera volontiers avec eux. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, il dit avoir sept fils, tous sur le front russe, et

20. Parmi eux, se trouvaient Yves Colin et René Delbousquet qui vivent encore dans la région de Rouffignac (GILLOT et MAUREAU, 2011).

21. Walther Brehmer, officier de cavalerie. Né le 28 juin 1894 à Nordhausen, décédé le 19 septembre 1967 à Hambourg. Il commanda la *Sicherungs Division* 325 du 28 août 1943 au 24 septembre 1944. August Meier, né le 8 octobre 1900 à Mayence, était entré dans la SS en 1923. Obersturmbahnführer (lieutenant-colonel) SS et « Kommandeur der Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst » à Limoges.

22. Michael Hambrecht, né le 13 août 1890 à Koscherstetten (Wurtemberg). Membre de la SA passé par la *Felgendarmarie* de Besançon avant d'entrer au SD d'Abbeville. Muté à Limoges en avril 1943, il fut installé à Périgueux deux mois plus tard et y mena une vie de ripaille et de beuveries. Entre autres exactions de sa part, sa présence est attestée à Sainte-Marie-de-Chignac, Brantôme et Mussidan (voir plus loin p. 138 le paragraphe consacré à la « Phalange nord-africaine »). Son adjoint fut Jean, Joseph (Johann, Josef) Meyer, né allemand, le 19 avril 1907, à Angevillers (Moselle), fils d'un ouvrier mineur. Séminariste à Metz puis employé d'entreprise à Strasbourg, il s'y maria, le 23 octobre 1937, avec Marie Bleiming. Mobilisé comme adjudant dans l'armée française, en 1939. Évacué de la poche de Dunkerque en juin 1940, Meyer rejoignit sa femme à Mussidan puis revint en Alsace et s'engagea dans la SS. Affecté à Limoges, fin 1942, puis à Périgueux, il fut d'une redoutable efficacité, notamment à l'encontre du mouvement Combat dont il provoqua l'arrestation de cinquante-quatre membres, tel André Boissière, fusillé au Mont Valérien. S'étant enfui à l'été 1944, Guy Penaud indique qu'on perdit sa trace (PENAUD, 2004b). En fait, il décéda le 13 janvier 1949, à Reutlingen, en Bade-Wurtemberg (Allemagne).

qu'il s'inquiète beaucoup pour eux. Le capitaine allemand, par contre, ne familiarise pas. Il paraît un peu plus jeune, il est plus sérieusement blessé.

Notre voiture est chargée, la malle est pleine. « Nénesse » et « Robin » prennent place à l'avant. Les deux prisonniers et « Dudule » avec eux, à l'arrière. Tous les trois pensons à la poignée de l'une des portières arrière qui ne fonctionne pas de l'intérieur. Au départ, elle reste entrouverte pour que « Dudule » puisse s'éjecter en vitesse en cas de coup dur. En sortant du chemin, alors que nous arrivons à peine sur la ligne droite, nous apercevons des véhicules roulant dans notre direction. Nous pensons : « Ce sont les nôtres qui reviennent ! ». Mais ils s'arrêtent et mettent pied à terre rapidement. Pas de doute, les autres, devant nous, sont passés. Pas nous !

« Nénesse » et « Robin » s'apprêtent à bondir. « Dudule » regarde cette sacrée portière... Elle est, on ne sait comment, bel et bien fermée. Il a soudain la terrible sensation de se sentir déjà pris. Le lieutenant ouvre alors sa portière, sort, lève les bras et crie aux Allemands qui s'apprêtent à tirer. En le voyant, ces derniers n'y comprennent plus rien, ils baissent leurs armes. C'est le moment pour « Nénesse » et « Robin » de bondir ensemble hors de la voiture et de piquer à droite, dans les bois. Les autres tirent. Alors, « Robin », dans un geste ultime, se retourne et lance la grenade qu'il tient prête dans sa main. Cette deuxième seconde gagnée les sauve. Agile, ils disparaîtront dans les fourrés pendant que « Dudule » en a fait autant. »

### **L'interrogatoire de Fernand Lablénie par les Allemands**

Les maires étaient très exposés aux conséquences des événements de l'époque. Alors que certains avaient déjà démissionné, celui de Rouffignac était resté à son inconfortable poste. Confirmé dans ses fonctions à la Libération et officiellement réélu en avril 1945, il fut cependant battu, deux ans plus tard. En attendant, sa situation fut bien plus dure encore. Soumis au traitement qu'endurèrent ses collègues de Brantôme et de Mussidan, il précisa, par la suite : « Le lendemain matin [31 mars 1944], dès 9 heures, une file d'autos, de camions remplis de soldats allemands, d'automitrailleuses et de camions, arrivait par la route de Périgueux et, en quelques instants, cernait le bourg, barrait les routes et disposait un peu partout des armes automatiques. Quelques voitures qui descendaient sur la route de Plazac se rencontrèrent à 1 km de la sortie du bourg avec une voiture du maquis. Un engagement sans résultat eut lieu puisque nos maquisards purent s'échapper à travers bois. Aussitôt des coups de feu furent tirés, le canon gronda tout autour de la localité. L'angoisse, l'affolement s'emparèrent alors de la population. Quelques hommes réussirent à gagner les coteaux voisins, d'autres rentrèrent chez eux, se demandant ce qui allait se passer.

C'est alors que deux officiers en furie, un capitaine et un lieutenant, vinrent à la mairie, ouvrant brusquement la porte, disant à mon secrétaire

M. Delmontel et à moi-même : « Vous êtes arrêtés ! ». Les deux officiers me rendent responsable des événements de la veille et m'ordonnent de les suivre dans la grande salle de la mairie. Là, les questions succèdent aux questions : « Où est le maquis ? Vous savez où est le maquis ! ». Mes réponses étaient toujours les mêmes, c'est-à-dire négatives. Les questions deviennent plus pressantes. Le capitaine, revolver au poing, assiste à l'interrogatoire mais je ne fléchis pas un instant. Ce que voyant, l'officier me dit : « Voulez-vous parler, oui ou non ? ». Toujours aucune réponse. Je suis roué de coups de poing à la tête jusqu'au moment où, étourdi, je m'écroule pour recevoir des coups de bottes qui me laissent tuméfié et contusionné. Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir de moi, ce fut le tour de mon secrétaire qui fut battu à coups de ceinturon dans la figure et qui, malgré ses souffrances, ne céda pas lui non plus. »

Le maire de Rouffignac ajoute : « Dans leur colère croissante, ces barbares m'ordonnent de rassembler tous les hommes sur la place du Foirail, ajoutant : « Tous ceux qui ne se présenteront pas seront fusillés ». À 11 h, dès que le tambour fut passé, les hommes, dont deux vieillards de 88 ans, vinrent se ranger sur deux rangs où ils furent classés en deux catégories : ceux de plus et ceux de moins de 50 ans. Le docteur Girma, présent sur les rangs, fut appelé pour un enfant malade mais l'autorisation lui fut refusée d'aller, même sous escorte, soigner cet enfant. Le cercle de baïonnettes se resserre sur tous. L'interrogatoire individuel commence et pas un des 66 hommes interrogés ne se laisse intimider par les menaces, pas un ne révèle le repaire de nos maquis. Les femmes et les enfants attendent anxieusement le résultat de l'interrogatoire, se demandant ce qui allait se passer, redoutant un grand malheur. »

Dans son ouvrage *Histoire de la résistance en Périgord*, Guy Penaud a rapporté le témoignage d'un habitant de Rouffignac. Celui-ci fait état de « pourparlers » entre le curé du village, Antoine Marquay (Fanlac, 1875-1945), et le chef de la troupe allemande. À la demande de l'officier : « Que préférez-vous, que je fusille tous les hommes valides ou que je brûle tout votre village ? », le maire aurait répondu : « On refait des maisons, on ne refait pas des hommes ! ». Par la suite, Lablénie infirmera cette version.

### **Des exactions délibérées et l'appui de supplétifs de tous acabits**

L'opération répressive menée à Rouffignac est la poursuite des procédés de l'occupant. Dès le 27 mars précédent, à Brantôme, la division Brehmer a succédé aux éléments venus de Périgueux et le maire André Devillard s'est fait molester au point de succomber, un an plus tard, victime des conséquences des sévices subis. La fusillade de vingt-six internés tirés de la prison de Limoges a précédé une lourde opération de « ratissage » du secteur, autant contre les « terroristes » qu'à l'égard de la population civile et des juifs. Sans qu'il

s'agisse de la division Brehmer, ce type d'action se reproduira à Mussidan, le 11 juin suivant, lorsque le maire, Raoul Grassin, après avoir été soumis à de mauvais traitements, devra obéir aux injonctions de la troupe ennemie. Après avoir utilisé des prisonniers soviétiques caucasiens dans la division Brehmer, les Allemands emploient d'autres « sous-hommes » pour leurs exactions. Ainsi, à Mussidan, ils sont assistés par la *Hilfpolizei*, la « Phalange nord-africaine » d'Henri Lafont, un repris de justice passé au service des nazis<sup>23</sup>. Le maire sera fusillé par les « bicots », avec cinquante et un otages. Seuls deux d'entre eux en réchapperont.

Le conditionnement psychologique était une tactique éprouvée. L'internement, la déportation et la fusillade sommaire de juifs et d'autochtones arrêtés par la Brehmer furent de règle. Fernand Lablénie poursuit ainsi sa narration : « À 15 h, une voiture amenait [depuis son QG de l'hôtel Domino, à Périgueux] le général Brehmer de la 41<sup>e</sup> division B. Il jeta un coup d'œil sur tous les hommes rassemblés, s'entretint avec les officiers boches, me fit appeler et, me regardant avec ironie et dédain, me dit : « Hier vous étiez joyeux, très joyeux ». Je lui répondis que j'étais absent, la veille. Dans son jargon guttural, il prononça des mots que je ne pus comprendre et ajouta, en mauvais français : « Ceci, Monsieur, sera bien fait pour votre sale gueule ». Le cœur étreint, nous nous demandions tous le sort qui nous était réservé. Deux camions qui avaient été réquisitionnés dans la journée vinrent se ranger au lieu du rassemblement et là, au milieu de l'horreur générale, le groupe des 66 hommes jeunes fut embarqué pour une destination inconnue. La foule les regarda partir avec un calme effrayant, se demandant où on les conduisait. Nous apprenions, le lendemain qu'ils avaient été déposés à Azerat où M. Khantine, jeune professeur à l'École navale, reconnu d'origine juive, avait été fusillé, et les autres rechargés sur les camions et conduits au 35<sup>e</sup> [régiment d'artillerie divisionnaire, devenu caserne et prison allemandes] à Périgueux où ils devaient passer quinze jours de souffrances et de privations. Seize jeunes furent dirigés sur l'Allemagne dont quatre gendarmes qui sont au camp de Weimar<sup>24</sup>. Les trois autres gendarmes, emprisonnés à Lyon, ont été délivrés par le maquis ».

Sans doute aucun, la décision de mise à sac de Rouffignac, au vu des moyens disponibles pour la sorte, était dans l'ordre établi de l'opération de terreur en cours de réalisation : « À 16 h 15, je fus appelé par les officiers qui me dirent : « Faites évacuer la localité. Que chacun emporte de quoi se couvrir et manger. À 17 h, il faut absolument que tous soient partis ». Je demandais : « Les malades, comment les emmener ? ». Ils me répondirent : « Les malades, on s'en fout ». Je transmis l'ordre. Des rumeurs couraient

23. Henri Chamberlin, dit Lafont. Sur ses sinistres méthodes et méfaits et ceux de l'ex-inspecteur de police Pierre Bonny, voir le film *93, rue Lauriston* (Denys Granier-Deferre, 2004).

24. Rappelons que la déclaration de Lablénie fut établie avant la fin de la guerre.

déjà : « On va brûler ! », disait-on. Les gens, affolés, se précipitèrent dans leurs maisons, essayant de sauver ce qu'ils avaient de plus précieux. Mais, déjà, la soldatesque allemande avait envahi les habitations et, armes à la main, chassant l'habitant, pillait, volait et commettait un acte odieux de viol. Chargés de maigres bagages, les gens coururent dans tous les sens, entendant de loin les cris et les chants éhontés de ces sauvages barbares, déjà pris de boisson et réjouis devant le riche butin qui se présentait à leurs yeux. 20 camions chargés de linge, vivres, meubles, se dirigèrent sur Thenon où une partie de nos richesses fut déposée à la mairie pour être ensuite dirigée sur l'Allemagne avec la mention, paraît-il : « Don de Rouffignac aux sinistrés de Berlin ». D'autres camions, surchargés eux aussi, prirent la direction de Montignac. Une caisse d'argenterie fut retrouvée à Brive ».

Comme ce fut le cas avec l'incendie de nombreuses maisons le long de la RN 89 et du château des Lestrade de Conty, à Badefols-d'Ans<sup>25</sup>, la destruction de Rouffignac vint ajouter aux exactions précédentes : « Enfin, vers 22 h, des lueurs commencèrent à éclairer le ciel. Bientôt ce ne fut plus qu'un immense brasier et, le lendemain matin, à 6 h, il ne restait plus de notre coquette et riante cité que l'église, sans doute pour montrer leur civilisation chrétienne, et les trois maisons qui l'entourent<sup>26</sup>. Le crime était consommé. Les gens éplorés, revenus sur les lieux, regardaient avec désolation ce qui restait de leurs habitations. Ce n'était que murs écroulés, rues obstruées, fils télégraphiques, téléphoniques et électriques jonchant le sol. Fouillis inextricable, odeur de phosphore prenant à la gorge et, comme pour ajouter à notre malheur, nouvelle apparition des boches qui s'étaient disséminés à la campagne, cherchant les « terroristes ». Ils raflèrent encore quelques jeunes et les conduisirent à leur tour au 35<sup>e</sup>. Le lieutenant Asch, prisonnier rapatrié, était conduit et fusillé à Condat-le-Lardin.

Notre épreuve n'était sans doute pas assez grande car, le dimanche matin 2 avril, une nouvelle troupe d'incendiaires faisait son apparition. Une vingtaine de maisons qui restaient, en dehors de l'agglomération, étaient à leur tour, pillées et brûlées. Le 2 avril 1944 au soir, 145 immeubles étaient complètement détruits. Rouffignac n'existait plus, le travail de plusieurs générations avait disparu et les habitants sinistrés, victimes de leur patriotisme, se trouvaient sans abri et sans ressources<sup>27</sup> ».

25. Jehan de Lestrade de Conty, membre de l'Organisation civile et militaire, lié au mouvement Combat, fut arrêté avec sa famille, le 1<sup>er</sup> avril 1944. Les femmes de la famille furent internées six semaines à Limoges avant d'être libérées. Lui-même et son fils Louis furent déportés. Le père décéda à Buchenwald, six mois plus tard. Le cas de la famille Lestrade de Conty fut suivi par August Meier précité.

26. Les Allemands auraient arrosé les maisons contigues pour qu'elles ne prennent pas feu et ne risquent d'incendier l'église (information G. Delluc).

27. Par un hasard extraordinaire, ni le château du Cheylard ni la propriété de Asch, au lieu-dit La Bournèche, ne furent incendiés. À l'été 1944, le premier servit de QG à la troupe FTP du maquisard « Soleil » et il s'y produisit des « interrogatoires » parfois suivis d'exécutions (GILLOT et LAGRANGE, 2002).

## Les victimes de la répression à Rouffignac et alentours

Un couple de résistants du Moustier avait été arrêté par les Allemands, le 14 février 1944. L'agriculteur Alfred Roye, né en 1884 à Tursac, ravitaillait le maquis. Considéré comme très dangereux, ses bourreaux le gazèrent à Hartheim (Autriche), le 21 août suivant. Son épouse, hôtelière, née en 1892, fut déportée à Ravensbrück dont elle eut la chance de revenir.

Léo Delprat, né à Saint-Cernin-de-Reilhac le 9 août 1903, résidait dans cette commune. Après son service militaire dans les spahis, en Algérie, il s'était marié à Émilienne Beau, native de Chalagnac. Agriculteur et appui du maquis local de l'Armée secrète, à partir de 1943, il ravitaillait des clandestins cantonnés au « Bois du Roy ». Dénoncé et arrêté par la police allemande à son domicile des Bitarelles, le 22 février 1944, il fut d'abord interné à Périgueux jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Transféré à Limoges, il resta emprisonné et subit pendant un mois les duretés de cette situation. Passé par Compiègne-Royal-Lieu et déporté à Mauthausen sous le matricule 62.260, il décéda du typhus, à Melk (Autriche), exactement six mois après son arrestation. Léo Delprat reçut la médaille de la Résistance, la médaille des déportés et la croix de la valeur militaire avec palme, à titre posthume. Son nom figure au mémorial de Compiègne et au monument aux morts de la commune de Saint-Cernin-de-Reilhac. Depuis le 18 juin 2009, la place du petit bourg porte également son nom.

À Rouffignac même, les sept gendarmes de la brigade furent arrêtés, le 31 mars 1944. On se souvient de la narration rapportée par Bonnetot sur la « satisfaction » que certains d'entre eux auraient manifesté à voir les deux prisonniers ennemis. Quatre d'entre eux firent partie de la vingtaine de déportés et ils moururent tous en Allemagne. Albert Cantot était né à Tremblay (Ille-et-Vilaine) en 1911. Passé par le camp de Buchenwald, il décéda dans la région de Komotten (Tchécoslovaquie) le 14 avril 1945. René Duberger avait vu le jour à Montagnier en 1913. Il décéda à Buchenwald, le 5 juin 1944. Jean Grenier était d'origine girondine, né à Plassac en 1908. Il décéda au camp d'Ellrich, le 11 avril 1945. Quant à Marc Surot, ou Lureau, né en 1900 à Riville (Seine-Inférieure) ou Bréville (Charente), il mourut aussi à Ellrich, le 29 novembre 1944.

Sylvain Asch<sup>28</sup>, né le 16 mai 1900 à Bischheim (Bas-Rhin), était le fils de Salomon, commerçant, et de Juliette Bauer. Employé aux écritures à la gare ferroviaire de la ville pendant sa jeunesse, docteur en économie et en sciences politiques après ses études, il était devenu administrateur d'une compagnie de chemins de fer et l'auteur d'une parution sur les finances publiques. Mobilisé en août 1939 comme lieutenant, officier de renseignements, au 2<sup>e</sup> corps d'armées, il avait été fait prisonnier de guerre, en juin 1940. Successivement enfermé

28. GILLOT et MAUREAU, 2011. Dont les développements relatifs à la princesse russe Tamara Wolkonski.

aux *Oflags* IV D et V A, il bénéficia d'un rapatriement sanitaire en 1942, après avoir feint une maladie, indique son neveu. Avec sa compagne Tamara Wolkonski, Asch résidait dans sa propriété de La Bournèche, à Rouffignac. Après l'instauration du STO, le couple parut aider des réfractaires locaux, sans avoir encore pris de distances affirmées avec le régime pétainiste. Peu méfiant, alors que la troupe allemande était en opération répressive à trois kilomètres de chez lui, Asch fut pris, le 31 mars 1944. Robert Nicolas, également arrêté à proximité, a raconté le périple qu'ils vécurent ensemble. Apparemment taxé de présomptions d'action résistante et surtout dénoncé comme juif par un couple ultérieurement éliminé, il périt d'une rafale dans le dos, à Condat-sur-Vézère, non sans avoir intercédé avec succès en faveur de Nicolas et du facteur Delteil<sup>29</sup>. Sa mort brutale précipita sa compagne auprès des maquisards FTP venus s'installer dans le secteur quelques semaines plus tard<sup>30</sup>.

Pierre Khantine<sup>31</sup> était également juif. Né à Paris, le 18 décembre 1915, il mourut tragiquement le 31 mars 1944, abattu dans le cimetière d'Azerat. Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, devenu professeur de mathématiques à l'École navale, il s'était marié à Moissac (Tarn-et-Garonne) avec Palomba Benroubi. Réfugié à Beaulieu (Corrèze), le couple était venu s'installer à Rouffignac, le 15 juillet 1943. Résistant du Mouvement national contre le racisme et l'antisémitisme lié à la Main d'œuvre immigrée (MOI) du parti communiste, au sein de la branche clandestine des Éclaireurs israélites de France où il avait connu son épouse, à partir de l'été 1942, il fabriquait des faux papiers. Ainsi devint-il « Cantine », évidemment sans la mention « juif », sur une fausse carte d'identité. Lui aussi fut pris le 31 mars 1944 par la division Brehmer et termina sa vie, sommairement fusillé, le jour même. Contrairement à Asch, il ne fut certainement pas dénoncé puisque la relation des faits par un témoin direct indique qu'il eut l'imprudence de se désigner lui-même. Son nom a été attribué au groupe scolaire de Rouffignac. Il figure également sur une stèle de l'École normale supérieure, à Paris.

### L'évaluation des rétorsions de la division Brehmer

Pendant près d'un an après leur invasion du Périgord non occupé, les troupes allemandes n'avaient pas fait l'objet d'attaques violentes. Entre la faiblesse des uns et la tactique délibérée des autres, il avait fallu attendre

---

29. Robert Nicolas a également raconté qu'après une semaine passée au 35<sup>e</sup> RAD de Périgueux, ce sont des GMR, certainement réquisitionnés par les Allemands, mais donc bien des policiers français, qui participèrent au convoiement des centaines de personnes arrêtées par la division Brehmer jusqu'au camp de Compiègne, immédiat prélude à leur déportation en Allemagne.

30. En 2010, bien que déclaré « mort pour la France », Sylvain Asch n'était pas inscrit au registre des décès de la commune de Bischheim.

31. GILLOT et MAUREAU, 2011.

le mois d'octobre 1943 pour que deux bombes soient posées au siège du commandement ennemi à Périgueux et d'autres contre les murs de la caserne des Géorgiens. Les actions avaient été menées par un détachement de cinq membres de la MOI-FTP venus de Toulouse<sup>32</sup>. Peu après, à Cadouin, la mort violente du premier soldat allemand avait tenu à l'effolement d'un maquisard et nullement à un acte volontaire. Il est désormais acquis qu'il fallut au maire-adjoint du lieu, le colonel G.-B. Delluc, intervenir rapidement auprès du préfet de Vichy, Jean Popineau, pour éviter des rétorsions prévisibles<sup>33</sup>.

L'embuscade d'un détachement FTP contre une unité allemande, à Sainte-Marie-de-Chignac, le 14 février 1944, qui vit la blessure du chef local de la Sipo-SD Hambrecht, avait donné lieu à la fusillade, sur les lieux mêmes des Rivières Basses, le 27 mars suivant, de vingt-cinq otages partiellement juifs, tirés de la prison de Limoges<sup>34</sup>. Ahlrich Meyer rappelle l'acte d'accusation du procès tenu devant le tribunal militaire permanent de Bordeaux, en 1950 : « En huit jours, du 26 mars au 2 avril [1944], la colonne Brehmer, scindée en plusieurs éléments, traversa une partie du département de la Dordogne, en direction générale ouest-est, vers le département de la Corrèze. Dans plus de cinquante localités différentes, des centaines de civils furent massacrés, des centaines de maisons ou de fermes, parfois même des hameaux entiers, furent pillés et incendiés. De nombreuses personnes furent [abattues,] arrêtées et déportées...<sup>35</sup> ». Selon B. Kartheuser<sup>36</sup>, le bilan de la division Brehmer dans le seul Périgord s'établit entre 211 et 271 meurtres, assortis de 1 500 arrestations muées en déportations généralement mortelles. Une présentation qui se recoupe partiellement avec le bilan de la Brehmer, établi par ses soins au 1<sup>er</sup> avril 1944, même si celui-ci apparaît peu fiable du fait qu'il y eut aussi un tragique combat contre huit FTP près de Thenon et le démantèlement d'un détachement AS près du Lardin<sup>37</sup>. Curieusement, le compte rendu allemand fait état de 53 camps de « terroristes » détruits, de 46 maquisards abattus mais seulement de 62 maisons incendiées alors que le furent près de 150 dans le seul village de Rouffignac. Sans compter, l'incendie du château des Lestrade de Conty à Badefols-d'Ans, assorti de la déportation des hommes et de l'internement des femmes de la famille<sup>38</sup>.

Le malheureux cas de Rouffignac s'inscrit dans un contexte de répression générale comportant un traitement particulier envers cette localité. Pour éprouvante et insupportable qu'ait été la journée du 31 mars 1944, il est

32. Voir la rubrique Marcel Langer in GILLOT et MAUREAU, 2011.

33. GILLOT et MAUREAU, 2011.

34. D'après la narration des « événements de Rouffignac » par André Bonnetot, l'embuscade FTP eut lieu au retour vers Périgueux de la colonne allemande venue en opération de répression au Moustier (*La Voix de la Résistance*, n° 4, avril 1971).

35. MEYER, 2002.

36. KARTHEUSER, 2002.

37. Voir les rubriques Delord et Daunois in GILLOT et MAUREAU, 2011.

38. « Journal de marche du commandement allemand à l'ouest » (MEYER, 2002).

à craindre qu'elle aurait été plus terrible encore si elle avait été menée par la division SS « Das Reich » de Hans Lammerding, quelques mois plus tard.

Le 5 mars 1945, l'ancien chef de la France libre, Charles de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire, entouré des ministres Lacoste et Tixier, témoigna de sa sollicitude en se rendant spécialement à Rouffignac lors de son voyage en Périgord. Par cette étape, il reconnut les souffrances et les afflictions de toute une province. Mais ce n'est que le 10 décembre 1948, sous Paul Ramadier alors président du conseil des ministres, que la commune, à l'égal d'une vingtaine d'autres localités périgordines, reçut la croix de guerre avec une citation comme on savait en faire dans les ministères : « Cité martyre, symbole des plus purs et des plus ardents sentiments patriotiques. Centre de résistance dont l'activité ne pouvait être ignorée et qui s'est cependant poursuivie, malgré les représailles (village incendié et rasé, population chassée). Par l'esprit d'abnégation de ses habitants, leur courage, leur foi dans les destinées de la Patrie, demeure dans le département de la Dordogne le vivant témoignage des plus belles traditions et des plus belles vertus de notre Peuple ».

Pendant des mois, les habitants de Rouffignac résidèrent dans des baraquements provisoires et il fallut plusieurs années pour rebâtir la bourgade, au lieu même de son implantation. Le photographe Delmarès a fixé pour l'éternité les ruines du village après sa destruction. Des documents antérieurs à cette époque sont visibles à la mairie du village et Claude Baylé a reconstitué l'ancienne bourgade, restituant chaque maison et chaque famille d'une localité à tout jamais disparue. Claude Lablénie, petit-fils du maire de l'époque, indique que son cousin Edmond Lablénie, professeur d'université et membre du Front national des intellectuels, aida à hâter le processus de reconstruction. Il convient aussi de rappeler que Walther Brehmer, comme le chef milicien périgordin de 1944, Victor Denoix, moururent dans leur lit, en Allemagne<sup>39</sup>.



*Monument aux morts de Rouffignac, 5 mars 1945. Visite officielle du général de Gaulle. À sa gauche, Robert Lacoste et Fernand Lablénie (coll. Renée Eymard, à gauche sur la photo). À droite, Fernand Lablénie (détail).*

<sup>39</sup> Après avoir défendu Berlin dans ses derniers jours, Brehmer fut prisonnier de guerre des Soviétiques du 4 mai 1945 au 9 octobre 1955.

Le premier s'était trouvé prisonnier de guerre pendant dix ans en URSS. Le second, devenu veuf après l'exécution de sa femme par le maquis FTP, était passé outre Rhin. Opportunément remarié à une citoyenne du pays, il ne fut pas extradé.

Par contre, Georges Tomasi, chef départemental de la Milice, démissionnaire depuis décembre 1943 et bien moins impliqué que son successeur dans les compromissions avec l'ennemi, paya pour les autres. Arrêté à Périgueux, le 20 août 1944, avec le commissaire de police spéciale Hubert Picaud, et accompagné par « Doublemètre », il fut conduit à Rouffignac, au château du Cheylard, dans une voiture du groupe « Soleil ». Comme un collaborateur local, les deux furent rapidement exécutés<sup>40</sup>.

Quant à Fernand Lablénie, pourtant confirmé dans ses fonctions aux élections municipales du printemps 1945, il fut battu deux ans plus tard, au terme d'une confrontation, qui frisa la calomnie à son égard, entre les radicaux et une alliance socialo-communiste menée par l'instituteur du village.

J.-J. G.

### Bibliographie

- A.N.A.C.R., *Mémorial de la Résistance en Dordogne sous la terreur nazie*, Périgueux, éd. Copédit/A.N.A.C.R., 1985.
- BRIQUET (Jean), « Rouffignac, mars 1944 », *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001.
- GILLOT (Jean-Jacques), *Les communistes et le parti communiste français en Périgord (1917-1958). Essai monographique d'histoire politique et sociale*, université de Bordeaux III, thèse de doctorat, 2007a.
- GILLOT (Jean-Jacques), *Les Communistes en Périgord*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2007b.
- GILLOT (Jean-Jacques), « La brigade de gendarmerie de Mussidan au cours de l'année 1944 », *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010.
- GILLOT (Jean-Jacques) et MAUREAU (Michel), *Résistants du Périgord, 1 500 biographies inédites et illustrées*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2011.
- GILLOT (Jean-Jacques) et LAGRANGE (Jacques), *L'Épuration en Dordogne selon Doublemètre*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2002.
- KARTHEUSER (Bruno), *La France occupée*, 3 tomes, Saint-Vith, éd. Krautgarten, 2002.
- MEYER (Ahlrich), *L'occupation allemande en France*, Toulouse, éd. Privat, 2002.
- PENAUD (Guy), *Histoire de la résistance en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985.
- PENAUD (Guy), *Les crimes de la division Brehmer*, Périgueux, éd. La Lauze, 2004a.
- PENAUD (Guy), « Rapport sur une tragédie », *BSHAP*, t. CXXXI, 2004b.

40. Georges Tomasi, né en 1893 au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Père de deux enfants, ancien officier de la première guerre mondiale, secrétaire général de la chambre de commerce de Périgueux et dirigeant du club de rugby de la ville. Il avait appartenu aux Croix de Feu du colonel de La Rocque. Entré à la Légion des combattants, il était devenu le chef départemental du Service d'ordre légionnaire, antichambre de la Milice (GILLOT et LAGRANGE, 2002 ; notes RG des 21 novembre 1944 et 13 mars 1948 (ADD, 1592 W) ; entretien avec François et Françoise Tomasi, août 2010).

## **DANS NOTRE ICONOTHÈQUE**

# À propos du général Jean de Marguerittes, libérateur de Paris et curé de Grand-Brassac (compléments)

par Brigitte et Gilles DELLUC

*Faisant suite aux publications consacrées au général Jean Teissier de Marguerittes, vrai chef militaire de la Libération de Paris puis curé de Grand-Brassac<sup>1</sup>, nous avons reçu un abondant courrier dont nous extrayons des informations supplémentaires.*

### **Témoignages**

Parmi les souvenirs laissés par le général devenu curé d'une humble paroisse de Dordogne, voici ceux de M<sup>me</sup> M. E., qui fut une familière de la maréchale de Lattre. Après 1955, elle était venue, en sa compagnie, visiter

---

1. Voir DELLUC, 2010a, p. 101-122 et 2010b, p. 11-42 ; TURQUET, 2010, p. 420-421.

l'abbé de Marguerittes à Grand-Brassac et s'en souvient parfaitement. Grand et mince, très distingué, il conservait beaucoup d'allure. Il ne manquait pas de pratiquer le baisemain avec les dames, toujours surprises de cette attention venant d'un ecclésiastique. Pince sans rire, il soulevait délicatement sa soutane pour montrer qu'il usait, disait-il, ses pantalons de smoking. Dans l'intimité, il parlait de l'intervention de Leclerc à Paris, le 25 août au matin, dans le sens que le lecteur peut désormais imaginer.

M. Charles Desplat de Bordeaux nous a adressé de nouvelles informations : « J'ai connu le général de Marguerittes lors de ses rares passages à Bordeaux après 1953, chez le chanoine Maurice Béis, prêtre ami qui l'avait hébergé clandestinement dans son presbytère durant l'Occupation. Le secret avait été bien gardé jusqu'à ce que le cardinal Paul Guyon (alors évêque de Bayonne), lors d'une homélie en octobre 1957, en fit état pour le Jubilé sacerdotal du curé de la paroisse Sainte-Geneviève de Bordeaux. » Le prélat soulignait l'héroïsme de ce chanoine honoraire de Bayonne, ancien combattant de Verdun, qui avait abrité « un des chefs les plus authentiques de la Résistance », ainsi que des juifs et des résistants. Le général de Marguerittes, ci-devant colonel *Lizé*, remit au chanoine la médaille de la Libération de Paris. Elle portait cette mention : « Le colonel Lizé à ses compagnons d'armes. 19-28 août 1944 ».

Notre aimable correspondant nous fournit le cliché représentant l'abbé de Marguerittes (porteur de sa plaque en argent de grand-officier de la Légion



*Fig. 1. Le chanoine Béis et l'abbé de Marguerittes à Bordeaux en 1957.*



*Fig. 2. Le colonel Lizé et le colonel FFI Rol-Tanguy à Paris le 25 août 1944.*

d'honneur) et le chanoine Béis le 13 octobre 1957, à l'issue des cérémonies du jubilé de ce dernier (fig. 1)<sup>2</sup>. De même, il nous signale qu'une édition illustrée spéciale de *Paris brûle-t-il ?* a fourni un beau cliché montrant à la fois le colonel Lizé et le colonel Rol-Tanguy le 25 août 1944 à l'hôtel de ville lors de la réception du général de Gaulle (fig. 2)<sup>3</sup>.

## Les deux guerres et la Résistance

Nous devons à M. C. Desplat et à M. L. Colcombet des précisions qui complètent notre portrait du général de Marguerittes<sup>4</sup>. Il passa sa tendre enfance à Bordeaux puis fit de brillantes études à Paris chez les jésuites de la rue des Postes où il prépara l'École centrale (promotion de sortie 1908) et non Saint-Cyr. Il fait son service militaire comme sous-lieutenant d'artillerie puis œuvre comme géologue-prospecteur en Turquie. Pendant la Grande Guerre, il sert comme lieutenant d'artillerie dans la division coloniale du général Marchand puis, en 1917, comme capitaine au Corps d'armée colonial sous les ordres d'un certain général « Lizé », selon le colonel E. Laïs<sup>5</sup>. À l'armistice, il demande à rester dans l'armée : ce sera l'occupation en Allemagne.

En 1939, lieutenant-colonel, il commande le 74<sup>e</sup> régiment d'artillerie tractée tous terrains de la 1<sup>re</sup> Division légère mécanique, en Hollande et Flandres<sup>6</sup>, puis à Dunkerque, en Angleterre, en Normandie, en Orléanais pour terminer à Clermont-Ferrand, qu'il défend, aux ordres du général de Lattre de Tassigny... Après avoir décoré ses artilleurs, le 3 juillet 1940<sup>7</sup>, il prend sa retraite dans sa famille en Dordogne comme colonel en août. Dès 1941, il entre dans la Résistance et vit en nomade, muni de faux papiers et se donnant pour apiculteur.

Après la Dordogne et les Landes, le voici à Bordeaux, mêlé à la tristement célèbre affaire Grandclément qui troubla tant la résistance locale. Le colonel de Marguerittes était alors un des chefs locaux de l'Organisation civile et militaire. Il est le premier à avoir vu clair dans les tractations d'André

2. Extrait du *Courrier français* du 20 octobre 1957 (Archives municipales de Bordeaux), avec l'homélie de M<sup>re</sup> Paul Guyon. Le général baron J. Teissier de Marguerittes était aussi chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, mais on oublia de le faire compagnon de la Libération...

3. Extrait de LAPIERRE et COLLINS, 1967 (très belle édition illustrée). Nous n'avions publié que la partie gauche du cliché. En légende on lit que le 8 août, « dans le secret d'un confessionnal de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, [le colonel Lizé] avait demandé à un prêtre l'autorisation de tuer Rol qu'il considérait comme une menace pour l'avenir de la France ».

4. Provenant notamment de : DESPLAT, 2005 ; LAÏS, 1959 ; MESMAY, 1959.

5. Le général de brigade Lucien Lizé, polytechnicien et artilleur de la Coloniale, commandait effectivement en 1914 l'artillerie du 2<sup>e</sup> corps colonial puis en 1915 celle des IV<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> armées. Blessé en Italie, cet Angevin mourut au début de 1918. C'est certainement pour lui rendre hommage que le colonel de Marguerittes empruntera son patronyme comme pseudonyme dans la Résistance.

6. À Gembloux, près de Charleroi, les 14 et 15 mai, il brise par ses feux une attaque ennemie appuyée par des centaines de chars et des avions. C'est la seule victoire tactique française de toute cette campagne.

7. Archives départementales de la Dordogne, 14 J 55.

Grandclément avec Dohse, le chef de la Gestapo, et à avoir avisé, sans succès, la hiérarchie parisienne et donné des ordres très sévères : « Il est rappelé que toute tractation avec l'ennemi est considérée, d'après le règlement militaire, comme un acte de haute trahison et, comme tel, puni de mort. » L'exécution de Grandclément, décidée par lui, sera manquée<sup>8</sup>. En 1951, J. de Marguerittes confiera : « J'ai dû disparaître de Bordeaux à la suite de la tentative d'exécution de Grandclément, que j'avais donné l'ordre d'abattre [...], accompagné par le chef de la Gestapo de Bordeaux, [il] se rendait à un de mes maquis des Landes pour le livrer. On a tiré trop tôt [...]. J'ai été dénoncé et identifié peu après à la Gestapo...<sup>9</sup> ». Marguerittes quitte le Sud-Ouest pour Paris. Il devient le colonel *Lizé*, dont nous avons conté l'épopée. Durant la fameuse semaine d'août 1944, il est le vrai chef militaire de la Libération de Paris. Le général Leclerc n'intervient que durant la seule matinée du 25 août, mais il récoltera tous les lauriers...

Au Musée militaire de Périgueux est affiché un cadre présentant les décorations du général, le tract refusant la trêve lors de l'insurrection de Paris et des photographies (juillet 1940 et août 1944) (fig. 3 et 4).



Fig. 3. Le lieutenant-colonel de Marguerittes décoré par le général Weygand le 3 juillet 1940.



Fig. 4. Le colonel Lizé commandant les FFI de Paris lors la Libération de la capitale en août 1944.

8. Contre la candidature de J. de Marguerittes, le colonel Eugène Camplan s'était vu confier, en octobre 1943, le commandement effectif des FFI OCM du Sud-Ouest de la Charente aux Pyrénées. Il s'opposa à J. de Marguerittes au sujet de l'exécution immédiate de Grandclément. Il sera exécuté lui-même en janvier suivant, sur ordre de Claude Bonnier, délégué militaire régional nommé par le général de Gaulle (PÉNAUD, 2010, p. 114, 126-127, 131).

9. PÉNAUD, 1993, p. 117 et 121-122 ; LAPEYRE-MENIGNAC, 1994, p. 151 et 158 ; DELLUC, 2010b, p. 11-42.

## À Manzac-sur-Vern et à Grand-Brassac

En 1945, on retrouve le colonel de Marguerittes commandant de place à Baden-Baden, chargé de remettre de l'ordre. Il est promu général de brigade dans le cadre de réserve.

La santé de son épouse, qui l'avait secondée dans la Résistance et avait été récompensée par une citation à l'ordre de l'Armée<sup>10</sup>, le fit rejoindre la France et se retirer vers 1950 à la sortie ouest de Manzac-sur-Vern, à La Couture<sup>11</sup>, propriété qu'il avait échangée avec l'ancien repaire noble de La Faye, trop isolée à son goût<sup>12</sup> (fig. 5). La baronne meurt de sa terrible maladie : « C'est elle qui m'a conduit au service de Dieu », dit-il. Le général n'a pas eu d'enfants et son frère est lui aussi très malade<sup>13</sup>.



Fig. 5. Les deux demeures du général de Marguerittes à Manzac-sur-Vern : La Faye et La Couture.



Fig. 6. L'abbé de Marguerittes. Derrière lui on reconnaît deux héros de 1914-1918 : les chanoines Louis Dufraise (son frère Charles, professeur au Collège de France, fut le co-inventeur des antioxydants) et Latour.

10. C'était, nous a confié M<sup>me</sup> M. E., un amour de jeunesse qu'il avait épousé une fois devenue veuve...

11. Une grande demeure du début du XIX<sup>e</sup> siècle, à fronton triangulaire, non loin d'une petite chartreuse (G. Lahet, maire-adjoint de Manzac, *in verbis*, le 19 janvier 2011).

12. LAIS, 1959, p. 3. La demeure de La Faye, perdue entre Manzac et Maison-Jeanette, au terme d'un mauvais chemin, fut en 1667 à un Solminihac, puis devint un château de vins au XVIII<sup>e</sup> siècle (BELINGARD, 2000, p. 100).

13. Le médecin de famille était le Dr R. Pascaud de Neuvic-sur-l'Isle (TURUET, 2010, p. 420).

Grâce à un *indult* de Pie XII, il bénéficie de toutes les dispenses, fait ses études au séminaire malgré « sa vieille cervelle » et est ordonné prêtre le 29 juin 1955 : « Je veux terminer mon existence sur la terre dans la prière, dans l'offrande à Dieu de tous ceux que j'ai aimés, vivants ou morts, de ceux qui ont été mes compagnons », écrit-il au colonel Laïs. Il avait une pensée à chacune de ses messes pour ses camarades de combat. On connaît la suite. On sait moins qu'il écrivait à ce même correspondant en juin 1956 : « Je suis écrasé par mon ministère : paroisse de 14 km de long, pas de prêtre pendant deux ans. Mais c'est si beau de se donner aux âmes ! » (fig. 6).

Il meurt le 21 août 1958, en remontant dans sa voiture, au cours d'une tournée paroissiale, à quelques kilomètres de Grand-Brassac.

B. et G. D.<sup>14</sup>

#### Bibliographie et sources

- BÉLINGARD (J.-M.) *et al.*, *Chartreuses en Périgord*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2000.
- DELLUC (Brigitte et Gilles), « Les deux vies d'un curé de campagne : Jean de Marguerittes (1882-1958) », *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010a.
- DELLUC (Brigitte et Gilles), *Petites énigmes et grands mystères*, tome 4, Périgueux, Pilote 24 édition, 2010b.
- DESPLAT (Ch.), *Émission radiophonique à RCF Bordeaux*, du 2 mars 2005 (tapuscrit).
- LAPIERRE (D.) et COLLINS (L.), *Paris brûle-t-il ? (25 août 1944) Histoire de la libération de Paris*, éd. Cercle européen du Livre, 1967.
- LAÏS (colonel E.) (ancien commandant du 74<sup>e</sup> RA et de l'artillerie de la 1<sup>re</sup> DML), « Un destin hors série. Le général de Marguerittes », *Le Centaure*, bulletin de l'Association des anciens du 74<sup>e</sup> RA, 1959.
- LAPEYRE-MENSIGNAC (J.) *et al.*, *Nos combats dans l'ombre*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1994.
- MESMAY (C. de), « Mort du général abbé de Marguerittes », *Le Centaure*, bulletin de l'Association des anciens du 74<sup>e</sup> RA, 1959.
- MUSÉE MILITAIRE DE PÉRIGUEUX : vitrine du général de Marguerittes.
- PÉNAUD (Guy), *Chroniques secrètes de la Résistance dans le Sud-Ouest*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1993.
- PÉNAUD (Guy), *Histoire secrète de la Résistance dans le Sud-Ouest*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2010.
- TURQUET (Patrice), Information donnée dans « Courrier des chercheurs et petites nouvelles », *BSHAP*, t. CXXXVII, 2010, p. 420-421.

14. gilles.delluc@orange.fr

## **PETIT PATRIMOINE RURAL**

# Le calvaire de Château-l'Évêque



*Fig. 1. Le calvaire aujourd'hui.*

**La Pierre Angulaire**  
24440 Montferand-du-Périgord  
<http://lapierreangulaire24.fr>  
avec le concours du CAUE Dordogne  
Catherine Schunck

Aux portes de Château-l'Évêque, au sommet d'une colline appelée autrefois de Peylourey, lieu-dit la Grange des Godets, s'élève un calvaire, douzième station d'un chemin de croix érigé tout au long de l'étroite route d'accès. Cette route pentue fait maintenant partie d'un itinéraire de randonnées, la boucle de Preyssac. Le terrain, une clairière dans un bois peu touffu, est clos, avec une large ouverture sur la route d'accès.

À peu près au centre du terrain, sur la partie la plus élevée, ont été dressées trois grandes croix de bois dont l'alignement est perpendiculaire à la route.

La croix centrale, représentant celle du Christ, a été placée dans une niche circulaire, construite à l'intérieur en moellons grossièrement taillés qui ont été recouverts à l'origine d'un enduit dont on voit encore la trace sur la partie supérieure. La croix, latine, de section rectangulaire, est maintenue à cette niche par un cerclage en fer à un tiers de son fût. Elle est plantée dans une grande pierre plate insérée dans le sol surélevé par rapport à l'extérieur de la niche.

Sur la face arrière de la croix, au nord-est, ont été cloués des morceaux de la croix initiale : quatre morceaux de 80 cm de long et 13 de large, un sur chaque croisillon, et deux sur le fût, de part et d'autre des croisillons.

L'extérieur de la niche a été recouvert de pierres en calcaire alvéolaire non travaillées, formant deux avancées, et de terre, derrière et au-dessus, pour former un gros monticule non structuré. À l'arrière, deux sentiers permettent d'en atteindre le sommet. Des buissons y ont été plantés. En façade, les pierres calcaires apparentes forment une décoration.

De part et d'autre de la croix centrale, à environ 5 mètres du monticule, deux autres croix, un peu moins hautes que la première, nues également, symbolisent la crucifixion des deux larrons. De section carrée, elles sont implantées sur un socle rectangulaire surmonté d'une pierre circulaire.

Ces trois croix sont à assemblage à entaille à mi-bois.

Sur le même terrain, à environ 16 mètres à droite et à gauche des croix (au sud) se trouvent deux édifices complétant le chemin de croix : une pietà et un tombeau.

Ce calvaire fut érigé pour la première fois en 1895 au cours d'une cérémonie grandiose à laquelle participaient environ 5 000 personnes.

Le journal *Le Pèlerin*, qui organisait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les pèlerinages à Jérusalem « pour l'expiation des péchés des pauvres mortels » (le Comité des pèlerinages de Terre sainte avait été constitué en 1853 par les membres des Conférences Saint-Vincent-de-Paul), avait lancé l'idée que des pèlerins français apportent avec eux en Terre sainte des croix de bois, semblables à celle du Christ : bénies au cours des cérémonies du vendredi saint à Jérusalem, ces croix étaient ensuite rapportées en France et placées en des lieux où elles pourraient être révérees par les fidèles.



*Fig. 2. L'inauguration du calvaire en 1895  
(photo Archives diocésaines de Périgueux).*

C'est seulement en 1869 que le curé de Château-l'Évêque découvrit dans des archives que saint Vincent de Paul avait été ordonné prêtre en 1600 dans la chapelle du château des évêques de Périgueux. Un pèlerinage à saint Vincent eut désormais lieu tous les ans et lorsque l'église fut reconstruite, elle engloba et conserva la chapelle où ce saint avait été ordonné prêtre.

C'est probablement pour cette raison que la paroisse de Château-l'Évêque fut autorisée à envoyer une croix à Jérusalem : la propriétaire du château, la comtesse de Lamenuze, fit faire la croix dans le bois d'un des plus beaux chênes de son parc ; la croix partit en train (sans doute d'abord le « tacot » jusqu'à Périgueux) jusqu'à Marseille, puis en bateau jusqu'en Terre sainte.

C'est le 10 février 1895 qu'elle revint en train à Château-l'Évêque « où un grand concours de fidèles sont allés processionnellement la prendre à la gare ». Elle fut installée à l'intérieur de l'église, devant la chapelle de saint Vincent.

Le 18 août suivant, un chemin de croix (11 stations) fut établi le long du chemin menant au sommet de la colline où était prévue la translation de la croix. Deux autres croix, plus petites, furent installées de part et d'autre du tertre de la croix principale.

L'évêque de Périgueux, M<sup>gr</sup> Dabert, obtint qu'un train du pèlerinage national à Lourdes s'arrête à Château-l'Évêque pour participer aux cérémonies. La Société des chemins de fer et la Compagnie des tramways (le « tacot ») avaient mis en place des dizaines de trains spéciaux pour acheminer les très nombreuses personnes désireuses de participer elles aussi à la fête. Les hommes se relayèrent pour porter la croix, précédés par les délégations paroissiales avec leur croix de procession et leur bannière. « Parmi eux, on remarque, empressés et infatigables, soixante ouvriers des ateliers de la gare, paroissiens du Toulon.

Malgré la longueur de la route, l'étouffante chaleur du soleil, l'enthousiasme de ces vaillants chrétiens ne se lassera pas : avec peine, les premiers porteurs cèderont leur place à d'autres. [...] Durant cette pénible ascension, on salue les stations récemment érigées du Chemin de la Croix. On arrive enfin au sommet de ce nouveau calvaire où sont déjà placées deux autres croix, entre lesquelles la Croix de Jérusalem est rapidement dressée, plantée, fixée ».

Sur place, le père Bailly, directeur du journal *La Croix* et président du pèlerinage national à Lourdes, prononça une homélie.

Il y eut par la suite quelques différends avec les propriétaires de la parcelle sur laquelle le calvaire avait été érigé, qui voyaient d'un mauvais œil cet afflux de population sur leur terrain. C'est sans doute la raison pour laquelle l'abbé Granger acquit le terrain. L'abbé Granger le donna à son successeur, Alfred Bugeat, le 18 décembre 1911, avec les onze premières stations du chemin de croix. Alfred Bugeat le céda à son tour à l'association diocésaine le 4 mars 1927 « pour servir à des exercices du culte, chemins de croix solennels,

lieu de réunion à l'occasion de grands pèlerinages ». Il est toujours la propriété du diocèse de Périgueux.

En 1967, les croix s'abîmant, il fut procédé à une nouvelle translation à l'initiative du père Pommarède, alors curé de la paroisse : une nouvelle croix, identique à la première, fut fabriquée et on y incorpora des morceaux de la croix initiale.

En 1996, ce fut au tour du chemin de croix d'être restauré : chaque station fut prise en charge par un petit groupe de paroissiens et l'ensemble fut inauguré le 13 juillet.



Fig. 3. La procession du 13 juillet 1996  
(*Dordogne libre* du 16 juillet 1996).

#### Sources orales

- M. Thibaud à Château-l'Évêque.
- M. Daugiéras, maire de Château-l'Évêque.
- Chanoine Pierre Pommarède, ancien curé de Château-l'Évêque et président d'honneur de la SHAP

#### Sources écrites

- Site Internet gallica.bnf.fr : journal *La Croix* des 8, 14 et 16 août 1895.
- Archives départementales : *Le Journal de la Dordogne* des 15, 18, 20 et 21 août 1895.
- Archives diocésaines : *Semaine religieuse* des 16 février, 27 juillet, 3 et 24 août 1895 et dossiers MO 571 et IC 578.
- *La vie de Château*, bulletin paroissial n° 49 de 1990.

## NOTES DE LECTURE

### *Croquis de monuments et de sites du Périgord par Lucien de Maleville*

Association Lucien de Maleville

éd. de l'Entre-Deux-Mers, 2010, 224 p., ill., 28 €

Cet ouvrage était attendu. Le peintre Lucien de Maleville fut pendant plus de vingt ans recenseur à la conservation régionale des Bâtiments de France et inspecteur des sites. Il a laissé, de ses nombreux périples sur les sentes périgordines, un grand nombre de dessins et de croquis des monuments et des paysages locaux. Une centaine de ces œuvres, propriété du ministère de la Culture, est présentée pour la première fois dans cette ouvrage.

L'artiste sait saisir le détail architectural, révéler la richesse d'un lieu, mais toujours avec sensibilité. À travers les personnages qui accompagnent souvent les dessins, on sent la vie qui traverse le temps. Plus que des œuvres techniques, Lucien de Maleville nous a laissé un véritable carnet de voyage.

Les images sont accompagnées de textes de praticiens qui montrent l'évolution de la réglementation et de la notion de monument historique et de site. Une biographie de l'artiste complète cet ensemble. ■ D. A.

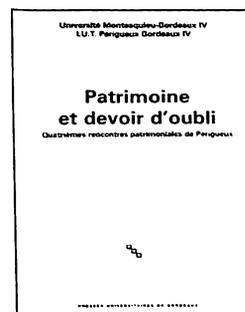


### *Patrimoine et devoir d'oubli, quatrièmes rencontres patrimoniales de Périgueux*

Collectif

éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, 100 p., 15 €

Les actes des rencontres patrimoniales tenues en septembre 2009 à Périgueux sont publiés un an après, à l'occasion des rencontres suivantes, et l'on ne peut que complimenter l'équipe de rédaction de l'Université de Bordeaux qui réussit régulièrement un tel défi. Cet intéressant volume contient dix communications couvrant tous les domaines qui ont trait au devoir d'oubli mis en rapport avec le patrimoine ; tous les aspects de celui-ci sont évoqués, strictement matériel avec le travail de M. Etchehoury, intellectuel suivant L. Sempé, culturel comme le décrit A. B. Fall. Mais la notion d'oubli est aussi considérée en tant que telle, ainsi que l'idée de destruction du patrimoine : ce sujet, sensible s'il en est, est peu inscrit dans la configuration mentale de ceux qui comprennent et envisagent le poids de l'histoire et surtout des indices qui la font. Cet ouvrage suggère cependant que la destruction est parfois nécessaire pour éviter la fossilisation d'espaces ou de bâtiments. Il est en somme des cas où l'oubli est nécessaire, car il est synonyme de l'extinction des passions. À travers cette multitude d'aspects, nous retrouvons aussi grâce à F. Costantini la cité épiscopale de Périgueux aujourd'hui disparue. Au terme de notre lecture, nous sommes sûrs que les auteurs ont parfaitement mené à bien un exercice difficile qu'illustrent parfaitement les frilosités que peuvent susciter les recherches historiques axées sur des thèmes sensibles, l'esclavage, la période coloniale ou l'occupation. ■ F. M.





### *La gloire de nos maires. Chroniques Cours de Piloises*

Jean-René Bousquet  
éd. chez l'auteur, 303 p., ill.

Jean-René Bousquet est le fondateur de l'opération *Clochers d'or*. En publiant *La Gloire de nos maires. Chroniques Cours de Piloises*, de la Révolution à nos jours, il donne un excellent exemple de ces monographies communales. Sa recette : « Rassembler en un seul ouvrage tous les textes qui concernent la commune », dans leur état original.

Même le lecteur étranger à Cours-de-Pile aura plaisir à consulter la généalogie des Pigeard de Gurbert (avec une pensée pour l'exégète de Nostradamus), la biographie du diplomate Jean Pozzi, fils du célèbre chirurgien, l'affaire du loyer de la mairie ou celle du café, les listes des réfugiés alsaciens, des requis du STO ou des prisonniers allemands, les préoccupations pédagogiques des instituteurs, les élections, sans compter tout ce qui concerne les routes, le chemin de fer... ■ B. et G. B.



### *La véritable généalogie d'Henri Bertin, ministre de Louis XV*

Michel Cabanac  
éd. chez l'auteur, 2010, 342 p., ill.

Voici un très bel et passionnant ouvrage non seulement par son contenu, mais aussi par la qualité des documents, photographies, sceaux et blasons, portraits, signatures, reproduits sur papier glacé. Michel Cabanac propose un retour sur les origines d'une famille périgordine connue, grâce à ses minutieuses recherches portant sur des actes parfois inédits. Il a pu ainsi reconstituer un nouvel arbre généalogique de la famille Bertin, mettant en évidence la falsification du ministre Bertin sur ses origines. Quatre ramifications de l'arbre sont étudiées : les Bertin d'Antoniac (dont Lagrange-Chancel), les Bertin de Saint-Martin, les Bertin maîtres de forges (dont le ministre),

les Bertin de l'Oursarie et de Jaure. Ainsi, nous allons « de la bourgeoisie consulaire à la noblesse de cour » par les nombreuses alliances. La transcription des procès, de lettres personnelles, des inventaires de biens, enrichit l'ouvrage remarquablement bien écrit. Une œuvre de référence pour les historiens, avec sources et index très détaillé. ■ J. R.



### *La Dordogne batelière, images au fil de l'onde*

Jacques Reix  
éd. Les Dossiers d'Aquitaine, 2010, 96 p., ill., 15 €

L'auteur nous a déjà livré plusieurs ouvrages sur la vie naguère au Pays Foyen. Il est d'ailleurs le fondateur de l'intéressant musée des Bateliers de la Dordogne. Dans son dernier livre, une importante série de cartes postales anciennes fait revivre les villes, les petits ports et les hommes au temps des bateliers. Les commentaires soulignent toute la diversité des activités liées au trafic sur la Dordogne. Tout cela semble aujourd'hui d'un autre temps. Notre président Gérard Fayolle souligne dans sa préface que « cette fresque [...] témoigne d'un monde disparu, celui des bateliers, dont nous oublierions, sans de tels ouvrages, quel fut leur rôle ». ■ D. A.

### *Le Périgord des peintres*

Jean-Michel Linfort  
éd. Fanlac, 2010, 297 p., ill., 39 €

Nous partons des peintres de Lascaux pour arriver à nos jours. Jean-Michel Linfort semblait tout indiqué pour nous guider et pour accomplir ce travail ambitieux. Il y fallait en effet de la passion. On connaît celle de l'auteur pour la terre du Périgord, manifestée dans plusieurs ouvrages. Il y fallait le coup d'œil et aussi les connaissances d'un artiste. Le peintre Linfort sait de quoi il parle. Il y fallait la puissance de travail, l'acharnement du chercheur et la méthode nécessaire à tout historien. Le haut-fonctionnaire sait monter et présenter un dossier. Disons-nous aussi qu'il y fallait le goût sportif de l'exploit ? C'est justement un des traits de cet écrivain fasciné par le Tour de France. Le résultat est bien entendu à la hauteur des ambitions de l'auteur et des éditeurs : un document très soigné et très complet qui nous permet, pour la première fois, de faire la visite enchantée d'un patrimoine impressionnant. Un conteur à la fois ordonné, éclairé et enthousiaste a construit cette galerie qui nous révèle ses richesses, une galerie qui, si l'on ose dire, se feuillette et se lit avec ravissement. ■ G. F.



### *Périgueux : capitale emblématique et énigmatique*

Martine Balout et Arnaud Galy (photographies)  
éd. Geste éditions, 2010, 123 p., ill., 25 €

Martine Balout, animatrice de l'architecture et du patrimoine et guide conférencière, a mis en place les visites découvertes de la ville de Périgueux dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire ». C'est dire combien elle connaît cette ville dans laquelle elle est née. Elle nous retrace l'histoire de Périgueux depuis ses origines, la naissance de la ville gallo-romaine Vesunna, la cité des chanoines, des chevaliers et du comte opposée au puy Saint-Front, la ville des religieux, des marchands et des artisans. En suivant l'auteur, nous traversons la place Francheville, ancienne carrière et ancienne entre-deux-villes, pour entrer par la tour Mataguerre dans le quartier médiéval, secteur sauvegardé depuis 1970. La cathédrale Saint-Front, à l'origine d'un bourg monastique dès le X<sup>e</sup> siècle, a été reconstruite selon un plan en croix grecque après l'incendie de 1120. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Paul Abadie fils la restaura. Nous suivons notre guide à travers la place Saint-Silain vers la place Saint-Louis où se trouve la maison du Pâtissier. La rue Limogeanne, restée depuis le Moyen Âge une artère commerçante, était autrefois empruntée par les pèlerins. Les hôtels particuliers, dont la maison Estignard, traduisent dans la pierre la richesse des marchands de la Renaissance. Notre balade nous conduit ensuite à l'extérieur des anciens remparts sur les allées Tourny et sur les nouveaux boulevards. L'auteur nous dirige ensuite vers les nouveaux quartiers de l'ouest. On peut aussi découvrir Périgueux du pont des Barris. En un mot, « Périgueux est comme une femme mystérieuse qui ne veut pas dévoiler immédiatement ses charmes pour susciter le désir de la découvrir ». C'est ce que cette belle visite guidée nous a permis de faire, avec l'aide des magnifiques photographies d'Arnaud Galy. ■ A. B.





*Chemins de légendes. Ombres et lumières*  
 Michel Testut (préface de Robert Poudérou)  
 éd. L'Harmattan, 2010, 130 p., 11 €

Nous connaissons le Michel Testut défenseur des fragiles paysages du terroir, nous le savions attentif à la gastronomie de la province (devenue patrimoine mondial), nous avons apprécié les récits d'enfance, ceux d'émotions plus personnelles et finalement une inlassable recherche amoureuse du Périgord. Entrer dans le monde des légendes fait maintenant partie de cette recherche. Michel Testut se plonge dans nos plus vieilles archives et, à partir d'événements plus ou moins vérifiés de notre imaginaire collectif, construit son histoire à lui. Elle comporte des ombres que l'auteur se plaît à rendre redoutables et des lumières qui rayonnent sous sa plume. Le choix des héros de ces temps

barbares illustre ce mélange de la réalité et du rêve : les saints fondateurs, saint Front, saint Astier, saint Sour, et les hommes de guerre aquitains, Waïfre, Richard Cœur de Lion, mais aussi Charlemagne. Michel Testut n'oublie pas Bertran de Born le poète et les dames, persécutée comme à Jumilhac ou combattante comme Marguerite au siège de Lisle. Une lecture personnelle, originale et poétique de l'histoire. ■ G. F.



*El dandy del Monte*

Marc Boisseuil  
 éd. chez l'auteur, 2010, 81 p., ill., 12 €

Voici un bel hommage offert par Marc Boisseuil au plus fantasque aristocrate périgordin du XX<sup>e</sup> siècle : Patrick de Brou de Laurière. Cet opuscule nous plonge pour l'essentiel au Maroc, pays d'Orient où il résidait dans la fastueuse Villa Marcelle, propriété historique tangéroise. C'est là que l'auteur offre au lecteur de feuilleter la vie de cet héritier d'une grande famille patricienne, chargée d'événements extraordinaires, extravagants avec une idée d'origine qui est de créer du plaisir. Véritable créateur, toujours en mouvement, prêt à capter l'insondable, Patrick de

Brou de Laurière, grand voyageur, mécène, poète, collectionneur, pianiste, captait l'attention, entraînant ainsi une attraction fatale auprès de ceux qui l'ont côtoyé. Fatale car il émanait une atmosphère féérique en sa présence. Mais, c'est aussi une certaine idée de la vie, réinventée au fil des années. Depuis mai 2010, le temps est suspendu : la villa tangéroise, l'hôtel particulier de Périgueux, le château de Rossignol, la propriété de Salers, le vignoble de Signouret & Cie, l'appartement de Paris... se sont endormis dans une douce torpeur. En filigrane, tout au long de ce livret se dégage une personnalité dont l'esthétique de l'âme échappe à tous les dogmes. ■ M.-P. M.-J.

*Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, François Michel, Brigitte et Gilles Delluc, Jeannine Roussel, Gérard Favolle, Alain Blondin, Marie-Pierre Mazeau-Janot.*

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

## **COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES**

par Brigitte DELLUC

### **VIE DE LA SOCIÉTÉ**

- Notre association ne reçoit aucune subvention des organismes publics. Son fonctionnement dépend seulement des cotisations et des abonnements de ses membres et des loyers de ses locataires dans l'immeuble du 16, rue du Plantier (acquis grâce au legs du Pr Testut). Or la façade de cet immeuble est dans un état désastreux et même dangereux. Les travaux de restauration sont devenus indispensables. Comme l'a bien montré notre trésorière pendant l'assemblée générale, notre association ne pourrait fonctionner sans les revenus immobiliers produits par cet immeuble. Sans eux, nous serions obligés d'augmenter considérablement les cotisations et les abonnements.

La souscription pilotée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la façade de cet immeuble du 16 de la rue du Plantier a été lancée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Des résultats de cette souscription dépend le montant de la subvention qui nous sera accordée par la Fondation du Patrimoine. Tous les dons, même les plus petits, sont donc très importants. Voir le bulletin de souscription dans la 4<sup>e</sup> livraison de 2010. Voir aussi p. 34.

- L'excursion de printemps aura lieu le 18 juin autour de Domme (châteaux de Caudon, Veyrignac, l'église de Cénac et autres sites). Le programme précis, en cours d'élaboration, sera diffusé sous peu par courriel, sur notre site Internet et sur demande auprès de notre secrétariat.

- À l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition du Prix Brantôme, prix littéraire de biographie historique, les Amis de Brantôme organisent, le 21 mai 2011, un festival centré sur la littérature historique, intitulé *L'Histoire se livre*. La SHAP y participe (M<sup>me</sup> Jeannine Rousset).

## APPEL À ARTICLES POUR LE PROCHAIN NUMÉRO THÉMATIQUE

- La 3<sup>e</sup> livraison de 2011 sera consacrée à *La Justice*. Merci aux personnes intéressées par ce thème de préparer leur publication. La date limite de remise des manuscrits est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2011.

- Parmi les prochains thèmes envisagés : *La presse et la diffusion de l'information* et *Le Périgord et l'Italie à la Renaissance*.

### COURRIER DES LECTEURS

- M. Claude Secret (283, avenue de l'Adour, 64600 Anglet) nous adresse quelques notes sur l'histoire du village de **Saint-Laurent-des-Bâtons** : 1 - « Il y a fort longtemps, le village comptait deux maladreries et des sources miraculeuses, selon les pèlerins qui s'arrêtaient pour faire étape. Les handicapés, après avoir bu l'eau des sources, guéris, avaient suspendu leurs béquilles sous le plafond de l'église, en signe de gratitude. D'où « les bâtons ». Les laïcs vous diront que la dureté de l'eau, en faisant pisser « dru », leur permettait de retrouver leur motricité. La foudre tombât sur l'église un soir d'été et détruisit ces symboles. » 2 - « La commune compte une des rares miraculées de Lourdes reconnues par l'Église, Johanna Dubos. Avec le chanoine Pierre Pommarède, nous avons questionné la doyenne du village : « Monsieur le maire, mes parents m'avaient dit qu'elle était très sale et, après avoir été plongée dans la piscine à Lourdes, elle était ressortie toute propre ! » En réalité, elle souffrait d'un lupus érythémateux. » 3 - M. Secret nous adresse aussi des photographies de la **chapelle de Saint-Maurice** et de la croix qui somme aujourd'hui son clocher : elle a été financée par lui, alors qu'il était maire de Saint-Laurent-des-Bâtons, et par sa femme et réalisée par son fils Bruno, tailleur de pierres, dit *Périgord* sur le Tour de France (fig. 1). Le dossier complet est disponible à la bibliothèque.

- M. Michel Souloumiac (souloumiac.michel@wanadoo.fr) donne une information inattendue sur le film *Raiponce*, produit récemment par Disney, à partir d'un conte des frères Grimm. « L'auteur est, en réalité, **Charlotte Rose de Caumont La Force** (voir l'ouvrage *Un auteur méconnu du XVII<sup>e</sup> siècle* par M. Souloumiac). L'héroïne s'appelait, au départ, *Persinette*. Les frères Grimm l'ont nommée *Rapûnzel* et le film *Raiponce*. »

- M. Jean-Pierre Bitard (escarmouth@wanadoo.fr) nous adresse 3 anecdotes sur la grotte de **Lascaux**, dont il garantit l'authenticité. 1 - « Pompidou visita Lascaux avec Marsal. En sortant, Pompidou, le prenant par l'épaule, dit à Marsal qu'il avait beaucoup apprécié le guide et ajouta : « S'il y a quelque chose que je peux faire pour vous... ». Et Marsal saisit la perche en disant : « Monsieur le Président, regardez où j'habite », en désignant le préfabriqué qui



Fig. 1.

le logeait. Quelques mois après, la construction de la maison du gardien, où loge aujourd'hui notre ami Bruno, était entreprise. » 2 - « Dans les années 60, un car transportait des ouvriers d'une usine de la région parisienne pour une excursion financée par le comité d'entreprise. Le car montait la petite côte qui est non loin. Alors, un des ouvriers se pencha vers sa voisine et dit : « Et dire que j'étais dans les quatre qui ont découvert la grotte ». Il s'appelle Agniel et c'est un des deux survivants. Il n'avait jamais parlé de sa participation à personne. » 3 - « Lorsque Mitterrand devait venir à Montignac pour le cinquantenaire de Lascaux, on chercha un cadeau et on opta pour une belle série de photos de la grotte, présentées dans un emboitage relié en plein maroquin. Le relieur fut prévenu qu'il devait avoir fini plusieurs semaines avant la cérémonie. Il tenta de dire qu'il ne voyait pas l'urgence et il lui fut répondu que c'était le temps nécessaire pour une recherche de poison sur l'objet et son contenu. À la réflexion, on peut imaginer un administratif connaissant les relieurs et leur façon de tenir les délais. »

- Les **graffiti de la porte de Domme** continuent à intéresser les archéologues. Les relevés sur estampages du chanoine Tonnelier sont remis en question par Serge Avrilleau ([avrilleau.serge@orange.fr](mailto:avrilleau.serge@orange.fr)) et Serge Ramond. Voir le site de Hervé Poidevin ([lespierresdusonge.overblog.com](http://lespierresdusonge.overblog.com)).

- Le Dr Gilles Delluc ([gilles.delluc@orange.fr](mailto:gilles.delluc@orange.fr)) s'est demandé ce qu'était devenue une maladie contagieuse qui sévit au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle en Périgord et dont on ne parle plus aujourd'hui. « **La suette**

**miliaire** se répandit sur les campagnes de Dordogne en été 1841 et 1842, frappant plus du dixième de la population. Elle associait, pendant quelques jours, sueurs abondantes, fièvre et éruption miliaire (en grains de millet), d'évolution souvent favorable sauf de rares cas mortels, mais les patients redoutaient autant le traitement (la quinine) que la maladie. Le Dr Henri Parrot, à qui l'on doit la donation des terrains de l'hôpital de Périgueux, publia 300 pages sur l'*Histoire de l'épidémie de suette miliaire... de la Dordogne* (Dupont, Paris). Le Dr E. Galy, futur président de la SHAP, lui consacra 55 pages en 1842. Le Dr A. Lavau rédigea un mémoire de 18 pages en 1861 sur les cas observés près de Monpazier. Au cours des âges, quelques épidémies sporadiques avaient été signalées en Grande-Bretagne, dès 1485, et en France. Puis, une épidémie fit de nombreux morts à Pézenas en 1851, une autre survint en Charente en 1906. Depuis, avec les progrès de l'hygiène, on n'en parla plus. L'origine précise de cette maladie, probablement virale et propagée par les rats, demeure inconnue (Breuil J., 2006 : *JIM* du 20 septembre ; Beauchamps C., 1993 : la Suette miliaire, *Annales ESC*, en ligne) ».

### DEMANDES DES MEMBRES

- M. Jean-Claude Ignace (jean-claude.ignace@orange.fr) « cherche à localiser l'**église de Fons Coberone ou Cobrone**, objet d'un différend entre le prieur de Ronsenac et un certain Ar[naldus] de Gradu ou Grado. Cette église est mentionnée dans deux bulles du pape Adrien IV vers 1155, adressées à l'évêque d'Angoulême. »

- La comtesse de Saint-Priest d'Urgel, née Chantal de Saulnier (19, boulevard Raspail, 84000 Avignon), cherche toute information sur **M<sup>me</sup> de Pindray d'Ambelle**, auteur d'un roman intitulé *Monsieur de Puylobard ou vieilles haines et jeunes amours en Périgord Vert* (éditions Cyrano), dans lequel une de ses ancêtres est citée. Elle a trouvé cet ouvrage au château de Saulnier à Front-la-Rivière et souhaiterait savoir si des liens existent entre les **F d'Ambelle** et les Saulnier.

Cet ouvrage avait été édité en 1928 à Paris par la librairie Plon (collection La Liseuse) sous le titre : *Monsieur de Puylobard, esquisse du vieux Périgord*. Il a été réédité récemment par les éditions Cyrano dirigées par M. Erik Egnell (info@editions-cyrano.fr).

### AUTRES DEMANDES

- Le Dr Jean-Pierre Delezenne (19, route Nationale, 59360 Neuville) avait lancé un appel sur la **famille de Beauroye et Rieu de Marsaguet** dans le *BSHAP* en 2003 (p. 253). Il continue son enquête sur les 9 enfants du comte de Beauroye (1825-1881) et d'Émilie de Royère (1826-1881), propriétaires

de la Grande Filolie à Saint-Amand-de-Coly (vendu en 1891), du château de Fleurac (vendu en 1898 à M. Benjamin Normant) et des Chalys à Monsac (vendu en 1920). Les enfants semblent avoir eu des destinées variées en France ou aux États-Unis. Il manque encore beaucoup de détails généalogiques. Les personnes intéressées par cette recherche peuvent consulter à la bibliothèque le récapitulatif établi par M. Delezenne.

- M<sup>me</sup> Bernadette Constantin (sports@mairie-soyaux.fr) cherche à identifier le propriétaire d'un agenda daté de 1868, que son frère a acquis dans une brocante. Il n'est pas signé mais présente des particularités significatives : « Son propriétaire note chaque jour quelques lignes. Il cite souvent des lieux en Périgord (Celles, Périgueux, Grassac...). Il fait ses études à Paris (Droit et Sorbonne). Il parle de son grand ami, Élie de Biran, et de sa tante Marguerite Magne. Il cite un article sur Maine de Biran qu'il a signé dans *L'Écho du Périgord et la Dordogne*, le 22 juillet 1868. Il parle de sa sœur, de ses oncles Henri et Eugène et de sa cousine Joséphine. » M<sup>me</sup> Constantin pense à **Albert Dujarric-Descombes** [de Grand-Brassac]. Elle cherche si un de nos lecteurs pourrait lui en dire plus.

- M<sup>e</sup> Roland Roth (viacsfe@netvision.net.il) recherche tous renseignements pour reconstituer les circonstances du **sauvetage des juifs de Vergt** pendant l'Occupation. Il souhaite reconstituer les faits rapportés par sa mère, Suzanne Ehrlich (1921-2003), originaire de Strasbourg et mariée à Robert Roth. « Après 1942, sans doute, le maire de Vergt et un gendarme avaient eu vent de la distribution de convocation à une rafle des Juifs, qui résidaient à ce moment-là à Vergt, pratiquement tous originaires d'Alsace. Je me souviens de quelques noms de famille : Beck et Rothkopf. Le maire, dont j'ignore le nom, avait insisté, en présence d'un gendarme local, auprès des familles juives pour qu'elles ne se rendent pas à cette funeste convocation organisée par Vichy, sur la demande de l'occupant. Le maire leur avait recommandé d'aller se balader pendant quelques jours dans la nature. Une seule famille juive s'était rendue à cette convocation et elle n'a jamais réapparu nulle part après la Libération. »

M. Jean Grellety (rue du Marché de la Fraise, 24380 Vergt) fournit une réponse longue et très détaillée. Elle est envoyée à M. Roth et déposée à la bibliothèque de la SHAP. Le maire s'appelait M. Jean-Baptiste Georges Pestre, dit Charles Pestre. Il fut maire de Vergt de 1929 à 1945, puis de 1947 à 1953, conseiller général de 1924 à 1949. « Pendant toute la guerre de 1939-1945, notre bourgade a été un lieu de refuge pour beaucoup d'étrangers à la commune, réfugiés alsaciens, de septembre 1939 à juillet 1946 ; réfugiés de l'exode dont les premiers juifs et une multitude de soldats en déroute (pour quelques jours à plusieurs semaines) ; des afflux périodiques de familles juives après les rafles de Périgueux en 1943 et 1944 et les résistants poursuivis par la police. [...] Leur semblant de sécurité provenait de la situation du bourg entouré de forêts, d'où la possibilité de se cacher à la moindre alerte. »

- L'association *Sainte-Orse, Mémoire & Patrimoine* (mairie 24210 Sainte-Orse ; somp24@gmail.com ; Philippe Devaux, Le Maine 24210 Sainte-Orse, 05 53 05 12 28 ou Dany Abriat 05 53 05 25 76), dans le cadre d'un projet de publication, recherche des cartes postales, photographies et documents publicitaires concernant Sainte-Orse (1860-1960).

### INFORMATIONS

- M. Jacques Valentin (jacques.valentin24@orange.fr) nous annonce la création de l'association *Lamonzie d'Antan et de demain*, dont l'objet est la défense, l'entretien et l'animation du patrimoine de Lamonzie-Saint-Martin et, notamment de la chapelle de Saint-Martin, autrefois dénommée Saint-Martin de Gardonne.

- La lettre trimestrielle du site « [www.guyenne.fr](http://www.guyenne.fr) » vient de paraître, avec l'indication d'un nouveau site « [www.perigordoccitan.fr](http://www.perigordoccitan.fr) », édité par Jean Roux de Ribérac et avec l'inventaire des documents nouvellement mis en ligne sur le site « [guyenne](http://guyenne.fr) ». En particulier, les manuscrits des archives de Pau (à partir des clichés de Marie Palué, Gabriel Foglia et Philippe Rougier), les éléments du fonds Périgord de la BNF. Rappelons que ce site constitue une mine d'or pour tous les médiévistes et une œuvre de salut public pour tous ces documents dont la conservation est en grand danger.

#### CORRESPONDANCE POUR

#### « COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M<sup>me</sup> Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : [gilles.delluc@orange.fr](mailto:gilles.delluc@orange.fr) (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

#### Bulletin de la SHAP

#### 4<sup>e</sup> livraison 2010

Chers collègues,

Une erreur de fabrication a échappé à la vigilance du relieur chargé de la réalisation de notre *Bulletin*. Dans certains exemplaires de la dernière livraison, que vous avez reçue à la fin du mois de décembre, les pages 489-504 sont manquantes et les pages 473-488 sont en double.

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier votre exemplaire et nous signaler dès que possible toute malfaçon au 05 53 06 95 88.

# TARIFS 2011

|  |      |
|--|------|
| Cotisation (sans envoi du Bulletin) .....  | 23 € |
| Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) .....                        | 45 € |
| Cotisation et abonnement au Bulletin .....                                       | 55 € |
| Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple .....                       | 65 € |
| Abonnement au Bulletin sans cotisation (collectivités,<br>associations...) ..... | 60 € |

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

*Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).*

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : [shap24@yahoo.fr](mailto:shap24@yahoo.fr)

Site internet : [www.shap.fr](http://www.shap.fr)

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :  
mardi - jeudi - vendredi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres  
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 14 heures  
au siège de la S.H.A.P.***

---

---

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

**18, rue du Plantier – 24000 Périgueux**

**tél. / fax : 05 53 06 95 88**

**courriel : [shap24@yahoo.fr](mailto:shap24@yahoo.fr)**

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE RÉJOU - PÉRIGUEUX

## SOMMAIRE DE LA 1<sup>re</sup> LIVRAISON 2011

- Conseil d'administration de la Société ..... 3
- Assemblée générale : rapport moral 2010 (Brigitte Delluc) ..... 5
- Assemblée générale : rapport financier 2010 (Marie-Rose Brout) ..... 9
- Compte rendu de la séance
  - du 3 novembre 2010 ..... 13
  - du 1<sup>er</sup> décembre 2010 ..... 20
  - du 5 janvier 2011 ..... 25
  
- Programme de nos réunions. 2<sup>e</sup> trimestre 2011 ..... 32
  
- Éditorial : Le fonds Pierre Pommarède ..... 33
  
- Souscription pour la façade de l'Hôtel de Fayolle ..... 34
  
- Le seigneur et son église (Alain Blondin) ..... 35
- Des banalités aux turbines. Contribution à l'histoire des moulins périgordins : l'exemple du val de Dronne (Vincent Marabout) ..... 47
- Pierre Gratiolet (1815-1865) et les grands zoologistes du Périgord.  
2<sup>e</sup> partie (Jean-Loup d'Hondt) ..... 85
- Les mots occitans utilisés par Eugène Le Roy (Jean-Bernard Besse) .... 111
- La tragédie de Rouffignac (31 mars 1944) (Jean-Jacques Gillot)..... 129
  
- Dans notre iconothèque : À propos du général Jean de Marguerittes,  
libérateur de Paris et curé de Grand-Brassac (compléments)  
(Brigitte et Gilles Delluc) ..... 145
  
- Petit patrimoine rural : Le calvaire de Château-l'Évêque (La Pierre  
Angulaire / Catherine Schunck)..... 151
  
- Notes de lecture : Croquis de monuments et de sites du Périgord par  
Lucien de Maleville (association Lucien de Maleville), Patrimoine et  
devoir d'oubli, quatrièmes rencontres patrimoniales de Périgueux  
(collectif), La gloire de nos maires. Chroniques Cours de Piloises  
(J.-R. Bousquet), La véritable généalogie d'Henri Bertin, ministre de  
Louis XV (M. Cabanac), La Dordogne batelière, images au fil de l'onde  
(J. Reix), Le Périgord des peintres (J.-M. Linfort), Périgueux : capitale  
emblématique et énigmatique (M. Balout), Chemins de légendes.  
Ombres et lumières (M. Testut), El dandy del Monte (M. Boisseuil) ..... 155
  
- Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) ..... 159

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

**Photo de couverture** : Rouffignac en ruine après l'incendie du 31 mars 1944. Seule l'église et quelques maisons furent épargnées. Cliché Louis Delmarès, avec tous nos remerciements à M. Gérard Delmarès et à M<sup>me</sup> Marie-Geneviève Delaux.